

NATIONAL HISTORIC PARKS  
AND SITES BRANCH

DIRECTION DES LIEUX ET DES  
PARCS HISTORIQUES NATIONAUX

MANUSCRIPT REPORT NUMBER 272  
TRAVAIL INÉDIT NUMÉRO

LA GRANDE MAISON DES FORGES DU SAINT-MAURICE,  
TEMOIN DE L'INTEGRATION DES FONCTIONS  
ETUDE STRUCTURALE

par  
JEAN BELISLE

(1977)

PARKS CANADA  
DEPARTMENT OF INDIAN  
AND NORTHERN AFFAIRS

PARCS CANADA  
MINISTÈRE DES AFFAIRES  
INDIENNES ET DU NORD

F0  
152

243



La Grande Maison des Forges du Saint-Maurice,  
témoin de l'intégration des fonctions,  
Etude structurale  
par Jean Bélisle  
1977

The Manuscript Report Series is printed in a limited number of copies and is intended for internal use by the Department of Indian and Northern Affairs. Copies of each issue are distributed to various public repositories in Canada for use by interested individuals.

Many of these reports will be published in Canadian Historic Sites/Lieux historiques canadiens and may be altered during the publishing process by editing or by further research.

La série intitulée Travail inédit est imprimée à tirage limité pour les besoins du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Des exemplaires de chaque rapport sont distribués à des archives publiques au Canada, où les intéressés peuvent les consulter.

Bon nombre de ces rapports paraîtront dans la revue intitulée Canadian Historic Sites/Lieux historiques canadiens, et pourront être remaniés ou mis à jour.

La Grande Maison des Forges du Saint-Maurice, témoin  
de l'intégration des fonctions, Etude structurale  
par Jean Bélisle  
1977

	Sommaire
	Remerciements
1	Introduction
3	Le site
3	Localisation
3	Topographie
4	Nature du sol
5	Polarisation des activités
8	Genèse
8	Projet 1
8	Contexte
9	Architecture locale
9	Coût
10	Projet 2
10	La Grande Maison
11	Buts avoués
12	Buts non-avoués
14	Grande Maison
14	Le projet
14	Existence et nature du plan
16	Facteur d'adoption
16	Auteur du plan
17	La réalisation
17	Main-d'oeuvre
21	La construction
21	Etape - chronologie

24	Matériaux
28	Fondation
33	Carré
34	Divers
35	Coût
36	Description de la Grande Maison en 1741
37	Carré
37	Le corps central
37	Le long pan - côté rivière
39	Les pignons
40	Le long pan côté cour
40	Mur de refend longitudinal
42	Murs de refend transversaux (niveau cave)
43	Murs de refend transversaux (niveau rez- de-chaussée)
44	Pointes des murs de refend (côté est)
45	Pointes des murs de refend (côté ouest)
46	Pointes des murs pignons
46	Mur de la descente de cave
47	Pavillon
48	Deux longs pans
48	Face (pignon) du pavillon
50	Pointe du pignon
50	Cuisine
51	Le carré
52	Pointe du pignon
53	Charpenterie
53	Le plancher
53	Rez-de-chaussée
55	Second grenier

55	Surface du plancher
55	Plafond
56	Escalier
56	Cave
56	Greniers
57	Pavage
59	Charpente
59	Structure
60	Toiture
61	Ouverture
61	Porte extérieure
63	Fenêtres
63	Rez-de-chaussée
64	Premier grenier
65	Lucarnes
67	Soupiraux
68	Ouvertures fantômes
69	Aménagement intérieur
69	Cheminées
69	Localisation
70	Atres
71	Plaques
74	Four à pain
74	Armoires encastrées
76	Ouvertures intérieures dans les murs
76	Niveau cave
77	Niveau rez-de-chaussée
79	Cloisons
79	Niveau cave
80	Niveau rez-de-chaussée

83	Pavillon
83	Premier grenier
85	Circulation et considérations générales sur l'aménagement intérieur
88	Divers
88	Bandeau
89	Latrine
90	Glacière
91	Environnement
91	Sources bourguignonnes
97	Projet inachevé
97	Première sous-hypothèse
97	Seconde sous-hypothèse
99	Troisième sous-hypothèse
100	Evolution de la Grande Maison - 1741-1880
100	Evolution physique
106	Nature de l'occupation
110	Description de la Grande Maison en 1880
111	Carré
111	Murs de refend transversaux (côté ouest)
112	Mur pignon intérieur du pavillon
113	Charpenterie
113	Plancher
113	Rez-de-chaussée - corps central (côté est)
114	Rez-de-chaussée - corps central (côté ouest)
116	Rez-de-chaussée - pavillon
117	Rez-de-chaussée - cuisine
117	Grenier
117	Premier grenier - corps central
118	Premier grenier - pavillon

119	Escalier
121	Charpente
121	Corps central
121	Pavillon
123	Ouverture
123	Portes - répartition
123	Porte nature
126	Fenêtres
129	Nature
129	Lucarnes
130	Aménagement intérieur
134	Description et abandon de l'édifice 1883-1977
134	Abandon
135	Incendie aux Trois-Rivières
136	Digue du moulin
136	Première tentative
137	Fouilles gouvernementales
139	Conclusion
141	Appendice A. Mémoire de de Vezin au ministre Maurepas, 28 décembre 1739
142	Appendice B. Mémoire de justification de Cugnet en rapport avec la faillite de la Compagnie de Forges, 25 sept. 1740
144	Appendice C. Lettre de Vaudreuil de Cavagnial au Ministre, 23 octobre 1740
145	Appendice D. Mémoire de justification de de Vezin, sans date
146	Appendice E. Mémoire attribué à de Vezin, 9 avril 1741

147	Appendice F. Memoire de representation des sieurs de Vezin et Simonet, 10 juin 1741
150	Appendice G. Memoire de justification de Cugnet, c4 octobre 1741
152	Appendice H. Memoire de Cugnet sur les Forges, 17 octobre 1741
154	Appendice I. Inventaire des Forges du St-Maurice par Estèbe, 20 octobre 1741
158	Appendice J. Estimation des Forges St Maurice à la requisition de M. Conrad Guyy
159	Appendice K. Inventaire du poste des Forges St.Maurice
160	Appendice L. Extrait de Picturesque Canada
161	Appendice M. Caron (p. 288, 289, 290, 269, 273)
164	Appendice N. Miss Fenton
166	Appendice O. Sulte
167	Appendice P. Dubé
170	Notes
189	Bibliographie

#### Tableaux

7	1 Stratification du sol à l'angle nord-est de la Grande Maison
26	2 Tableau récapitulatif
54	3 Tableau de mesure - CARRE

#### Figures

197	1 Plan du village des Forges du Saint-Maurice tel que projeté en 1737.
-----	------------------------------------------------------------------------

- 199 2 Plan du village des Forges du Saint-Maurice.  
201 3 Plan du village des Forges du Saint-Maurice.  
203 4 Plan des Forges Saint-Maurice.  
205 5 Plan des Forges Saint-Maurice.  
207 6 Plan des opérations de fouilles aux Forges  
du Saint-Maurice.  
209 7 Planche index des relevés de la Grande Maison  
des Forges du Saint-Maurice 1976, feuille 1/13  
211 8 Plan topographique, 25G25, Grande Maison,  
feuille 2/13  
213 9 Plan au sol, Grande Maison avec dimensions  
au sol feuille 3/13  
215 10 Plan au sol Grande Maison avec niveaux feuil-  
le 4/13  
217 11 Coupes longitudinales, Grande Maison, feuil-  
les 5/13  
219 12 Coupes transversales, Grande Maison, feuille  
6/13  
221 13 Plan du dallage de la cuisine, Grande Maison,  
feuille 7/13  
223 14 Passage 170N, 2695E, Grande Maison, feuille  
8/13  
225 15 Passage 1650N, 2670E, Grande Maison, feuille  
9/13  
227 16 Soupirail 2643E, 1650N, Grande Maison, feuil-  
le 10/13  
229 17 Soupirail 2670E, 1669N, Grande Maison, feuil-  
le 11/13  
231 18 Plan au sol des photos, Grande Maison, feuil-  
le 12/13

- 233 19 Fond de plan, Grande Maison, feuille 13/13
- 235 20 Grande Maison vue du sud.
- 237 21 La Grande Maison vue du Saint-Maurice.
- 239 22 Vue des Forges du Saint-Maurice.
- 241 23 Les Forges du Saint-Maurice vue du Saint-Maurice.
- 243 24 Les Forges du Saint-Maurice vue du haut de la grande côte.
- 245 25 Les Forges du Saint-Maurice vue du haut de la grande côte.
- 247 26 Les Forges du Saint-Maurice vue du haut de la grande côte.
- 249 27 Les Forges du Saint-Maurice vue du haut de la grande côte.
- 251 28 Vue de la cour, la Grande Maison - côté nord.
- 253 29 La Grande Maison vue du sud.
- 255 30 La Grande Maison vue du haut de la grande côte.
- 257 31 Vue du pignon nord de la Grande Maison à l'époque de sa démolition.
- 259 32 Vue de la Grande Maison du côté sud à l'époque de sa démolition.
- 261 33 La Grande Maison des Forges telle qu'elle apparaissait, c. 1900.
- 263 34 La Grande Maison en cours de démolition.
- 265 35 Vue de la Grande Maison en cours de démolition, vers 1908.
- 267 36 La Grande Maison en cours de démolition - vue du nord.

- 269 37 Le mur de refend séparant les pièces 18 et 19  
- face nord.
- 271 38 Vue du mur de refend séparant les pièces 18  
et 19 - face sud.
- 273 39 Vue du mur de refend séparant les pièces 18  
et 19 - face sud.
- 275 40 Vue du mur de refend séparant les pièces 18  
et 19.
- 277 41 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19  
- face nord; l'enduit est encore visible.
- 279 42 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19  
- face nord.
- 281 43 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19  
- face sud.
- 283 44 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19  
- face nord; l'armoire AR18E est en partie  
détruite.
- 285 45 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19.
- 285 46 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19.
- 285 47 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19.
- 287 48 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19.
- 287 49 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19.
- 287 50 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19.
- 289 51 Vue de la Grande Maison prise de l'embouchu-  
re du ruisseau du lavoir.
- 291 52 Vue de la Grande Maison prise de l'embouchu-  
re du Saint-Maurice; copie Léonce Curvillier  
d'après Lucius O'Brian.
- 293 53 Vue aérienne de la Grande Maison vers 1971,  
lors de la stabilisation des vestiges.

## Sommaire

La Grande Maison des Forges du Saint-Maurice par son caractère de bâtiment administratif d'une industrie de la période française, reste probablement un des vestiges les plus intéressants de cette période. Sa dualité de fonction (administration - services et appareil) permet de comprendre la démarche intellectuelle de nos premiers chevaliers de l'industrie. Les Forges du Saint-Maurice sans cette structure ne seraient pas les Forges du Saint-Maurice. Elle est aussi importante que le haut-fourneau. Sa position sur la terrasse faisait le contre-point naturel du complexe haut-fourneau.

## Remerciements

L'auteur tient à remercier les nombreuses personnes qui ont prêté leur concours à l'élaboration de cette monographie, en particulier aux archéologues Pierre Nadon et Pierre Drouin. Ce dernier par la collaboration étroite qu'il accorda à l'auteur lors des fouilles de la Grande Maison à l'été 1977, a permis d'établir l'existence du projet "Grande Maison". La découverte de la latrine nous a permis d'avoir un témoin de la vie de l'édifice sous le régime français. Nous nous en voudrions d'oublier nos collègues du groupe recherche historique, André Bérubé, André Charbonneau, Michel Bédard, Alain Rainville, Yves Laframboise et Serge Saint-Pierre sans leur appui constant, il aurait été difficile vu les circonstances de parvenir au terme de cette étude. Nous remercions également Pierre Morel architecte qui nous a donné un bon coup de pouce sur le plan structural, de même Paul Gagnon qui nous a révélé l'existence de l'escalier de cave de l'édifice. Enfin nous remercions Lyse Gauthier Harvey pour son travail de dactylographie qui en raison d'une écriture pour le moins difficile de l'auteur, a dû faire des prouesses de déchiffrement. Enfin merci à tous ceux qui de près ou de loin, ont permis la réalisation de cette étude.



## Introduction

La Grande Maison telle que nous la connaissons fut planifiée à la suite de la découverte d'une carrière de grès à Saint-Etienne sur les bords du Saint-Maurice. Selon les dires de de Vézin, la proximité de cette carrière devait réduire le coût de construction. Toutefois, lorsque l'on mit en exécution les plans prévus en 1737, on s'aperçut que le coût de ce grès devenait prohibitif. La construction de la Grande Maison fut arrêtée en 1738. Le projet initial qui prévoyait un corps central flanqué de deux pavillons resta inachevé. Seule la partie sud de l'édifice fut terminée, soit les trois-quarts du corps central et le pavillon sud. L'édifice était conçu à la manière bourguignonne. C'est-à-dire que les toits étaient montés sur des charpentes sur pannes, que les angles de ces toits étaient très faibles entre 37 degrés et 43 degrés, et que les divisions intérieures du bâtiment étaient créées par de nombreux murs de refend. Le fait que les maîtres de forges soient originaires de la région bourguignonne n'est sûrement pas étonnant à ces analogies structurales. Malgré le fait qu'elle fut inachevée la grande maison fut toujours considérée comme un petit château. Elle logeait les visiteurs de marque mais également les ouvriers dont les habitations n'étaient pas terminées. Elle servit également de pôle administratif. C'est entre ses murs que se décidait l'avenir des forges. Nous ne pouvons non plus passer sous silence sa fonction d'entrepôt. De fait, tout ce qui avait de la valeur aux forges était entreposé dans ses caves et ses greniers. Dans le contexte de l'époque le blé avait autant de valeur que la soie. La Grande Maison en raison de ses fonctions n'est plus le

centre mondain que le folklore s'est plu à imaginer mais bien le pôle administratif de l'industrie. A la suite de l'incendie de Trois-Rivières en 1908, le besoin de matériaux rapidement utilisable se fit sentir. Les propriétaires du site à cette époque vendront la Grande Maison par tombereau de pierre. Il ne nous reste de cet imposant édifice que ses caves qui justement, par leur fonction d'entreposage, ont été parmi les éléments les plus significatifs de la Grande Maison.

## Le site

### Localisation

La Grande Maison se trouve , cela va sans dire, sur le site des Forges du Saint-Maurice. Ces Forges se sont établies sur la rive est du Saint-Maurice au cours de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. La localisation de l'industrie à près de 12 kilomètres des Trois-Rivières, crée pour celle-ci un isolement surtout sensible au XVIII<sup>e</sup> siècle. Du fait que la ville des Trois-Rivières se trouve à mi-chemin entre Québec et Montréal, les Forges du Saint-Maurice sont donc au centre du principal axe de communication de la Nouvelle-France.

### Topographie

Le site qui se trouve du côté est du Saint-Maurice comme nous l'avons déjà dit, tend de la rive jusqu'à environ trois quarts de kilomètre à l'intérieur des terres. Il se développe sur trois niveaux (trois terrasses). La plus basse et aussi la plus près du Saint-Maurice, se situe à une altitude d'environ 17.5 mètres (le niveau moyen de Saint-Maurice: 7 mètres). Nous appelons cette terrasse "terrasse de la forge basse". La seconde terrasse enserrant la première se trouve à une altitude de 41 mètres. Elle est divisée en deux par une sorte de petit canyon que traverse le ruisseau des Forges (anciennement ruisseau Saint-Maurice). Nous appelons la partie de cette terrasse située au sud du ruisseau "terrasse Picotte" et celle située au nord "terrasse de la Grande Maison". Ces deux plateaux se fondent en un seul aux environs de l'étang du lavoir. La troisième terrasse borde le site du côté sud de la terrasse

Picotte. Son altitude est d'environ 67 mètres. La première grande côte des Forges du Saint-Maurice relie cette terrasse anonyme à celle de Picotte. Le ruisseau des Forges traverse ces terrasses en une forme de S allongé. L'apparence générale du site est donc celle d'un escalier aux marches plus ou moins régulières qui aurait une immense "faille" en son centre.

C'est sur la "terrasse de la Grande Maison", au point où celle-ci forme une pointe s'avancant vers le Saint-Maurice, que l'on construisit la Grande Maison.

Celle-ci est actuellement couverte archéologiquement, par la zone 25G25 pour la structure même et par la zone 25G37 pour la périphérie. Sur le grand quadrillage du site, elle se trouve inscrite entre les coordonnées suivantes: 2640E et 2725E, 1635N et 1745N.

#### Nature du sol

La nature du sol sur lequel repose la Grande Maison nous est bien connue. En effet lorsqu'en 1974, Parcs Canada recourut au service de la Firme Terratech pour examiner le talus de la "terrasse de la Grande Maison", plusieurs sondages furent effectués dont un tout près de la Grande Maison. Ce sondage appelé F-1 fut effectué le 17 juin 1974, il se situe tout près de l'angle nord-est de la partie de la Grande Maison appelé cuisine. Le niveau actuel du sol près de la Grande Maison se situe 37.34 mètres. Le roc pour sa part se trouve à moins 5.66 mètres, il est schisteux semblable à celui que l'on retrouve près de l'affleurement de calcaire des Forges. Entre ces deux niveaux nous trouvons toute une série de silt, silt glaiseux, argile silteuse (tableau 1). La description technique d'une de ces formes de silt permet de mieux comprendre le pourquoi de l'implantation de la Grande Maison à cet endroit.

Dans son état naturel, la consistance de ce silt argileux varie de raide à très raide et sa teneur en

eau se situe près de sa limite plastique de sorte que son indice de liquidité est très faible, variant de 0.5 à -0.2. L'on peut en déduire que sa sensibilité au remaniement est également très faible et qu'en conséquence, des coulées argileuses ne peuvent pas être générées dans ce matériau.<sup>1</sup>

En termes simples cela veut dire que le sol est très stable, très dur. D'ailleurs la stabilité de cette partie de la terrasse de la Grande Maison est expliquée plus loin dans le rapport de Terratech.

Dans le cas présent, les résultats du calcul de stabilité indiquent que la stabilité du talus dans sa pleine hauteur est amplement suffisante pour que nous n'ayons pas à craindre de glissements le long de surfaces profondes. Cependant, à mesure que le cercle de rupture étudié sort du talus et se concentre vers le bas, le facteur de sécurité diminue et atteint des valeurs inférieures à l'unité, ce qui indique des conditions instables. Cette instabilité est attribuable en bonne part à la résurgence de la nappe phréatique dans le pied du talus.<sup>2</sup>

La nappe phréatique passe donc très au dessous du niveau d'occupation de la terrasse. La principale conclusion de tout ceci est sans doute que le constructeur de la Grande Maison a choisi l'endroit le plus stable du site pour édifier la maison et ceci sans la connaissance géologique du terrain. Si ce n'est pas pour une raison physique (géologique), pour quelle raison a-t-on édifié la Grande Maison à cet endroit précis?

#### Polarisation des activités

Avec la mort de Francheville, s'achève la période d'expérimentation des Forges du Saint-Maurice. La terrasse de la forge basse n'étant plus suffisante comme espace, on installe

l'établissement sur les deux terrasses qui flanquent le ruisseau du lavoir. La phase d'implantation définitive (période de Vézin) se caractérise par "l'installation" de deux pôles; le premier, celui qui nous intéresse le plus, l'administratif se trouve situé dans la Grande Maison, le second, le haut fourneau devient le pôle de la production au sens large du travail. Les deux forges sont également envisageables comme pôles mais leur position au fond du "canyon" du ruisseau ne leur donne pas l'impact visuel et physique que les deux autres ont. Entre les deux pôles moyens vont se greffer, de façon intégrée, les différents secteurs d'habitation, de boutique et d'entrepôts. A chaque pôle industriel va se greffer une zone intégrée comprenant population et tous les types d'édifices déjà nommés. Il y a donc double intégration une au niveau du site et une seconde au niveau des pôles industriels. Dans ce système seule la Grande Maison ne semble pas avoir de zone intégrée comprenant une population. De fait sa propre zone ne comporte que des édifices de service que l'on ne trouve qu'à un seul exemplaire sur le site: la boulangerie, la chapelle et possiblement une glacière. La zone de la Grande Maison est donc différente en ce sens qu'elle n'offre que des services. Sa position à l'extrémité de sa terrasse tout en l'isolant visuellement de l'ensemble du site, la met néanmoins en plein coeur de l'établissement, tout près des forges haute et basse qui se trouvent en contre-bas. La construction de la Grande Maison sur la terrasse n'est donc pas parfaite. Elle semble traduire une volonté ferme d'avoir le centre administration de l'industrie au centre physique de l'industrie.

Tableau 1. Stratification du sol à l'angle nord-est de la Grande Maison

37.34 mètres	Argile silteuse et silt organique, déchets de mortier.
36.88 mètres	Argile silteuse stratifiée de silt organique et sableux, raide.
36.42 mètres	Silt et sable fin brun, traces de sable grossier et gravier de 9.5', compact au sommet et très dense en profondeur.
30.48 mètres	Sable fin micacé et silt, très dense avec strates de sable moyen.
25.40 mètres	Sable silteux brun avec traces d'oxydation, devenant gris à 45', très dense.
16.33 mètres	Silt argileux stratifiés gris très raide avec fines bandes (1/16") d'argile silteuse plastique.
10.52 mètres	Silt argileux noirâtre organique.
10.37 mètres	Silt argileux gris et argile silteuse verdâtre très raide avec inclusions de bandes (2") de silt organique à 92.5' et 97.0'.
7.74 mètres	Silt et sable fin avec strates d'argile grise, très dense.
6.86 mètres	Argile silteuse grise verdâtre, très raide, stratifiée à certains endroits.
3.50 mètres	Argile silteuse grise en bandes stratifiées foncées et pâles irrégulières, dure. Légère teinte brune roussi à 122'. Très raide.
-0.77 mètres	Silt uniforme avec traces de sable et de gravier, très dense.
-4.72 mètres	Silt sableux, débris de roc schisteux. argileux, gris noir.
-5.66 mètres	Fin du forage.

## Genèse

Projet 1

## Contexte

La première maison de maître dont notre documentation fait état ne semble jamais avoir été construite. En effet la seule mention la concernant provient d'un projet de dépenses pour les Forges du Saint-Maurice daté du 17 octobre 1735. Or, comme pour de nombreux projets concernant les Forges, celui-ci restera à l'état de projet. Il ne fut point sans surprendre car en 1735, il n'y a rien sur le site des Forges exception faite des vestiges de l'établissement de Francheville. La terrasse qui deviendra terrasse de la Grande Maison est encore déserte. Le haut fourneau n'existe pas ni les forges d'ailleurs. De plus ce projet arrive au moment de la création de la nouvelle compagnie des Forges<sup>1</sup>. Il va de soi que dans un moment pareil, que l'on élabore toute une série de projets. Ce premier projet est décrit comme suit:

Une maison pour le maître des forges de 40 pieds  
 en carré sur 20 pieds de hauteur à deux étages  
 de pièces sur pièces lattée et renduite dedans  
 et dehors, couverte en planche et bardeau.....  
 .....4000.<sup>2</sup>

Cette description nous présente un bâtiment très similaire aux maisons ordinaires. On est encore très loin du petit château que sera la Grande Maison.

### Architecture locale

Dans la mesure où il nous est possible de visualiser le bâtiment projeté; l'on s'aperçoit, qu'à part le fait qu'il soit à deux étages, qu'il est très près des maisons que l'on construit aux Trois-Rivières à cette époque. Ses dimensions de 40 pieds sur 20 ne sont pas particulièrement importantes. La maison construite par Francheville pour loger ses forgerons avait même 38 1/8 par 24 pieds<sup>3</sup>. La seconde maison des forgerons construite par Leclerc avait pour sa part 41½ par 30 pieds<sup>4</sup>. La maison projetée correspond donc par ses dimensions à la catégorie que nous avons déjà définie comme "maison" par opposition aux baraque, corps de logis et maison d'apparat<sup>5</sup>. Le bâtiment doit être construit selon la technique du pièces sur pièces lattée et renduite dedans et dehors. Cette technique à l'époque est la plus courante pour les maisons; le bâtiment est donc loin d'être exceptionnel en ce sens que le toit de bardeau correspond lui aussi à l'architecture domestique de l'époque. Seul la présence d'un second étage atteste l'importance de l'édifice. De fait la plupart des maisons de bois à cette époque n'ont qu'un étage. Les maisons de pièces à deux étages ne seront jamais nombreuses au Québec même au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce premier projet est donc très près de l'architecture courante de l'époque. On utilise les matériaux et techniques locales.

### Coût

Par contre le coût de 4000 livres françaises si on le compare aux évaluations de 1746 et 1748<sup>6</sup> est très élevé. En effet la maison la plus dispendieuse en 1746 n'atteint que 2918L 7s 0d<sup>7</sup>. Il faut donc que la maison projetée ait été particulièrement figiolée. Il est fort probable que l'exécution du travail devait être donné à certains artisans particulièrement habiles. On peut également estimé qu'une bonne partie du coût

devait aller aux aménagements intérieurs. Ce bâtiment même s'il n'a pas été construit explique dans une certaine mesure la Grande Maison. La maison bien que devant être construite suivant les "normes" de la région tend à se distinguer par ses deux étages et sa finition. Trois ans plus tard avec la croissance de l'industrie, l'importance de la maison des maîtres ne peut que croître. La Grande Maison s'explique donc d'elle-même.

## Projet 2

La Grande Maison

Il semble que ce n'est qu'en 1737 que l'on se décide à construire la Grande Maison. Il est toutefois impossible d'être catégorique sur ce plan car la plupart des documents sont assez rares sur ce sujet.

32<sup>o</sup> Ce fut en février ou mars 1737 que les associés des sieurs Olivier et Simonet résolurent de faire cette folle dépense.<sup>8</sup>

L'acte du 11 février 1737 qui porte à l'article deux que la maison qu'il a été déterminé de construire pour le logement de Mrs Olivier et Simonet sera construite suivant le plan dressé et commun qui est resté à M. Olivier.<sup>9</sup>

On peut donc établir de façon assez certaine que le projet était définitivement en marche en février 1737. Malheureusement, on ne peut dire avec précision à quelle époque de Vézin et Simonet ont imaginé la construction de la Grande Maison. Toutefois comme l'acte précité date de février 1737, on est en droit de penser que l'idée de construire date au moins de la fin de 1736. Il se serait donc écoulé à peu près un an entre la présentation du premier projet et la mise en forme du second. Le fait que la maçonnerie de la forge basse et du haut fourneau

soit terminée à l'automne 1736, pourrait expliquer dans une certaine mesure la construction<sup>10</sup>. Puisque l'infrastructure de production est en place, on se doit de construire le centre administratif.

#### Buts avoués

La construction de la Grande Maison a été entreprise après de nombreuses réunions au cours desquelles on devait justifier les dépenses. Malgré le fait qu'après la banqueroute de 1740 tous les actionnaires se renvoient la balle, il semble que tous les actionnaires aient donné leur accord à la construction de la Grande Maison. En 1737 et 1741, la correspondance des actionnaires fait souvent état des raisons qui ont amené à la construction de l'édifice. Le plus ancien document à faire état de ces raisons date du 30 octobre 1737. "Une maison commencée en pierre de cent trente deux pieds de longueur sur cinquante de profondeur destinée pour loger les maîtres et pour les magasins des vivres et marchandises..."<sup>11</sup> Il y a donc deux raisons principales, la première d'habitations et la seconde d'entreposage. Il semble que la fonction d'habitation au sens strict ne fut jamais mise en question, il fallait une maison pour les maîtres. La maison se devait de loger également certaines autres personnes, relire de façon directe à cette fonction générale de centre administratif. "Il falloit une maison pour loger les maîtres, le missionnaire, le commis et les marchandises."<sup>12</sup> La fonction d'entreposage est précisée dans de nombreux documents dont le plus intéressant reste probablement la lettre de de Vézin à Maurepas en date du 28 décembre 1739:

Mais cette maison paraissoit, Monseigneur, d'une nécessité indispensable tant pour les provisions de grains qu'il est bon d'avoir dans certaines années que pour le logement nécessaire a l'exploitation de ses forges et rapport aux incendies qui

sont tout à fait à craindre dans ce pays là<sup>13</sup>.

D'après cette lettre le grain semble être la denrée la plus importante. Le grain est en fait la source première de l'alimentation: pas de grains, pas de nourriture, donc pas de travail (production). La lettre sous-entend le danger de pénurie et de disette ce qui, pour le régime français au début du XVIII<sup>e</sup> siècle est particulièrement vrai. Le besoin d'avoir des stocks de nourriture en prévision de disette est donc primordial.

Avoir des stocks c'est bien beau mais encore faut-il pouvoir les conserver et les protéger. La seconde partie du document souligne le danger d'incendie. La nécessité d'avoir une structure de pierre à l'épreuve du feu est conséquemment particulièrement justifiable. Là encore les actionnaires semblent tous d'accord. "...la résolution de la bâtir en pierre pour mettre les effets de la Compagnie à l'abri des incendies étoit plus à approuver qu'à blâmer"<sup>14</sup>. Le double besoin d'habitation et d'entreposage paraît logique. Personne à l'époque de construction ne semble mettre en doute le bien fondé de ces deux exigences.

#### Buts non-avoués

La Grande Maison n'a pas été érigée pour servir seulement d'entrepôt et d'habitation. Plusieurs buts non-avoués ont présidé à sa construction. Dans un mémoire de représentations rédigé en juin 1741, après la faillite des Forges, on laisse entrevoir un but-fonction différent de ceux déjà connu.

Pour mettre en seureté une plus grande quantité de marchandises qui faisoient le mobil principal de la nécessité qu'il y avoit de faire un logement aussy considerable à ces forges, pour avoir lieu d'y faire un commerce de marchandises qui les a plus intéressé jusqu'à présent que celui des forges même.<sup>15</sup>

Dans l'idée de l'auteur anonyme (probablement Cugnet), la Grande Maison aurait été construite pour servir de comptoir de vente aux sieurs Olivier et Simonet et ceci au détriment de la compagnie. Il est certain que la Grande Maison avait cette fonction de magasin de compagnie. Cependant il n'y a rien d'exceptionnel à cela, toutes les industries avaient ce genre d'établissement. Dans le cas présent, la différence serait dans le fait que la maison des patrons et le magasin ne font qu'un. Nous pensons que la vente au détail aux ouvriers dans la Grande Maison est la conséquence logique de sa fonction d'entrepôt. Le dernier but (non-avoué) de la construction de la Grande Maison tient plus de la psychologie que des besoins physiques. Une lettre de Chaussegros de Léry laisse voir entre les lignes un motif plutôt humain. "Comme j'ai vu plusieurs forges en France j'ai remarqué qu'il avoient fait une maison pour se loger trop belle qui leur coutoit beaucoup".<sup>16</sup> Il semble par rapport à ce qui se faisait en France comme maison de maître, que la Grande Maison ait été trop luxueuse, trop grosse. Nous pensons que de Vézin et Simonet cherchaient une certaine démesure qui aurait pour effet de créer en Nouvelle-France un petit coin de leur pays. N'oublions pas que ces deux maîtres de Forges quittent une France très développée pour venir s'installer dans un "trou". Il nous semble donc justifiable de voir dans la Grande Maison un rappel de la France. Ceci expliquerait les analogies flagrantes que la Grande Maison a avec l'architecture de la région bourguignonne. Nous nous étendrons sur ce sujet un peu plus loin dans le cours de cet exposé.

Nous en arrivons à avoir quatre fonctions à la construction de la Grande Maison, deux officielles: entrepôt et logement et deux officieuses: magasin (sens moderne) et rappel de la France par l'apparence extérieure du bâtiment.

## Grande Maison

### Le projet

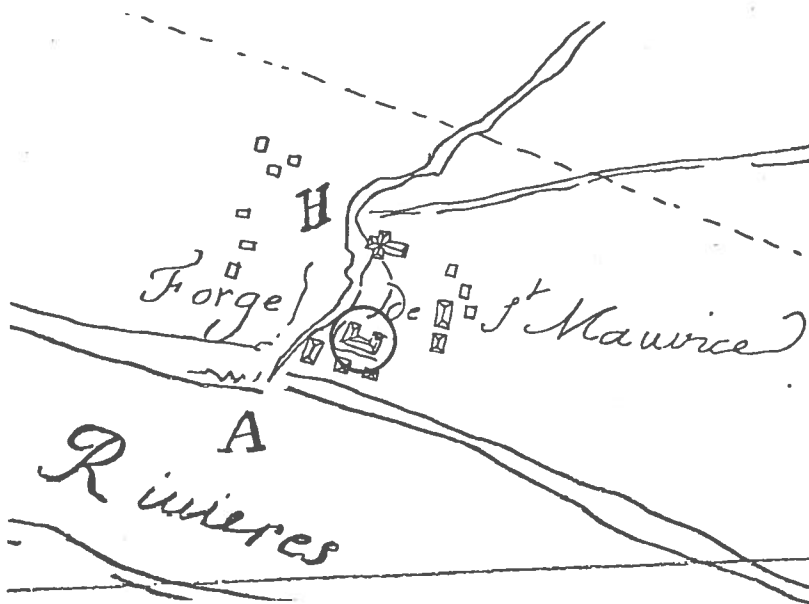
#### Existence et nature du plan

Bien qu'il soit jusqu'à maintenant resté introuvable, le plan de la Grande Maison a certainement existé. Il fut selon toute vraisemblance dressé au cours de l'hiver 1736-1737. Ce plan devait principalement servir à vendre le projet Grande Maison: "Présence de Monsieur de Vaudreuille, Gouverneur des Trois Rivières, et d'autres personnes notables présents à l'examen du plan de ce bel edifice"<sup>1</sup>. Le plan une fois présenté et accepté par les autorités, fut complété d'un devis puis remis entre les mains du sieur de Vézin pour qu'il voit à son exécution. "L'acte du 11 février 1737 qui porte à l'article deux que la maison qu'il a été déterminé de construire pour le logement de Mrs Olivier et Simonnet sera construite suivant le plan dressé et convenu qui est resté à M. Olivier"<sup>2</sup>.

Si on se fit aux documents précités, il est impossible de déterminer la nature du plan de la Grande Maison\*. Cependant deux plans très généraux des Forges et du territoire environnant sont dressés en 1738 (fig. 1), un par Louis Champoux et un second probablement par Chaussegros de Léry<sup>3</sup>.

\* A la suite de rencontre avec plusieurs chercheurs, ce fameux plan semble avoir été localisé aux Archives de la France d'Outre-Mer. Il est donc possible dans un avenir rapproché que ce plan devienne disponible à la recherche.

Sur ces deux plans, le village est indiqué à très petite échelle, il est toutefois possible d'y repérer certaines structures importantes du site dont le haut fourneau et la Grande Maison. Tous les édifices sont indiqués en rouge sur l'original. La Grande Maison se présente donc sous la forme d'un bâtiment en U. Entre les deux manches du U, se trouve une sorte de cour qui s'ouvre sur le plateau et par le fait même sur le village. Le long pan opposé au U, fait face au Saint-Maurice. Les deux pignons des pavillons formant les branches du U (ill. 1) ont leur toit en croupe. Pour le moment c'est tout ce que nous pouvons dire à propos de la nature de ce plan. L'abandon de la construction de l'édifice comme nous le verrons plus tard confirme dans un certain sens l'existence du plan en U. Les plans de Léry et de Champoux soulèvent une question: Pourquoi la Grande Maison est-elle pressentie complète alors que dans la réalité elle restera inachevée? De Léry et Champoux comme tous les ingénieurs de l'époque, envoient souvent en France des plans de projet qui sont présentés comme terminés. De Léry comme Champoux d'ailleurs ont sûrement vu le plan original de la Grande Maison. Ils l'indiquent comme réalisé en pensant qu'il le sera probablement lorsque leur plan arrivera en France. Le plan de la Grande Maison dans cette perspective est sans aucun doute une réalité.



### Facteur d'adoption

Toute la documentation faisant état de la construction de la Grande Maison parle de la découverte d'une carrière de grès comme le facteur déterminant qui a amené la décision de construire la maison. "C'est la découverte de cette carrière et l'idée où le S. Olivier nous a laissé que cette pierre coûteroit peu tant à tirer qu'à voiturier qui nous a déterminé à bas-tir une maison en pierre".<sup>4</sup> Cette carrière de grès est selon nous, sans doute possible l'élément le plus important avec le besoin d'un entrepôt, qui a fait en sorte que la Grande Maison devienne une réalité. Dans un contexte où les matériaux de construction sont excessivement rares et coûteux et où le facteur d'isolement du site se fait particulièrement sentir, la présence d'une source de matériaux à proximité devient un facteur d'importance capitale.

### Auteur du plan

L'auteur du plan de la Grande Maison n'est jamais mentionné dans les documents. Par contre le responsable du projet peut être identifié à partir de l'échange de mémoires suivant la banqueroute de la compagnie. De Vezin comme Cugnet se renvoient la balle. De Vézin en rejetant sur la Compagnie (c'est à dire à ses yeux Cugnet et Gamelin) la responsabilité du projet, camoufle le problème de sa mauvaise gestion. Toutefois, il admet que c'est suite à sa découverte d'une carrière que l'on décide de construire<sup>5</sup>. De Vezin fait même état de la présence de personnages importants (dont Vaudreuil alors gouverneur des Trois-Rivières) qui auraient été témoins de ses réticences à la construction de la Grande Maison<sup>6</sup>. De Vezin affirme qu'il a été forcé d'accepter le projet de construction<sup>7</sup>. De l'autre côté, Cugnet ne cherche pas à cacher son acceptation du projet. Par contre, il présente une argumentation serrée, basée sur des données simples mais très importantes. Le premier point qu'il

soulève, soit la découverte de la carrière par de Vezin lui-même, ne peut selon lui qu'être interprété comme l'adhésion de de Vézin au projet de construction. Laissons Cugnet expliquer son second argument.

Il n'a jamais été a présumer que j'eusse pu former le dessein de bâtir inutilement a grands frais une maison pour la seule satisfaction de loger commodement les Sieurs Olivier et Simonnet puisque je ne devais jamais y demeurer qu'en passant et que j'eusse soutenu ce dessein contre l'avis du Sieur Olivier<sup>8</sup>.

Ce dernier argument est simple très clair et se passe facilement de commentaire. Enfin Cugnet termine son argumentation en signalant que de Vezin lui-même a accepté le projet, et même qu'il en est le responsable sur le terrain<sup>9</sup>. Il note en terminant que de Vezin a fait faire le carrelage pour toutes les pièces ce qui n'était pas prévu initialement<sup>10</sup>. Il nous est impossible de trancher le débat, cependant l'argumentation de Cugnet nous semble probante. De Vezin malgré ses dénégations a donc participé au processus d'élaboration du projet Grande Maison avec Cugnet, Gamelin et Simonet. Comme nous le verrons plus tard, l'architecture même de la Grande Maison porte les traces de l'intervention de de Vezin.

### La réalisation

#### Main-d'oeuvre

On ne peut envisager la construction d'un édifice tel la Grande Maison des Forges du Saint-Maurice sans tenir compte de la main-d'oeuvre. Malheureusement cet aspect de la construction est très mal connu. En effet, les rares mentions d'ouvrier en rapport avec la Grande Maison, sont très compliquées et imprécises.

Nous pouvons néanmoins établir une certaine forme d'organigramme pour les différents corps de métiers impliqués dans le processus de construction. A la tête tous les actionnaires des Forges donnent le devis et paient le personnel. L'existence de ce devis est attesté en 1737: "...sera construite suivant le Plan dressé et convenu qui est reste a M. Olivier..."<sup>11</sup>. Ce genre de prose indique règle générale l'existence d'un devis et d'un plan qui après acceptation de l'entrepreneur sont signés par les différentes parties. Par la suite chacune des parties reçoit une copie du contrat de façon à pouvoir faire respecter les clauses de l'entente. Le devis implique donc directement les actionnaires dans le processus de construction. Au même niveau que l'actionnaire se trouve l'entrepreneur. Celui-ci a la haute main sur la construction même de l'édifice. Dans le cas de la Grande Maison nous pensons connaître l'entrepreneur: "...il sera fais marché par les Srs Cugnet et Gamelin avec Créquy a Québec pour la Construction de lad<sup>e</sup> maison..."<sup>12</sup>. Ce document bien que très clair soulève un problème. En effet on parle de ce marché au futur, nulle part dans la documentation nous ne retrouvons une confirmation que ce marché ait bel et bien été passé. Il nous faut donc envisager le cas de Créquy avec un gros SI. Si, donc Créquy est l'entrepreneur, qui est-il? A Québec à cette époque, il y a deux entrepreneurs en maçonnerie portant le nom de Créquy. Le premier Louis Joseph Aide Créquy est né à Québec en 1695<sup>13</sup>, son père lui-même compagnon maçon en 1688<sup>14</sup> semble travailler en société avec son fils en 1725<sup>15</sup>. Entre 1731 et 1753, Louis prend au minimum deux apprentis<sup>16</sup>. Entre 1734 et 1754, Louis Aide Créquy construit toute une série de maison pour particuliers principalement à Québec. En 1745, il est un des entrepreneurs des fortifications de Québec<sup>18</sup>. Nous savons qu'il exécute 50 toises cubes de maçonnerie pour ces fortifications selon les devis de Chaussegros de Léry. Notre maçon disparaît en 1772, le 19 mai<sup>19</sup>. Si l'on se fie au document,

Louis Créquy est un entrepreneur important pour la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le second Créquy, Antoine est moins bien connu. Il apparaît en 1749, alors qu'il est associé à Toussaint Belau pour l'exécution d'un sous-contrat pour Jacques Deguise dit Flamand<sup>20</sup>. C'est en 1757, qu'Antoine réalise son plus gros contrat, à cette date il est associé à Pierre Paquet, également maçon; ils exécutent la maçonnerie de l'église de Sainte-Geneviève-de-la-Rivière-Batiscau<sup>21</sup>. Antoine effectue par la suite divers travaux dont un en 1776, d'après le toisé du sieur Baillaigé<sup>22</sup>. Il décède au cours de l'année 1782<sup>23</sup>. De ces deux Créquy, celui qui par l'importance de ses travaux pourrait avoir décroché le contrat de la Grande Maison, nous semble être Louis, Antoine arrivant sur le marché seulement en 1749, alors que nous savons que la Grande Maison est construite au cours de l'année 1737. Notre entrepreneur si le contrat est bien passé comme le voudrait l'acte du 11 février 1737<sup>24</sup>, serait Louis Joseph Aide dit Créquy. Il y a donc deux composantes à la tête du projet: une première pensante, qui crée le plan et établit le devis, c'est le groupe des actionnaires et une seconde exécutante qui réalise le plan, c'est l'entrepreneur Créquy. Ce système de responsabilité est courant dans le domaine de la construction, même de nos jours. Au niveau des exécutants, nous trouvons une foule de gens de métier. Pour la construction de la Grande Maison, ils sont tous anonymes. Nous pouvons diviser ces travailleurs en deux grands groupes: celui des travailleurs de la pierre et celui des travailleurs du bois. La prépondérance du premier groupe semble attestée par le choix de Créquy comme entrepreneur, qui est principalement en maçonnerie. A nos yeux, c'est très normal puisque la Grande Maison est principalement une structure de pierre. Le travail de maçonnerie pour la Grande Maison s'effectue en trois temps, à chacun de ces temps correspond un groupe de travailleurs. Le premier temps, acquisition des matériaux, est personnalisée par le groupe des "carreyeurs" (carriers). Pour la construction de la Grande maison deux bandes de "carreyeurs" vont être employées:

"J'avois (c'est Cugnet qui parle) fait marché à Québec avec deux différentes bandes de carreyeurs pour la (pierre de grès) à 7# 10 sols la toise"<sup>25</sup>. Les "carreyeurs" de la Grande Maison sont donc de Québec comme l'entrepreneur. Il est fort possible que Créquy ait proposé des "carreyeurs" avec qui il faisait affaire normalement. Le second temps, transport, est personnalisé par le groupe des voituriers (également appelés charretiers). On peut penser que ce travail ne demandant pas de spécialisation, a été donné à des habitants de la région trifluvienne, peut-être même, aux charretiers de castine et de mine.

Le troisième temps, montage de l'édifice, est personnalisé par le groupe des maçons. Nulle part dans nos documents nous ne trouvons les noms des maçons de la Grande Maison. Nous expliquons cet état de chose par le fait que l'entrepreneur a probablement engagé les maçons avec qui il travaillait. Cette chaîne de travailleurs est décrite comme suit dans un document de 1741: "...aux Careyeurs pour tirer la pierre aux voituriers pour la transporter aux maçons et aux manœuvres pour toute la maçonnerie..."<sup>26</sup>.

Pour le second groupe de travailleurs, ceux du bois, nous ne trouvons aucune mention directe de métiers. Toutefois, il nous est possible à partir de déductions de reconstituer l'équipe de travail. Au cours des longs échanges épistolaires entre les actionnaires à la suite de la banqueroute de 1740, on tente de se justifier par rapport au coût énorme de la Grande Maison. Cugnet le 17 octobre 1741, donne en rapport avec leur coût, les composantes de la Grande Maison: "la dépense particulière de la maison pour la charpente menuiserie ferrure vitres et pavés monte a 7235 # 1 s 6 d quant on y ajouteroit la moitié de la dépense de la maçonnerie elle coûteroit seulement 21500 #"<sup>27</sup>. Pour la charpente on a besoin d'un charpentier, pour la menuiserie un menuisier, pour les ferrures,

un forgeron-serrurier, pour les vitres un menuisier (comme les maîtres-vitriers ne courent pas les rues à Saint-Maurice nous pensons que le menuisier a dû poser les vitres sur ses châssis), et enfin pour les pavés un autre maçon. Il est possible que les tâches de charpentiers et menuisiers aient été cumulées par une seule et même personne. Lorsque nous parlons du forgeron-serrurier, nous pensons principalement à François-Pierre Beaupré qui est justement sur le site à l'époque de la construction de la Grande-Maison. Etant donné qu'il est seul de son métier à cette époque, il est plausible qu'il ait réalisé les pièces de ferronnerie de la maison. Somme toute nous ne connaissons que fort peu de choses sur l'équipe qui a réalisé l'édifice. Tout au plus pouvons-nous nommer une couple de noms mais avec d'importantes réserves.

## La construction

### *Etape - chronologie*

Avant d'aborder la construction au sens physique du terme, il convient de dresser une sorte de chronologie de la construction. A première vue la construction peut ne paraître pas très localisée dans le temps. Heureusement il n'en est rien. La décision officielle de construire date du 11 février 1737: "... L'acte du 11 février 1737 porte à l'article deux que la maison qu'il a été déterminé de construire pour le logement de Mrs Olivier et Simonet..."<sup>28</sup>. Si la décision officielle ne date que du 11 février, il n'en demeure pas moins certain que l'élaboration de cette idée est antérieure comme en fait foi le passé composé du texte. On peut donc dire qu'au cours de l'hiver 1736-1737, que l'on élabore le projet et que ce projet est officialisé le 11 février 1737. La construction proprement dite débute avec l'arrivée des ouvriers au printemps 1737:

"...à commencer à bastir cette maison par le grand nombre de maçons, manœuvres journaliers et careyeurs qu'ils luy en- voyerent au printemps 1737 en l'assurant de nouveau de la nécessité absolue de faire cette dépense..."<sup>29</sup>. Au chapitre précédent nous avons pu déterminer qu'une bonne partie de ces ouvriers venaient de Québec et que leur contrat avait été passé avec le Sieur Cugnet. Au printemps 1737, on s'attaque donc à la maçonnerie puisque tous les ouvriers mentionnés sont reliés de près ou de loin au travail de la pierre. L'été passe sans que l'on ait de mention des travaux. Le 30 octobre 1737, soit au début de l'hiver, on apprend qu'il y aux Forges: "...une maison commencée en pierre de cent trente deux pieds de longueur sur cinquante de profondeur destinée pour loger les maîtres et pour les magasins des vivres et marchandises et dont la moitié est élevée en quarré."<sup>30</sup> Il n'y a que le moi- tié du carré de lever et comme l'hiver arrive on arrêtera les travaux pour l'hiver. Les dimensions qui sont données dans le document correspondent en gros aux dimensions qu'a la Gran- de Maison de nos jours. Ceci laisse entrevoir que déjà à cette date l'on pense à arrêter les frais. L'édifice coûte déjà beaucoup trop cher, les matériaux de base étant plus difficiles à obtenir qu'on le pensait au début<sup>31</sup>. Lors de la réunion an- nuelle, les actionnaires discutent ces problèmes:

qu'il représenterent à Messieurs leurs associés l'hi- vert de 1737 et 1738 lorsqu'ils vinrent à St Maurice pour y délibérer comme il est d'ordinaire que cette Compagnie s'y assemble tout les ans, dans le mois de fevrier ou de mars, qu'il falloit absolument ne point achever cette maison, la Compagnie n'estant point en etat de suivre cette dépense dans un temps de disette comme furent les années 1737 et 1738;<sup>32</sup>

La décision de changer de plan en cours de route doit donc dater de cette réunion tenue au cours de l'hiver 1737-1738. Puisque les dimensions de la structure à l'époque sont les

mêmes qu'aujourd'hui, on peut penser que leurs ordres furent de terminer ce qu'il y avait de commencer. Mais même de cette façon, les coûts sont grimpés encore. "l'haute 1738 les 80,000# d'excédent qui furent accordées par sa Majesté à cette Compagnie[...]ne suffirent pas à payer les dépenses qui furent faites en 1738 dont les travaux ne consistèrent qu'à parachever cette maison, dans la situation où elle est aujourd'hui"<sup>33</sup>. Il apparaît clairement que même si on ne voulait que finir ce qui est déjà en cours, que les travaux coûtèrent trop cher. Il faut toutefois préciser que le 80 000L, n'ont pas été utilisées exclusivement pour la Grande Maison. En effet, la plupart des édifices tant "industriels" que "domestiques" reçurent leur part de cette énorme somme. Il semble que la Grande Maison fut terminée pour le mois d'octobre 1738. A cette date, la maison semble être inaugurée: "...jusqu'au mois d'octobre 1738, aucun logement à St-Maurice..."<sup>34</sup>. Cette inauguration hypothétique repose sur le document que nous venons de citer. S'il n'y a pas de logement avant octobre 1738, cela veut dire qu'il y en a un à partir de cette même date. De là à y voir une inauguration ou ouverture, il n'y a qu'un pas et nous le franchissons sans trop de crainte. Même si la Grande Maison est utilisée à partir d'octobre 1738, elle n'en n'est pas moins inachevée. En 1739, on souligne ce fait: "...d'avoir bâti une maison qui a plus coûté à la vérité qu'elle n'avoit prévue qu'elle ne soit point encore achevée..."<sup>35</sup>. La Grande Maison est hors de tout doute inachevée en 1739. Un dernier document laisse apparaître les projets futurs que l'on envisageait pour cet édifice. En rapport avec le coût élevé des matériaux nous pouvons dire: "...qu'on ne devoit naturellement le penser aussi nont ils bati que la moitié de leurs maison a quil y en a de fais n'est pas suffisans pour les loger eux et leurs effets ils ne comptent cependant lachever quaprest quilz aurons paie toutes leurs dettes et achevez le martinet et la fenderie..."<sup>36</sup>. Ce document également daté de 1739, fait état d'un

désir évident de terminer l'édifice comme le plan et le devis le prévoyait. Toutefois il ne sera jamais terminé pour la simple et unique raison que jamais la compagnie ne réussira à payer ses dettes. La compagnie fait d'ailleurs faillite en 1740<sup>37</sup>. La Grande Maison restera donc inachevée telle que nous la connaissons de nos jours.

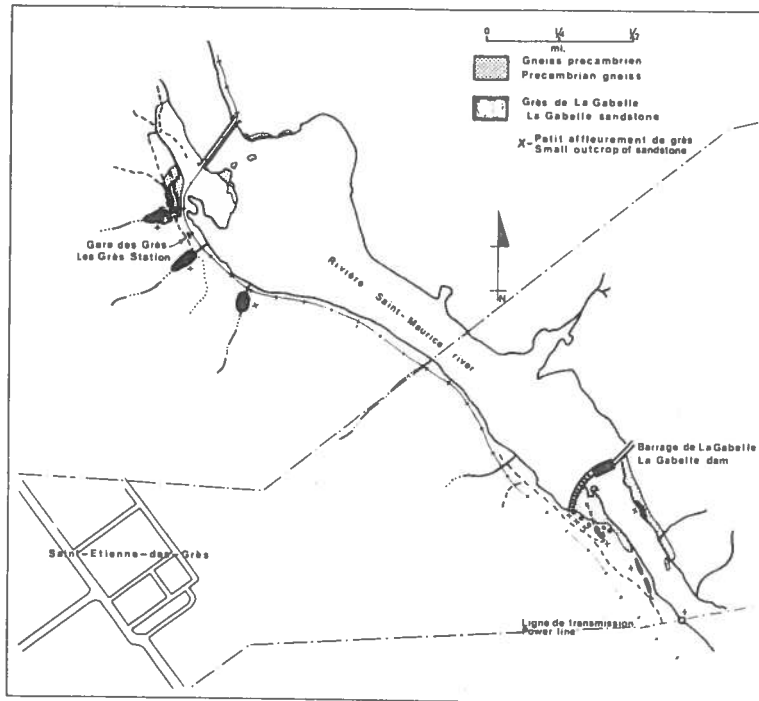
#### *Matériaux*

Il va sans dire que pour construire un édifice de la taille de la Grande Maison qu'il est nécessaire d'avoir à sa disposition une énorme quantité de pierre. Lors de l'élaboration du projet "Grande Maison" un des facteurs importants qui amenèrent la décision de construire fut la découverte d'une carrière de grès à proximité du site.

Qu'il y a deux lieues au dessus de l'établissement une carrière de grès fort belle qui se voiture en canot de même que la castine.

C'est la découverte de cette carrière et l'idée où le S. Olivier nous a laissé que cette pierre coûteroit peu tant à tirer qu'à voiturer qui nous a déterminé à bastir une maison en pierre.<sup>38</sup>

La présence de cette carrière de grès à deux lieues des Forges semble avoir été un facteur déterminant pour la construction. Il faut comprendre que la région trifluvienne est assise sur une énorme couche de sable ayant jusqu'à 300 pieds d'épaisseur en certains endroits<sup>39</sup>. Or, on ne peut construire avec du sable. Blanchard synthétise le problème de façon très claire: "...Tout est sable en effet, sauf la roche apparue dans le lit du Saint-Maurice..."<sup>40</sup>. Cette carrière de grès est justement située tout près du Saint-Maurice (ill. 2). "Des affleurements d'un grès riche en quartz et, en partie, calcareux se retrouvent dans les environs de l'ancienne gare des Grès, sise



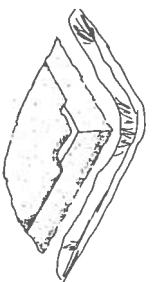
2

au nord du village de Saint-Etienne-des-Grès, et au barrage de La Gabelle."<sup>41</sup> Cette description de l'affleurement des Grès bien que contemporaine, correspond très bien à la carrière découverte par de Vezin. Ces grès font partie du groupe Black-River. Les "carreyeurs" engagés par Cugnet devaient travailler à cette carrière. Cependant ce grès qui devait être économique à récupérer se révéla au contraire très onéreux surtout à cause des problèmes de transport.

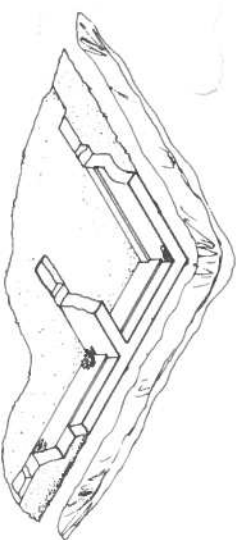
La documentation ancienne fait également état d'une autre pierre de construction, le Grison: "Qu'autour de l'établissement il y a une espèce de grison en abondance qui serviroit à Bartir. Ce Grison s'y trouve verticalement et il a due diminuer considérablement les Dépenses des Bastimens"<sup>42</sup>. Pour le moment il nous est impossible de définir la nature de ce grison. La seule hypothèse valable serait de l'associer au caillou de moraine. Partout sur le site, de nos jours nous trouvons d'énormes blocs de moraine de fond attestant l'importance de ces dépôts. Blanchard décrit très bien la réalité de cette moraine:

## Tableau 2. Tableau récapitulatif

HIVER 1736-1737	Genèse du projet de Grande Maison.
11 FEVRIER 1737	Décision officielle de construire.
PRINTEMPS 1737	Début des travaux de maçonnerie.
30 OCTOBRE 1737	Fin de la saison de construction la moitié du carré est élevée.
HIVER 1737-1738	Décision d'arrêter les travaux en raison du coût prohibitif.
PRINTEMPS - ETE 1738	Parachèvement du carré déjà construit.
OCTOBRE 1738	Ouverture de la Grande Maison.
23 OCTOBRE 1739	Intention de reprendre le projet ini- tial après le rétablissement de la situation financière.
1740	Banqueroute de la compagnie; Abandon définitive du projet initial.

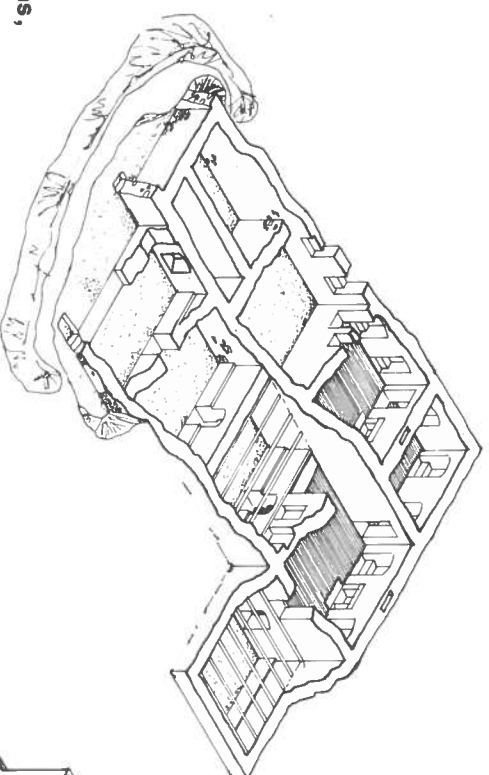


**Printemps 1737**  
Excavation  
de la fosse  
de construction

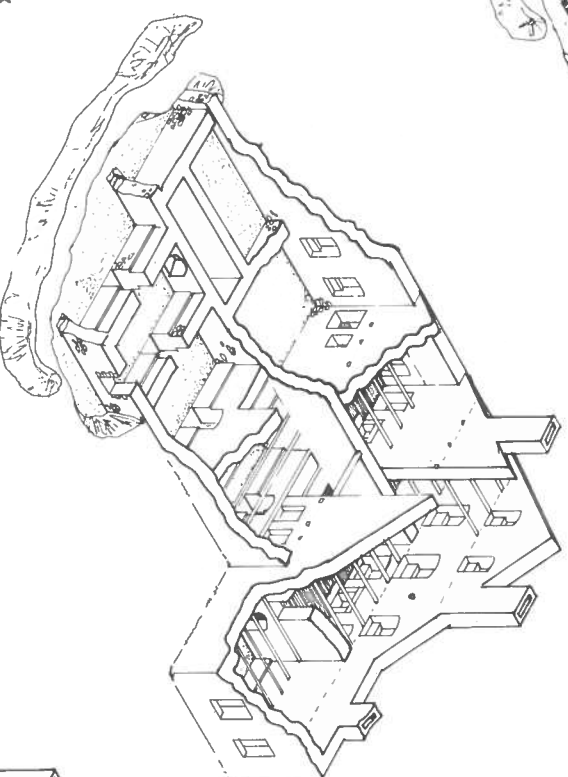


**Printemps 1737**  
Début du  
maçonnerie  
des fondations

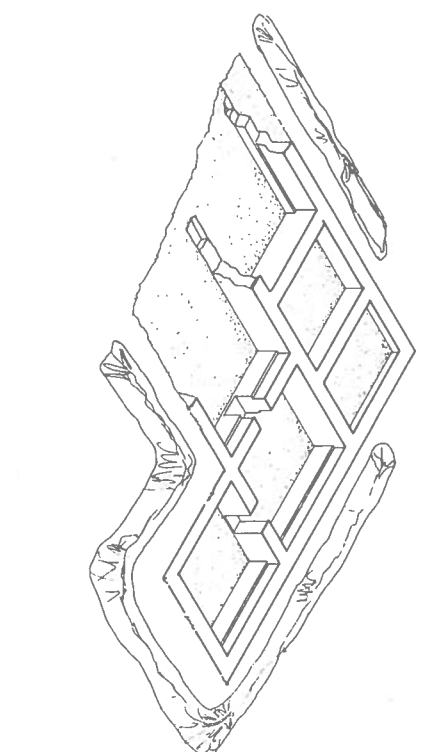
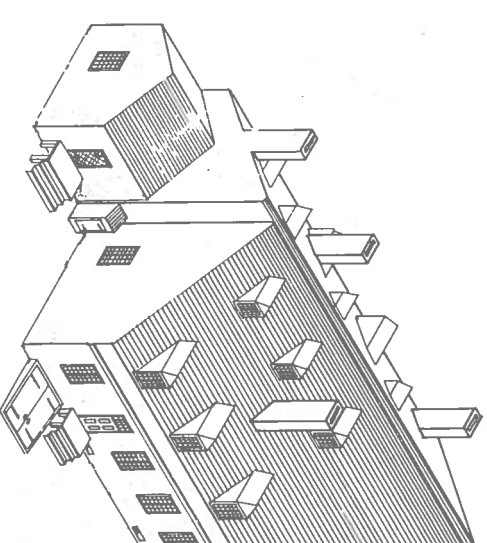
**Été 1737**  
Fin des excavations,  
mise en place  
de la poutraison  
du rez-de-chaussée



**Octobre 1737**  
Fin des travaux  
pour l'année, le carré  
à moitié monté

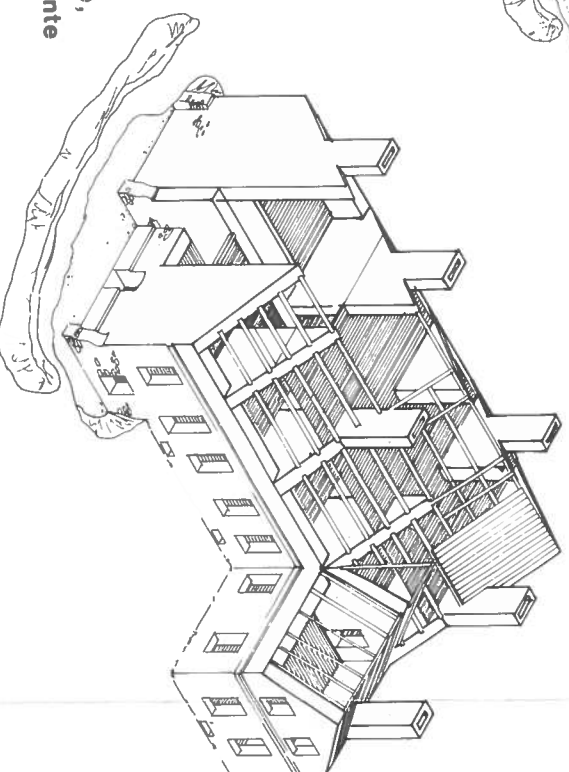


**1740**  
Abandon  
du projet original,  
l'aile nord  
ne sera pas  
construite



**Maçonnerie  
des fondations,  
remplissage  
des caves à l'est**

**Octobre 1738**  
Parachèvement du carré,  
montage de la charpente  
sur pannes



**GRANDE M**  
**1737 - 1'**  
**évoluti**  
**du chan**

L'accumulation est partout, sous la forme de moraine de fond, c'est-à-dire les débris que le glacier arrache et traîne sous la masse, les broyant et réduisant en matériaux fins, sable ou argile, bourrés d'ailleurs de blocs plus résistants et plus volumineux<sup>43</sup>.

L'utilisation de ces blocs de moraine aux Forges du Saint-Maurice est certaine; la plupart des fondations datant du régime français en sont constituées. Au niveau de la cave de la Grande Maison nous pouvons voir incrustés dans la maçonnerie de grès, d'importants cailloux de moraine. La caractéristique première de ces blocs ou cailloux de moraine est d'être à peu près sphérique (entendons par sphérique une forme plus ou moins ronde). En raison de cette forme particulière les maçons ont de la difficulté à monter un mur de ce matériau d'autant plus qu'il est extrêmement difficile à tailler. Cette forme ronde et la difficulté de taille expliquerait le peu d'emploi que l'on ait fait de ce matériau pour la Grande Maison.

Le dernier matériau pose pour sa part plus de problèmes que de réponses. Globensky fait état de la présence d'un affleurement de calcaire tout près des Forges.

Aux Vieilles-Forges, la route fait un tournant en fer à cheval, concave vers le sud. Au point central du tournant, un chemin dissimulé mène vers le nord-ouest en passant par les ruines des vieilles forges et de leurs dépotoirs. Au bout d'un demi-mille, il se transforme en sentier qui aboutit à la rivière, immédiatement en amont de l'embouchure d'un petit ruisseau. En aval de ce point, les shales d'Utica (Clark, 1947) affleurent sur 600 pieds le long de la rivière. L'affleurement est constitué de shales gris foncé, massifs ou finement lités, qui sont interlités avec trois lits de calcaire s'altérant orange et ayant jusqu'à 8

pouces d'épaisseur (fig. 23). Les lits de calcaire sont séparés les uns aux autres par environ 20 pieds de shale."<sup>44</sup>

Il est curieux, lorsque l'on sait que le calcaire fut de tout temps une des pierres les plus utilisées dans la construction, de remarquer l'absence totale de ce matériaux des édifices des Forges. La première hypothèse voudrait que l'on n'ait pas eu connaissance de ce dépôt à proximité du site. Cette hypothèse ne tient pas quand on pense aux prospections systématiques du Saint-Maurice par de Vezin pour trouver ses matériaux de construction. De plus lors des fouilles archéologiques de l'été 1977, on a trouvé tout près de la latrine de la Grande Maison, dans une couche datant de la période française, un gros bloc de calcaire provenant de l'affleurement des Forges. Cette même découverte nous permet dans une certaine mesure d'expliquer le rejet de ce calcaire comme matériau. Lors de sa découverte, ce bloc fut laissé à l'air libre. Moins de trois heures après son extraction il présentait des marques d'exfoliation. Par la suite, il s'est désagrégé très rapidement. Le calcaire est par définition poreux. Comme l'affleurement se trouve presque toujours sous ou très près du niveau des eaux du Saint-Maurice, celui-ci se trouve gorgé d'eau. En le changeant brusquement de milieu, d'un environnement aqueux à un environnement sec, on bouleverse la nature de ce calcaire. En séchant au soleil il se détruit donc lui-même. On peut penser que Vezin a fait faire des expériences avec ce calcaire, sa conclusion dut être très semblable à la nôtre.

Somme toute, il ne nous reste que deux pierres locales utilisables, le grès de la carrière de Saint-Etienne et le caillou affleurant un peu partout dans les bois autour des forges.

#### *Fondation*

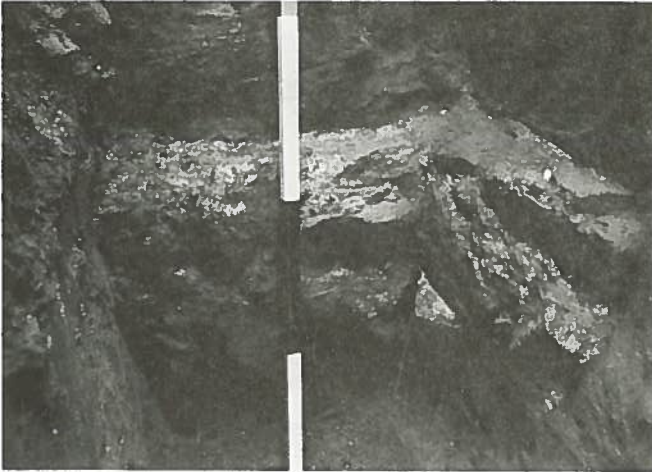
Grâce aux fouilles archéologiques de l'été 1977, il nous est

possible de nous représenter les premières étapes de la construction de la Grande Maison, soit le creusage de la fosse et le montage de la fondation et de sa semelle. Lors de la construction de la Grande Maison on n'a pas, selon toute vraisemblance, creusé la cave tout d'un coup. Selon nous, on a dû commencer à creuser la cave à partir de l'angle est de la Grande Maison (planche 1). Par la suite, on a creusé la cave du pavillon puis on a attaqué le corps central en se dirigeant vers le nord-ouest. La seule raison qui nous fait avancer cette hypothèse est la position de la maison en rapport avec le plateau. L'angle est de la maison correspond à la pointe qui se dirige comme par hasard vers l'est de la terrasse de la Grande Maison. Il nous semble logique de commencer à creuser à partir du seul point qui se doit d'être bien localisé, soit l'angle est. Si on prend le processus à l'inverse, en partant de l'angle ouest, nous risquons une erreur de mesure et par conséquent d'être beaucoup trop près du bord de l'escarpement. Un autre élément qui milite en faveur du départ de la construction à l'est, est le caractère inachevé du corps central du côté nord-ouest. Il est somme toute difficile sinon impossible, de trancher la question de façon définitive toutefois, l'hypothèse de départ à l'est nous semble la plus plausible.

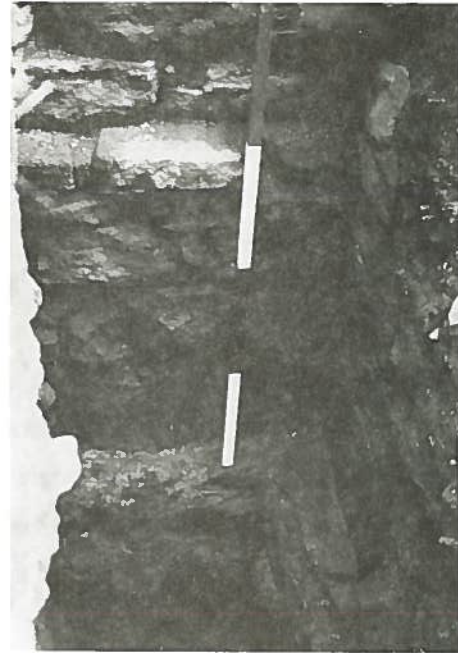
La toute première opération avant même le creusage fut le déboisage du plateau et dans une certaine mesure mais très peu le nivellement.

La technique utilisée pour creuser la cave en raison de la nature très particulière du sol, fut très simple. On creuse directement à la verticale. On crée de la sorte une paroi verticale contre laquelle va s'appuyer le mur. Du côté intérieur de la future bâtisse, on creuse avec moins de précaution. Il n'y a donc pas à franchement parler de fosse de construction parce que le mur de fondation s'appuie latéralement sur une paroi tranchée verticalement. Le mur ne se construit que de l'intérieur. Seule la nature du sol très cohérent (silt argileux),

a permis cette forme de creusement. On creuse la cave jusqu'à une profondeur de 1.75 mètres. Pour bien asseoir le mur de fondation on place une semelle dans le sol de la cave (ill. 3).



3



Pour installer cette semelle on creuse une petite fosse à l'endroit où passera le mur, de .50 centimètres de profondeur sur une largeur égale à celle du futur mur. Ensuite on tasse pêle-mêle dans cette fosse, du cailloux, des éclats de grès etc... le tout noyé dans un épais mortier. La semelle terminée, on passe à la fondation c'est-à-dire aux murs de la cave qui sont sous le niveau du sol. On appuie les matériaux directement sur la paroi de la fosse. On semble se servir surtout du caillou contre la paroi de la fosse alors que la face visible du mur est surtout constituée de grès. L'explication est très simple, le caillou étant tout simplement plus résistant à l'humidité du sol que le grès. A .87 mètre du sol de la cave, on laisse dans le mur un épaulement dont la fonction n'a pas été pour le moment du moins, clairement définie (ill. 4).

*Carré*

Nous n'avons que fort peu d'élément relatif à la construction du carré de la maison. Par l'observation des vestiges nous pouvons dire que la maçonnerie est formée de moellons équarris et que les joints sont incertains. L'appareil est du type assisé, c'est-à-dire monté par assise bien délimitée mais composé de moellons irréguliers. Les fouilles ont permis de découvrir les traces d'un enduit à plein de près de deux centimètres d'épaisseur contemporain à la construction. Sur cet endroit plusieurs couches de lait de chaux ont pu être observées.

Nous pensons que toute la chaux nécessaire à la construction fut introduite sur le site même. En effet en 1746 et en 1748, on note la présence d'un four à chaux sur le site des Forges du Saint-Maurice:

1746 1 four a chaux pour.....450."

1748 Un four a chaux a costé de lamaison Estimé  
la somme.....450."<sup>45</sup>.

Lorsque l'on parle de la Maison sous le régime français, on fait toujours référence à la Grande Maison. La présence du four à chaux près de la Grande Maison est donc la logique même puisque la construction d'un tel édifice exigeait une énorme quantité de chaux tant pour le mortier que pour les enduits.

On remarque à deux endroits dans les caves de l'édifice deux trous carrés d'à peu près 15 centimètres de côté. Le premier est situé dans le mur nord-est de la cave 06 (ill. 5), à côté de la porte de la descente de cave. Le second pour sa part se trouve dans la cave 08 sur le mur de refend sud-ouest, à l'ouest de la porte. Nous voyons dans ces deux trous les vestiges des échafaudages de la période de construction. Ces trous de boulins comme nous les nommons, recevaient les pièces de bois de section circulaire, les boulins qui formaient l'armature de l'échafaudage. Sur ces pièces on installait les planches qui formaient la plate-forme de travail où circulaient les maçons et les manoeuvres. Il est fort probable que d'autres trous de



5

boulins se trouvaient au niveau de la cave. Ceux-ci ont probablement été bouchés lors du démontage des échafaudages.

#### *Divers*

Nous ne connaissons que fort peu les travaux qui suivirent la phase initiale de construction. Nous ne pouvons qu'extrapoler à partir de deux documents. Le premier date du début du mois d'octobre 1741: "Ils ont relevé aussi les Dépenses particulières de la menuiserie, ferrure, charpente et couverture de la maison en faisant faire des toisez de toute la maçonnerie..."<sup>46</sup>. Le second très semblable au premier document, date pour sa part du 17 octobre 1741: "...la dépense particulière de la maison pour la charpente menuiserie ferrure vitres et parés monte a 7283# ls 6d..."<sup>47</sup>. Nous ne pouvons pas dire grand chose à partir de ces données sinon que répéter ce que nous avons déjà dit des corps de métiers engagés dans la construction de la Grande Maison. On peut néanmoins sans trop de risque d'erreur associer ces travaux à la phase de finition de l'édifice entre le

printemps 1738 et le mois d'octobre de la même année.

### Coût

Il est très difficile d'évaluer le coût de la construction de la Grande Maison, principalement à cause de l'absence de livre de compte. Toutefois la faillite de la compagnie amène les actionnaires à tenter de se justifier. Tous les mémoires de la période 1740-41, font état du coût de la Grande Maison mais de façon très partielle, chaque partie cherchant à noircir l'autre. De Vezin évalue le coût à 80 000L<sup>48</sup>. En plusieurs occasions, en France, il va même jusqu'à 90 000L<sup>49</sup>. 80 000L est une somme énorme en 1737, surtout que la Nouvelle-France est en période de disette<sup>50</sup>. De son côté, Cugnet refuse d'accepter les chiffres de de Vezin. Il estime le coût de l'opération à 20 000L<sup>51</sup>. La différence est énorme entre les deux évaluations. Malheureusement pour lui, de Vezin n'apporte aucune preuve pour justifier ses 80 000L. Alors que Cugnet lui, passe au crible les livres de la compagnie. Il établit à partir des livres, le coût total de la maçonnerie pour l'ensemble des Forges du Saint-Maurice à 28 310L 5s 1d<sup>52</sup>. Ce coût comprend la construction outre la Grande Maison "...le fourneau, le mur fait pour le soutenir, la chaussée en pierre les solages et cheminées des forges, les cheminées des maisons des forgerons..."<sup>53</sup>. Toujours selon Cugnet les diverses maçonneries autre que la Grande Maison ont un volume de maçonnerie à peu près équivalent à cette dernière. Pour conséquence le coût de la maçonnerie de la Grande Maison doit s'établir autour de 14 155L. Il ajoute à cette somme les 723L 1s 6d de la charpente, de la menuiserie, des ferrures, du coût des vitres et du pavage. Ceci nous donne un total de 21 390L et des poussières. Cugnet arrondit et conclut à 21 500L<sup>54</sup>. Il est très clair que de Vezin tente une manoeuvre de diversion pour camoufler sa mauvaise gestion de l'entreprise. Premièrement, il attribue la paternité du projet Grande

Maison à Cugnet et Gamelin<sup>55</sup>. Par la suite en évaluant le coût de l'édifice très au-dessus du coût réel, il passe l'odieux de la mauvaise gestion à ses partenaires. Cugnet avec de nombreuses précisions démolit l'évaluation de de Vézin et lui en substitue une qui colle à la réalité. L'évaluation approximative de Cugnet est confirmée en 1746 et 1748 par l'évaluation d'une tierce personne non-impliquée dans l'administration des Forges, Chaussegros de Léry. Celui-ci évalue la Grande Maison comme suit: "La maison principale estimé suivant le procès verbal du 9 mars 1744 à la somme de 28 116L 18s 2d"<sup>56</sup>. Les deux inventaires 46 et 48 sont identiques dans la formulation. Comme ces évaluations sont faites plusieurs années après la construction de l'édifice le coût que Cugnet donne pour 1738, soit près de 21 500L apparaît donc comme réaliste et probablement conforme à la réalité.

#### Description de la Grande Maison en 1741

Avant de s'aventurer dans la description de la Grande Maison il convient de donner quelques notes d'explication sur notre méthodologie. Nous avons choisi de décrire la Grande Maison à deux époques, une au tout début de son existence en 1741, et l'autre peu avant son abandon en 1880. Ces deux descriptions doivent être considérées comme complémentaires. En effet, les deux descriptions sont basées sur des documents très différents. La première de 1741, est basée presque exclusivement sur l'inventaire d'Estèbe daté du 9 novembre 1741<sup>57</sup>, en d'autres termes sur une description littéraire. La seconde description de son côté repose sur une étude très attentive de la documentation iconographique. De fait, il existe plusieurs photographies montrant la Grande Maison avant et pendant sa démolition. Ce genre de documents est très important parce que d'une absolue objectivité. En mettant ces deux types de documentation en relation avec les vestiges actuels et les fouilles

archéologiques du ministère des Affaires culturelles du Québec et de Parcs Canada on arrive à déterminer d'une façon très objective la nature physique de cette Maison, tant pour son apparence extérieure que pour ses aménagements intérieurs. Ceci étant dit, nous pouvons nous "aventurer" dans les dédales de la Grande Maison.

### Carré

Par carré nous entendons toutes les maçonneries, les murs en d'autres termes. Le carré de la Grande Maison doit être examiné en trois temps, chacun correspondant de façon très précise à une des trois composantes de l'édifice: le corps central, le pavillon et la cuisine.

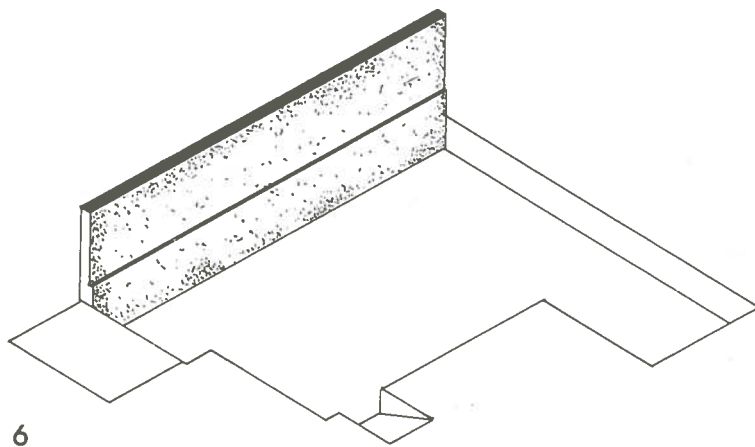
### *Le corps central*

Le corps central est formé de neuf murs. Ceux-ci se divisent en quatre catégories. Les longs pans (x2), c'est-à-dire les murs gouttereaux où les rives de la toiture s'appuient, et les murs pignon (x2) placés dans le sens contraire des longs pans, forment le carré au sens strict. Nous avons ensuite la catégorie des murs de refend, il y a le longitudinal (x1) dans le sens des longs pans, et les transversaux (x3) dans le sens des pignons. La dernière catégorie, le mur auxiliaire (x1) dans le cas qui nous préoccupe, délimite la cage d'escalier. Ces deux dernières catégories entrent dans la composition du carré par extension, par le fait qu'ils sont aussi structuraux que les murs des deux premières catégories.

Toutes les mesures données par Estèbe sont en pieds français, de plus aucune ne fait état de la proportion du mur qui est sous le niveau du sol. Par l'archéologie, nous pouvons établir la hauteur sous le sol à 2.19 mètres.

Le long pan - côté rivière. "Le long pan du côté de la Rivière,

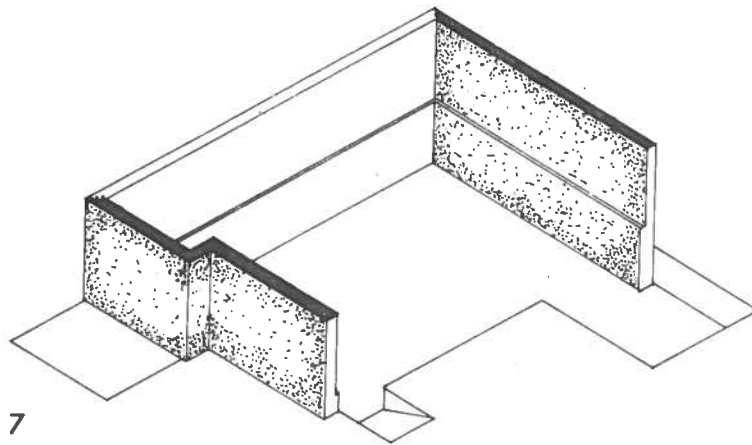
de 80 pieds de long (25.82 m), sur 25 pieds  $\frac{1}{2}$  de hauteur (8.24 m), portant 3 pieds d'Epaisseur (96 m) sur 10 de hauteur (3.23 m), et 15 pieds  $\frac{1}{2}$  (5 m) sur 2 pieds d'Epaisseur (65 m)".<sup>58</sup> La partie du mur de dix pieds de hauteur (3.23 m)



sur trois pieds (96 cm) d'épaisseur correspond pour Estèbe à la partie fondation. Les derniers 15 pieds et demi (5 m) correspondent à la partie hors terre de ce mur. Il y a donc qu'un seul décrochement. Dans la réalité, il y a au moins deux décrochements (nous excluons le "décrochement" de la semelle qui n'en est pas tout à fait un). Du sommet de la semelle au premier décrochement il y a 1.75 mètre et du sommet de ce premier décrochement au décrochement du rez-de-chaussée, 1.22 mètre. Nous sommes très près du dix pieds (3.23 m) de hauteur d'Estèbe. A la décharge d'Estèbe il faut dire que le premier décrochement n'est visible que si l'on vide la cave de son remplissage de terre. La longueur de ce premier long pan correspond exactement à

celle du vestige actuel moins la cuisine, soit 26.52 mètres\*. La partie haute de 15 pieds et demi (5 m) correspond à l'espace du rez-de-chaussée, plus une partie du premier grenier.

Les pignons. "Deux pignons de 46 pieds de face (14.86 m) sur idem."<sup>59</sup> Aux deux extrémités du long pan côté rivière, on accole

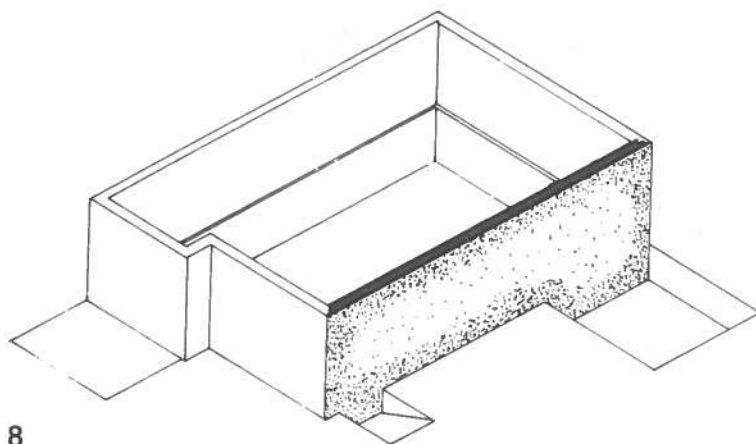


perpendiculairement les deux pignons. Les dimensions données par Estèbe correspondent bien aux dimensions réelles des pignons, mais prises de l'intérieur du bâtiment 14.63 mètres. A l'extérieur les pignons n'ont pas moins de 16.46 mètres de longueur. Estèbe

\* Il est certain que le taux d'erreur d'Estèbe par rapport aux relevés de Parcs Canada peut paraître énorme. Il ne faut cependant pas oublier qu'Estèbe travaille sur un édifice complet avec d'énormes contraintes tel le mobilier, les planchers. Il ne faut pas oublier non plus qu'il n'est ni ingénieur, ni dessinateur, il est notaire. Son taux d'erreur est donc excusable vue les circonstances. (Voir le tableau 3, comparatif de mesure).

place également un rétrécissement comme pour le long pan. Ce rétrécissement doit donc se trouver à 3.23 mètres de hauteur à partir de la base de la fondation. Dans la réalité le rétrécissement se trouve à seulement 96 centimètres du sommet de la semelle. Le taux d'erreur d'Estèbe augmente donc sensiblement dans ce dernier cas.

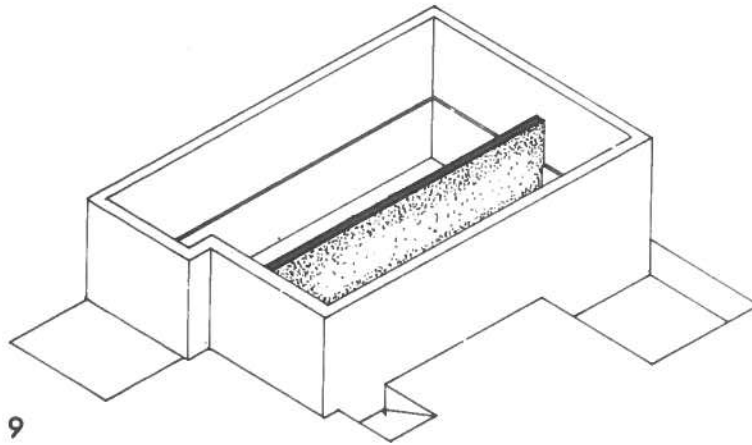
Le long pan - côté cour. "Celui de l'autre coté 74 pieds 6 pouces de long (24.08 m), sur la même hauteur et épaisseur."<sup>60</sup>



Comme il est facile de le constater le second long pan est plus court que le premier, de 1.75 mètre. Il est donc impossible de fermer le carré à moins de fragmenter un des deux murs pignons et de le mettre en chicane. Sur les vestiges de la Grande Maison, on remarque immédiatement ce pignon en chicane du côté nord. Estèbe ne localise malheureusement pas l'endroit où la chicane se forme. Ce dernier long pan d'Estèbe correspond à peu de chose près à celui que nous avons de nos jours.

Mur de refend longitudinal. Le mur de refend est par définition un mur structural, porteur qui se trouve entre les quatre murs extérieurs du carré. La plupart du temps, il supporte les poutres

des différents planchers tout en servant de mur coupe-feu. Ceci est particulièrement juste dans le cas de la Grande Maison. Le système des murs de refend de la Grande Maison se compose comme nous l'avons déjà dit de deux éléments, un placé dans le sens longitudinal du corps central et l'autre (ou plutôt les autres) placé dans le sens transversal. Attachons-nous en premier lieu au mur de refend longitudinal. "Un mur de refend d'un pignon à l'autre de 76 pieds de long (24.54 m) 20 pieds de hauteur (6.47 m) et 2 pieds d'épaisseur (65 cm)"<sup>61</sup>.

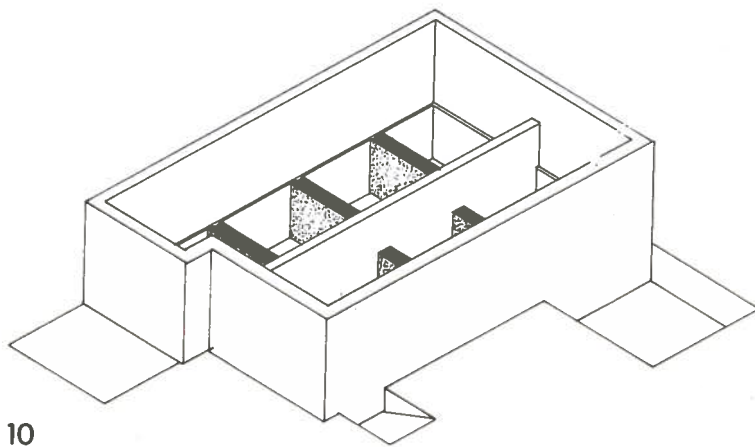


9

Ce mur étant plus court que le long pan de la rivière et légèrement plus long que l'autre doit être selon toute vraisemblance accolé à la partie du pignon en chicane la plus au nord. Le mesurage moderne fait à partir de ce point, donne 28.84 mètres. Le mur d'Estèbe correspond très bien au vestige actuel. De plus, Estèbe décrit le mur sans faire mention d'épaulement ou de rétrécissement. L'épaisseur est constante 65 centimètres. Dans la réalité ce mur ne possède aucun épaulement. La hauteur de 6.47 mètres, fait que le mur est moins haut que les murs du carré d'environ 1.75 mètre. Nous pensons que le sommet de ce

mur de refend correspond très exactement au niveau du plancher du premier grenier. Par voie de conséquence le rez-de-chaussée ne peut pas avoir plus de 3.24 mètres de hauteur.

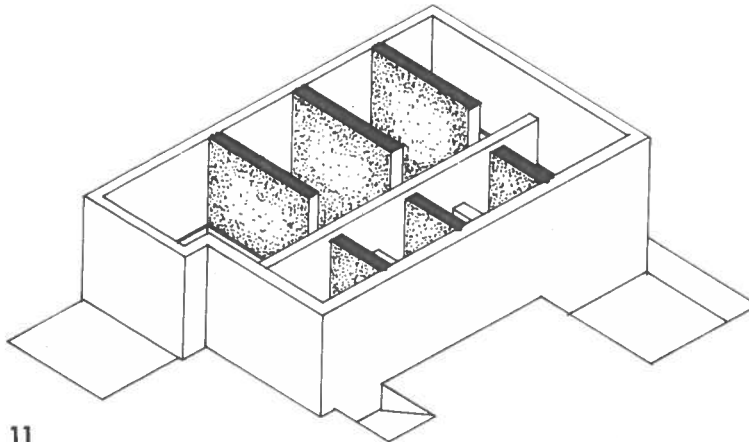
Murs de refend transversaux (niveau cave). "Trois murs de refente dans les caves sur le travers de la dite maison, de 41 pieds  $\frac{1}{2}$  de long (13.41 m), 18 de haut (3.23 m), sur 2 pieds  $\frac{1}{2}$  d'épaisseur (78 cm)."<sup>62</sup> La première chose importante à préciser,



est de bien comprendre que les trois murs décrits plus haut en forment en réalité six. La dimension de 13.41 mètres n'est valable seulement que si l'on coupe chacun des murs en deux, en ajoutant entre les deux l'épaisseur du mur de refend. Alors seulement toute la largeur du carré sera couverte. On a donc dans la réalité six murs de refend transversaux. De fait lorsque l'on additionne les longueurs réelles des murs situés à l'est et à l'ouest du mur de refend longitudinal, soit 6.40 mètres et 7.35 mètres, on obtient comme longueur totale 13.71 mètres, ce qui est très près de 13.41 mètres d'Estèbe. En utilisant les relevés modernes on peut placer ces murs à leur place respective, aucun mur est n'était dans le prolongement de

ceux du côté ouest. Les murs de refend transversaux ont été construits en chicane, comme le pignon nord. Leur hauteur de 3.23 mètres, les fait s'arrêter au niveau du rez-de-chaussée. Bien qu'Estèbe ne le mentionne pas, ces murs de refend ont un épaulement à 96 centimètres au-dessus de la semelle. Les épaulements sont symétriques de chaque côté des murs, contrairement aux pignons qui ne l'ont que sur leur face intérieure. Montons maintenant au niveau du rez-de-chaussée.

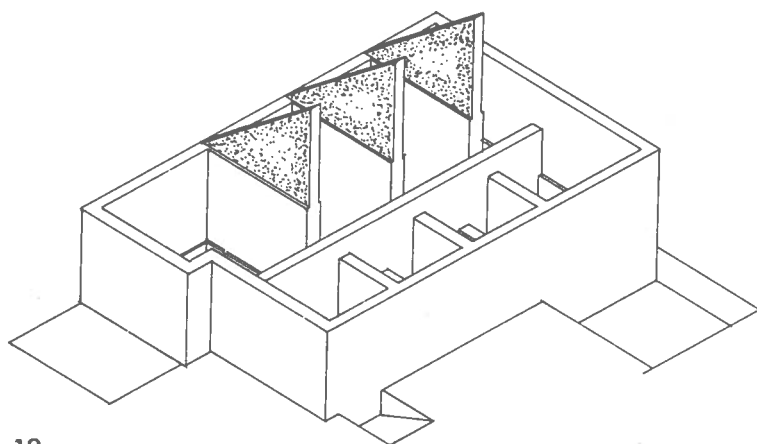
Murs de refend transversaux (niveau rez-de-chaussée). "Du rés de chaussée au quarré, ces 3 murs sont réduits à 35 pieds 3 pouces de large (11.39 m), sur 15 pieds  $\frac{1}{2}$  de haut (5 m), et 2 d'épaisseur (65 cm)."<sup>63</sup> Lorsqu'Estèbe parle du carré, il fait



référence au sommet des longs pans. Les murs de refend sont réduits à 11.39 mètres, et il est impossible de vérifier sur les vestiges parce qu'à partir du niveau du rez-de-chaussée tout a disparu. Il y a une différence de 2.02 mètres entre la longueur au niveau de la cave et celle au niveau du rez-de-chaussée. Il y a qu'une seule explication possible. Il doit y avoir un passage dans le sens longitudinal. Comme l'examen des pointes le

démontrera ce passage se trouve du côté ouest du mur de refend longitudinal. Les murs transversaux du côté est doivent donc être complets 6.40 mètres alors que ceux du côté ouest sont amputés du 2.02 mètres, ce qui les ramène à 5.35 mètres environ. Il apparaît clairement que les pièces délimitées par les murs de refend, sont plus profondes du côté ouest que du côté est. L'axe de la Grande Maison n'est pas située en son centre, mais désaxée du côté est d'environ 1 mètre. Comme pour toutes les zones de transition entre niveau, on remarque une diminution de l'épaisseur du mur de refend de l'ordre de 16 centimètres chez Estèbe dans la réalité la diminution atteint presque 31 centimètres, presque le double d'Estèbe.

Pointes des murs de refend (côté est). "Trois pointes de pignon sur les murs de refente de 21 pied de haut (6.75 m), et de 22 pieds de haut au quarré (7.11 m), et 1 pied 9 pouces d'épaisseur (54 cm)."<sup>64</sup> Ces trois pointes se trouvent à l'est du mur de refend longitudinal. La hauteur de chacune de ces pointes est

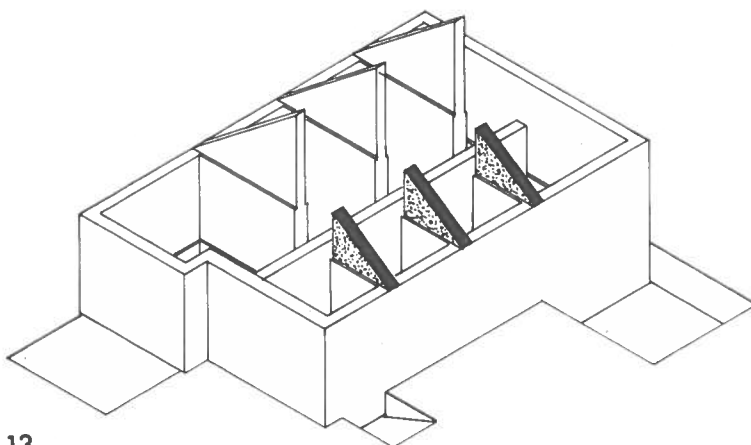


12

de 6.78 mètres. L'autre dimension s'attache en fait à la mesure de la base de triangle-rectangle formé par les pointes. Cette

longueur, 7.11 mètres, doit se compter à partir de la face extérieure du long pan de la rivière. L'angle de 90 degrés formé par les deux côtés du triangle est pratiquement à la verticale de la face est du mur de refend longitudinal. A partir du sommet du carré on assiste à un nouveau rétrécissement de l'épaisseur du mur de l'ordre de huit centimètres. Ces pointes ne font pas saillies à travers le toit comme nous le verrons un peu plus loin.

Pointes des murs de refend (côté ouest). "Trois pointes de pignon de 18 pouces de large (5.81 m), 12 pieds  $\frac{1}{2}$  de haut (4.04 m), et 1 pied 9 pouces d'épaisseur (54 cm)."<sup>65</sup> De façon complémentaire, nous trouvons trois autres pointes sur les murs du côté

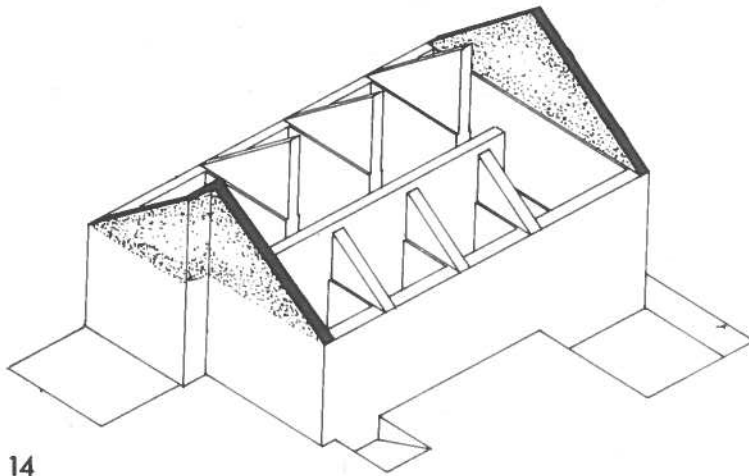


13

ouest. Le 18 pouces de l'original doit se lire 18 pieds français, c'est simplement une erreur d'écriture. Le 5.81 mètres correspond grosso-modo à la longueur de 5.35 mètres des murs de refend plus l'épaisseur du long pan soit 65 centimètres. La hauteur de 4.04 mètres de la pointe, place le sommet de celle-ci sur la diagonale qui relie la rive du toit à son faîte 6.78 mètres plus haut. Les deux séries de pointes ne peuvent

être comprise qu'en relation. Il apparaît clairement que du côté ouest, il existe un vide total de 2.02 mètres entre les murs de refend transversaux et le mur de refend longitudinal et ceci à partir du niveau du rez-de-chaussée.

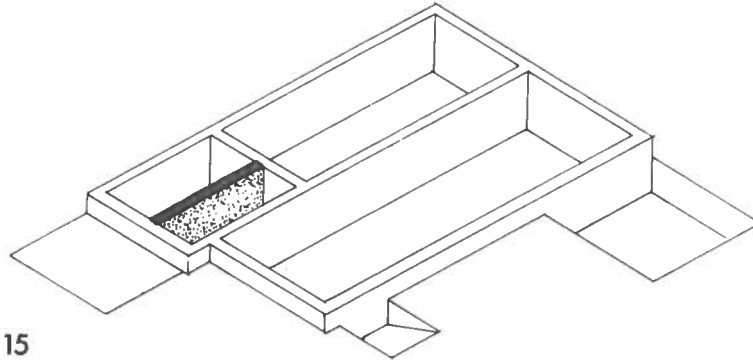
Pointes des murs pignons. "Deux grands pignons de 50 pieds de large (16.15 m) sur 21 pieds de haut (6.76 m) au dessus du carré et 2 pieds d'épaisseur (65 cm)."<sup>66</sup> Ces deux dernières



pointes forment des triangles irréguliers puisque le sommet n'est pas au centre. La hauteur maximum de 6.76 mètres au-dessus du carré, est confirmée sans qu'il y ait l'ombre d'un doute. La largeur de 16.15 mètres correspond grossièrement à la largeur totale du corps central. Notons au passage que les pointes de pignon sont plus épaisses de huit centimètres par rapport aux pointes des murs de refend transversaux. Il ne faut pas oublier non plus, bien qu'Estèbe ne le mentionne pas, que la pointe du pignon nord est en chicane comme les parties inférieures de ce mur.

Mur de la descente de cave. "Un mur formant la descente de la cave, de 21 pieds de long (6.76 m), sur 9 pieds de haut (2.90 m),

et 2 d'épaisseur (65 cm)."<sup>67</sup> Le mur de la descente de cave est le seul mur de la Grande Maison à nous être parvenu complet.

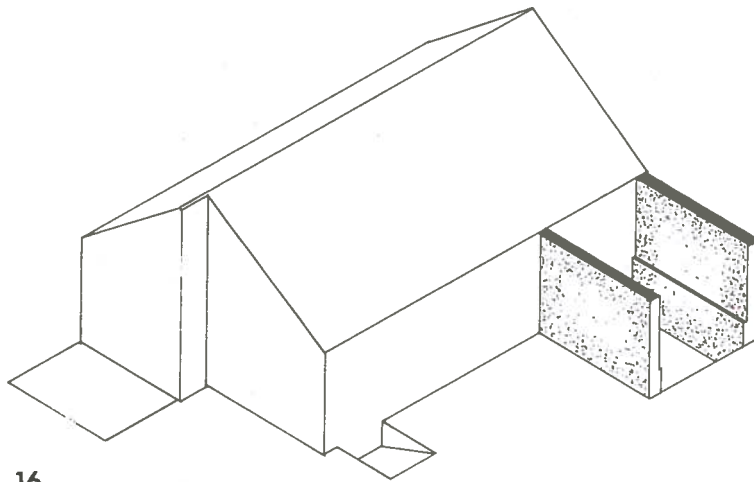


Ses dimensions actuelles sont presque identiques à celles du mur décrit par Estèbe. Ce mur se trouve appuyé perpendiculairement au pignon nord, du côté est du mur de refend longitudinal. Du côté sud, il s'appuie sur un des murs de refend transversaux est. Il se trouve à 1.98 mètre du mur de refend longitudinal.

#### *Pavillon*

Le pavillon que nous allons aborder se trouve accolé au long pan ouest de la Grande Maison. Son propre long pan sud (au pavillon) se trouve dans le prolongement du pignon sud du corps central. Toutes les dimensions en hauteur à l'exception de l'aiguille (poinçon) sont identiques à celles du carré du corps central. Le pavillon contrairement à la cuisine que nous verrons par la suite, fait partie du projet initial de la Grande Maison. Il y a donc une similitude assez frappante entre le corps central et le pavillon.

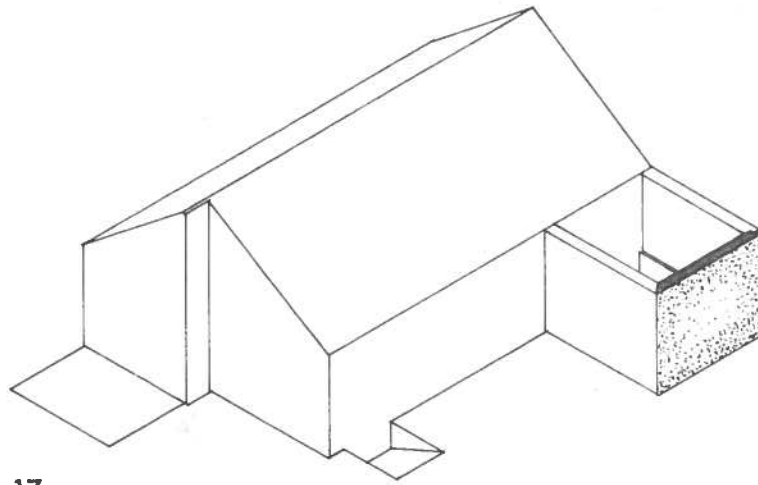
Deux longs pans. "Joint à la ditte maison un pavillon contenant les deux long pens, de 24 pieds de face (7.77 m), sur 25½ de hauteur (8.24 m), portant 3 pieds d'épaisseur (96 cm) sur 10 de haut (3.23 m), et 15 pieds ½ de haut (5 m), sur 2 pieds d'épaisseur (65 cm)." <sup>68</sup> Les deux longs pans de 7.77 mètres sont perpendiculaires à l'axe du corps central. Leur longueur correspond presque parfaitement à la longueur réelle de 7.93 mètres enregistrée par les relevés témoins. Sur le plan élévation,



16

Estèbe reprend aussi les mêmes erreurs. Dans la réalité les vestiges de ces longs pans sont identiques à ceux des murs pignons du corps central. Archéologiquement il a été possible de déterminer que le corps central et le pavillon ont été construits en même temps. La jonction des murs ne laisse planer aucune équivoque.

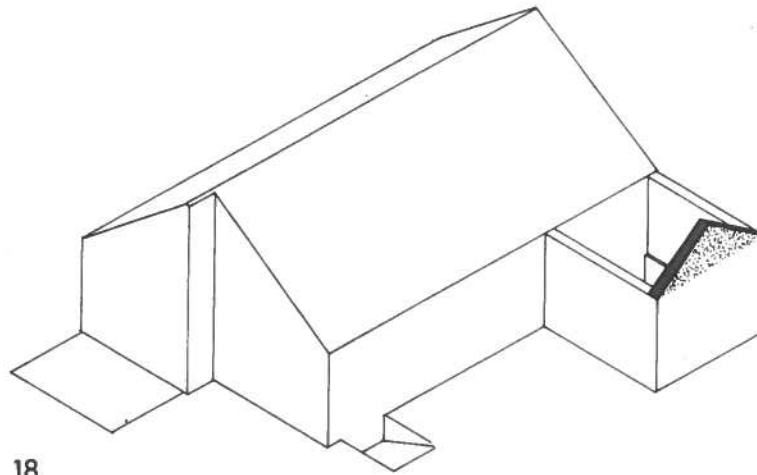
Face (pignon) du pavillon. "La face du pavillon 20 pieds de large (6.47 m), portant 3 pieds d'épaisseur (96 cm) sur 10 de hauteur (3.23 m), et 15 pieds ½ de haut (5 m) sur 2 pieds d'épaisseur (65 cm)." <sup>69</sup> La longueur de 6.47 mètres du mur pignon correspond probablement à la dimension interne du mur. Puisque



17

les longs pans sont décrits à leur pleine grandeur, Estèbe se doit de mesurer seulement la partie du mur pignon, comprise entre les parois internes des longs pans. Autrement, il aurait mesuré deux fois le même volume de maçonnerie (la jonction à angle droit de deux murs). Ce petit problème nous permet d'apprécier le soucis de précision de sieur Estèbe. Pour mieux comprendre prenons un exemple simple, un angle de mur formé par la rencontre de deux murs: le premier de dix mètres de longueur sur cinq mètres de hauteur et un mètre d'épaisseur, le second de cinq mètres de longueur sur cinq mètres de hauteur et également d'un mètre d'épaisseur. Si l'on ne tient pas compte de l'angle on obtiendra pour le premier mur un volume de 50 mètres cube de maçonnerie pour le second 25 mètres cube, le total donnerait 75 mètres cube de maçonnerie or, en réalité il y a que 70 mètres cube. Le cinq mètres cube de trop vient que l'on a pris deux fois en considération le volume formé à l'angle. C'est selon toute vraisemblance pour cette raison du calcul possible des volumes qu'Estèbe a pris ses mesures de cette façon. L'élévation de cette face est identique à celle des deux longs pans.

Pointe du pignon. "Le pignon du dit pavillon portant au dessus du quarré 10 pieds d'éguille (3.23 m)." <sup>70</sup> Lorsqu'il est question d'aiguille chez Estèbe, il faut comprendre la hauteur.

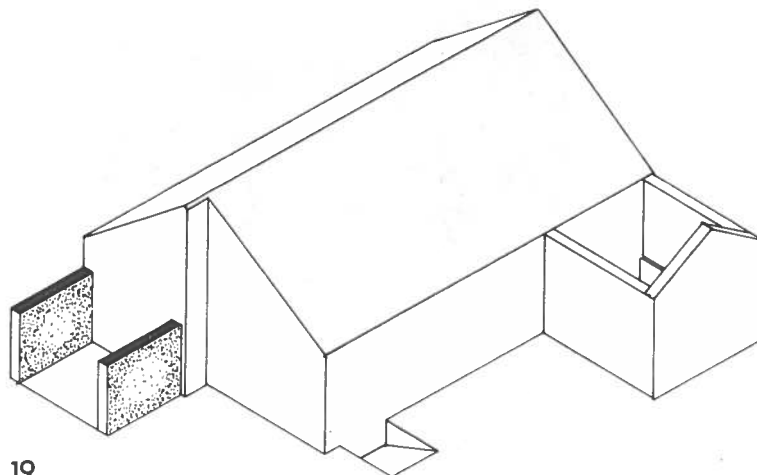


Le terme aiguille comme le terme poinçon, désigne une pièce ou une ligne abstraite reliant le faîte du toit au sommet du carré. Cette dimension de 3.23 mètres correspond, sans doute possible, à la hauteur de la pointe du pignon. Aucun changement d'épaisseur n'est noté par Estèbe. Cette pointe doit donc avoir 65 centimètres d'épaisseur.

#### *Cuisine*

Comme la cuisine ne semble pas faire partie du concept original de la Grande Maison, ses dimensions n'ont aucun rapport tant avec celles du corps central qu'avec celles du pavillon. Cette cuisine est directement dans le prolongement du corps central, "coincée" entre le long pan rivière et le mur de refend longitudinal. Elle prend appuie sur la partie est du pignon nord.

Le carré. "Une cuizine joignant le pignon de la maison du côté du Nord Ouest de 16 pieds de face (5.18 m) sur 23 pieds  $\frac{1}{2}$  de large (7.61 m), 15 pieds de hauteur (4.87 m), et 2 pieds d'épaisseur (65 cm)."<sup>71</sup> Les dimensions au sol des faces ou longs pans 5.18 mètres, correspondent assez bien à celles du



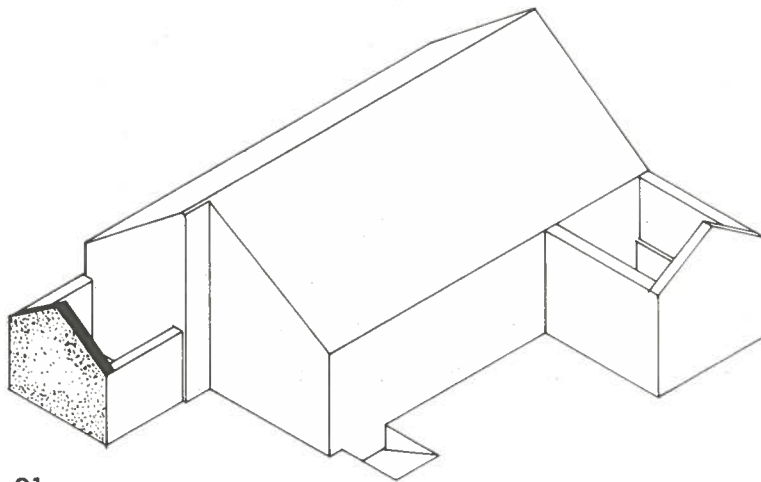
relevé témoin 5.03 mètres. Le long pan est directement dans le prolongement du long pan rivièrre du corps central. Dans la réalité la paroi extérieure du long pan ouest de la cuisine est légèrement en retrait (environ 10 cm) par rapport à la paroi ouest du mur de refend longitudinal du corps central. Le 7.61 mètres de large correspond aux dimensions internes du mur pignon de la cuisine, pour les mêmes raisons de calcul de volume. La hauteur étonne, seulement 4.87 mètres au lieu des 8.23 mètres habituels. Les fouilles archéologiques de l'été 1977, ont révélées que la cuisine n'a presque pas de fondation à peine 90 centimètres (ill. 20). L'explication est très simple. La cuisine n'est pas construite comme le restant de l'édifice parce qu'elle n'était pas prévue. Sa maçonnerie presque exclusivement de caillou, diffère totalement de l'appareil de grès du corps



20

central et du pavillon. Nous devons donc considérer cette structure comme une adjonction ayant pour seul but de remplir un besoin, que l'abandon du projet initial n'avait permis de combler.

Pointe du pignon. "Un pignon à la ditte cuizine, portant 6 pieds d'eguille (1.92 m)." <sup>72</sup> La pointe du pignon se trouve à 1.92 mètre au-dessus du carré. Si l'on tient compte du mètre qui est sous le sol, le sommet du carré doit se situer à environ



21

3.87 mètres du niveau du sol, par voie de conséquence le faîte du toit de la cuisine se trouve à 5.79 mètres du sol. Notons en dernier lieu, que le sommet du carré n'arrive pas à la même hauteur que celui du corps central. Il y a donc une différence de près de 2.65 mètres entre le sommet du carré de la cuisine et celui du corps central.

### Charpenterie

En raison de l'importance de la maçonnerie dans la conception de la Grande Maison, la charpenterie est rendue à sa plus simple expression soit la poutraison pour les planchers, les escaliers et les pannes de la charpente. Il est fort probable que la charpenterie a été exécutée par les charpentiers locaux contrairement à la maçonnerie.

### *Plancher*

Rez-de-chaussée. "Le planché d'en bas prenant du mur de refente à un des long pens d'un pignon à l'autre garnis en soliveau faisant 70 pieds de long (22.62 m) sur 22 pieds  $\frac{1}{2}$  de large (7.26 m)."<sup>73</sup> Comme on peut s'en rendre compte par le mesurage, on n'a ici que la moitié seulement du plancher du rez-de-chaussée. La longueur de 22.62 mètres correspond presque exactement à celle du long pan (côté village) moins l'épaisseur des murs pignons 22.78 mètres. La largeur 7.26 mètres colle facilement à la mesure du relevé de 7.35 mètres. Ce plancher correspond donc, au côté ouest de la maison, il est circonscrit par le long pan (côté village), le long mur de refend longitudinal et les deux murs pignons. Ce plancher est directement au-dessus des caves. Estèbe parle de soliveaux sans toutefois indiquer leur position. Toutefois le contexte et la formulation "prenant du mur de refente à un des long pan" nous permet d'imaginer les soliveaux dans le sens transversal du corps central. Il est

Tableau 3. Tableau de mesure - CARRE

ITEM		MESURES ESTEBE			MESURES RELEVES TEMOINS 76		
NOM GEN.	PARTICULIER	PIED FR.	PIED A.	METRES	AS FOUND $\frac{1}{2}$ po.	METRES	
Long pan rivière	longueur	80	84.8	25.83	87	26.52	
	hauteur tot.	25.5	27.03	8.28	NIL	NIL	
	1 <sup>e</sup> niveau	haut.	10	10.6	3.23	NIL	NIL
		épais.	3	3.18	0.96	NIL	NIL
	2 <sup>e</sup> niveau	haut.	19.5	16.43	5.0	NIL	NIL
		épais.	2	2.12	0.65	NIL	NIL
Long pan plateau	longueur	74.5	78.97	24.08	80.5	24.54	
	hauteur tot.	IDEM	IDEM	IDEM	NIL	NIL	
2 pignons	longueur	46	48.76	14.86	48	18.63	
	hauteur tot.	IDEM	IDEM	IDEM	NIL	NIL	
Refend long	longueur	76	80.56	24.54	81.5	28.88	
	hauteur tot.	20	21.20	6.47	NIL	NIL	
	épaisseur	2	2.12	0.65	NIL	NIL	
Refend cave	longueur	41.5	43.99	13.41	NIL	NIL	
	hauteur	10	10.6	3.23	NIL	NIL	
	épaisseur	2.5	2.65	0.78	NIL	NIL	
Refend cave E.	longueur	NIL	NIL	NIL	21	6.40	
Refend cave O.	longueur	NIL	NIL	NIL	24	7.35	
Refend R.C.	longueur	35.25	37.365	11.39	NIL	NIL	
	hauteur	15.5	16.43	5.	NIL	NIL	
	épaisseur	2	2.12	0.65	NIL	NIL	
Refend R.C. E.	longueur	NIL	NIL	NIL	21	6.40	
Refend R.C. O. pignon	longueur	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	
	longueur	50	53	16.15	54	6.55	
	hauteur	21	22.75	6.78	NIL	NIL	
refend E.	épaisseur	2	2.12	0.65	NIL	NIL	
	longueur	22	23.32	7.11	NIL	NIL	
	hauteur	21	22.25	6.78	NIL	NIL	
refend O.	épaisseur	1.75	1.85	0.54	NIL	NIL	
	longueur	18	19.08	5.81	NIL	NIL	
	hauteur	12.5	13.25	4.04	NIL	NIL	
Descente cave	épaisseur	1.75	1.85	0.54	NIL	NIL	
	longueur	21	22.20	6.76	21.5	6.55	
	hauteur	9	9.54	2.90	NIL	NIL	
Long pan P.	épaisseur	2	2.12	0.65	NIL	NIL	
	longueur	24	25.44	7.77	26	7.93	
	hauteur tot.	IDEM	IDEM	IDEM	NIL	NIL	
Pignon P.	longueur	20	21.20	6.47	20	6.47	
	hauteur tot.	IDEM	IDEM	IDEM	NIL	NIL	
pignon P.	hauteur	10	10.6	2.23	NIL	NIL	
Long Pan C.	longueur	16	16.96	5.18	16.5	5.03	
	hauteur	15	15.90	4.87	NIL	NIL	
	épaisseur	2	2.12	0.65	NIL	NIL	
Pignon C.	longueur	23.5	24.91	7.61	22	7.11	
	hauteur	15	15.90	4.87	NIL	NIL	
	épaisseur	2	2.12	0.65	NIL	NIL	
pignon C.	hauteur	6	6.36	1.92	NIL	NIL	

malheureusement impossible de préciser leur fréquence.

Second grenier. "Le second grenier soutenu par des soliveaux de 5 en 5 pieds (1.64 m) pris dans les murs de refente."<sup>74</sup>

La poutraison du premier grenier n'est pas décrite par Estèbe. Celle du second peut probablement servir aux deux. Les soliveaux d'Estèbe sont pris dans les murs de refend transversaux. Ceux-ci sont par voie de conséquence placés dans l'axe longitudinal du corps central. La fréquence est de 1.64 mètre en 1.64 mètre. Il est très intéressant de constater que le sens de la poutraison change selon les étages: transversal au rez-de-chaussée, et longitudinal au premier et deuxième greniers. Cette alternance permet le contreventement de l'édifice, sans avoir recours à la grosse charpente très lourde. De plus dans un édifice comme la Grande Maison où les principales divisions sont les murs de pierres, la poutraison alternée permet de se prémunir du jeu possible des nombreux murs.

Surface du plancher. "Le premier et second grenier planchés en madriers emboufetés, et blanchis sur une face."<sup>75</sup> "Au dessus du pavillon le grenier est planché en madriers emboufetés."<sup>76</sup>

Ces deux descriptions s'accordent pour dire que les planchers des greniers tant du corps central, que du pavillon sont de madriers embouvetés. Il est impossible de préciser la nature de l'embouvetage. Le plus intéressant reste le blanchissage d'une des faces. Par blanchissage, nous entendons l'opération qui consiste à aplanir une pièce de bois et qui fait apparaître ainsi, la "blancheur" du bois. Il est difficile de savoir de façon précise laquelle des faces est blanche. Par contre, le simple bon sens nous porte à penser que la face servant de plancher aux greniers doit être unie.

Plafond. "La maison et pavillon plafonnés."<sup>77</sup> Cette seule mention de plafonnage nous amène à nous poser la question à savoir la nature des plafonds. Il est impossible d'y répondre de façon catégorique à partir de la documentation disponible pour les années 1740. Cependant le fait que l'on mentionne ce plafonnage

nous porte à croire en la présence d'un plafond indépendant du plancher du grenier. La nature de ce plafond n'est toutefois pas compréhensible. Un dernier point, la présence du plafond, renforce l'hypothèse qui veut que le blanchissage soit sur et non pas sous les planchers des greniers. On ne blanchirait pas une surface destinée à être recouverte.

### *Escalier*

Cave. "Un escalier à marche plate pour descendre à la cave."<sup>78</sup> Bien que cette description soit plus que sommaire, il nous est possible en utilisant les relevés témoins de 1976, de faire "parler" un peu plus cet escalier. Le premier point touche à sa localisation. Le document fait référence sans doute possible à l'escalier de cave, or la descente de cave a été localisée de façon certaine dans ce qui nous reste de la Grande Maison. Elle est du côté est du refend longitudinal. Son extrémité prend appui sur le pignon nord. Une porte percée dans le mur de refend longitudinal la relie aux caves. Cette descente de cave mesure 7.01 mètres de long sur 2.13 mètres de large. Son accès se trouve presque au centre de sa paroi ouest. Le jambage nord est à 3.05 mètres du pignon et celui du sud à 2.74 mètres. La hauteur de son sol jusqu'au niveau du rez-de-chaussée 2.28 mètres. Il faut donc que l'escalier se trouve soit au nord ou au sud de la porte. L'accès au rez-de-chaussée a été localisé du côté sud. L'escalier doit obligatoirement s'inscrire dans un triangle-rectangle dont la base aura au plus 2.74 mètres et la hauteur se situera aux alentours de 2.25 mètres. En plaçant une marche à tous les 30 centimètres, on obtiendra un escalier d'environ sept marches. L'escalier peut avoir la même largeur que la cage d'escalier ou être plus étroit, il nous est impossible de la préciser.

Greniers. "Deux escaliers en charpente et menuiserie, pour monter dans les deux greniers."<sup>79</sup> D'après nous ces deux escaliers,

le premier du rez-de-chaussée au premier grenier et le second, du premier grenier au second grenier, se situent exactement au-dessus de l'escalier de la cave et sont orientés de la même façon du nord au sud. Il y a une sorte de cage d'escalier qui dessert les quatre niveaux, c'est l'axe de circulation verticale. On remarque qu'à partir du rez-de-chaussée que les escaliers ont deux composantes la charpente et la menuiserie. Par opposition à l'escalier de cave de nature fruste, les escaliers d'étage semblent plus figiolés. Cependant, là également, il nous est impossible de préciser la nature physique de ces escaliers.

#### *Pavage*

"Le pavillon carrelé de carreaux de pierre de grais."<sup>80</sup> "Le salle, deux chambres, deux cabinets, chambre de l'aumonier, et chapelle pavé en carreaux de pierre de grais brute."<sup>81</sup> "Le dessus des plafonds du pavillon en pierre de grais brute."<sup>82</sup> La présence de pavés de grès est attestée de façon certaine par ces trois mentions du sieur Estèbe. Nous savons de plus que c'est sur les instances de de Vezin lui-même que la maison a reçu ce pavage: "...C'est luy même (Vezin) qui y a fait faire le pavé dont elle est carrelée, les Srs Cugnet et Gamelin n'y avoient pas fait cette dépenses..."<sup>83</sup> Curieusement la seule pièce qui nous reste encore pavée, la cuisine, n'est pas mentionnée dans l'énumération citée plus haut. Le plancher du pavillon est pavé. La salle, une des deux chambres, la chambre de l'aumonier sont situées du côté est du bâtiment. L'autre chambre, les deux cabinets ainsi que la chapelle sont du côté est. Deux pièces ne sont pas mentionnées, celle qui s'adosse à la cage d'escalier, et la cuisine qui comme nous l'avons vue est malgré tout elle aussi pavée. Tout le rez-de-chaussée à une exception près, est pavé. On peut à partir de la formulation du texte, extrapoler la nature du pavé. Premièrement le dallage est de grès "brutte".

Par "brutte" nous pensons qui est taillé mais dont la surface n'est pas "polie". La surface du dallage de grès de la cuisine, bien que très usée, présente un fini légèrement bosselé et très grossièrement piqué (ill. 22), (fig.13). Deuxièmement, le dallage est formé de "carreaux" de pierre. Les pierres sont carrées ou comme celles de la cuisine, rectangulaires. De la



22

structure qui supporte ce pavage, nous savons seulement qu'elle comporte une poutraison probablement transversale à l'axe du corps central, ainsi qu'un plancher dont la nature reste inconnue. En examinant un exemple semblable de pavage qui se trouvait dans les Nouvelles Casernes nous pouvons hypothétiquement reconstituer les pavages de la Grande Maison. A la suite de problèmes structuraux aux Nouvelles Casernes, un ingénieur militaire John Man fait en 1770, les constatations suivantes:

Repairs are wanted to their Quarters, except the garret floors over then from N<sup>o</sup> 8 to 13 some of the girders of the floors are much Bent, and split from the great Weight of the Floor, the construction of which is this; upon large cross beams or girders placed about

9 feet (2.74 m) assunder, they lay others at Right angles from six to eight inches square, and close to one an other, over this a bed of Clay, and Cover that with Bricks or Flags laid in mortar. This is a good preservative agains fire but is a very great Weight on the Building.<sup>84</sup>

Résumons rapidement ce document. Sur des solives espacées de 2.74 mètres en 2.74 mètres, on place des madriers de 16 à 20 centimètres d'équarrissage. Sur le plancher ainsi formé, on étend un lit de glaise. Le dallage est par la suite déposé sur cette surface argileuse. Pour la Grande Maison, cette description reste la meilleure hypothèse. Les solives au lieu d'être espacé de 2.74 mètres, sont sûrement plus rapprochées, leur espacement se situant aux environs de 1.30 mètres. Le document de Marrsignale en plus, l'intérêt de ce genre de plancher-pavé comme coupe-feu. Dans le contexte Grande Maison, cet élément est important, surtout quand on sait que la justification officielle de la Grande Maison est le besoin d'entreposage. Même si la documentation est muette sur ce sujet, on peut être certain que de Vezin a justifié son pavage par le besoin d'isoler les entrepôts de la cave de l'étage du rez-de-chaussée où se trouvait tout l'appareil de chauffage. Il est même possible que de Vezin envisageait un pavage similaire pour les deux greniers. Mais nous sommes à ce moment en pleine spéculation. La survie du pavage de la cuisine vient du fait que celui-ci ne repose pas sur un plancher mais directement sur un remplissage de terre provenant sans doute des excavations de la cave. Selon nous, le pavage de la Grande Maison ne doit pas être envisagé comme une lubie luxueuse de de Vezin, mais comme un besoin impératif lié à la fonction d'entreposage de l'édifice.

#### *Charpente*

Structure. "La charpente de la ditte maison en filiere portant

d'un mur à l'autre."<sup>85</sup> Cette charpente très simple que l'on qualifie également de charpente à panne, ne comporte qu'un élément de base, la "panne". Cette panne est simplement une poutre portant sur les murs de refend transversaux et de pignon (pl. 1). Il n'y a donc aucune pièce de bois pour occuper l'espace des combles. La maison Gongé (1778) de Terrebonne possède encore sa charpente sur panne originale. Celle de la Grande Maison devait être très semblable à celle-ci. La charpente tel que décrite par Estèbe semble faire écho aux ordonnances des intendants Bégon (1721)<sup>86</sup> et Dupuy (1727)<sup>87</sup>. Prenons comme exemple l'ordonnance de Bégon. "I. Qu'au lieu d'un comble de grosse charpente il soit mis à l'avenir des filières ou pannes pour soutenir la couverture suivant l'usage qui se pratique en France, ce qui coûtera beaucoup moins; laquelle couverture en cas d'incendie, il serait facile de faire sauter."<sup>88</sup> Ce document très clair par lui-même explique très bien le pourquoi de la charpente à panne de la Grande Maison. Il y a de plus un autre avantage à la charpente à panne par rapport à la charpente traditionnelle très "boisée". En effet l'espace occupé dans le modèle traditionnel par les entrails les sous-faîtes, et tout le contreventement longitudinal, est un espace perdu inutilisable. Comme toutes ces dernières pièces n'existent pas dans la charpente à panne il en résulte un gain très appréciable d'espace. Ce qui dans un édifice dont une des fonctions est l'entreposage, s'avère un avantage très marqué.

Toiture. "La ditte maison couverte en planches chevauchées; et par dessus en bardeaux."<sup>89</sup> Lorsqu'Estèbe parle de planches chevauchées il fait preuve qu'il ne connaît pas complètement sa terminologie. Son usage du chevauché est impropre. La planche chevauchée exprime une technique où d'une façon analogue au "clap-board" chacune des planches horizontales chevauche littéralement celle qui est plus basse. Estèbe ne fait évidemment pas référence à ce genre de structure parce qu'il ajoute que le tout est recouvert de bardeau, ce qui serait impossible avec la véri-

table planche chevauchée. Il faut attaquer le problème différemment. La structure, c'est la panne un élément horizontal. L'élément suivant ne peut être que vertical. On pose un rang de planches verticales, clouées sur les pannes. Comme Estèbe parle de chevauchage, posons sur la première épaisseur une seconde, dans le sens contraire de la première. Cette seconde rangée de planches chevauche, dans une certaine mesure, la première rangée. L'intendant Dupuy décrit très bien cet assemblage. "Sur lesquelles filières ou pannes sera clouée de haut en bas, une première couche de planches embouvetées, lesquelles seront recouvertes d'une seconde couche de planches mises du sens contraire, et de manière qu'elles chevauchent de l'une sur l'autre, comme sont les tuiles."<sup>90</sup> Sur ce toit de base, Estèbe ajoute un recouvrement de bardeau. La Grande Maison a, ce qui est assez rare pour l'époque, une couverture à triple épaisseur. La nature du bardeau d'Estèbe est inconnu. Il est fort probable qu'il soit de cèdre sans aucun fignoilage.

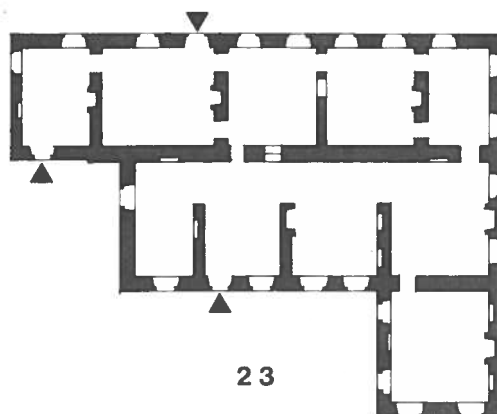
#### Ouverture

Pour pouvoir comprendre le système des ouvertures d'Estèbe on est obligé d'utiliser l'iconographie ancienne. Comme l'utilisation de cette documentation est censée être restreinte à la description de la Grande Maison en 1880, nous ne nous en servirons que pour localiser des ouvertures, sans entrer dans les détails structuraux. Pour l'époque la Grande Maison est sur-"ouverturée". De fait en raison du compartimentage très poussé de cet édifice, il est obligatoire d'avoir plus d'ouvertures qu'à l'accoutumée, et ceci principalement pour des raisons d'éclairage. Cependant en ouvrant ces nombreuses ouvertures, on crée d'énormes problèmes de chauffage surtout en hiver.

#### *Porte extérieure*

"Dans le plein pied de la maison se trouvent trois portes

d'entrée avec leur ferrure, dont une fermant à clef."<sup>91</sup> "Trois portes d'entrée en pierre de taille."<sup>92</sup> "Dans la cuisine une porte d'entrée avec sa ferrure."<sup>93</sup> Si nous calculons bien cela fait quatre portes d'entrée, une pour la cuisine, les trois



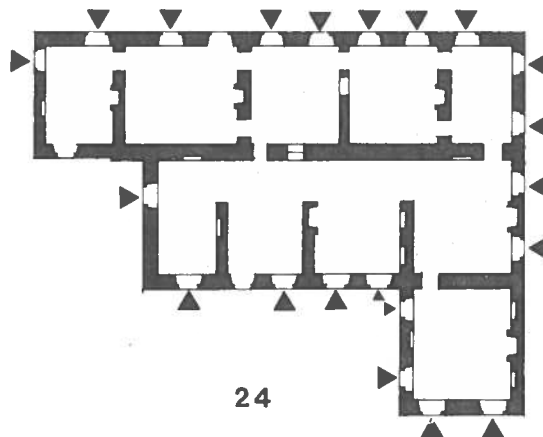
autres pour le corps central. Les trois portes d'entrée du corps central ont leurs jambages et linteau en pierre de taille. Celle de la cuisine ne semble pas faire état de ce luxe. La porte de la cuisine doit se trouver (dans la cuisine naturellement) vis-à-vis la grande dalle de grès soit du côté ouest, donnant sur le village. Les portes du corps central posent un problème. On peut facilement en placer deux, une du côté du village, une seconde du côté du Saint-Maurice, quant à la troisième il est impossible de la placer sur le corps central en 1741.

Nous pensons qu'Estèbe a compté la porte de la cuisine deux fois, ce qui expliquerait dans une certaine mesure, qu'il ne la décrive que très superficiellement. Il ne précise pas la forme de jambage qu'elle peut avoir. De plus, il n'indique que trois jeux de pierres de taille. Si une quatrième porte existe, elle

devra se contenter de jambages et d'un linteau de bois. La porte du corps central donnant sur le village doit se trouver dans la seconde pièce en partant du pignon nord, dans cette même pièce, doit se trouver une fenêtre, cette dernière doit se trouver du côté sud de la porte. La seconde porte du corps central, celle du côté est, donne sur la pièce attenante à la cage d'escalier. Des deux ouvertures de cette pièce, la porte est celle qui est le plus au sud. Les trois portes sont maintenant en place.

#### *Fenêtres*

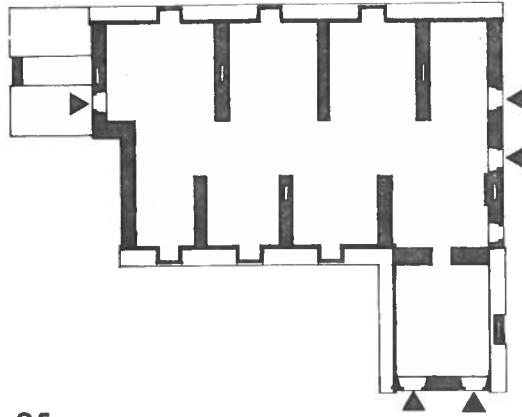
Rez-de-chaussée. "Vingt une croisée vitrées de carreaux de 8 sur 9 pouces (20.5 X 23 cm), avec leurs contrevents à deux battans ferrures et crochets."<sup>94</sup> "21 Croisée en pierre de taille."<sup>95</sup> "(Dans la cuisine) Deux croisées avec les chassis sans vitres, avec leurs contrevents à deux battans ferrure et crochet."<sup>96</sup>



Sur le corps principal, il n'y a que 15 fenêtres au niveau du rez-de-chaussée. Le pavillon n'en compte pour sa part que quatre. La partie du projet Grande Maison réalisée en compte

que 19 fenêtres. Estèbe semble néanmoins catégorique, il doit y avoir 21 croisées. De plus Estèbe place deux croisées sur la cuisine. Ce qui ferait un total impossible de 23. Nous pensons que les deux croisées de la cuisine ont été comptées deux fois par Estèbe. De fait si on prend cette hypothèse, on arrive à 21 fenêtres. Il est malheureusement impossible d'être plus précis. La position des fenêtres peut se répartir ainsi: long pan est (incluant la cuisine) sept fenêtres; pignon sud, quatre fenêtres; pignon du pavillon, deux fenêtres; long pan nord du pavillon, deux fenêtres; long pan ouest, quatre fenêtres; pignon nord, une fenêtre; long pan ouest de la cuisine, aucune fenêtre; et pignon de la cuisine, une fenêtre. De cette façon la répartition des ouvertures est logique et permet d'éclairer toutes les pièces du rez-de-chaussée. Comme pour les portes tous les jambages et linteau sont en pierre de taille. Toutes ces fenêtres sont garnies de contrevent à deux battants. Ces contrevents sont ferrés, c'est-à-dire qu'ils ont des pentures en fer qui s'emboîtent dans des gonds qui eux sont fixés aux jambages en pierre de taille. Les crochets ne servent qu'à tenir les contrevents en place, soit fermés, soit ouverts. Les dimensions de carreaux de vitre (20 X 23 cm) sont parmi les plus importantes que nous pouvons rencontrer sous le régime français. Comme Estèbe ne donne pas les dimensions des croisées, il est impossible de déterminer pour 1741, la forme et la disposition des vitres dans la fenêtres. Les châssis de la cuisine sont présentés comme étant sans vitres, Estèbe oublie sans doute de mentionner que ceux-ci doivent être garnis au minimum de papier huilé ou de toile. D'ailleurs pour les fenêtres de l'étage, il précise ce point.

Premier grenier. "Dans le premier grenier six croisées dont deux vitrées de carreaux de verre de 7 sur 8 (18 X 20.5 cm), les autres garnies en toile."<sup>97</sup> Au niveau du premier grenier, Estèbe place 6 croisées. Nous en localisons trois sur le mur pignon sud du corps central, deux sur le pignon du pavillon, la

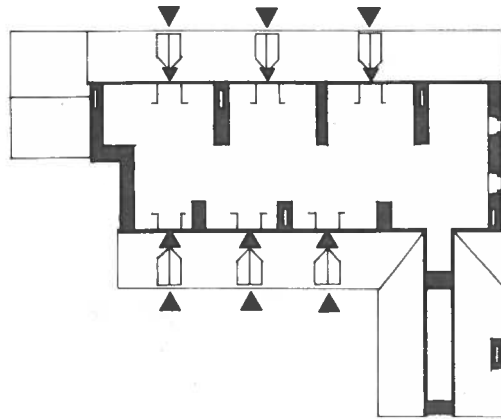


25

sixième n'est pas localisée. Par l'absurde, elle ne peut qu'être sur le pignon nord. Comme le côté ouest n'en compte aucune à ce niveau, elle doit se trouver du côté est au-dessus de la toiture de la cuisine. Ainsi les six fenêtres de ce niveau peuvent être placées à leur place respective. Les carreaux de ces fenêtres (de 18 X 20.5 cm) sont légèrement plus petits que ceux du rez-de-chaussée. Ils sont du type intermédiaire parce qu'il en existe de plus petite dimension encore 15 X 18 centimètres<sup>98</sup>. Seulement deux de ces fenêtres sont vitrées nous pensons que ce sont celles qui se trouvent sur le pignon du pavillon. Car il semble que la pièce qui se trouve à cet endroit ait été habitée. Les quatre autres fenêtres avec leur garniture de toile ne laissent pénétrer qu'un peu de lumière dans des zones principalement destinées à l'entreposage.

#### *Lucarnes*

"Dans la ditte couverture se trouvent 11 lucarnes avec leur chasis garnis en toile."<sup>99</sup> Selon Estèbe il y aurait 11 lucarnes.



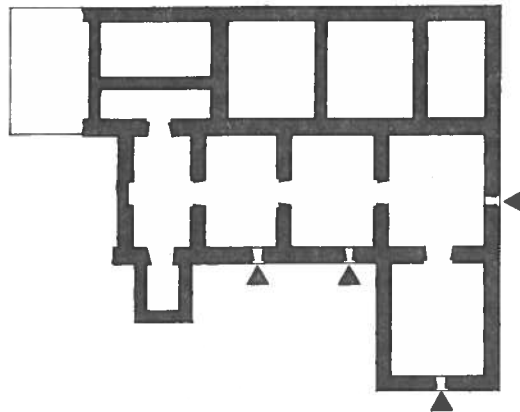
26

Il oublie de préciser qu'elles doivent obligatoirement se répartir sur deux niveaux de greniers. Nous les plaçons toute sur le corps central. En 1880, comme nous le verrons plus loin la Grande Maison compte non pas 11 mais 12 lucarnes. Nous pensons qu'Estèbe en a oublié une, c'est fort possible quand on repense au problème des portes et des fenêtres du rez-de-chaussée. S'il y en a 12, nous en plaçons six à chacun des deux greniers. Du côté de la rivière nous les répartissons comme suit, une à chacune des pièces formées par les murs de refend. Ceci donne trois lucarnes par grenier du côté rivière. Il a cependant quatre pièces formées par ces murs de refend de ce côté est. La dernière pièce touche au pignon sud, or le pignon sud a une fenêtre à cet endroit. Cette dernière pièce n'a donc pas besoin de lucarne. Du côté cour ou village, même chose, la pièce la plus au sud donne sur le pignon sud dans lequel s'ouvrent deux fenêtres. Les lucarnes sont de cette façon réservées aux pièces où il n'y a pas de fenêtres donnant sur l'extérieur. Ces lucarnes sont garnies de toile de façon à ne laisser pénétrer qu'une lumière diffuse dans les entrepôts. Le facteur

économie de matériaux joue aussi dans ce dernier cas.

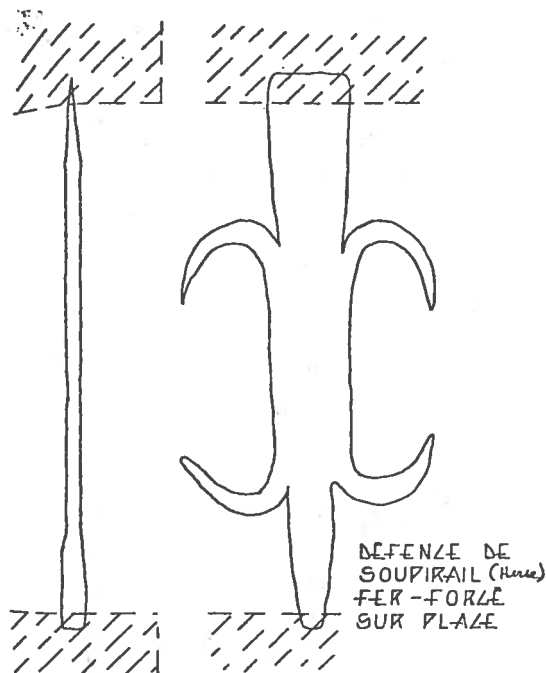
*Soupiraux*

"4 Soupiraux en pierre de taille."<sup>100</sup> Les quatre soupiraux qu'Estèbe décrit, existent toujours du moins partiellement.



27

Ils sont effectivement en pierre de taille. On les retrouve tous du côté ouest de la Grande Maison, c'est-à-dire du côté des caves. Comme pour les lucarnes, ces soupiraux servent de sources d'éclairage. Ils servent de plus de bouche d'aération pour les caves. Nous avons dans la Grande Maison cinq caves, la première où se trouve l'entrée à l'extrême nord n'a pas de soupiraux. Les quatre autres caves ont chacune le leur. Celui du pavillon est directement au centre du pignon. A l'origine ces quatre soupiraux possédaient des étripes-chat, un de ceux-ci a été retrouvé par le service d'archéologie du ministère des Affaires culturelles du Québec<sup>101</sup> (ill 28). Cet étripe-chat d'une hauteur de 51 centimètres et d'une largeur de 26, servait à empêcher les gens ou les bêtes de pénétrer dans les



ÉCHELLE 3/8" = 1"

caves. En utilisant cet artéfact comme point de référence, on peut sans risque de se tromper dire que ces soupiraux se présentaient sous la forme d'une ouverture presque carrée de 46 centimètres de côté. La pierre de taille dont ils étaient formés, était peignée. Les traces de ce peignage sont encore bien visibles sur l'un des appuis de ces soupiraux. Somme toute, les soupiraux sont les seules ouvertures de la Grande Maison dont on peut être absolument certain.

#### *Ouvertures fantômes*

Estèbe dans son inventaire oublie trois ouvertures. Même si elles sont absentes de l'inventaire ces ouvertures doivent exister en 1741. La première est l'entrée de cave. Cette entrée est la seule voie d'accès à la cave, de l'extérieur du bâtiment. Nous voyons mal les trains de marchandises pour la cave, se promener partout dans la Grande Maison. Il est obligatoire d'avoir cette entrée de cave. Le manoir de Niverville presque contemporain de la Grande Maison possède une entrée

de cave très semblable à celle que nous trouvons sur la Grande Maison. Nous savons de plus que la Grande Maison compte cinq caves, or Estèbe ne donne que quatre soupiraux, il manque donc une ouverture. Il semble que cette porte de cave ait eu ses jambages et son linteau en pierre de taille. Un fragment de jambage y est maçonné, toutefois il est possible qu'il provienne des travaux de stabilisation du ministère des Affaires culturelles du Québec en 1971. Les deux autres ouvertures sont deux fenêtres qui doivent se trouver dans le mur pignon sud, au niveau du second grenier. Sans fenêtre à cet endroit, deux pièces de ce dernier grenier seraient dans l'obscurité complète. La présence de ces fenêtres est confirmée par l'iconographie dès 1829<sup>102</sup>. Nous pouvons maintenant envisager la Grande Maison complète, sur le plan des ouvertures du moins.

## Aménagement intérieur

### *Cheminées*

Localisation. "Cinq cheminées dans les pignons et mur de refente, de 50 pieds de haut (16.15 m) de leur fondation à la tête, jambages et platebande en pierre de taille."<sup>103</sup> "Dans le pavillon est une cheminée de 39 pieds de hauteur (12.60 m), dont 25 pieds  $\frac{1}{2}$  (8.24 m) compris dans une des faces de la muraille du dit pavillon."<sup>104</sup> La Grande Maison compte six cheminées réparties comme suit: trois du côté est du refend longitudinal, deux du côté ouest de ce même mur et une dans le pavillon. Comme Estèbe n'est pas très loquace sur la localisation précise de ces cheminées, nous nous sommes basés sur les relevés témoins et l'iconographie. La hauteur des cinq cheminées du corps central dépasse le faîte du toit de 1.13 mètres. La moyenne à l'époque de ce dépassement varie autour de un mètre. L'explication de cette particularité architecturale réside dans la néces-



29

sité d'avoir un bon tirage. En effet, il faut que le vent puisse aspirer la fumée qui sort des cheminées sans rencontrer d'obstacles. Le faîte est un de ces obstacles. Un faîte trop haut, créera des tourbillons qui risquent de refouler la fumée dans la maison, ce qui soit dit en passant est loin d'être agréable pour l'habitant. La cheminée du pavillon est différente. Elle est placée dans le même sens que les cinq autres, mais comme le bâtiment qu'elle couronne est perpendiculaire au corps central, elle se trouve placée sur le long pan de ce pavillon. Cependant, la règle du triage se trouve confirmée également là. Le pignon du pavillon s'élève à 3.23 mètres au-dessus du carré alors que la cheminée de son côté atteint ces 4.36 mètres. La partie de cette cheminée dominant le faîte, chose assez surprenante, mesure 1.13 mètre de hauteur, soit la même hauteur que les cheminées du corps central. On ne peut y voir l'effet du hasard, cette similitude est voulue probablement pour les raisons de tirage, expliquées précédemment.

Atres. Estèbe souligne l'existence de jambages et de platebandes en pierre de taille. Malheureusement, c'est tout ce qu'il dit sur ces âtres. Toutefois, il nous reste pour deux des âtres

du côté est, la partie inférieure des jambages. Malgré un degré d'usure très avancée, il est possible de repérer des traces de layages sur les faces visibles et de bouchardages sur les faces "invisibles". Une marque probablement de montage a été repérée sur un des jambages (ill. 29B). Cette marque affecte la forme d'une tête de flèche. Immédiatement devant l'âtre se trouve une pierre de foyer. Bien qu'Estèbe n'en fasse pas mention, nous sommes certains de son existence. Le ministère des Affaires culturelles du Québec en 1966 en a retrouvé une devant le foyer du hall (ou vestibule). En autant qu'il est possible d'en juger à partir de photos puisque cette pierre de foyer a disparu probablement en 1971, la pierre est composée en fait, de deux dalles de grès. A l'époque de sa découverte la pierre de foyer était réduite à l'état d'un puzzle de petits fragments. Ce genre de pierre de foyer existe encore sur le site, à un exemplaire, celui du foyer de la maison dite de Francheville (25G3 nord). L'âtre du hall, doublé lors de sa construction, semble avoir été muré sur un côté très tôt. Il nous est impossible de dire pourquoi. Une fois l'âtre en place, il ne reste qu'à poser les plaques de cheminées.

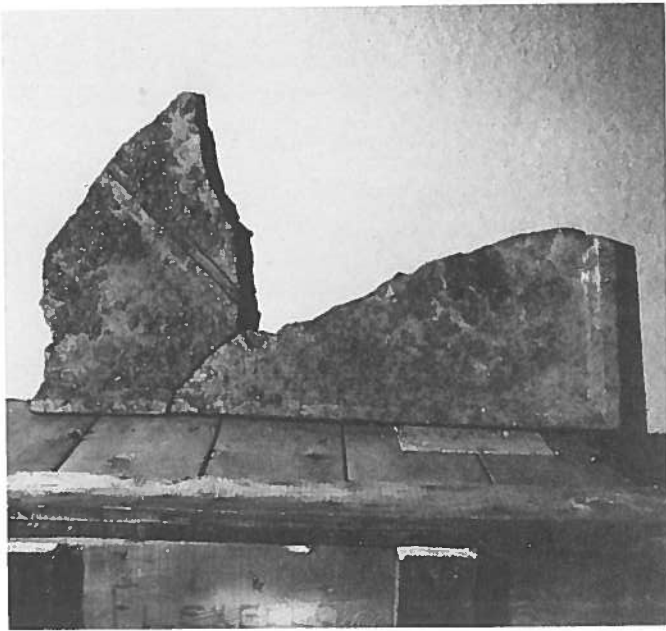
Plaques. "5 Plaques de fonte de trois pieds (96 cm) en carré pour contrefeu attachées aux cheminées avec 4 barres de fer."<sup>105</sup> Comme il y a six cheminées, il faut qu'une de ces dernières soit sans plaques. Selon nous, cela peut être celle de la cuisine ou celle du pavillon. Les quatre donnant dans le corps central ont sûrement ce genre de plaques. Un document attribué à Cugnet et Simonet donne des éclaircissements sur ce sujet.

#### CONTREFEUX AUX CHEMINEES DE LA MAISON.

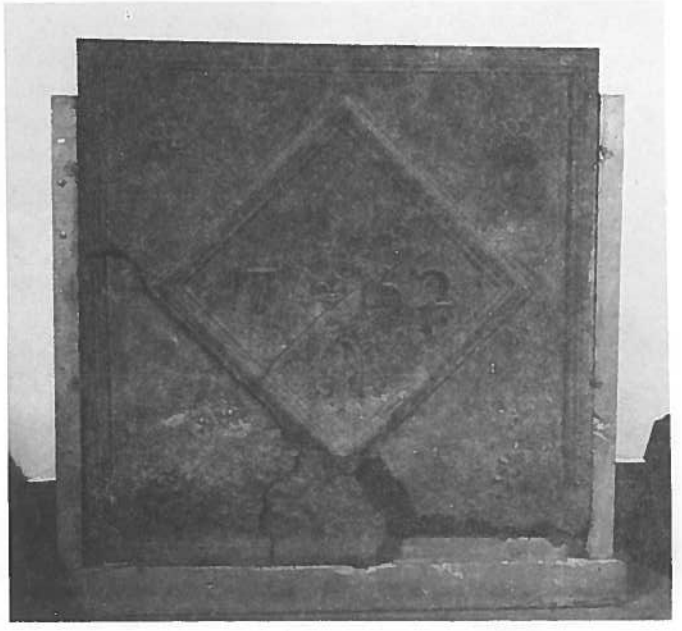
Lorsqu'il y aura des placques de contrefeu fondues, Mrs Simonnet et Cressé en feront mettre une à chaque cheminée savoir à celle de la grande chambre et à celle de la chambre de M. Perrault pour échauffer le magasin et au devant des dites placques faire mettre à chaque cheminée une grille scellée dans les deux cos-

tés de la cheminée de cinq ou six barreaux de fer de deux pouces en quarré.<sup>106</sup>

La Grande Chambre est probablement localisée, par contre celle de Perrault reste problématique. Il ne peut s'agir ni du hall ni de la chapelle. Il ne reste que deux possibilités, le cabinet du côté ouest, ou le cabinet du pavillon. A ce point, il est impossible de trancher. Les plaques ne semblent pas avoir été posées lors de la construction, puisque Cugnet et Simonet en demandent en 1740<sup>107</sup>. Les plaques sont probablement posées à l'été 40 ou 41. Estèbe nous dit, qu'elles sont maintenues en place par quatre barres de fer. Deux barres nous sembleraient suffire mais nous ne sommes pas en mesure d'être catégorique. En 40, on veut avoir des grilles devant les âtres. Estèbe n'en mentionne aucune en 41 et de plus sur les vestiges de jambage nous ne trouvons aucune trace ou vestige de scellage. Il faut donc se rendre à l'évidence, il n'y a pas de grille intégrée à l'âtre en 1741. Fort heureusement, deux des plaques ont survécu jusqu'à nos jours, une à l'état de fragments, et une autre intacte (ill. 30-31). La plaque intacte fait à peu près 96 centimètres de côté, comme celle qu'Estèbe mentionne. A chaque angle se trouve une fleur de lys, au centre une moulure en forme de losange et dans ce "cadre" une date: 1752. Il nous est impossible d'expliquer cette date de façon certaine. Une seule hypothèse est envisageable. En 1751, le sieur Estèbe se fait construire une maison à Québec<sup>108</sup>. Au moins un des foyers de cette énorme maison recevra une plaque exactement du même type que celle de la Grande Maison (Ill. 32). Il est possible que lors du coulage des plaques en 1752, que l'on ait déçité de remplacer les plaques de 1740 de la Grande Maison. Un des éléments en faveur de cette hypothèse est la nature du vestige de la seconde plaque. Les fleurs de lys sont d'un type différent plus fruste sur le plan dessin, que celle de 1752. Les deux plaques qui nous restent correspondraient à deux états des âtres sous le régime français.



30



31



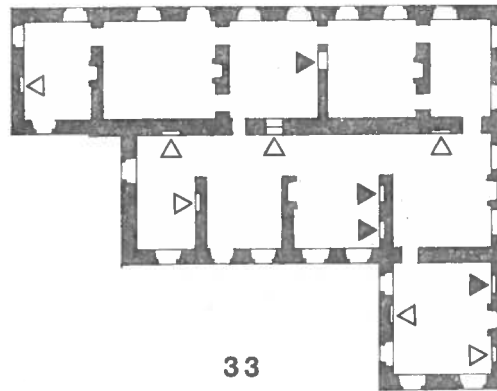
32

Four à pain. "Un four de brique de 2 minots sur un solage de maçonnerie de 8 pieds (2.44 m) de long sur 4 de large (1.22 m) et 8 pieds (2.44 m) de haut."<sup>109</sup> Ce four pose un problème. Comme il ne peut se trouver que dans la cuisine, il faut qu'il se raccorde d'une façon ou d'une autre avec la cheminée. Or l'âtre de la cuisine, comme il est aujourd'hui, se présente comme un âtre exclusivement construit en brique, même la "pierre" de foyer est en brique. Nous déduisons de ce fait, que l'âtre a été considérablement modifié au XIX<sup>e</sup> siècle. Il nous est dès lors impossible de reconstituer l'âtre de l'époque 1741. Pour cette même raison, il nous est impossible de placer le four, d'autant plus qu'il n'y a aucune trace du four au niveau du sol. La localisation précise de ce four restera toujours un mystère.

#### *Armoires encastrées*

"Treize armoires à deux battants dans les murs avec leurs ferrures et crochets, dont douze avec leur serrures et clefs."<sup>110</sup>

"(Au pavillon). Trois armoires à deux battants avec leur ferrure, dont deux fermant à clef."<sup>111</sup> Il y a au total 16 armoires

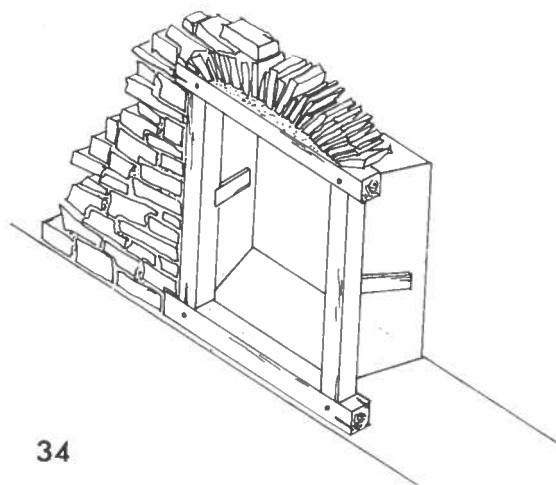


encastrées selon Estèbe. De ces 16 armoires nous ne pouvons en localiser que cinq de façon absolument certaine et qu'une relativement certaine. Sur les vestiges actuels nous repérons une armoire encastrée double qui traverse complètement le mur de refend. Il est possible que cette armoire n'ait jamais eu de séparations en son centre mais ce n'est pas certain. Une chose est cependant assurée; ce genre d'armoire a deux portes à deux battants, une de chaque côté du mur. Les trois autres armoires sont révélées par l'iconographie ancienne. Deux de celles-ci sont simples et placées côte à côte sur un mur de refend. La troisième et dernière se trouve probablement à l'endroit où la porte du pavillon est percée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. L'autre armoire, la relativement certaine, se trouve dans le mur de refend longitudinal. Elle serait double et donnerait à la fois dans le corridor ouest et la Grande Salle du côté est. On a donc réussi de localiser de façon plus ou moins certaine que sept armoires. Les neuf autres doivent se répartir un peu

partout dans le rez-de-chaussée: au moins une dans la cuisine, deux autres dans le pavillon, peut être deux dans le corridor, les autres dans les murs de refend.

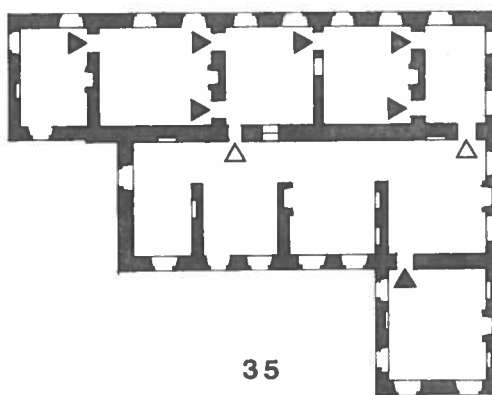
*Ouvertures intérieures dans les murs*

Niveau cave. "Six châssis de charpente dans les murailles des caves, garnis de 4 portes à deux battans ferrées de leurs pentures, dont une fermant à clef."<sup>112</sup> Nous avons cinq caves dans la Grande Maison, ce qui indique la présence de quatre embrasures de porte. Si on ajoute l'embrasure de la cage d'escalier et celle de l'entrée donnant sur l'extérieur, on obtient six ouvertures. Les six châssis de charpente doivent nécessairement s'insérer dans ces six ouvertures. Les traces de ces six châssis de charpente sont encore visibles sur les vestiges de la Grande Maison. Le chambranle est composé de six pièces; un linteau, un seuil, deux jambages et deux ancrages. Toutes ces pièces ont en moyenne 12 centimètres de section. Le linteau a 2.06 mètres de longueur, le seuil est identique. Les jambages par contre, sont plus courts, ils n'ont que 1.53 mètre de hauteur. Au-dessus du linteau on trouve un arc surbaissé en maçonnerie qui sert d'arc de décharge. Les six châssis devaient être assemblés à tenon et mortaise (Ill. 34). Les deux ancrages



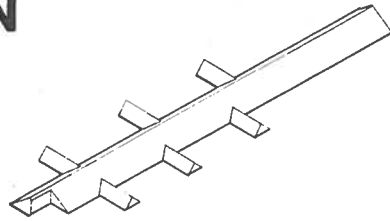
les maintenant solidement ancrés à l'embrasure. Est èbe mentionne seulement quatre portes à deux battants, ceci veut dire que deux des embrasures n'ont que les châssis. La répartition de ces portes reste hypothétique. La "porte" de cave avait sûrement son jeu de battants, celle de la cage d'escalier également le sien, pour éviter que des indésirables tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison ne parviennent jusqu'aux entrepôts. Nous plaçons une troisième porte entre la première et la seconde cave. Nous n'osons placer l'autre, car il est impossible d'avoir une justification raisonnable. Nous pensons que la porte fermant à clef doit être celle donnant sur l'extérieur.

Niveau rez-de-chaussée. "Douze portes dans les murs et cloisons avec les chassis et chambranle avec leurs ferrures et laquets, dont dix fermant à clef."<sup>113</sup> Des 12 portes du rez-de-chaussée (corps central), six sont localisées de façon définitive, dans les murs de refend du côté est. Quatre d'entre elles

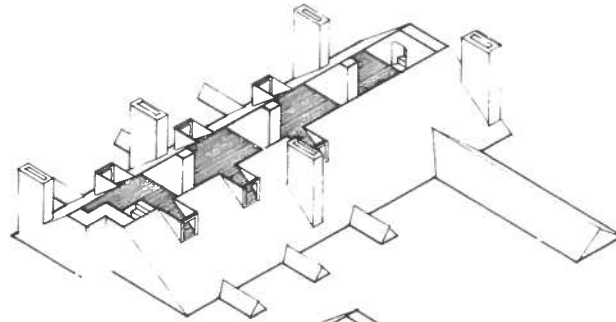


sont en enfilade contre le mur de façade. Des deux autres, une sert de porte de cave, et la dernière d'accès entre la Grande

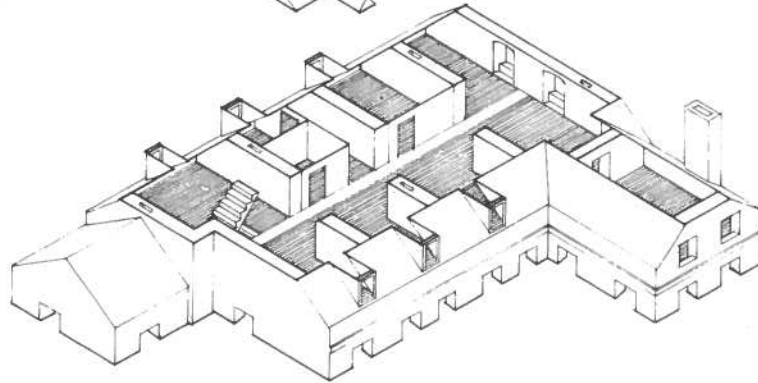
# GRANDE MAISON



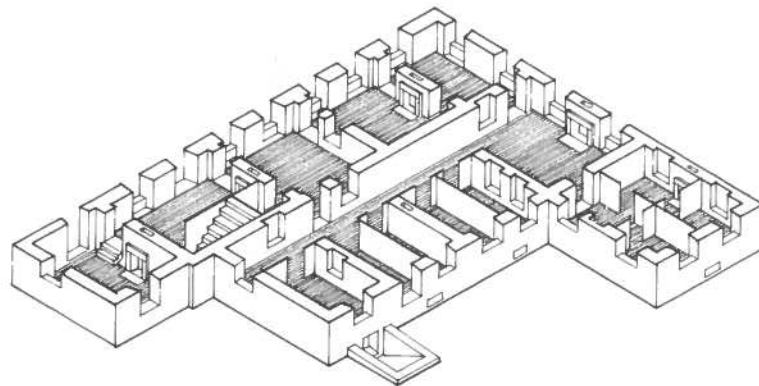
Second Grenier



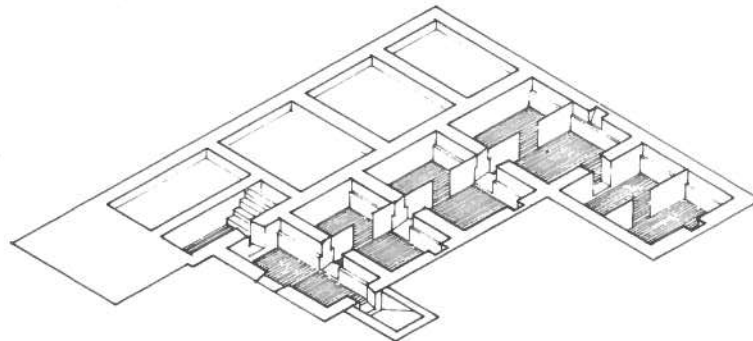
Premier Grenier



Rez-de-Chaussée



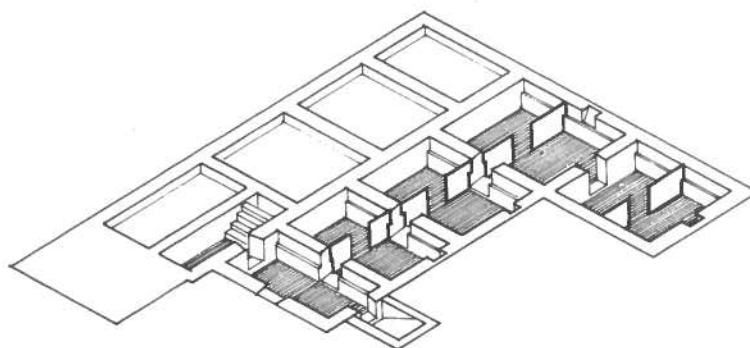
Cave



Chambre et la chambre du bout. Dans le mur de refend longitudinal, nous en situons deux pour la circulation transversale du bâtiment. Une au sud entre la chambre du bout (aumônier) et la chapelle. Nous avons de fortes raisons de croire à l'existence d'une autre entre la grande salle et le vestibule ouest. Les quatre dernières portes nous les plaçons du côté ouest, dans les cloisons qui délimitent les cabinets, nous reviendrons plus tard sur le sujet des cloisons. La nature des portes est impossible à déterminer. On peut néanmoins imaginer la présence de porte à panneaux soulevés. "(Au pavillon) à l'entrée duquel est une porte avec sa ferrure fermant à clef."<sup>114</sup> La porte du pavillon est facilement localisable. Elle ne peut se trouver qu'à un seul endroit, dans la partie du mur ouest du corps central qui est mitoyen avec le pavillon. Cette dernière porte est selon toute vraisemblance semblable aux douze autres citées précédemment.

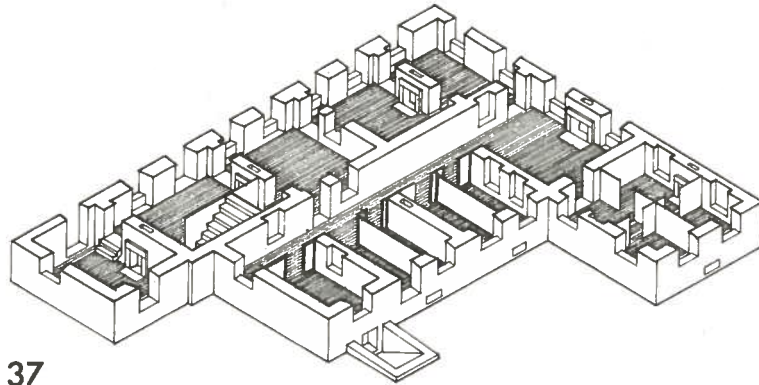
### *Cloisons*

Niveau cave. "Dans les dites caves, quatre cloisons de pieux debout, contenant ensemble 54 pieds (17.45 m), dans lesquelles cloisons sont 4 portes, avec leurs ferrures fermant à clef."<sup>115</sup>

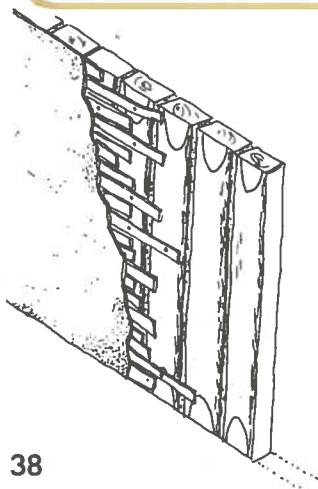


Il y a cinq caves à la Grande Maison. En d'autres termes une de ces cinq caves n'aura pas de cloisons puisqu'il n'y a que quatre cloisons. Nous estimons que dans la cave d'entrée, la présence de cloisons est superflue, en raison principalement de sa fonction de plaque tournante de la distribution. Les quatre cloisons sont selon toute vraisemblance, dans les quatre caves les plus au sud, incluant celle du pavillon. La deuxième question à nous poser, est de trouver l'orientation des cloisons. Les largeurs des caves dans le sens longitudinal sont comme suit du nord au sud: 4.88 mètres, 5.49 mètres, 6.10 mètres et 5.79 mètres pour le pavillon, au total 22.26 mètres. Dans le sens transversal les dimensions sont pour les trois caves du corps central 7.32 mètres et pour celles du pavillon 7.01 mètres. Le total atteint 28.97 mètres. On est très loin dans les deux cas, du 17.45 mètres d'Estèbe. Par contre si on prend comme hypothèse qu'Estèbe n'aurait pas compté dans ses calculs, l'espace réservé aux portes. On peut facilement imaginer une porte de un mètre. Ajoutons ces quatre nouveaux mètres au total linéaire de cloisons d'Estèbe; on arrive à un total de 21.45 mètres. Nous sommes très près du 22.26 mètres des largeurs longitudinales. Il nous est possible maintenant d'envisager que les cloisons aient été placées dans le sens longitudinal. Dans le même ordre que précédemment la première aurait 3.88 mètres, la seconde 4.49 mètres, la troisième 5.10 mètres et la quatrième 4.79 mètres. Estèbe nous explique que ces cloisons sont de pieux debout. Mais est-ce du pieux en terre ou du pieux sur sole, il nous est malheureusement impossible de le dire pour le moment.

Niveau rez-de-chaussée. "Dans la maison 88 pieds (28.45 m) de cloison de pieux laté dehors et dedans et rendu en mortié."<sup>116</sup> Comme d'habitude, Estèbe se contente de donner le total en pied linéaire, il ne se préoccupe aucunement des divisions et de leur localisation. La nature des cloisons est cependant assez bien décrite. Le pieux d'Estèbe est probablement vertical coincé entre le plafond et le plancher. A Calixa-Lavallée, dans le gre-



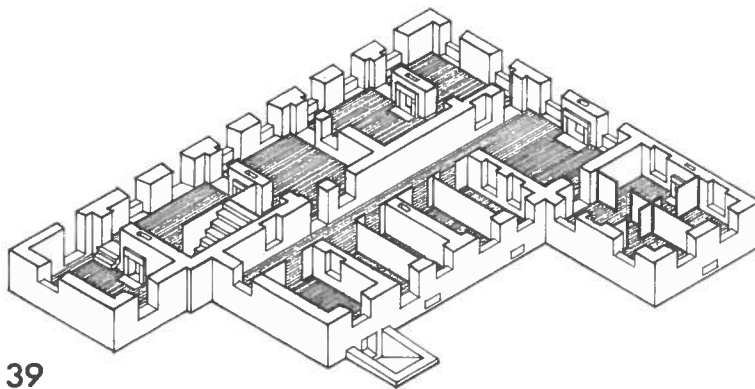
nier de la maison Lavallée, nous trouvons un vestige de ce genre de cloison<sup>117</sup>. Les pieux qui la composent sont grossièrement équarris. Le vide laissé entre les pieux est rempli de mortier. Sur la Grande Maison, il y a cependant quelques variantes. Entre autres, le lattage des deux côtés de la cloison maintient un enduit à plein semblable à celui que recouvre les murs de maçonnerie (Ill. 38). Les cloisons du rez-de-chaussée ont



par conséquent le même fini que les murs de pierre, d'où une plus grande homogénéité du rez-de-chaussée. Tentons de fragmenter ce 28.45 mètres de cloison de façon à former un ensemble cohérent de subdivisions. Nous savons qu'il n'y a que quatre portes dans ce 28.45 mètres suite à l'analyse des ouvertures du précédent chapitre, et que, de plus en raison de leur affectation "officielle", les pièces situées du côté est, n'ont pas de cloisons. Nous placerons néanmoins de ce côté, une cloison de 6.75 mètres pour enfermer la cage d'escalier. Comme nous l'avons déjà précisé, nous avons du côté ouest, quatre portes, ce qui pourrait vouloir dire quatre pièces. La grande pièce du bout étant la chapelle nous voyons difficilement comment une cloison pourrait s'y trouver. Nous sommes réduit à placer nos cloisons entre les trois murs de refend qui restent. Le premier espacement par sa dimension peut facilement loger deux cabinets. Plaçons une cloison longitudinale de 4.88 mètres entre les extrémités des deux murs de refends, et une seconde de 4.27 mètres perpendiculaire à la première pour délimiter les deux cabinets. Dans le second espacement, celui où s'ouvre la porte extérieure, nous plaçons également deux cloisons, une petite de 2.82 mètres dans le sens longitudinal à partir du mur de refend sud, et une autre perpendiculaire de 4.27 mètres. Ces deux cloisons délimitent ainsi un cabinet qui peut à l'occasion servir de bureau et un petit corridor donnant sur la porte extérieure. Enfin le dernier espacement celui le plus au nord, nous le fermons avec une seule cloison de 3.05 mètres qui va du mur de refend au mur pignon. En disposant les cloisons de cette façon on obtient un total en mètres linéaires approchant 26 mètres. La répartition des cloisons dans la réalité si elle n'est pas identique à celle de l'hypothèse, doit tout de même être proche de celle-ci. Cette division des cloisons crée de plus, un corridor qui parallèle au refend longitudinal, aboutit à la chapelle. "...l'office Divin se fait actuellement dans une chambre au bout du corridor de la maison..."<sup>118</sup>. La disposition des cloisons du côté ouest,

est corroborée dans un certain sens par ce document.

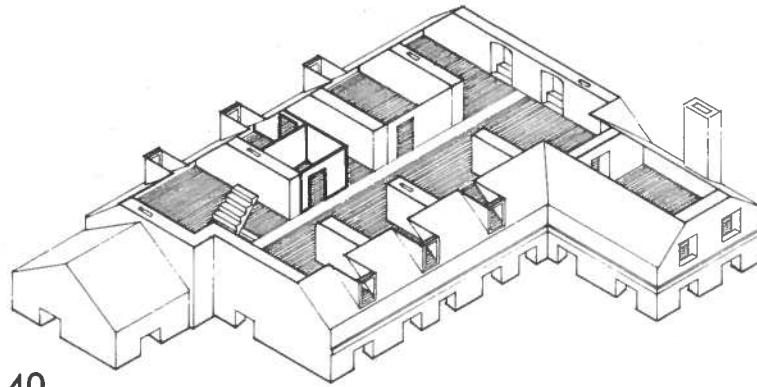
Pavillon. "Dans le pavillon 42 pieds (13.57 m) de cloison en madriers enbouvetés et blanchis, dans lesquelles cloisons sont trois portes avec leurs ferrures et toquets, dont une fermant à clef."<sup>119</sup> Le cas du pavillon est assez particulier. De fait,



39

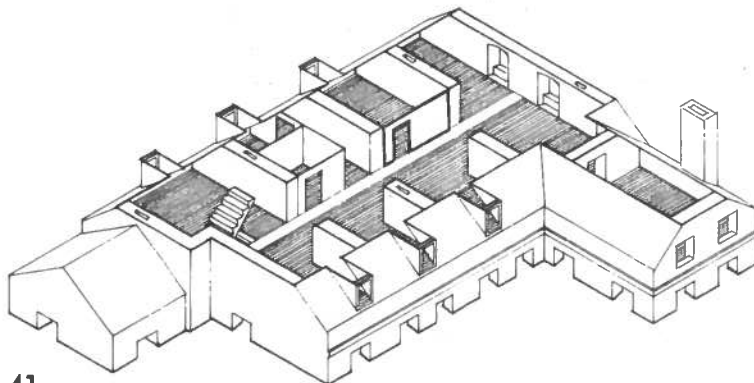
13.57 mètres de cloison pour un espace somme toute restreint, nous incline à penser à de petits cabinets, probablement quatre dont un possédant un âtre. Plaçons une cloison de 6.75 mètres séparant le pavillon de deux parties, une nord et une sud. Dans cette cloison, nous plaçons une des trois portes presque en face de l'âtre. Nous séparons la partie nord en deux par une cloison de 2.42 mètres dans laquelle nous insérons une porte. Nous faisons de même du côté sud, avec une cloison de 3.05 mètres ainsi qu'une poutre. Nous obtenons de cette façon un total linéaire de 12.80 mètres très près du 13.57 mètres d'Estèbe.

Premier grenier. "Dans le premier grenier est une chambre entourée sur 3 faces de cloisons de madriers emboufetés et blanchis, contenant 48 pieds (15.42 m), dans la ditte cloison sont 2 porte avec leurs ferrures, dont l'une fermant à clef."<sup>120</sup>



40

D'après le calcul des superficies au niveau du premier grenier, il est physiquement impossible d'avoir une seule chambre avec 15.42 mètres de cloison. Aucune chambre de cette dimension ne peut s'inscrire dans les alvéoles créées par les murs de refend. Nous devons donc considérer l'existence de deux chambres et non pas d'une seule. Avec cette hypothèse tortueuse nous arrivons à placer les 15.42 mètres de cloison d'Estèbe. Nous plaçons ces deux chambres côte à côte dans l'alvéole voisine de celle de la cage d'escalier. La porte d'une des chambres donnant sur l'espèce de corridor longitudinal, et la porte de la seconde sur un petit corridor parallèle au mur de refend transversal. La chambre correspondant à cette dernière porte est éclairée par une des lucarnes de la façade. "Dans le dit grenier est une séparation de cloison de madriers; de 18 pieds (5.81 m) de face, dans laquelle est une porte fermant à clef."<sup>121</sup> Cette dernière cloison, elle aussi au niveau du premier grenier, correspond en gros par sa longueur de 5.81 mètres, à l'espacement entre les murs de refend transversaux (près de 5 mètres). Bien qu'ici nous retombions dans l'hypothèse la plus totale, nous la pla-



41

çons dans l'espace qui suit celui où nous avons placé les deux premières chambres. Cette disposition des cloisons au niveau du premier grenier crée en façade (côté est) une succession de pièces fermées alors que le côté ouest ne comporte que des espaces ouverts délimités par les pointes des murs de refend transversaux. Le second grenier ne semble pas comporter de cloisons du moins selon Estèbe.

*Circulation et considérations générales sur l'aménagement intérieur*

La circulation dans la Grande Maison s'effectue selon trois axes moyens (Pl. 3). Du côté est, un axe longitudinal traverse toute la maison de la cuisine jusqu'à la chambre de l'aumônier. Cette voie de circulation longe la façade, et dessert par le fait même, toutes les pièces dont la fonction principale semble être l'esbroufe. D'ailleurs, cet axe est doublé d'un second fragmenté celui-là, longeant le mur de refend longitudinal. De cette façon la cave est reliée à la grande salle, et la grande chambre à celle de l'aumônier. On retrouve ainsi

# GRANDE MAISON

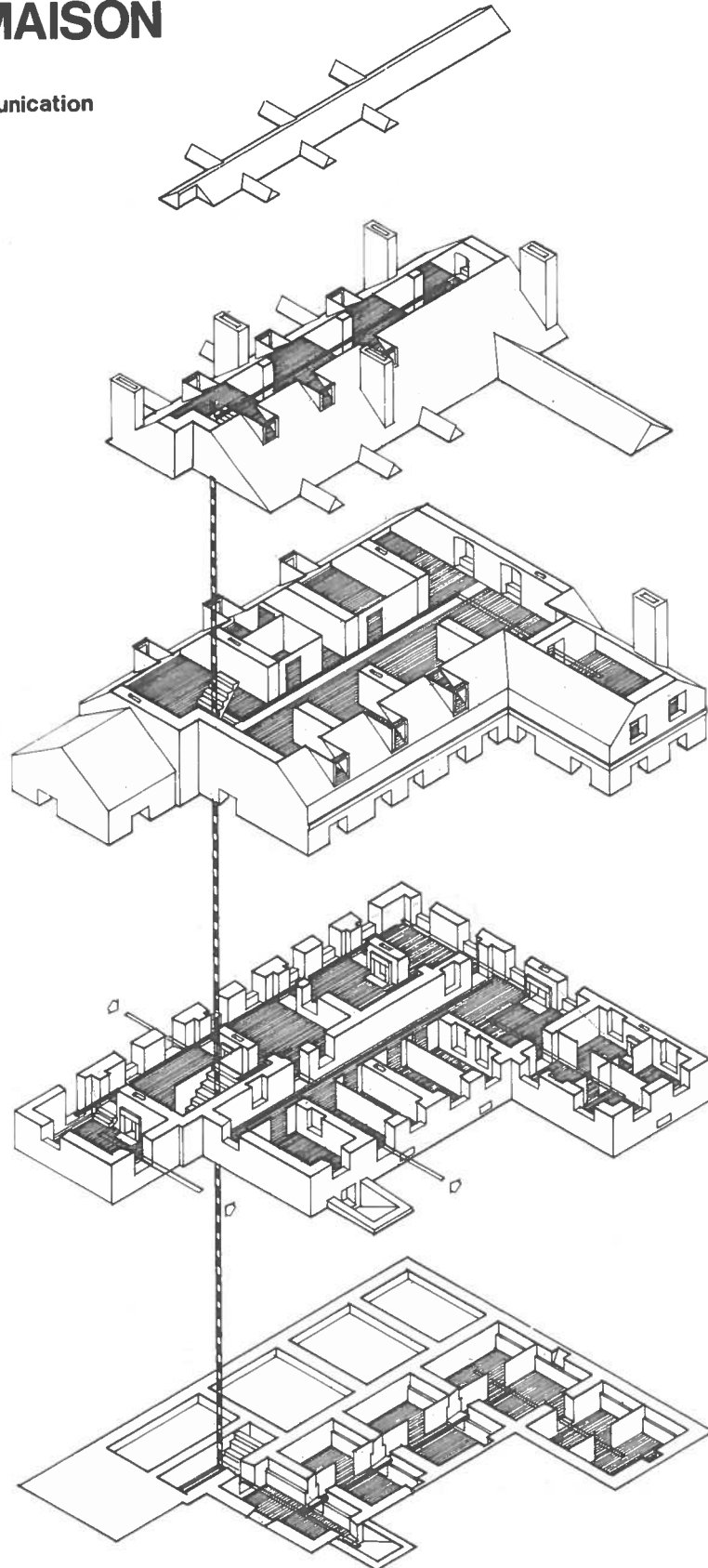
Axes de communication

Second Grenier

Premier Grenier

Rez-de-Chaussée

Cave



sur le même mur de refend transversal, deux portes flanquant un foyer. Ce genre de disposition très classique se retrouve partout en France comme en Canada, dans les châteaux et les maisons de bourgeois. Il ne faut pas oublier que la Grande Maison est construite sous le règne de Louis XV, et que nous sommes à cette époque en plein classicisme. La partie est de la maison nous paraît donc comme un témoin intéressant de l'architecture classique française. La fonction d'apparat semble être tout indiquée pour cette section. Le second grand axe de circulation se trouve accolé parallèlement au mur de refend longitudinal, du côté ouest il va sans dire. Il relie la chapelle (pignon sud) à la fenêtre du pignon nord. En plus de la chapelle (ce qui est plutôt accessoire), il dessert les quatre cabinets qui donnent sur la cour. Comme la fonction de ces cabinets semble être liée aux magasins et à l'administration, cet axe contrairement au premier d'apparat, devient un axe de service courant. C'est autour de cet axe que la vie des forges s'organise. On retrouve aussi dans la Grande Maison deux axes transversaux, un complet et un partiel. Le plus complet part de la porte donnant sur la cour emprunte le petit corridor qui longe un des cabinets, tourne dans le grand corridor pour presque aussitôt traverser le mur de refend et se retrouver dans la grande salle. Il passe ensuite dans la porte séparant la grande salle du vestibule pour sortir de la maison par la porte de la façade. Cet axe bien que brisé en plusieurs endroits, fait le lien entre le secteur administration et le secteur d'apparat. Le fait qu'il traverse la grande salle où à l'occasion on peut tenir les réunions nécessitant la présence de beaucoup de monde, nous semble significatif. La grande salle dans cette optique devient l'extension temporaire du secteur administratif. Le second axe transversal se trouve au sud, il relie le pavillon à la chapelle et celle-ci à la chambre de l'aumônier située dans le secteur d'apparat. Cet axe a une fonction ici de bien articuler autour de deux besoins:

un, de relier le pavillon au secteur administratif et deux, de relier le secteur du service religieux. La proximité de la chambre de l'aumônier et de celle des maîtres dite "grande chambre" s'explique par l'importance du clergé en Nouvelle-France auprès de la classe dirigeante. Enfin le troisième grand axe, le vertical relie les différents niveaux de la maison. Au niveau du rez-de-chaussée, il donne en plein sur l'axe transversal de la maison. Le système de circulation de la Grande Maison nous paraît très logique et articulé autour des fonctions spécifiques des différentes parties de la maison.

#### Divers

Il nous reste avant de clore cette description de la Grande Maison en 1741, à parler de certains éléments qui pourraient difficilement s'insérer dans l'ordre logique de description du bâtiment. Tous ces éléments, à un seul près, sont postérieurs à la construction de l'édifice. Toutefois puisqu'ils sont là sous le régime français nous avons cru bon de les insérer à la fin de la description, afin d'avoir une vision globale de la Grande Maison.

#### *Bandeau*

"Cent soixante quatorze pieds (56.22 m) de pierre de taille faisant un cordon à la maison et pavillon."<sup>122</sup> Nous n'avons pas inséré le bandeau dans la description précédente parce qu'il n'a rien de structural. Il est essentiellement décoratif. Il sert à rythmer les longs pans dans le sens vertical. Il est de plus un élément de luxe qui montre aux yeux de tous le caractère important du bâtiment. D'après nos calculs, ce bandeau ne s'insère que sur le corps central et le pavillon. La cuisine en est exempte. Il se rattache ainsi au premier projet, il fait partie du concept Grande Maison. Le long pan en compte

25.83 mètres de ce bandeau, celui de l'ouest 16.46 mètres, le long pan nord du pavillon 7.77 mètres et le pignon de celui-ci 7.77 mètres également, un total réel de 57.83 mètres, un mètre seulement de plus dans la réalité que ce qu'Estèbe a mesuré. Il est important de noter que le pignon sud, ainsi que le long pan sud du pavillon n'ont pas de bandeau. Le pignon nord en raison de son caractère particulier d'inachevé, n'en n'a naturellement pas.

#### *Latrine*

La présence d'une latrine pour un bâtiment de l'importance de la Grande Maison était à prévoir. Toutefois, lorsque le service d'archéologie fouilla la Grande Maison en 1966, 1967 et 1968 il n'en trouva aucune trace. Ce n'est qu'à l'été 1977 que l'archéologue Pierre Drouin a retrouvé la latrine de la Grande Maison au cours de fouilles qui avaient pour but d'examiner l'infrastructure de la Grande Maison. Cette latrine est appuyée sur le mur de chicane du pignon nord, à l'extrême limite nord de ce dernier (Ill. 42). Elle est de plan carré



d'environ 1.22 mètre de côté. Ses parois sont de planches verticales au sud et horizontales au nord. Comme nous sommes au niveau des fondations, il ne faut pas généraliser le sens des planches au niveau de la superstructure. Aux deux angles où les parois latérales rejoignent celle de la face, nous trouvons deux pieux debout, vestiges probables de l'armature. Nous pensons que le toit de cette latrine devait être en appentis. La porte de son côté devait s'ouvrir du côté ouest. La présence de cette latrine tout près de la cuisine semble indiquer que celle-ci était "réservée" aux employés de la Grande Maison. Nous voyons difficilement de Vezin sortir par la cuisine pour aller trôner. Il n'en demeure pas moins que cette latrine reste un des témoins importants de la vie quotidienne des Forges sous le régime français.

### *Glacière*

Au cours des mêmes fouilles archéologiques de l'été 1977, les archéologues ont découvert à peu de distance de la cuisine une seconde structure datant selon toute vraisemblance du régime français. Cette structure extrêmement en profondeur se trouve à 1.68 mètre du mur pignon de la cuisine. Elle affecte la forme d'un rectangle irrégulier de 2.74 mètres sur 3.44 mètres. La particularité la plus intéressante, elle s'enfonce dans le sol de 2.55 mètres. On a trouvé au fond de cette fosse les traces d'un possible plancher de bois. Dans les inventaires dressés par Estèbe en 1746 et 1748, on peut lire ce qui suit: "...1 glacière à costé de la Maison pour...46.10.4..."<sup>123</sup>

Toute la documentation relative à la Grande Maison sous le régime français ne la désigne que comme "la Maison"<sup>124</sup>. On peut donc relier cette glacière au complexe de la Grande Maison. Comme elle n'est pas mentionnée en 1741, elle n'a pu être construite qu'entre 1741 et 1746. Actuellement, il est impossible d'être précis quant à l'aspect extérieur de cette glacière,

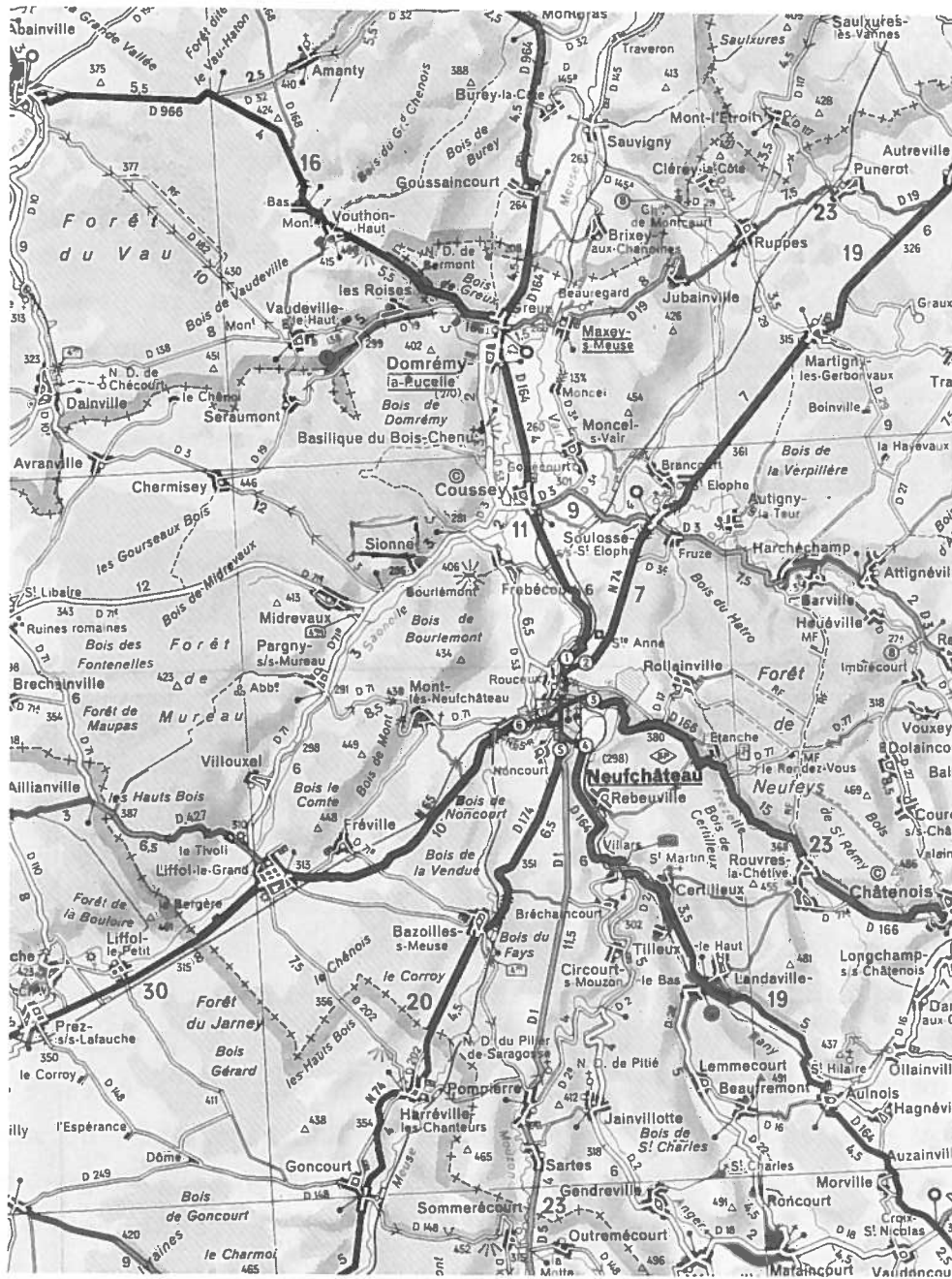
toutefois par tradition nous placerons son accès du côté nord.

#### *Environnement*

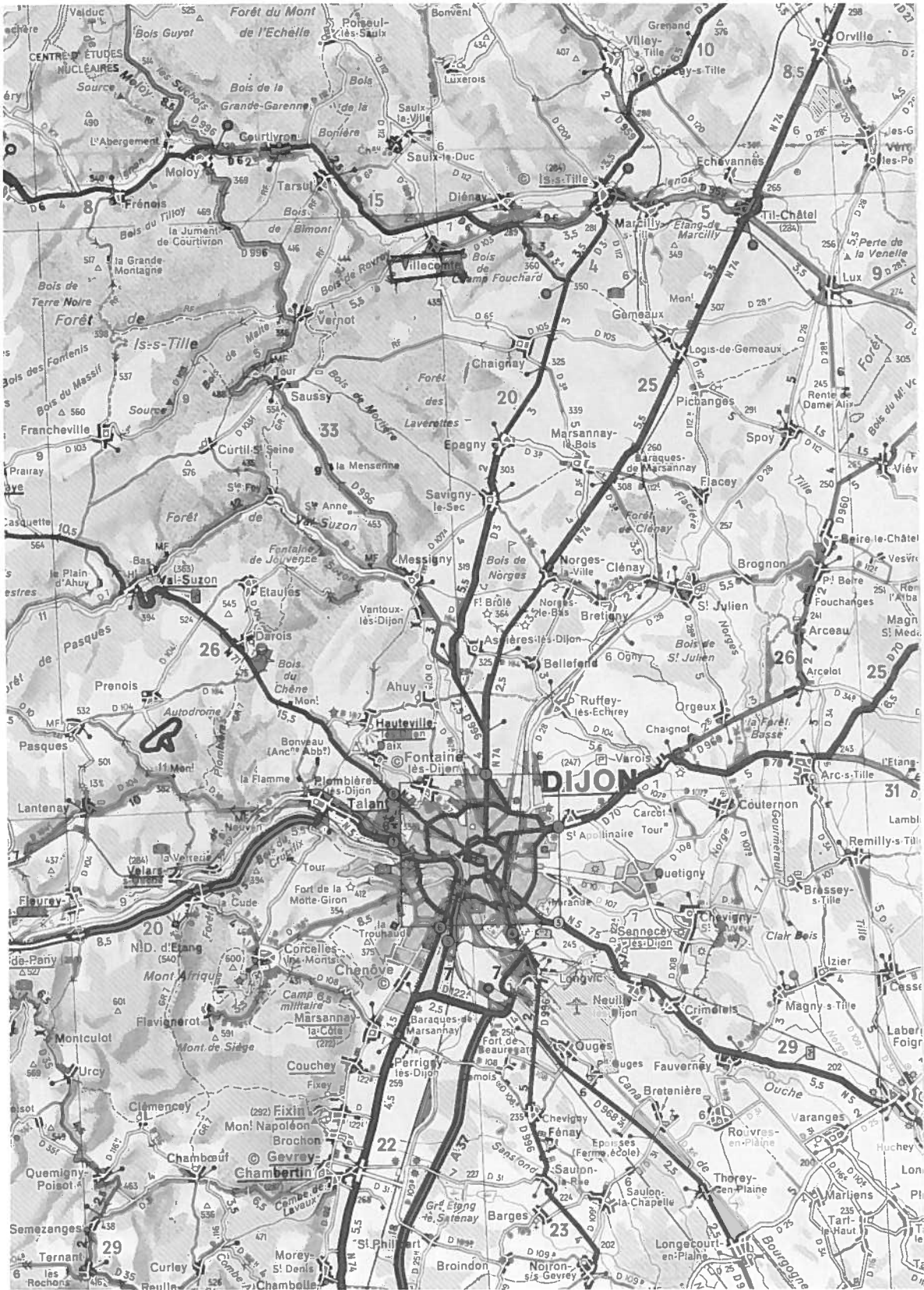
Nous n'avons aucun document traitant de l'environnement physique de la Grande Maison. Cependant, à partir de certaines déductions, il nous est possible de nous faire une idée approximative. Le haut du talus a probablement été déboisé pour dégager la vue à la Grande Maison. On peut d'ailleurs penser que très peu de bois debout survécut à l'installation des forges dans l'environnement immédiat du site. On peut aussi envisager un jardin mais sa localisation reste un mystère. Nous ne pouvons somme toute que dire des généralités.

#### Sources bourguignonnes

Après un examen attentif, la Grande Maison nous apparaît comme en marge de l'architecture de la Nouvelle-France. Elle ne cadre pas avec les clichés tels maison normande ou maison bretonne. Elle n'est pas non plus architecture officielle. Selon nous, il faut chercher du côté de la Bourgogne pour trouver une filiation architecturale. Pourquoi la Bourgogne, pour une raison très simple, elle est la région d'origine de nos maîtres de Forges, Vezin et Simonet. Vezin a dirigé la forge de Sionne située à 9.5 kilomètres de Neuf-Château et à 59 kilomètres au sud de Nancy (Ill. 43). Simonet pour sa part a dirigé les forges de Villecomte qui se trouvent à 32 kilomètres au nord de Dijon (Ill. 44). De ces deux sites seules les forges de Villecomte ont été localisées. Par contre l'architecture régionale surtout de la zone de Sionne nous permet de voir la Grande Maison avec un regard neuf. Entre Neuf-Château et Sionne, tout le long de la D53, on trouve des édifices présentant d'énormes analogies avec notre Grande Maison. Sur le plan des volumes, toutes les maisons sont profondes (Ill. 45)



43 Carte Michelin n° 62 Chaumont-Strasbourg 1/200,000 - 1 cm pour 2 km éd. 1975.

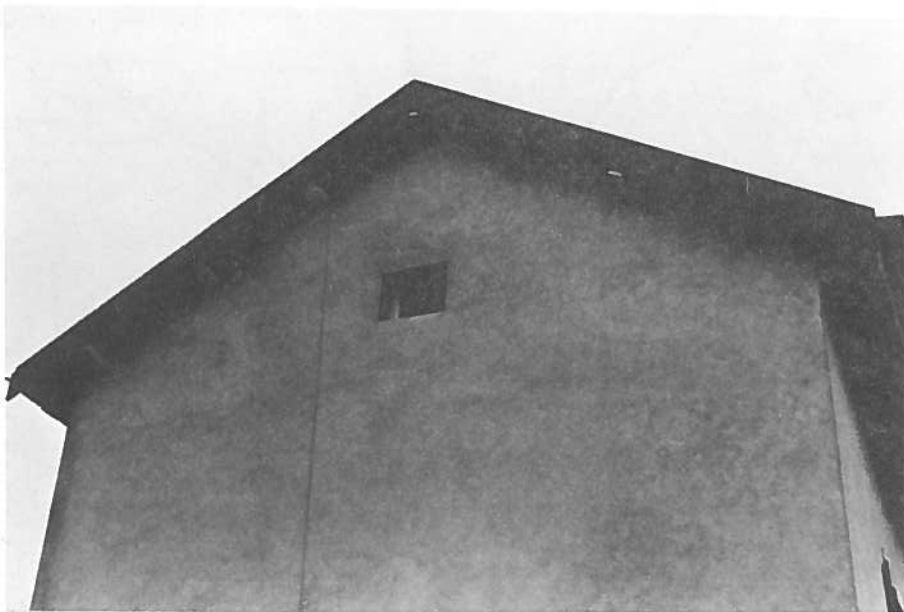


44 Carte Michelin n° 66 Dijon-Mulhouse 1/200,000 - 1 cm pour  
2 km éd. 1976.

94



45



46

ce qui est également une des caractéristiques de la Grande Maison. Entre Frébécourt et Ronceux, au croisement de la D53 et d'une cantonale non numérotée à la sortie de Neuf-Château se trouve (octobre 1976) une ruine très semblable à la Grande Maison. On y retrouve le même système des murs de refend porteur des planchers et d'une charpente sur panne. La charpente sur panne semble être une des caractéristiques dominantes de cette région tant en ville qu'à la campagne (Ill. 45). Les angles de toits sont aussi très révélateurs. Sur la Grande Maison, l'angle du pan ouest atteint 35 degrés, celui du pan nord 44 degrés. Pour l'époque surtout en Nouvelle-France, ces angles très faibles sont anormaux. Par contre dans la région de Sionne, ils sont courants. Sur la maison "cacola" l'angle du toit se situe aux environs de 34 degrés. En milieu urbain (Neuf-Château) la plupart des maisons ont leur angle variant autour de 40 degrés (Ill. 47). Par ses angles de toit, la Grande Maison est très près de la tradition bourguignonne de la région de Neuf-Château. La position des cheminées aussi est intéressante. A Neuf-Château et à Sionne, les souches de



cheminées se trouvent non pas à cheval sur le faîte mais au centre de chaque pan (Ill. 48). On retrouve cette disposition



48

sur la Grande Maison. L'explication très simple vient du fait que comme les maisons sont très profondes, il est nécessaire d'avoir deux cheminées pour chauffer toute la profondeur de la maison. On retrouve assez souvent au Québec presque toujours en milieu urbain ce genre de disposition. Les raisons sont d'ailleurs identiques. Il nous est impossible dans ce genre d'étude d'être catégorique, toutefois, en mettant en relation toutes les similitudes de la Grande Maison avec les édifices de la région Neuf-Château - Sionne, nous pouvons envisager que les sources d'inspiration pour la Grande Maison sont bourguignonnes. Par ricochet, cette similitude nous amène à envisager un apport de de Vezin beaucoup plus important qu'il ne veut bien l'admettre à la réalisation du plan et du devis de la Grande Maison. Peut-être le plan original pourrait apporter la confirmation de ces hypothèses.

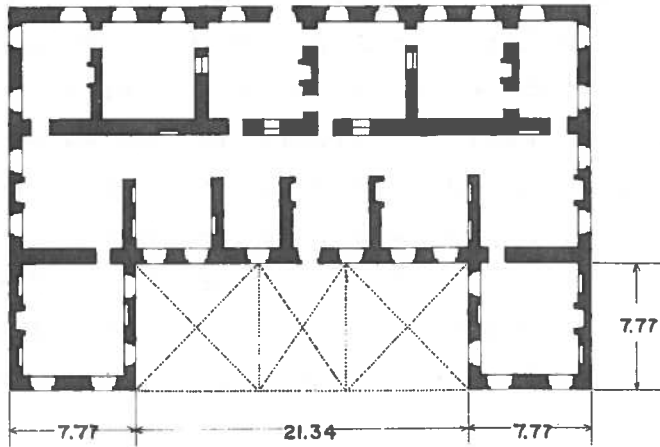
### Projet inachevé

Lors de l'exposé sur les étapes de la construction, il est apparu clairement que le projet original a été abandonné en cours de réalisation. De plus, si l'on se fie aux deux plans de Léry et de Champoux<sup>125</sup>, le projet original prévoyait un second pavillon semblable à celui construit du côté sud. En raison de leur caractère de miniature les deux plans précités sont insuffisants pour reconstituer le plan original. Toutefois, grâce à la fouille de l'été 1977 ainsi qu'aux relevés témoins, il est possible de présenter une hypothèse très réaliste. Pour en arriver à cette hypothèse envisageons trois possibilités. Ces trois sous-hypothèses ont pour base première, le calcul des superficies relatives des pavillons et de la cour qui se trouve entre ceux-ci (Pl. 4).

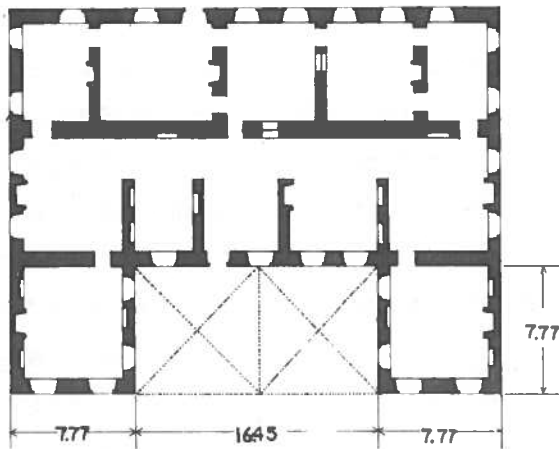
Première sous-hypothèse. La porte donnant sur la cour se trouve flanquée de trois fenêtres de chaque côté. En conséquence, le pavillon nord se trouve à 21.34 mètres du pavillon sud. Le pavillon sud occupe une superficie de 60.37 mètres carrés, celui au nord doit en occuper autant, 60.37 mètres carrés. Les deux pavillons occupent ensemble une superficie de 120.74 mètres carrés. La cour formée par ces deux pavillons aura de cette façon une superficie de 165.81 mètres carrés. Cette dernière occupe ainsi une plus grande surface que celle des deux pavillons réunis.

Seconde sous-hypothèse. Le long pan sud du pavillon nord se trouve dans la prolongement du mur pignon nord situé du côté ouest du refend longitudinal. Sous cet angle le pavillon nord se trouve à 16.45 mètres de celui situé du côté sud. La superficie totale de deux pavillons reste identique à celle de la première hypothèse, soit 120.74 mètres carrés. Par contre la superficie de la cour passe de 165.81 mètres carrés à 127.81 mètres carrés. La surface occupée par la cour est presque égale (à 6.97 mètres carrés près) à celle occupée par les pavillons.

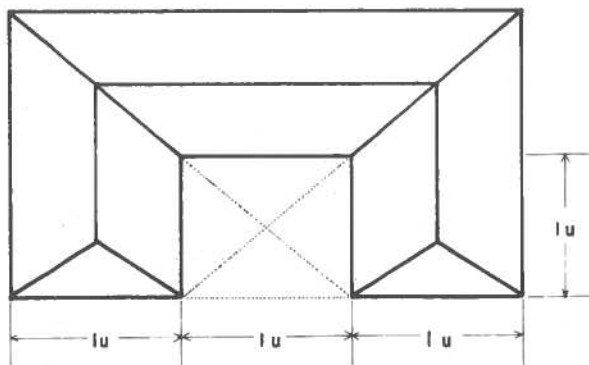
## Pl. 4



## HYPOTHESE NO 1

pavillon sud  $60.37^2$   $7.77 \times 7.77$ pavillon nord  $60.37^2$   $7.77 \times 7.77$ sup totale  $120.74^2$ espace int.  $165.81^2$ 

## HYPOTHESE NO 2

pavillon sud  $60.37^2$   $7.77 \times 7.77$ pavillon nord  $60.37^2$   $7.77 \times 7.77$ sup totale  $120.74^2$ espace int.  $127.81^2$ 

## HYPOTHESE LERY

pavillon sud  $1 \text{ unite}^2$   $lu \times lu$ pavillon nord  $1 \text{ unite}^2$   $lu \times lu$ sup totale  $2 \text{ unites}^2$ espace int.  $1 \text{ unite}^2$   $lu \times lu$

Troisième sous-hypothèse. Celle-ci, basée sur les plans de Léry et Champoux, nous semble la moins probable. Comme l'échelle est impossible à vérifier, prenons comme unité de mesure le U (pour 1 unité). La surface occupée par les pavillons sera de deux U carrés alors que celle de la cour d'un seul U carré.

En résumé, dans le premier cas les pavillons occupent un plus petit espace que la cour. Dans le second, les pavillons et la cour occupent une superficie égale. Dans le dernier cas, la superficie occupée par les pavillons double celle de la cour. Nous sommes par ailleurs en plein XVIII<sup>e</sup> siècle, siècle par excellence de la symétrie. Pour cette raison, nous penchons du côté de la seconde hypothèse. Le fait que la surface des pavillons soit, à peu de chose près, identique à celle de la cour, nous amène à considérer cette seconde hypothèse comme la plus probable.

La fouille archéologique pour sa part semble infirmer cette seconde hypothèse. En effet, on ne trouve aucune trace du départ du mur sud de ce pavillon nord. Le long pan côté cour du corps central ne comporte aucune pierre d'attente vers l'ouest. De son côté, la fondation du pavillon sud ne s'appuie pas mais s'insère dans le long pan du corps central. La réponse à ce problème selon nous, se trouve dans l'évolution de la phase de construction. Le long pan du côté ouest, de même que le mur de refend longitudinal semblent "avancer" plus rapidement que le long pan ouest. Ils ont même deux mètres de plus de construit en direction nord. Le refend transversal où nous trouvons la porte murée serait construit à partir du refend longitudinal en direction de l'ouest. La jonction de ce dernier avec le long pan ouest serait arrivée au moment où l'on prend la décision d'abandonner le projet. De cette façon, on avait terminé le mur ouest sans tenir compte du mur sud du pavillon qui aurait dû s'y insérer. Cette hypothèse peut sembler tirée par les cheveux, nous sommes d'accord. Pourtant c'est pour le moment la seule qui puisse expliquer à la fois le plan

en U projeté et l'absence de trace du pavillon sud au niveau des fondations. Jusqu'à preuve du contraire l'hypothèse numéro deux semble donc la plus probable. Ceci dit examinons l'intérieur de cette partie non-construite. Le fait qu'après l'abandon du projet original, on éprouve le besoin de construire une cuisine de fortune accolée au pignon nord, pourrait indiquer qu'à l'origine on prévoyait installer cette cuisine dans la partie qui ne fut pas construite. Selon nous, cette cuisine n'aurait pas été installée à l'endroit où nous la trouvons de nos jours mais plutôt dans la grande pièce à l'extrémité de la chapelle. De plus, cette position (nous le répétons hypothétique) dessert facilement à la fois le secteur d'apparat et celui de l'administration. Un exemple, pour apporter un repas à la grande salle, il suffit de prendre l'axe de façade ou bien d'emprunter le corridor de service et de traverser le mur de refend longitudinal à la hauteur de cette même grande salle. La pièce dans l'angle nord devient ainsi une chambre semblable à celle de l'aumônier. Les cabinets du pavillon nord peuvent dans cette optique servir à loger la domesticité.

Il va sans dire que cette partie nord restera toujours très hypothétique à moins que l'on ne retrouve le fameux plan et devis du 11 février 1737. En l'absence de ces documents importants nous sommes réduits à la spéculation presque totale. Il ne faut utiliser les hypothèses décrites plus haut qu'avec la plus grande prudence.

#### Evolution de la Grande Maison - 1741-1880

##### Evolution physique

Immédiatement après la faillite de la compagnie des Forges, de Vezin, Cugnet, Taschereau et Gamelin, la Grande Maison semble présenter de légers signes de lassitude. La journée même où

Estèbe signe son célèbre inventaire, l'intendant Hocquart écrit au ministre. "La maison, les différents hangards et maisons des ouvriers n'ont besoin que de menues réparations locatives."<sup>126</sup> Ces menues réparations ne sont probablement que des réparations d'entretien, normales pour un édifice de la taille de la Grande Maison. On peut imaginer une reprise d'enduit, un chaulage peut-être même un changement de porte, mais de toute façon rien de très important. L'année suivante 1742, un mémoire anonyme reprend les mêmes propos qu'Hocquart. "La principale maison en bon estat et n'a besoin que de réparations locatives..."<sup>127</sup> Puis plus rien sur l'état de la Grande Maison pour le régime français. Avec le changement d'allégeance les Forges du Saint-Maurice, sont transférées de Louis XV à Georges III roi d'Angleterre. Malgré le manque de documentation, on retrouve la trace de la Grande Maison en 1763. Elle a même changé de nom. "...pour reparer la Maison de l'Inspecteur 1,000 #."<sup>128</sup> Ces réparations par la somme qui est allouée sont plus que de simples réparations locatives, mais il nous est impossible d'en préciser la nature. Pour les 22 années qui vont suivre, on ne trouve aucune trace dans la documentation de réparations ou de mention de l'état de l'édifice. Il nous paraît cependant impossible que l'édifice n'ait pas été réparé de temps en temps. La période de l'administration civile anglaise 1763-1767 et celle des premiers concessionnaires Pélissier et Laterrière restent pour le moment très nébuleuses sur le sujet de la Grande Maison. Avec l'arrivée de Conrad Gugy, la situation change un peu. Il fait faire par le notaire Badeau le 2 juin 1785, une estimation des Forges du Saint-Maurice. A l'item Maison principale, on peut lire ce qui suit.

Maison principale

pour les planchers, plafonds, cloisons de la cave à Rétablir..... 221.

D.<sup>o</sup> pour faire et defaire la cloison du passage ...20.10

D.<sup>o</sup> pour Vingt Six chassis neufs, pour remplacer les

plus mauvais ...42.18

D.<sup>0</sup> pour les chassis du pignons et lucarnes  
 ....6.2.<sup>129</sup>

Nous ne pouvons dire si ces réparations vont être effectuées, toutefois, le document nous permet de nous faire une bonne idée de l'état de l'édifice. On apprend ainsi que la cave possédait un plancher et un plafond. En 1741, on ne mentionne pas ces détails. Il est possible que nous soyons en présence d'ajouts de la période de la régie d'état français ou même de la période anglaise. N'oublions pas que la maison a déjà 45 ans d'âge. La présence du passage de service est reconfirmée pour la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est fort possible que la cloison de pieux debout lattés soit devenue vétuste. Les mêmes remarques s'appliquent pour les châssis. Curieusement ces réparations ne touchent qu'à l'aménagement. On ne semble pas se préoccuper des parties structurales de la maison comme les murs et les toits. Malheureusement pour la Grande Maison Conrad Gugy décède en 1786.<sup>130</sup> Avec lui s'évanouissent les projets de réparations de l'édifice. L'inventaire des Forges dressé par le même notaire Joseph Badeaux, en 1807 pour le compte de messieurs Monro et Bell, confirme l'abandon de ce projet de réparation de Gugy.

11<sup>0</sup> La grande maison Bati en pierre de grâis de quatrevingt pieds (24.38 m) de long et quarante (12.19 m) de large avec une aile de vingt quatre pieds (7.35 m) sur vingt deux (6.71 m), icelles en mauvais état et irréparable, hors les murs extérieurs qui quoique mauvais peuvent être réparés, et la couverture, charpente, plafond, plancher de haut & bas et autres ouvrages au dedans sont a etre immédiatement renouvelé, pour en faire usage lesquelles Batiments et Ouvrages ci devant décrit étoit avant le Bail fait à Messr Davidson et Lees, Sauf les Réparations et rétablissement fait par Messr. Monro & Bell.<sup>131</sup>

Si l'on se fie à ce document la maison au mois d'avril 1807, est en très piteux état. Les réparations que Badeaux estimait nécessaires aux plafonds et planchers en 1785 ne semblent pas avoir été effectuées. Et comme il s'est écoulé près de 22 ans entre les deux constatations, la détérioration a dû s'accroître de façon accélérée. Un bâtiment sans entretien aussi solide soit-il, se détériore très rapidement. La maçonnerie semble également en mauvais état. L'enduit a dû s'écailler et tomber par plaques, laissant la maçonnerie au devant des intempéries. Le pavillon paraît même irrémédiablement perdu aux yeux de Badeaux. D'après le contexte on peut penser que Bell, puisque c'est sa place de résidence, va prendre des mesures énergiques. On peut facilement expliquer ce délabrement par le caractère même de l'acte qui lie les actionnaires au gouvernement britannique. En effet le gouvernement britannique reste toujours propriétaire des édifices<sup>132</sup>. Dans un contexte, où l'on cherche principalement à faire de l'argent, on n'investira pas ses profits pour retaper des structures qui ne nous appartiennent pas. On se contente de les maintenir debout, sans avoir à déboursier son argent. On doit donc accuser le principe de la location à bail plutôt que les locataires eux-mêmes de l'état de délabrement du site. Malgré cet handicap formel, Bell va réparer la Grande Maison, aucun document ne le dit mais l'édifice lui-même a survécu près de 108 ans après que cet inventaire ait été dressé. La nature des travaux qui y furent sûrement effectués restera probablement un mystère. Le 24 janvier 1828, le lieutenant Baddeley décrit la Grande Maison.

Upon examining the stone from these quarries found built in the house forming Mr. Bell's place of residence when at the forges, and which has probably stood ninety years, most of them exhibit marks of external decay or weathering; these were almost always discoloured by iron, some there were which had

preserved their whiteness and such were always found unaltered otherwise.<sup>133</sup>

L'aspect du bâtiment reste vétuste. Les marques d'"external decay or weathering" font sûrement référence à la chute de l'enduit à plein. Le point le plus intéressant reste, la présence de trace de rouille. Lors de la construction de la maison en 1737, on a utilisé le grès de la Gabelle mais aussi du caillou pour les parties non-visibles. Or, ce caillou de provenance locale comporte et c'est toujours vérifiable de nos jours, du minerai de fer dans ses pores. Avec le temps l'oxyde de fer a traversé l'enduit et s'est mis à couler sur ce dernier. Jusqu'à tout récemment, un phénomène analogue était visible sur la maison Legaré-Vanfelson de Québec. Avec la fin de la période Bell en 1845<sup>134</sup>, on assiste à un changement important. En effet, le gouvernement britannique vend les Forges à Henry Stuart<sup>135</sup>. Les bâtiments deviennent propriété de l'entrepreneur. Stuart a tout intérêt à ce que ceux-ci soit en relativement bon état. Stuart de fait, fait réparer la Grande Maison<sup>136</sup>. Malheureusement la nature de ces réparations n'est précisée nulle part. De la période des Ferrier, Stuart et Porter, soit de 1847 à 1863, nous ne savons rien. Aucun document relatif à la Grande Maison n'a pu être retracé. L'année de la vente d'Onésime Héroux à John MacDougall<sup>137</sup>, la Grande Maison passe au feu.

Un paiement de huit cents piastres fait pour ledit John McDougall audit Gouvernement par la compagnie de l'Assurance Royale en septembre mil huit cent soixante et trois produit de l'assurance de la grande maison aux dites Forges brûlée en juin de la même année.<sup>138</sup>

En juin 1863, la maison flambe. MacDougall reçoit \$ 800. de l'assurance. Ce feu d'après plusieurs sources, aurait été assez violent. Grant dans "Picturesque Canada", en parle en ces termes. "Its walls, some two and a half feet thick, withstood

the fire that destroyed its woodwork in 1863."<sup>139</sup> D'après Grant, la menuiserie et la charpente se seraient transformées en fumée. Une lettre de Faucher de Saint-Maurice citée par Napoléon Caron en 1889, puis reprise par Sulte en 1920, décrit ainsi la maison.

Le manoir a été endommagé, il y a quelques années, par un incendie, mais il a été restauré par son propriétaire actuel, M. Robert McDougall, avec un goût que tous nous industriels n'ont pas. Il lui a scrupuleusement conservé ses anciennes divisions, ainsi qu'une grande partie des vieilles boiseries françaises.<sup>140</sup>

Dans une certaine mesure, les déclarations de Faucher de Saint-Maurice infirment celles de Grant. Départager les dires de chacun nous paraît difficilement réalisable. Il est toutefois possible que certaines pièces avec leurs boiseries du régime français aient échappé à l'incendie, en raison du compartimentage poussé de l'édifice. N'oublions pas que la structure même de l'édifice a été conçue avec cette idée d'une protection contre l'incendie. Vu sous cet angle, ni Grant, ni Faucher de Saint-Maurice n'ont tort. Dollard Dubé en 1938, à partir d'interview de personnes ayant travaillé aux Forges sous les Macdougall nous dit:

Monsieur Robert McDougall a fait tout réparer il y a quelques années. C'est lui qui habite la "Grand' Maison", maintenant. Il n'a pas ménagé ses sous et ça en valait bien la peine, comme vous le voyez. Il lui a tout conservé de son cachet d'ancienneté: les vieilles divisions, le vieux toit normand, les anti-ques boiseries française...enfin, tout.<sup>141</sup>

Selon les témoins de Dubé, le "sauvetage" de la Grande Maison est tout à l'honneur de Robert MacDougall. MacDougall paraît avoir conservé tout ce qui était possible de garder après l'incendie. Dubé précise que Robert MacDougall avant de s'attaquer à la "restauration" de la Grande Maison, se construisit une

maison sur les fondations de la chapelle du régime français (selon les dires de Dubé)<sup>142</sup>. Cette maison MacDougall a été construite en réalité sur les fondations d'une boutique de forge attenante à un corps de logis de la période de Bell. Nous sommes maintenant en 1880, à la veille de la fermeture définitive des Forges.

#### Nature de l'occupation

L'occupation de la Grande Maison sous le régime français est assez facile à retrouver par contre pour le régime anglais, le problème est presque insoluble, vu l'absence presque totale de documentation. Revenons sous le régime français, au tout début de l'exploitation des forges, alors que la Grande Maison est en construction. Comme nous l'avons déjà souligné à maintes reprises, c'est la fonction d'entrepasage qui a servi de principale justification à sa construction. Nous ne citerons qu'un seul document sur ce sujet. "Une maison commencée en pierre de cent trente deux pieds de longueur sur cinquante de profondeur destinée pour loger les maîtres et pour les magasins des vivres et marchandises et dont la moitié est élevée en quarré."<sup>143</sup> Il est évident que ce n'est pas au rez-de-chaussée que l'on entrepose mais bien dans les caves et les greniers. "Qu'il prouvera que ces marchandises que ses associés ont jugé à propos d'envoier aux forges pendant ces années ont été mises sur le grenier de la maison, n'ayant point d'autres endroits pour les mettre en seureté."<sup>144</sup> L'entrepasage et par conséquent le magasin sont attestés de façon non équivoque dès les débuts de la Grande Maison. La seconde fonction, qui va de soi, est de loger les maîtres. Cette fonction de logement des maîtres ne soulève, elle non plus, aucun doute. La troisième fonction de l'édifice sous le régime français, est de servir de lien de culte en attendant que la chapelle prévue soit construite. "La chapelle n'a point esté bastie. La messe se dit dans un endroit de la maison

réservé à cet effet jusqu'à ce que la Compagnie soit en état de faire bastir une chapelle."<sup>145</sup> Il n'y a pas de problème de ce côté. On peut même localiser cette chapelle dans la pièce tout au bout du corridor de service, qui donne sur le pignon sud. La quatrième fonction nous semble plus intéressante. Elle touche à la question du logement d'ouvriers. Lors de la construction des fourneaux, forges et Grande Maison, la compagnie n'a pas le temps ni les ressources pour se lancer dans la construction de complexes résidentiels pour ouvriers. Elle doit caser ses ouvriers là où elle peut. C'est-à-dire, en l'occurrence dans la Grande Maison ainsi que dans la maison de Francheville située près de la Forge Basse. On case donc, en attendant d'avoir des logements, une partie des ouvriers des forges dans les combles de la Grande Maison. "N'y aiant pas même dans ce tems et jusqu'au mois d'octobre 1738 aucun logement à St. Maurice pour y mettre en sureté les moindres marchandises; [...] où ils étoient tous logez avec tous les ouvriers travaillants à l'Établissement;"<sup>146</sup> On ne peut qualifier cette fonction de logement de permanente. Toutefois en 1752, Louis Franquet en visite aux forges note que: "Le principal bâtiment est celui du directeur. Quoique grand il ne suffit pas à tous les employés qui ont droit d'y loger; il en coûterait moins au Roy si tous les autres étoient rassemblés de même, néanmoins distribués en logements différents tant pour la commodité de chacun que pour l'aisance du service."<sup>147</sup> Franquet a immédiatement remarqué l'avantage économique de loger les ouvriers en groupe. Nous voyons apparaître dans ce court texte la justification des corps de logis: coût moindre per capitat, intimité assuré (logements différents) et aisance du service. La Grande Maison devient curieusement d'ailleurs le premier corps de logis des Forges du Saint-Maurice. Sous le régime français la Grande Maison possède ainsi quatre fonctions, deux permanentes (magasin et logement de maître) et deux temporaires (chapelle et logement d'ouvriers). Par la suite, de 1760 à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on ne trouve plus que des mentions très concises qui nous donnent une image probablement

partielle de l'occupation de l'édifice. "There are besides a large stone house for the Managers."<sup>148</sup> "Pour reparer la Maison de l'Inspecteur."<sup>149</sup> "The habitations of the superintendent and work people."<sup>150</sup> Toutes ces mentions réfèrent aux patrons des forges où à tout le moins au gérant. Sous Matthew Bell, nous recommençons à avoir des indices. Baddeley lorsqu'il visite les Forges en 1828, parle de l'occupation de la Grande Maison en ces termes: "...in the house forming Mr. Bell's place of residence when at the forges,..."<sup>151</sup>. La Grande Maison n'est plus la résidence permanente du patron des Forges. Ceci s'explique facilement, par le fait qu'au XIX<sup>e</sup> siècle la plupart des industriels du Québec font des affaires à Montréal, à Trois-Rivières et à Québec. La plupart du temps, ils possèdent une résidence dans chacune des villes où ils ont des intérêts. Par exemple Matthew Bell possède de 1805 à 1816 un domaine très important à Sillery<sup>152</sup>. La Grande Maison devient ainsi non plus une résidence mais un pied-à-terre. C'est maintenant un gérant qui va habiter cette maison.

La déclaration de Henry MacAulay, (gérant) aux Forges du Saint-Maurice à la suite d'un vol perpétré dans la Grande Maison vers 1830, révèle une "nouvelle" facette de la vie de cet édifice.

Henry Macaulay Esq<sup>e</sup>

Le 11 de ce mois ( ) [...] le Temoin étant couché à cette heure la a entendu du bruit dans l'office au dessous de sa chambre et ayant entendu du Bruit a son Bureau ou il y avait de l'argent [...] il a descendu dans l'office avec une Chandelle et a trouvé qu'une Clef avait été cassé dans la serrure du Bureau ou était l'argent.<sup>153</sup>

Le témoignage de MacAulay est repris en gros par Pellerin, qui y ajoute cependant un nouvel élément.

François Pellerin

Il y a 15 jours que M<sup>r</sup> Macaulay étant descendu de sa Chambre à la Cuisine de la grande

Maison aux Forges et lui a dit qu'il y avait un Vo-  
leur dans la Maison.<sup>154</sup>

Il ressort de ceci, que MacAulay à son bureau (office) au rez-de-chaussée, et qu'il y garde de l'argent. La Grande Maison sert de centre administratif à ce moment. De plus MacAulay semble habiter le premier grenier, probablement que les pièces d'apparat sont réservées à Bell lorsqu'il séjourne aux Forges. Le schéma d'occupation de la période Bell pourrait fort bien être identique à peu de chose près, à celui de la période française. Il n'y manquerait que la fonction de chapelle. La chapelle sous Bell n'existe probablement plus. Du temps de Guky, elle servait d'entrepôt<sup>155</sup>. Caron en 1889, écrit ce qui suit. "...Un prêtre disait de temps en temps la messe dans cette même chambre, lorsque l'ancienne chapelle eût été fermée ou détruite."<sup>156</sup> Il semble, si l'on se fie à Caron, que la Grande Maison a retrouvé sa fonction religieuse. Après 75 ans d'existence, la Grande Maison retrouve les mêmes fonctions qu'elle avait à ses débuts. L'arrivée des MacDougall est marquée par l'incendie de la Grande Maison. Par conséquent, ils n'y resteront pas (du moins pas tout de suite). Caron parle de leur installation en ces termes.

Ils installèrent leur magasin dans l'une des salles de la Grande Maison, mais eux-mêmes n'y demeurèrent pas, ils trouvaient que l'intérieur en était trop délabré. Ils occupèrent une jolie maison en bois, bâtie un peu au nord-ouest et à angle droit avec la Grande Maison, à peu près sur l'emplacement de l'ancienne chapelle.<sup>157</sup>

Dubé précise l'occupation intérieure de la façon suivante. "Au centre, à droite en entrant, c'était le bureau à gauche, les comptoirs du magasin. Au fond, était le grand escalier conduisant au premier étage. Le haut servant d'entrepôt. Le derrière de la "Grand'Maison" était occupé par le gardien, avec sa famille."<sup>158</sup> La Grande Maison ne sert donc plus à partir de sa réno-

vation de 1863 que d'entrepôt et de magasin. Seul le gardien et sa famille habite l'édifice. Le gérant n'y reste plus. Elle n'est plus que le siège administratif. Tout l'aspect apparat, a disparu, de même que la fonction de logement et de culte. Il semble toutefois toujours selon Dubé, que Robert MacDougall habitera l'édifice par la suite<sup>159</sup>. Il ne précise malheureusement pas quand. Nous sommes de nouveau parvenu à l'année 1880. Il nous faut maintenant réexaminer l'édifice sur le plan physique, mais cette fois-ci, en profitant d'une grande découverte du XIX<sup>e</sup> siècle, la photographie.

#### Description de la Grande Maison en 1880

Décrire la Grande Maison trois ans avant l'arrêt des opérations de la Compagnie MacDougall peut paraître curieux. Nous avons choisi cette date parce que nous sommes à peu près certains que l'édifice, dans les années qui vont suivre, ne subit aucune modification ni réparation. En 1880, la Grande Maison est au bout de son évolution alors qu'en 1741, elle la commençait. Bien que nous n'ayons pas en 1880, d'inventaire aussi détaillé que celui d'Estèbe, nous avons l'iconographie. En 1880, la photographie est chose courante au Québec. Le dernier propriétaire George MacDougall, bon photographe amateur, va nous laisser quelques vues des Forges. A partir de ces documents, de dessins du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des comptes rendus de visite, comme celle de Napoléon Caron en 1889 et des fouilles archéologiques du ministère des Affaires culturelles du Québec, nous pouvons intellectuellement reconstituer l'édifice tel qu'il était à la fin de la période MacDougall. Certains des éléments visibles sur l'iconographie datent de la période de de Vezein aussi sont-ils le complément indispensable à la description de la maison en 1741. Par contre, d'autres datent spécifiquement de la période MacDougall. Après cet examen, nous devons considérer la Grande Maison non plus comme un fantôme du passé mais comme un édifice concret.

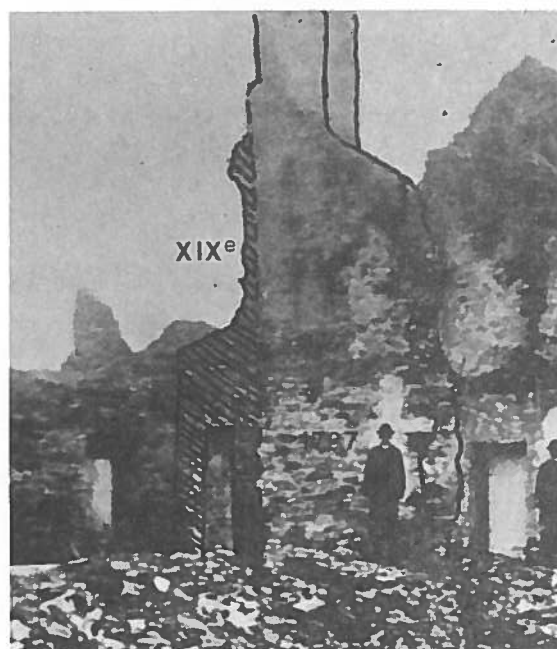
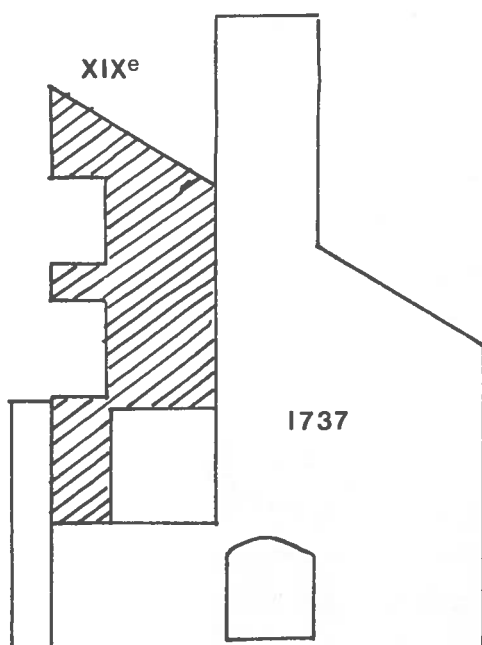
Nous reprendrons en gros la même démarche que pour la description de 1741, en partant du structural de base, les murs pour en arriver aux aménagements intérieurs.

### Carré

Le carré de la Grande Maison en 1880, est à peu de chose près le même que celui de 1741. Il est certain qu'il a fait l'objet de reprise de maçonnerie, de nouveaux renduits et chaulage. Pourtant structurellement il est identique à deux exceptions près.

#### *Murs de refend transversaux (côté ouest)*

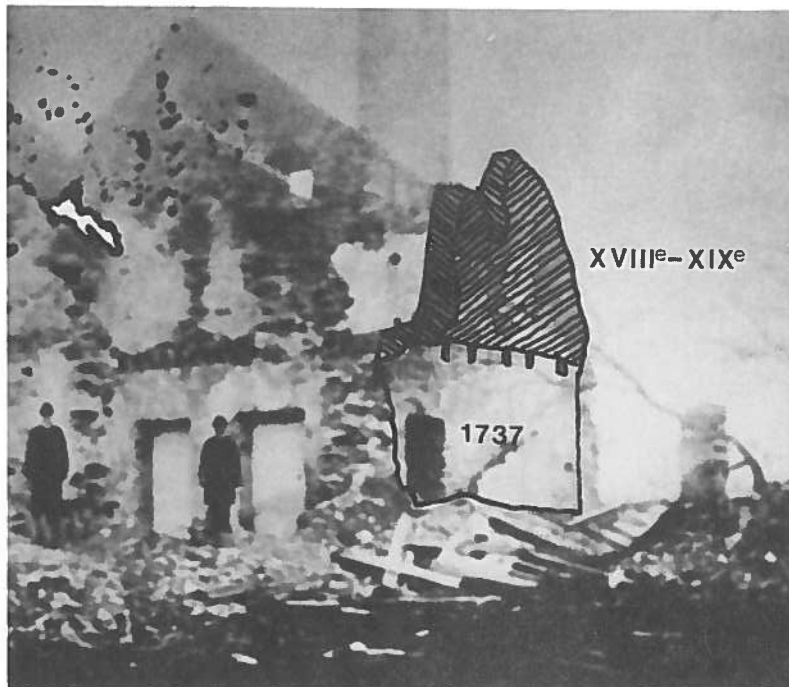
En 1741, ces murs ne font la largeur totale qu'au niveau des caves. En 1880, on semble avoir comblé le vide qui se trouvait au niveau du rez-de-chaussée entre les refends transversaux et le refend longitudinal (Ill. 49). Dans ces murs, on a laissé les ouvertures nécessaires à la circulation. Nous pensons que ces nouvelles sections de mur ont dû être érigées entre 1785 (date où l'on mentionne les réparations à faire au corridor<sup>160</sup>) et 1880.



Il est difficile de dater précisément ces murs. Toutefois avançons une hypothèse. A la suite de l'incendie de 1863<sup>161</sup>, Robert MacDougall fait faire d'importants travaux sur la Grande Maison. La construction de ces murs pourrait dater de cette époque. De cette façon on augmente le compartimentage et par le fait même, on réduit le danger qu'une nouvelle conflagration représenterait. Il ne faut oublier que sous les MacDougall, la maison sert presque exclusivement de magasin et d'entrepôt. Malheureusement, tout ceci reste à l'état d'hypothèse, hypothèse vraisemblable, mais hypothèse tout de même. Ces modifications restent les plus importants travaux entrepris après la construction initiale, sur la structure même de l'édifice.

*Mur pignon intérieur du pavillon*

Le problème que pose cette pointe de pignon est différent de celui que nous venons tout juste de traiter. Estèbe dans son désormais célèbre inventaire de 1741, ne fait pas mention de cette pointe. Pourrait-on prendre comme hypothèse qu'Estèbe aurait tout simplement oublié d'en parler? Nous ne le pensons pas. Quant à dater cette pointe, ceci est une autre affaire (Ill. 50).



Structuralement parlant cette pointe de maçonnerie est relativement importante. Aussi, elle peut fort bien avoir été construite tardivement, peut-être en même temps que les travaux entrepris par les MacDougall. Il nous est malheureusement impossible de clore le débat. Une seule chose reste certaine, cette pointe existe bel et bien en 1880, alors qu'en 1741 elle semble absente de la structure. C'est sur cette note ambiguë que nous fermons le dossier du carré pour la période 1880.

#### Charpenterie

A la suite de l'incendie de 1863, une bonne partie des ouvrages de bois a dû disparaître. Aussi, en 1880 les éléments structuraux de bois ont de bonnes chances de ne dater que de la période MacDougall. De tous ces éléments, un seul est parvenu jusqu'à nous, il s'agit d'un escalier de cave retrouvé dans un hangar à deux milles du site. Reprenons la même démarche qu'en 1741.

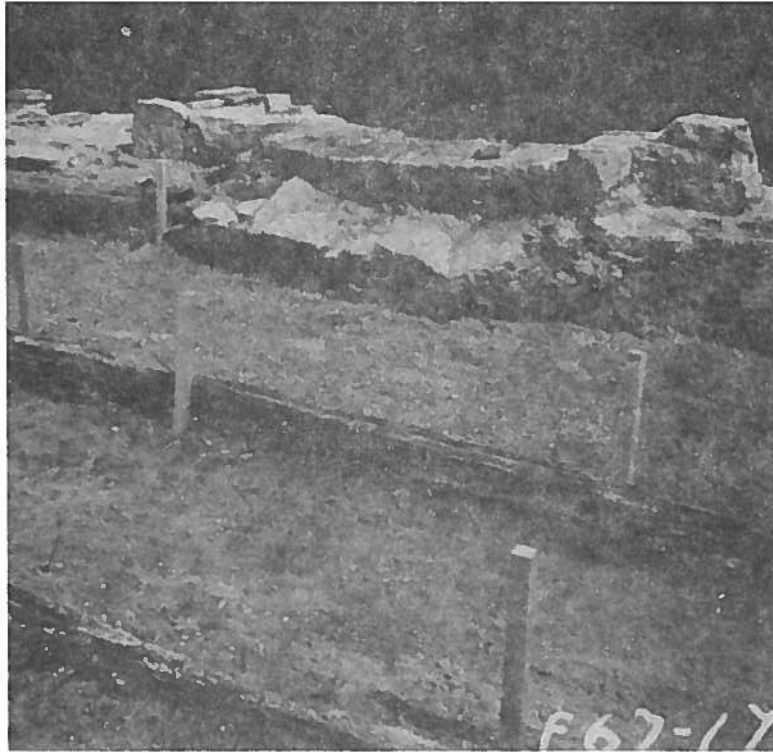
#### *Plancher*

Rez-de-chaussée - corps central (côté est). Attaquons le problème, du côté est du corps central. Aucune iconographie pour nous permettre de visualiser cette partie intérieure de l'édifice, par contre les fouilles du ministère des Affaires culturelles du Québec révèlent nombre d'éléments intéressants, à commencer par la disposition de la poutraison<sup>162</sup>. Prenons la grande chambre (pièce n° 14) comme témoin. On installe directement sur le sol de remplissage deux poutres, une longeant le long pan est, et une seconde longeant le refend longitudinal. Ces deux poutres servent de point d'appui aux lambourdes. Celles-ci sont au nombre de cinq. Deux d'entre elles sont placées entre les murs de refends transversaux. Les trois autres se répartissent ainsi, une en plein centre parallèle aux refends transversaux, les deux

autres sont placées de part et d'autre de cette dernière à égale distance du refend transversal et de la lambourde du centre. L'espace entre ces cinq lambourdes tourne autour de 1.20 mètre (Ill. 51). Sur ces lambourdes sont posés à angle droit, les madriers formant le parquet. Si l'on se fie aux photographies de témoin, ces madriers peuvent avoir aux environs de 30 centimètres de largeur. Ceux-ci sont cloués directement sur les lambourdes. Ce parquet semble arrivé à la hauteur de la retraite dans le mur de façade. On s'attendait à trouver sur le parquet les traces du dallage décrit par Estèbe. Or, on n'en retrouve aucun vestige. Faut-il par là penser que le dallage aurait été enlevé à une période indéterminée où tout simplement récupéré après l'abandon du site. Toutefois ni Caron ni Miss Fenton qui visitent l'édifice l'un en 1889<sup>163</sup> et l'autre en 1894<sup>164</sup> ne mentionnent de dallage. On peut penser à partir du témoignage de Miss Fenton que le dallage n'existe plus en 1894. "We enter carefully, for fear of the broken flooring, or bulging ceiling, that threaten to drop upon our heads."<sup>165</sup> Le dallage a fort bien pu être enlevé au XIX<sup>e</sup> siècle. Nous savons tous que le grès est une pierre qui s'use facilement. Pour s'en rendre compte, il nous suffit de jeter un coup d'oeil sur le dallage de la cuisine. Au lieu de refaire un dallage très dispendieux, un des entrepreneurs probablement locataire, a dû le remplacer par le parquet de bois découvert par le ministère des Affaires culturelles du Québec.

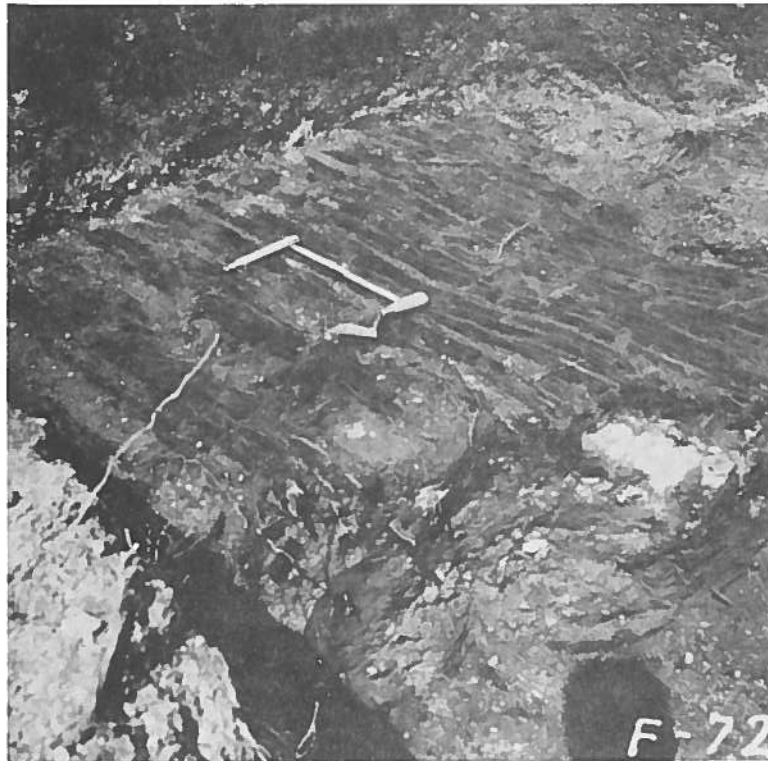
Rez-de-chaussée - corps central (côté ouest). Reportons notre attention maintenant du côté ouest du corps central. L'iconographie ici redevient utilisable. Contrairement au côté est, au-dessus des caves il est impossible d'avoir un plancher qui porte directement sur le sol. Les lambourdes doivent donc être posées dans les empochements réservés à cet effet dans la face ouest du refend longitudinal et dans la face intérieur du long pan est. Deux photos des années trente, nous permettent de comprendre le système des lambourdes (Ill. 52.-53). Sur la première<sup>166</sup>,

51



a

b





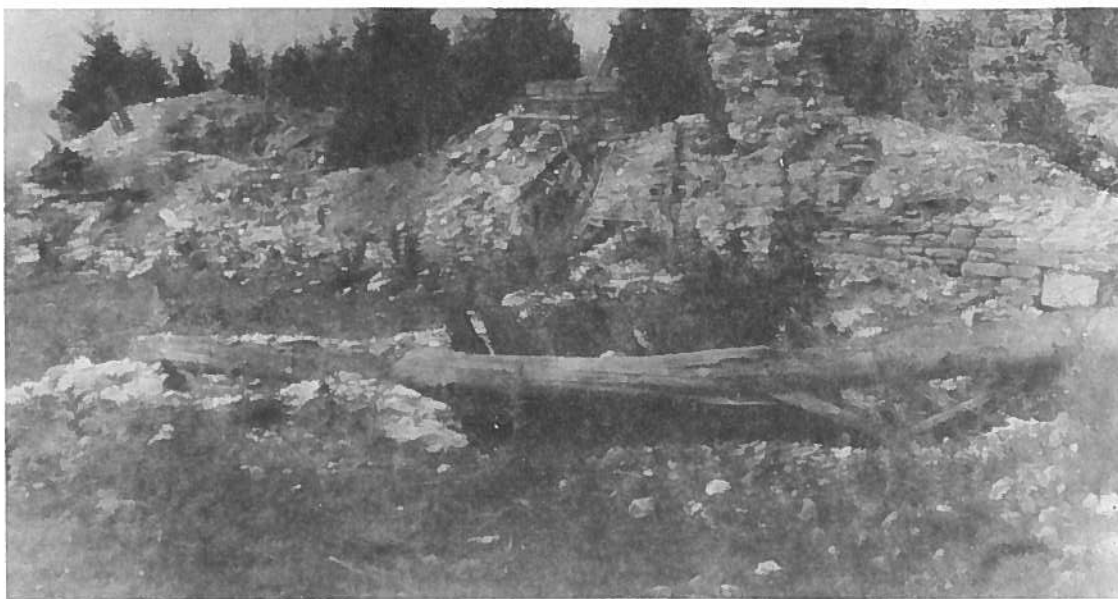
52

nous voyons un homme debout sur un tronçon de lambourde, encore pris dans son empochement. Sur la seconde<sup>167</sup>, on aperçoit trois fragments de lambourdes. Toutes ces pièces sont parallèles aux murs de refend transversaux, comme dans la partie est. Le parquet dont il ne reste rien, devait être semblable à celui de la partie est.



53

Rez-de-chaussée - pavillon. Toujours grâce à la photographie, il est possible de reconstituer la structure du plancher du pavillon au niveau du rez-de-chaussée. Toutes les photographies montrent les grosses lambourdes appuyées sur les longs pans du pavillon (Ill. 54), selon un axe nord-sud<sup>168</sup>. Les traces du plancher sont même parfaitement visibles. Les madriers qui le composaient se dressent au-dessus des vestiges du mur pignon du pavillon. Nous estimons (à l'oeil) leur largeur à près de 30 centimètres. Naturellement, il n'y a aucune trace de dallage de visible. Comme nous l'avons déjà signalé, la particularité des lambourdes du pavillon, c'est d'être posées dans le sens contraire de celles du corps central. Au risque de nous répéter, nous pensons que ce changement d'axe a pour seul but de contrebuter un



54

peu à la façon d'un contre-fort, la poussée qui s'exerce sur les longs pans du corps central. Ce changement d'axe augmente la cohésion de la structure.

Rez-de-chaussée - cuisine. Les fouilles du ministère des Affaires culturelles du Québec révèlent la présence d'une poutre posée directement sur le dallage de 1737<sup>169</sup>. Bien qu'il n'ait pas laissé beaucoup de trace, on peut envisager la présence d'un plancher de bois recouvrant le dallage. Cette plate-forme n'est pas un luxe lorsqu'on examine l'usure avancée du dallage. La date de cette modification reste pour le moment inconnue. Elle est probablement contemporaine de l'élimination générale du dallage de la Grande Maison.

#### *Greniers*

Premier grenier - corps central. Nous n'avons pour toute donnée qu'une série de photographies montrant toujours le même mur, celui qui sépare 28 de 29<sup>170</sup>. A partir de ces photos, il nous est possible de déterminer la nature des planchers de ces deux piè-

ces 28 et 29. Le plancher de la pièce 28, est très particulier. Il est du type à poutres trapézoïdales. On remarquera au-dessus des armoires, ces empochements très serrés de forme trapézoïdale (Ill. 55), ce sont les témoins de ce plancher.



55

L'emploi de cette forme de plancher, en autant que l'on puisse en juger, est unique à cette pièce du premier grenier. Règle générale, on construit un plancher de ce type lorsqu'il est appelé à supporter d'énormes charges. Peut-on déduire de ce fait que l'on entreposait dans le grenier 28, des marchandises très lourdes? Nous ne savons que répondre. Surtout lorsque l'on constate que le plancher du grenier 29, n'est qu'à poutres. Ses empochements espacés sont facilement visibles sur notre mur témoin. On notera toutefois que le sens de la poutraison est perpendiculaire à celle du rez-de-chaussée. L'explication de ce phénomène reste identique à celle donnée pour le pavillon.

Premier grenier - pavillon. Le plancher du grenier 210, est identique à celui de 29, à la différence près que l'axe de la poutraison est est-ouest. Les empochements sont visibles sur la photo de 1908<sup>171</sup>. De façon générale l'axe de la poutraison au

niveau grenier est toujours perpendiculaire à celle du rez-de-chaussée. La poutraison au niveau du second grenier est inconnue.

### *Escalier*

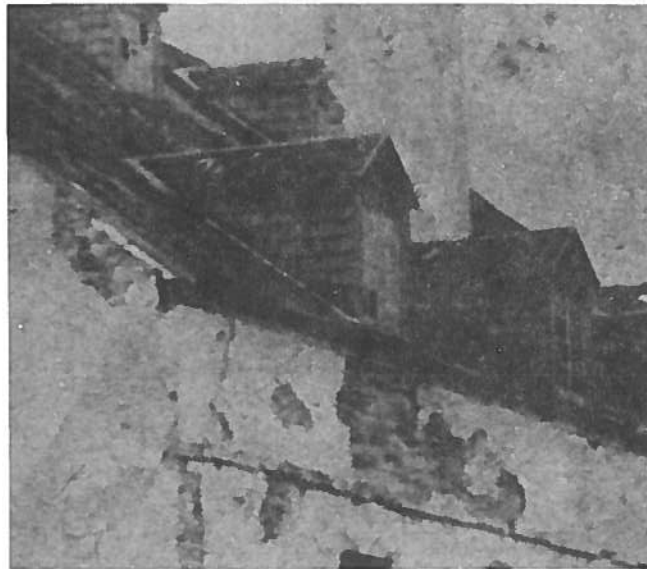
L'existence d'escalier en 1880, dans la Grande Maison est indéniable bien que notre documentation soit très peu loquace. Toutes ces mentions sans aucune exception, sont du genre "...il a entendu quelqu'un descendre l'Escalier - il attendait au pied de l'Escalier...".<sup>172</sup> Ces documents ne laissent planer aucun doute sur l'existence même de l'escalier. Par contre, son aspect physique, sa localisation ne sont jamais évoqués. Notre iconographie ne nous est d'aucun secours, aucune trace d'escalier. Notre étude pourrait bien s'arrêter ici, si ce n'était la découverte récente d'un de ces escaliers. Au cours de l'été 1977, dans un hangar de la ferme de Robert Milot, nous sommes mis en présence d'un escalier visiblement ancien et de plus déplacé (Ill. 56). Monsieur Milot nous explique que son père a toujours



dit que cet escalier venait de la Grande Maison. Le père de monsieur Milot serait décédé en 1967 à l'âge de 81 ans, ce qui lui donnerait 22 ans en 1905, date présumée de la destruction de l'édifice. Le père de monsieur Milot a sûrement vu la Grande Maison et c'est probablement lui qui en a récupéré l'escalier de cave. Car, c'est bien l'escalier de cave, ce que nous expliquerons plus loin. Cet escalier est constitué de madriers sciés à la chasse. Les marques de ce sciage sont encore visibles sur les noeuds. Il occupe en projection au sol, un espace de 96 centimètres (largeur) sur 2.05 mètres (longueur). Les limons ont 25 centimètres de largeur, leur épaisseur varie entre 4.5 centimètres et cinq centimètres. L'escalier compte huit marches, de 26.5 centimètres de profondeur sur quatre centimètres d'épaisseur et 90 centimètres environ de largeur. Le dessous de l'escalier est lambrissé de planches sciées à la scie ronde, et maintenu en place par du clou tranché. Notons l'absence d'une neuvième marche dont seul ses mortaises dans les limons, attestent l'existence. Toutes les composantes de l'escalier, sont en bois mou, probablement du pin. Le degré d'usure des marches est assez avancé. La hauteur totale de cet escalier atteint deux mètres. Il s'inscrit très bien dans l'espace de la cage d'escalier 02.2 réservé à sa mise en place. Pour toutes ces raisons tant orales que physiques, nous pensons nous trouver en présence de l'ancien escalier de cave de la Grande Maison. Ce point une fois bien établi, il nous reste à dater notre témoin. Nous savons (nous l'avons répété souvent) que la Grande Maison subit un incendie en juin 1863<sup>173</sup>. Nous savons tous qu'une cage d'escalier lors d'un incendie attire irrésistiblement le feu. Nous pensons donc que l'escalier du XVIII<sup>e</sup> siècle, a dû disparaître à cette date pour être remplacé par l'escalier que nous connaissons lors des réparations effectuées sur la maison par Robert MacDougall.

*Charpente*

Corps central. La charpente en 1880, nous est presque complètement méconnue. Le seul élément de charpente que nous pouvons à coup sûr attribuer, reste la sablière. Cette sablière est visible sur deux photographies. Cette dernière traverse complètement le pignon nord (côté ouest) (Ill. 57). Elle semble simple, mais il est possible qu'elle soit doublée de l'intérieur.

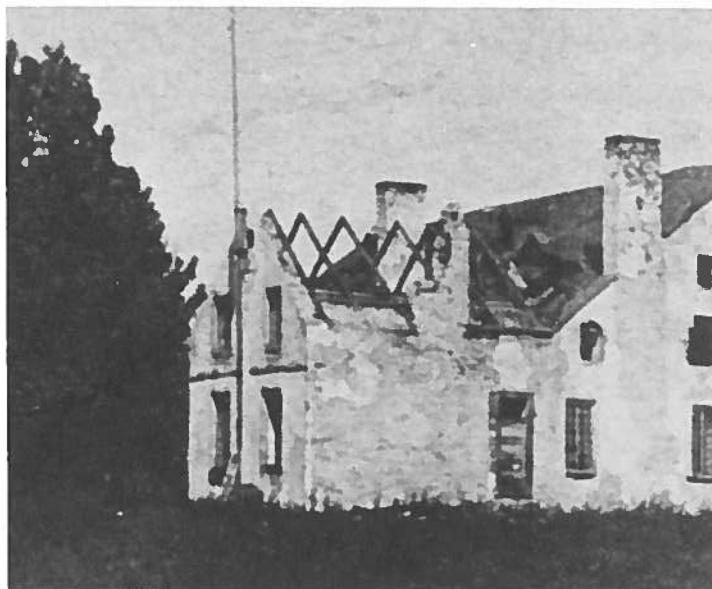


57

Les rives du toit s'y appuient directement. Il n'y a pas de coyaux. Ceci s'explique d'autant plus que dans une charpente à panne, il n'y a pas de chevrons sur lesquels on peut clouer les coyaux.

Pavillon. A l'inverse de la charpente du corps central, celle du pavillon est à chevrons. Entre la pointe du pignon ouest, et la pointe intérieure est, nous trouvons six fermes réparties également de part et d'autre de la cheminée au long pan sud. Ces six fermes sont très simples. Elles se composent seulement de deux chevrons, sans entrait. Les chevrons sont pris à leur base dans une sablière simple. Une certaine forme de contreventement semble assurée par une longue panne qui court sur le sommet du remplissage effectué au-dessus de la sablière. Cette panne s'appuie également sur la face intérieure de la cheminée (Ill. 58).

Cette charpente très simple ne comporte pas de panne faîtière. De l'autre côté de la pointe intérieure de maçonnerie, il ne semble pas y avoir de charpente dûment constituée. Nous ne voyons aucu-



58

ne panne, aucun chevron ni panne faîtière. Il est possible que la toiture de planches horizontales se soit appuyée directement sur la pointe intérieure et sur la charpente à panne du corps central. Tout ceci reste néanmoins pure hypothèse. Quant à dater cette charpente, c'est une autre histoire. On ne peut dire que comme la charpente est très légère qu'elle doit dater du régime anglais, c'est aller trop loin surtout si on se rappelle que la charpente principale est très simple. Il nous apparaît présomptueux dans ces circonstances de tenter une datation. Celle-ci ne se baserait sur pratiquement rien.

## Ouverture

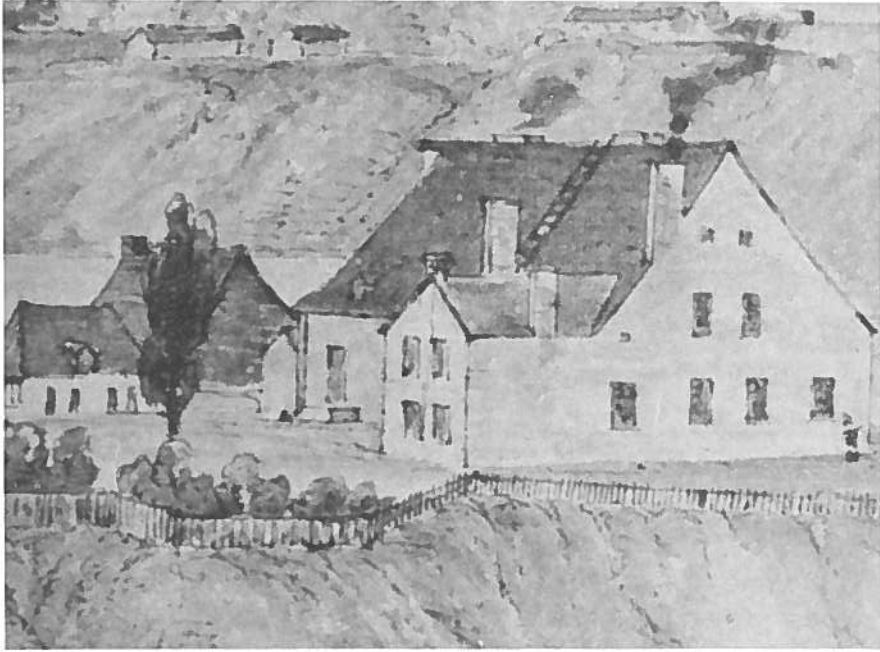
Nous assistons sous la période MacDougall, à plusieurs changements au niveau des ouvertures. Ces changements nous semblent être les reflets des nouvelles affectations de l'édifice à la suite des réparations des MacDougall en 1863.

### *Portes - répartition*

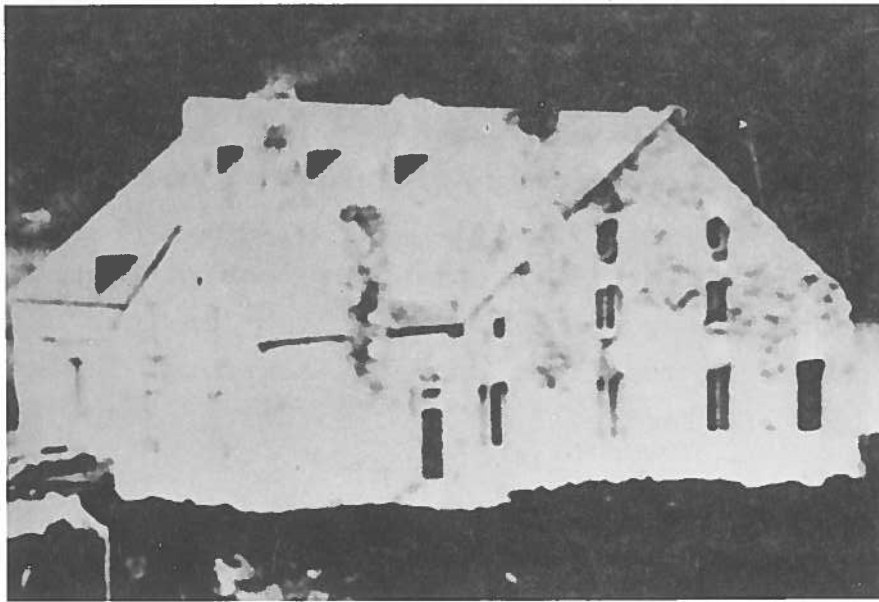
En 1880, la répartition des ouvertures sur le long pan ouest du corps central, sur le long pan nord du pavillon et sur le pignon de ce dernier est identique à celle qui existait en 1741 du temps de de Vezin. Par contre, sur le long pan sud du pavillon, sur le pignon sud du corps central ainsi que sur son long pan est, nous remarquons plusieurs nouvelles ouvertures. Il convient de préciser que dans le cas des portes, on assiste à l'augmentation de celles-ci.

En 1945, tout l'ensemble du mur sud (pignon du corps central et long pan du pavillon) ne présente que quatre ouvertures au niveau du rez-de-chaussée (Ill. 59A). Toutes ces ouvertures sont des fenêtres et sont concentrées dans la section pignon de ce "mur" sud. Ce sont les fenêtres F19E, F190, F15E, F150. Sous MacDougall, l'appui de la fenêtre F15E est défoncé et celle-ci est transformée en porte (Ill. 59B). Sur la section long pan, on défonce l'armoire encastrée AR110SE que l'on transforme également en porte. Sous MacDougall il y a donc deux portes sur le côté sud alors qu'il n'y en avait aucune sous la période française. Du côté façade ou si vous préférez long pan est, on ne trouve qu'une seule modification. On transforme la fenêtre F145 en porte. En façade, on a donc maintenant deux portes (Ill. 60 A, B).

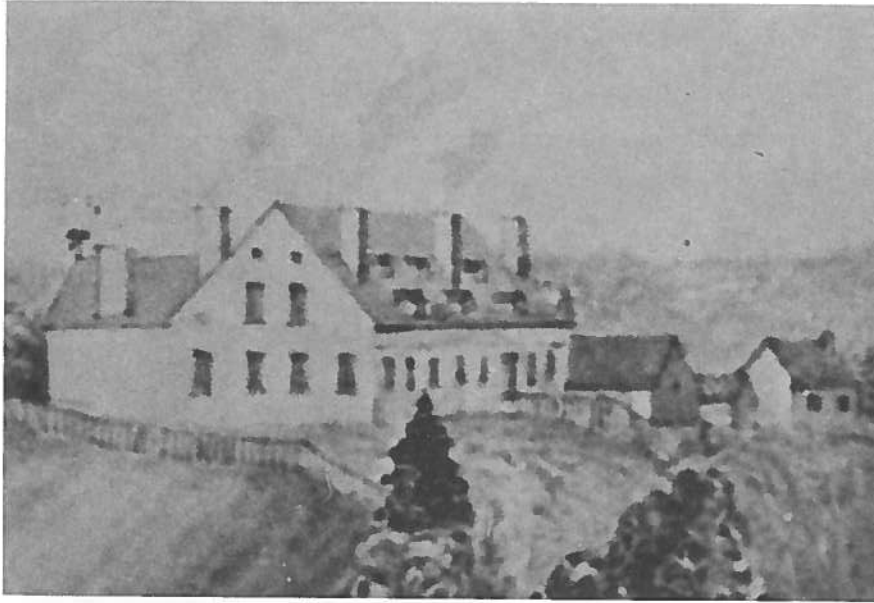
Porte nature. Nous avons pour la période 1880, de nombreuses données, très précises sur les portes de la Grande Maison. Les portes Pe17, Pe(F15E) et Pe(AR110SE) sont visibles en gros plan, sur plusieurs de nos documents visuels anciens. Chacune d'entre



59 a



59 b

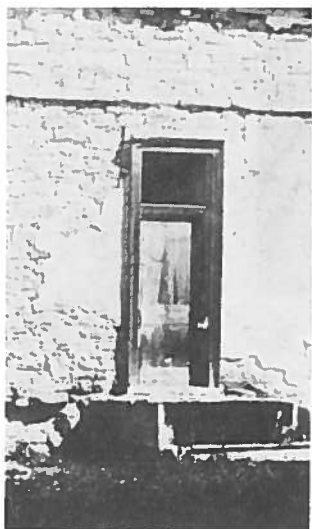


60 a

b



elles comporte un vasistas (Ill. 61A, B, C, D). Leurs chambranles sont appuyés directement sur les croisées en pierre de taille. Par conséquent, celles-ci disparaîtront complètement, au profit d'une mouluration XIX<sup>e</sup> siècle. Les vasistas semblent être



61 a



b



c

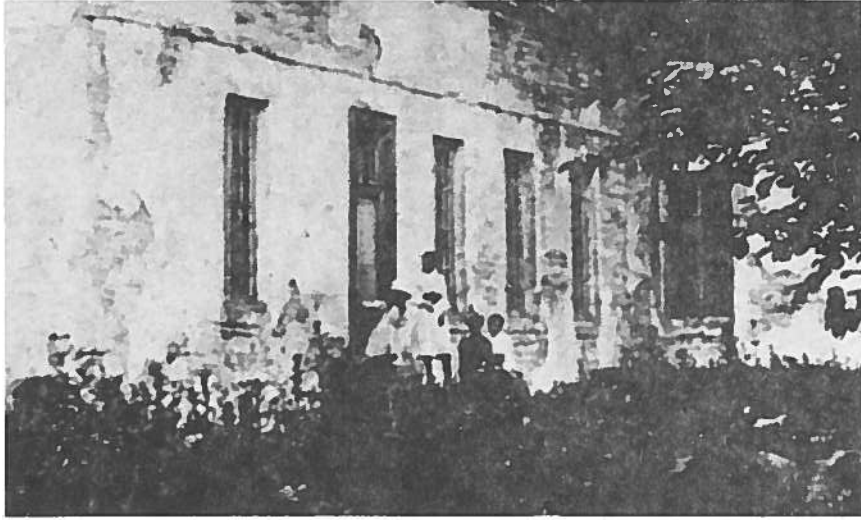


d

formés d'une grande vitre au centre entourée de petites vitres carrées et rectangulaires. La porte de Pe17 pourrait fort bien être à emboîture, alors que Pe(F15E) et Pe(AR110SE) sont des portes d'assemblage. Pe(F15E) ne compte que trois panneaux carrés placés verticalement, Pe(AR110SE) de son côté, compte six panneaux placés en deux registres. Ses panneaux rectangulaires sont donc placés trois par trois horizontalement. On accède à ces portes par l'intermédiaire des petits perrons de trois à cinq marches de hauteur.

#### *Fenêtres*

Sur la localisation, deux changements par rapport à l'état 1741, et il est la conséquence de l'ouverture de nouvelles portes vers 1863. Les fenêtres F15E et F14S sont défoncées et transformées



62 a

b



c

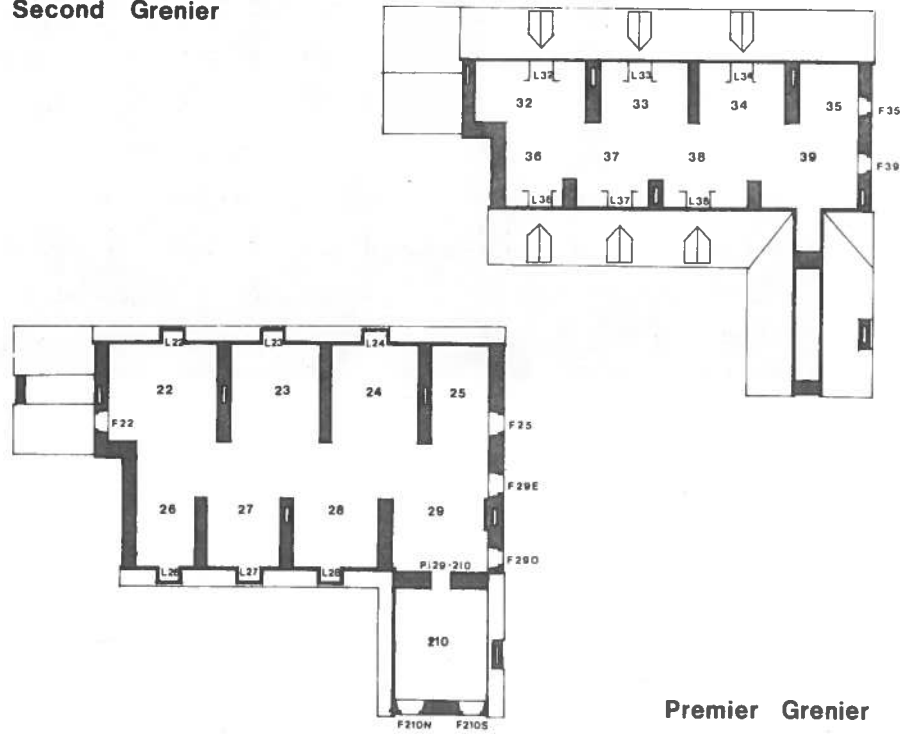


d

# GRANDE MAISON

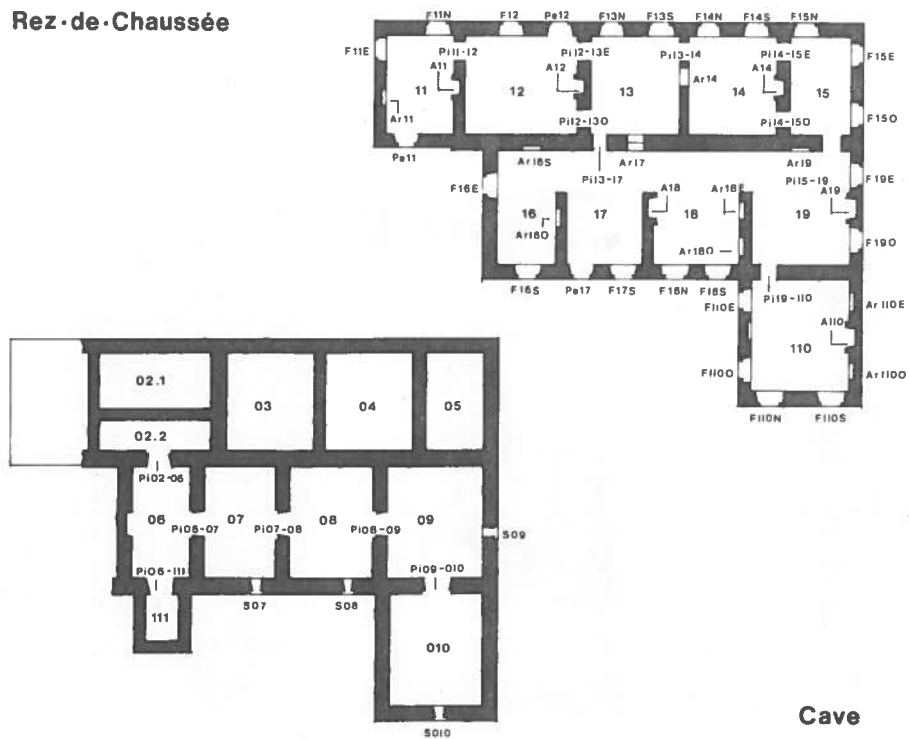
## Identification

### Second Grenier



### Premier Grenier

### Rez-de-Chaussée



### Cave

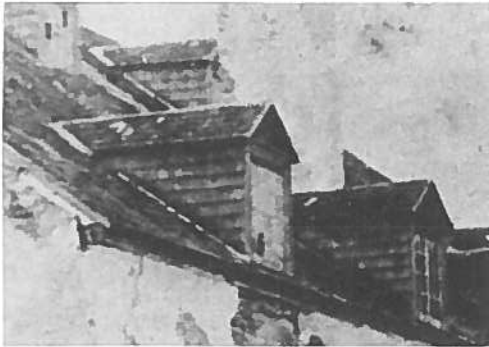
en portes.

Nature. Les fenêtres sont à deux battants (ou volets) de huit carreaux de hauteur sur deux, ce qui donne un total de 32 carreaux par fenêtre complète. Si on ajoute un châssis double on obtiendra un total de 64 carreaux par jeu de fenêtre. La croisée en pierre de taille dans le cas des fenêtres, a été respectée contrairement à ce qui s'est passé au niveau des portes. Les jambages sont formés d'une alternance de pierre à queue longue et à queue courte, assemblée à la façon d'un chaînage. Dans plusieurs jambages sont encore visibles les gonds qui permettaient de mettre des contre-vents aux fenêtres de la Grande Maison (Ill. 61C). Quelques fragments des croisées de pierre de taille ont été retrouvés dispersés sur le site. Toutes ces pierres sont layées, les queues selon la tradition sont grossièrement piquées. Une de ces pierres provenant de l'appui d'une fenêtre, présente encore une pente sur sa partie supérieure, pente qui permettait d'éliminer l'eau ruisselant du châssis. D'ailleurs chaque châssis possédait son jet d'eau. Sur l'huile de Bunnet montrant la Grande Maison, on aperçoit une fenêtre accolée à F19E (Ill. 61D). Cette dernière bien que murée, a conservé sa croisée de pierre de taille. Nous comprenons difficilement sa raison d'être puisqu'elle aboutit dans l'épaisseur du mur de refend longitudinal. Nous pensons être en présence d'un "changement d'idée" datant de la période initiale de construction. Il nous est difficile d'en dire plus long sur cette fenêtre fantôme.

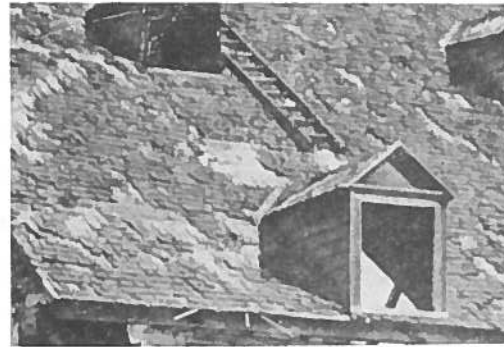
#### *Lucarnes*

D'après nos hypothèses les lucarnes visibles sur la maison de 1880 seraient au même endroit qu'en 1741. Toutefois, il y a gros à penser que celles-ci aient été refaites à plusieurs reprises. Les 12 lucarnes de la Grande Maison sont à pignon. Leurs rampants sont recouverts de bardeaux. Leurs jouées sont essentés, c'est-à-dire recouvertes de matériaux utilisés

ordinairement sur les rampants, en l'occurrence du bardeau probablement de cèdre. Les lucarnes du premier grenier s'élèvent à l'aplomb des murs-gouttereaux (long pan) (Ill. 63A, B). Celles du second grenier s'élèvent directement à partir de la pente du toit. Les fenêtres de ces lucarnes comptaient au niveau du premier grenier, 16 carreaux répartis sur deux battants (chacun 4 X 2) alors qu'au second elles ne semblent plus n'avoir que neuf carreaux en un seul battant (3 X 3). Les lucarnes du second grenier sont donc plus petites que celles du premier.



63 a



b

#### Aménagement intérieur

De tous les aspects de la Grande Maison, l'aménagement intérieur est celui le plus susceptible d'avoir été modifié. Nous n'avons que fort peu de description précise de la Grande Maison à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Seul Caron lorsqu'il décrit sa visite de l'édifice nous donne de bons indices. Suivons-le dans sa visite. "M. Fortin fait tourner la clé dans la serrure, et nous entrons. Dans la première salle nous trouvons un comptoir qui paraît tout moderne: c'était ici voyez-vous, le magasin des Messieurs McDougall."<sup>174</sup> La porte par laquelle nous entrons est de toute évidence Pel7. Une fois à l'intérieur nous nous trouvons dans la pièce 17 où se trouvait le magasin. Il n'est aucune-

ment question de cloisons. L'affectation est donc semblable à celles que nous connaissions pour cette partie de l'édifice. Poursuivons notre visite. "Nous pénétrons dans les autres parties de la maison: tout est sale et délabré, les divisions nous paraissent singulières."<sup>175</sup> Il est facile de comprendre pourquoi les divisions paraissent singulières aux yeux de Caron. Les cloisons intérieures semblent inexistantes, il ne reste ainsi que les murs de refend. La différence physique entre traverser une cloison de six centimètres et un mur de refend de près d'un mètre, est très sensible surtout lorsque le bâtiment est à l'abandon, que l'enduit tombe laissant la maçonnerie visible par endroit. "Il y a deux portes dans la façade, et six grandes fenêtres. Nous ouvrons la porte du nord et sortons sur le perron: Quelle belle vue!"<sup>176</sup> La porte nord est sans aucun doute Pe12, l'autre porte dont il est fait mention Pe(F14S). Il est intéressant de noter que pour Caron la façade se trouve du côté du Saint-Maurice. "Du côté sud-ouest elle n'a qu'une seule porte qui se trouve à l'extrémité du mur, et à l'autre extrémité du même mur il y a une aile peu élégante: c'est que la façade principale n'est pas de ce côté, mais bien du côté de la rivière."<sup>177</sup> Continuons la visite. "En arrière, dans l'aile, se trouvait la chambre du gouverneur, grande et magnifique salle, Une porte dans le pignon fait arriver facilement à cette chambre."<sup>178</sup> Pour Caron la pièce 110 était la chambre du gouverneur. Lorsque l'on sait qu'en 1741, que 110 était divisée par des cloisons en quatre cabinets, nous pouvons émettre un doute sérieux sur l'attribution de Caron. Une chose de sûre, en 1889, la pièce 110 ne compte plus aucun vestige des cloisons du régime français. La porte de communication Pas19-110 existe cependant toujours.

Nous montons alors dans les mansardes. Nous trouvons une quantité de moules qui servaient aux fonderies, entr'autres le moule de la croix de la chapelle. (...) M. Fortin nous montre au fond de la maison, dans la partie opposée à l'aile, une sal-

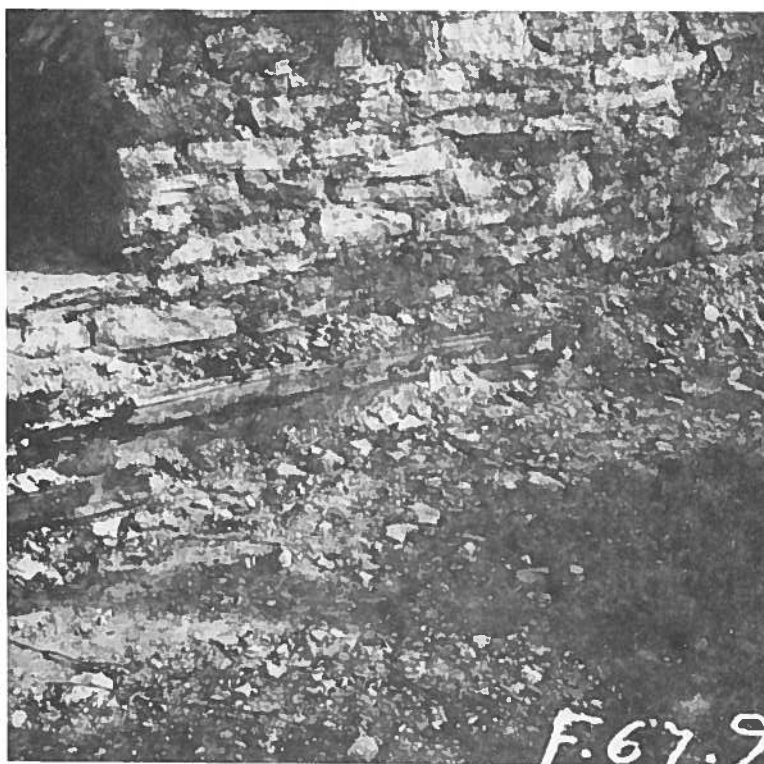
le où l'on exposait les corps de ceux qui mouraient aux Forges, avant qu'ils pussent être portés au cimetière. Un prêtre disait de temps en temps la messe dans cette même chambre, lorsque l'ancienne chapelle eut été fermée ou détruite.<sup>179</sup>

Au niveau des greniers, Caron note la présence de nombreux moules. La Grande Maison servait ainsi toujours d'entrepôt à l'abandon du site. La salle où l'on exposait les morts doit être la pièce n° 25. Il est curieux de constater que l'on y disait la messe après l'abandon de la chapelle du régime français. Curieux retour de chose avec la différence que la chapelle "Grande Maison" a quitté la pièce 19 au rez-de-chaussée pour monter au grenier. Caron poursuit en ces termes.

Mais dans l'aile même, au-dessus de la chambre du gouverneur, était la salle de danse. C'est là que les ouvriers allaient parfois se réjouir au son des violons rustiques. Ces deux salles si différentes se regardent encore avec étonnement, mais la solitude les a rendues semblables.<sup>180</sup>

Nous pouvons donc dire que la pièce 210 au-dessus du pavillon avait une fonction sociale pour la collectivité. D'ailleurs, le niveau grenier regroupe plusieurs fonctions d'ordre social; salon funéraire, chapelle, salle de fête. Caron, lorsqu'il visite la Grande Maison visite un édifice passablement différent de celui du régime français. Par contre les diverses fonctions de l'édifice semblent avoir existées jusqu'à la fin des opérations. Vue sous cet angle, la Grande Maison n'évolue pas beaucoup, seul le décor et les accessoires changent.

Des aménagements au sens physique du terme nous ne pouvons pas dire grand chose. Les quelques fragments de moulures trouvés lors des fouilles (Ill. 64), nous donnent une faible idée de l'intérieur. Nous savons en terminant que tous les murs étaient recouverts d'un bâti de bois, latté horizontalement puis plâtré.



64

De nombreuses traces de ce plâtrage ont été retrouvées. Un dernier mot, la souche de la cheminée A12 a été exhaussée en brique, à une date indéterminée (Ill. 65).



65

C'est ainsi que se termine la description de la Grande Maison en 1880. Malgré de nombreux changements, l'édifice conserve toujours le même caractère que celui qui lui avait été donné en 1737, par ses concepteurs.

Description et abandon de l'édifice 1883-1977

Abandon

Tous les témoignages des visiteurs de la Grande Maison après 1883, date de la fermeture des Forges, s'accordent pour décrire l'édifice comme étant abandonné. Cinq années après l'abandon des Forges, un visiteur anonyme décrit la Grande Maison en ces termes: "Le grand édifice de pierre qui se voit encore en bon état sur la rive escarpée du Saint-Maurice, date de 1740 à peu près. [...] Nombre de curiosité du temps des Français ont été conservées, par exemple les boiseries de la "grande maison."<sup>181</sup>

En 1888, l'édifice ne semble pas trop "maguané." Il est même décrit comme étant en bon état, ses boiseries sont d'ailleurs encore en place. L'année suivante Napoléon Caron visite la Grande Maison. Contentons-nous d'un petit extrait de ce compte rendu: "Nous pénétrons dans les autres parties de la maison: tout est sale et délabré..."<sup>182</sup>. Caron ne fait que confirmer les dires de l'auteur anonyme de 1888. L'édifice est complet bien que présentant les traces normales de sa vieillesse. Cinq années passent. Miss Fenton visite les Forges et décrit la Grande Maison:

See the stone walls, four feet thick, with that dropping plaster. See the decaying steps, the open doorways and the large french windows.

We enter carefully, for fear of the broken flooring, or bulging ceilings, that threaten to drop upon our heads. Ha! a creeping vine has been before us, and wrought a fine tracery of green across this first large room, as though in sorrow for its bareness. (...) The rain of many seasons has beaten mercilessly in until the floors and walls are mossy while the town bulging ceilings threaten dangerously. Let us get out;

it is hardy safe, and the damp odors depress us.<sup>183</sup>

L'état de la maison en 1894, semble s'être détérioré rapidement depuis 1889. Abstraction faite du caractère romantique de sa prose, la description de Miss Fenton nous permet d'évaluer l'état réel de la maison. Le point qui nous semble le plus significatif, est l'omniprésence de l'humidité. L'eau coule à l'intérieur, les enduits s'écaillent, les planchers "défoncent", la mousse pousse partout, l'air est remplie d'odeur d'humidité, en termes concis, la maison (du moins toutes ses composantes de bois) est en train de pourrir. Nous apprenons 14 années plus tard, que la maison est démolie: "La grand'maison fut démolie vers 1908 par un nommé Adam Baril, entrepreneur des Trois-Rivières. On voulait avoir la pierre et les boiseries"<sup>184</sup>.

L'année 1908 marque la disparition de notre édifice. Outre le fait que la maison était en fort mauvais état, plusieurs facteurs extérieurs ont mené à sa destruction.

#### *Incendie aux Trois-Rivières*

Il est très étrange de constater que la date de démolition de la Grande Maison, correspond à la date de l'incendie de Trois-Rivières. Un guide de Trois-Rivières publié en 1925 parle de l'incendie en ces termes:

But Trois-Rivières is not merely remarkable for its seventeenth and eighteenth century historical associations; it is now a modern and progressive city. The great fire of 1908, by destroying all the commercial section, and by removing a great deal of the city's medieval associations, had the effect of stimulating Trois-Rivières in an industrial sense.<sup>185</sup>

Pour l'auteur anonyme de ce guide la destruction marque le point de départ du Trois-Rivières moderne. La reconstruction de la ville aurait stimulé l'économie locale. Vue sous

un autre angle, cette reconstruction des Trois-Rivières explique dans une certaine mesure la démolition de la Grande Maison. Ce n'est pas l'effet du hasard si la Grande Maison est détruite l'année même de l'incendie des Trois-Rivières. Dubé, d'autre part explique que l'édifice est démoli pour sa pierre et ses boiseries. Or, où a-t-on un urgent besoin de matériaux dans la région trifluvienne, si ce n'est à Trois-Rivières même. La relation de cause à effet nous semble évidente. On aurait ainsi, démoli la Grande Maison qui à l'abandon depuis 1883, menaçait de ruine, pour aider à reconstruire le Trois-Rivières dévasté par l'incendie de 1908.

*Digue du moulin*

Malgré cette récupération de matériaux en 1908, plusieurs murs de la maison restent debout, entre autres, ceux de la cuisine. Pierre Bellemare nous explique ce qui serait advenu de ces murs.

M.B.: 20 pouces carrés. Est-ce que c'est cette pierre là que Monsieur Marchand a pris quand y a refait la dame de son barrage?

P.B.: Oui y l'on fait sauter pis y l'on envoyé en bas.

M.B.: Y l'on fait sauter vous dites. Y l'on fait sauter où si y l'on défait au pic pis à la pelle.

P.B.: Y l'on fait sauter.

M.B.: Y l'On fait sauter. Y ont fait sauter les deux pans de mûr comme ça?

P.B.: Y l'on fait sauter après ça y l'on démenche.<sup>186</sup>

Il apparaît clairement que Marchand lorsqu'il a besoin de pierre pour établir une digue en amont de son moulin, se contente de démolir ce qui reste de la Grande Maison. Puis avec un bulldozer pousse ces matériaux jusqu'au bord de la terrasse, à la verticale de sa future digue. Il semble que les pierres soient jetées dans une sorte de dalle qui les conduit sur la digue même. Après cette opération, il ne reste de la Grande Maison, qu'un

seul mur debout, celui qui sépare 18 de 19. C'est devant ce mur que tous vont se faire photographier, du notable au simple ouvrier. Ce vestige de la Grande Maison disparaît entre 1940 et 1945. La Grande Maison se transforme en tumulus où de nombreux bouleaux prennent racine. Pendant cette période où l'édifice repose sous une épaisse couche d'humus, plusieurs personnes dont monseigneur Tessier tentent de persuader les autorités de la valeur du site des Forges.

#### *Premières tentatives*

En 1938, M.A. Jobin de la Pointe-du-Lac réalise une maquette de la Grande Maison<sup>187</sup> basée sur les données recueillies par Dollard Dubé quelques années auparavant. Cette maquette destinée à souligner le bi-centenaire de l'inauguration de la Grande Maison. La reconstitution en maquette de cet édifice laissait planer l'importance que l'édifice pourrait reprendre advenant un projet de reconstitution. Ce projet se concrétise en 1963, avec la présentation d'un projet de reconstruction par la chambre de commerce des Trois-Rivières<sup>188</sup>. Ce projet avortera comme beaucoup d'autres. Toutefois, l'idée de la mise en valeur du site fait son chemin à Québec et à Ottawa.

#### *Fouilles gouvernementales*

Le site est acheté par le ministère des Affaires culturelles en 1962. Des fouilles archéologiques importantes seront effectuées sur la Grande Maison. Les fouilles débutent le 19 juillet 1966 et se poursuivront pendant trois ans. En 1971, le service des Monuments historiques de Québec effectue des travaux de stabilisation nécessaires à la survie de l'édifice. En 1972, Parcs Canada, à la suite d'un protocole d'entente avec le ministère des Affaires culturelles du Québec, commence les travaux de recherche sur le site. La Grande Maison fait en 1973 l'objet d'un re-

levé sommaire et en 1976 d'un relevé témoin complet. A l'été 1977, des fouilles de sondages, seront effectuées autour de l'édifice de façon à définir la nature de ses fondations. A cette occasion, une glacière, la latrine de la Grande Maison ainsi qu'une structure non-identifiée seront mises à jour.

## Conclusion

Ainsi s'achève notre étude sur la Grande Maison. Bien qu'ayant de nombreux éléments, la Grande Maison ne se livre pas facilement. Cette étude tout en répondant à de nombreuses questions en suscite néanmoins de nouvelles et en bien plus grand nombre. Somme toute, si nous sommes capables d'esquisser la physionomie physique et sociale de l'édifice, il n'en demeure pas moins que nous ne faisons qu'esquisser. La genèse de l'édifice nous paraît assez claire, par contre toute la période entre 1741 et 1880, reste passablement confuse. Nous pouvons faire état de modifications mais nous ne pouvons que difficilement les associer de façon précise à une période. En conséquence la majeure partie de l'existence de la Grande Maison reste enveloppée de brume. Certains points paraissent définitivement acquis, par exemple la dualité des fonctions (apparat vs service). De même, le pôle que représente l'édifice, semble clairement identifié (pôle administratif). On ne peut donc dire, que nous ne connaissons pas l'édifice. Mais il faut reconnaître que cette connaissance est très fragmentaire. On peut comparer notre connaissance à une ligne ayant un point de départ mais pas de point final. Par oppositions aux autres structures du site tant industrielles que domestiques, la Grande Maison paraît être l'édifice qui bouge le moins tant sur le plan structural que sur le plan occupation. Ce fait donne raison aux premiers administrateurs des Forges lorsqu'ils choisirent de construire cette énorme maison.

L'histoire de la Grande Maison, devient une sorte de témoin continuel de l'évolution du site. Elle témoigne de la période initiale des tâtonnements par son caractère inachevé. Par son organisation elle témoigne de la permanence de certaines va-

leurs d'ordre économique et social. Sur le plan architectural, cet édifice reste le seul exemple important de cet architecture d'apparat. Tous les autres édifices de ce calibre ont complètement disparu (le château de Vaudreuil à Montréal par exemple). La mise en valeur de ce qui en reste, nous paraît sur un plan historique comme très importante.

Appendice A. Mémoire de de Vezin au ministre Maurepas, 28 décembre 1739<sup>1</sup>

L'on pourroit peut etre reprocher a la Compagnie de ces forges d'avoir bâti une maison qui a plus couté a la vérité qu'elle n'avait prévue quoi qu'elle ne soit point encore achevée.

La Compagnie cependant ne se détermina a batir cette maison en pierres que sur l'espérance de la facilité que pouvoit donner une carrière que le Sieur Olivier découvrit en 1737 à deux lieues de cet établissement les matériaux ont plus couté a tirer de cette Carrière qu'on ne devoit naturellement le penser, par difficultés de l'endroit ou l'établissement est situé, Mais cette maison paroissoit, Monseigneur, d'une nécessité indispensable tant pour les provisions de grains qu'il est bon d'avoir dans certaines années que pour le logement nécessaire a l'exploitation de ces forges et rapport aux incendies qui sont tout à fait a craindre dans ce pays là ce qui détermina le Sieur Olivier a y consentir apres bien des représentations qu'il fit a la Compagnie qui l'emporta a la pluralité des voix.

Appendice B. Mémoire de justification de Cugnet en rapport avec la faillite de la Compagnie de Forges, 25 sept. 1740<sup>1</sup>

Qu'il y a deux lieues au dessus de l'établissement une carrière de grais fort belle qui se voiturer en canot de même que la castine.

C'est la découverte de cette carrière et l'idée où le S. Olivier nous a laissé que cette pierre coûteroit peu tant à tirer qu'à voiturer qui nous a déterminé à bastir une maison en pierre dans la vue de mettre nos effets à l'abry des incendies qui ne sont que trop fréquents en ce pays, surtout au milieu des bois et dans le voisinage d'une forge. Nous avons compté qu'elle ne passeroit pas de beaucoup la dépense d'une maison de bois où nous aurions couru de gros risques et continuels. On nous a fort reproché cette maison comme une fausse dépense très considérable, et ce qui surprendra le plus est que le S. Olivier luy même en a fait un grief contre le S. Gamelin et moy dans une de ses lettres du 22 avril 1739 où il avance que cette maison a coûté 80,000 #. Je n'ay jamais pu sçavoir ce que la pierre de grais a coûté à voiturer. J'avois fait marché à Québec avec deux différentes bandes de carreyeurs pour la tirer à 7 # 10 s la toise. Le S. Olivier a augmenté ce prix à une des bandes de carayeurs. Je suis encor à sçavoir de combien il l'a augmenté, il a païé l'autre sur le pied du marché. Il ne me seroit pas possible de dire combien cette maison a effectivement cousté. Je ne crois pas même qu'il fût possible au S. Olivier d'en justifier. Il n'a pas tenu assez d'ordre dans ses comptes pour pouvoir aisément distinguer les différentes natures de dépenses; Ce que je puis dire de certain est que ma maison de Québec bastie de pierres de grais de l'Ange gardien coûtant 30 # la toise, qui a dix-huit pieds de fondation en terre, avec des caves cou-

lées et quatre étages hors de terre, couverte en feuilles de fer blanc bien garnie de ferrures et menuiserie ne me coûte guères que 32 33,000 # au plus. La maçonnerie qui en fait le principal objet monte par un toisé arrêté de M. de Léry Ingénieur pour le payement de mon entrepreneur à 22,093 # 10<sup>9</sup> s 6 d la toise. La maison de St. Maurice n'est pas plus grande que la mienne elle n'a que quatre pieds au plus de fondations, elle est seulement d'un étage hors de terre, les caves ne sont point voutées, elle est simplement couverte en planches. Ainsi il y a assurément les deux tiers moins d'ouvrage que dans la mienne. Je ne compte pas qu'elle ait coûté plus que la mienne à supposer que le S. Olivier ait payé tout au double. Il ne nous en a jamais averty et pour peu qu'il nous eut dit qu'elle pouvoit monter à si haut prix nous nous serions bien gardez d'y penser. Au reste elle n'a esté bastie ni pour le S. Gamelin ni pour moy. Le S. Olivier en avoit seul l'usage. C'estoit moins à luy qu'à qui que ce soit à nous en faire un objet de reproches.

Appendice C. Lettre de Vaudreuil de Cavagnial au Ministre,  
23 octobre 1740<sup>1</sup>

Je scai qu'on a reproché icy aux interesse d'avoir fait bastir une maison de pierre ils ne l'ont entreprisse que sur lesperance que leurs donnoit la proximate d'une carrière que le sieur Oliviers a découverte en 1737 et tous le monde aurois pensé comme eux. Dans l'obligation ou ils sont d'avoir en magasin des fournitures considerables en vivres et en marchandises dans un etablissement tres expose aux incendies et ou il falloit par consequent mettre en surete leurs effets autant quil leur estoit possible, il est vrais que les materiaux leurs ont beaucoup plus coute a tirer de cette carriere par la difficulte du pais ou cet etablissement est situé qu'on ne devois naturellement le penser aussy nont ils bati que la moitie de leurs maison ce quil y en a de fais nest pas suffisant pour les loger eux et leurs effets ils ne comptent cependant lacheuer qu'a prest quilz aurons paie toutes leurs dettes et acheuez le martinet et la fenderie.

Appendice D. Mémoire de justification de de Vezin, sans date<sup>1</sup>

16<sup>o</sup> - Le Sieur Olivier qui Dieu merci n'a rien a se reprocher jusqu'a present dans la conduite qu'il a tenue de cet établissement et s'apercevant que Messieurs ses associez voudroient luy imputer toutes les fausses dépenses qui peuvent avoir esté faites a ces forges, jusqu'alors comme la batisse de la maison de la Compagnie qui coute plus de 80,000 # ce qui est aysé a prouver par les dépenses des deux années 1737 et 1738 qui ont esté employées seul a cette batisse avec le mesme nombre d'ouvriers au moins qu'en l'année précédente 1736 s'offre a justifier que cette batisse de maison a esté faite contre son grés et malgré ses représentations verbales a Messieurs Cugnet et Gamelin ses associés présence de Monsieur de Veaudreuil Gouverneur des Trois Rivières qui peut le certifier.

Appendice E. Mémoire attribué à de Vezin, 9 avril 1741<sup>1</sup>

Qu'il n'auroit pu le faire par conséquent ne le sachant ni le pouvant n'y aiant pas même dans ce tems et jusqu'au mois d'octobre 1738 aucun logement à St. Maurice pour y mettre en sureté les moindres marchandises; qu'il prouvera que ces marchandises que ses associés ont jugé à propos d'envoier aux forges pendant ces années ont esté mises sur le grenier de la maison, n'aiant point d'autres endroits pour les mettre en seureté, où ils étoient tous logez avec tous les ouvriers travaillants à l'Etablissement; Que les lards et les farines étoient sur la place devant la maison au milieu de 150 et 200 personnes;

Appendice F. Mémoire de représentation des sieurs de Vezin et Simonet, 10 juin 1741<sup>1</sup>

31<sup>e</sup>

Ces Messieurs qui ne craignent point d'en imposer lorsqu'ils s'agit de leurs interest, dans la crainte où ils ont été jusqu'à present que l'on ne rejettat sur eux les folles dépenses qui ont été faite pour cet Etablissement ne se sont efforcez à vouloir vous persuader, Monsieur, toutes ces fausseté que pour mieux se couvrir de celle qu'ils obligerent le sieur Olivier à faire en 1737; en construisant l'edifice d'une maison qui a couté plus de quatre vingt milles livres à la Compagnie pendant deux années entieres, où les dépenses de celle de 1737 et 1738 qui ont montez à près de 120,000 # ont été employé à l'exception des gages des forgerons, des reparations et ameliorations pendant ces deux dittes années dont est fait mention cy devant par ce Memoire ce qui est probables par tous les ouvriers qui y ont travaillé et par d'autres personnes notables qui en ont plaine connoissance et même par les travaux qui sont encor existants, si l'on ne veut pas s'en raporter auxdits sieurs Olivier et Simonet qui en doivent avoir la plus ample.

Et pour preuve plus certaine c'est que l'hauteur 1738 les 80,000 # d'eccedent qui furent accordées par Sa Majesté à cette Compagnie sur les représentations des sieurs Olivier et Simonet, à Monseigneur le Comte de Maurepas au mois d'octobre 1737 ne suffirent pas à payer les dépenses qui furent faite en 1738 dont les travaux ne consisterent qu'à parachever cette maison, dans la scituation où elle est aujourd'huy à l'ecception des reparations et ameliorations de cette même année qui

sont existante dont est fait mention cy devant qui ne peuvent faire qu'une très petite partie de la dépense de 1738 comme il est aisé d'en juger;

32<sup>e</sup>

Ce fut en fevrier ou mars 1737 que les associés des sieurs Olivier et Simonet resolurent de faire cette folle depense pour mettre en seureté une plus grande quantité de marchandises qui faisoient le mobil principal de la nécessité qu'il y avoit de faire un logement aussy considerable à ces forges, pour avoir lieu d'y faire un commerce de marchandises qui les a plus intéressé jusqu'à présent que celuy des forges même.

33<sup>e</sup>

Pour y parvenir mieux ils proffiterent de l'absence de Monsieur l'Intendant qui estoit en France alors, avec le sieur Simonet pour persuader audit sieur Olivier qui n'en vouloit point entendre parler que cette depense étoit absolument necessaire, utile et indispensable pour l'Exploitation de ces forges, et qu'elle ne couteroit jamais plus de 15,000 # au plus pour exécuter le plan et le devis qu'ils en avoient fait qui auroit monté encor à bien, plus grosse somme, si le sieur Olivier l'eut eccétuté dans sa forme et teneur, qui respondi même avec chaleur à M. Cugnet présence de Monsieur de Vaudreuil, Gouverneur des Trois Rivières, et d'autres personnes notables presente à l'examin du plan de ce bel edifice, qu'il n'etoit point temps de faire une pareille depense qu'il falloit auparavant l'avoir gagnée; qu'indubitablement le Ministre n'approuveroit point cette dépense.

34<sup>e</sup>

Ces Messieurs intéressé passerent sur toutes ces justes representations à la pluralité des voyes de la Compagnie et obligerent le sieur Olivier à commencer à bastir cette maison par le grand nombre de maçons, manoeuvres journalliers et careyeurs qu'ils luy envoyerent au printemps 1737 en l'assurant de nouveau de la necessité absolue de faire cette depense pour

l'Exploitation de ces forges, ce que ledit sieur se laissa persuader tant pour evitter la discorde que cet opposition auroit pu faire naitre entre eux, que parce que ledit sieur estoit seul de son party, pour lors, ne pensant point que cette maison dut couter jamais 80,000 # par la difficulté d'en avoir eu les matteriaux.

35<sup>e</sup>

Le sieur Olivier à qui Monsieur Cugnet avoit fort recomman-  
dé à l'arrivée de France de Monsieur l'Intendant la même année,  
de luy faire sentir la nécessité qu'il y avoit de faire ce bas-  
timent, qu'il s'estoit luy même laissé persuader par la suite  
etant si peu au faite pour lors du pays que n'ayant pu penetrer  
les desseins connues aujourd'huy, de Messieurs ses associés,  
s'en acquita de bonne foy, lorsque Monsieur l'Intendant luy en  
parla avec d'autant plus de raisons que la faute estoit faite et  
qu'il n'y avoit plus de remede qu'à moins d'abandonner cette  
ediffice commencé, ce qui fut fort du gout des sieurs Olivier  
et Simonet qu'il représenterent à Messieurs leurs associés  
l'hivert de 1737 et 1738 lorsqu'ils vinrent à St Maurice pour  
y déliberer comme il est d'ordinaire que cette Compagnie s'y  
assemble tout les ans, dans le mois de fevrier ou de mars,  
qu'il falloit absolument ne point achever cette maison, la Com-  
pagnie n'estant point en etat de suivre cette dépense dans un  
temps de disette comme furent les années 1737 et 1738;

Appendice G. Mémoire de justification de Cugnet, c4 octobre 1741<sup>1</sup>

Puisque le Sr. Olivier se fait du défaut de logement un motif de se dispenser du compte qu'il doit rendre des marchandises et des vivres pourquoy a-t-il voulu persuader en Canada et en France que la maison de St. Maurice avoit esté bâtie sans son consentement et contre son avis. Il ne s'accorde pas ici avec luy mesme.

L'acte du 11 février 1737 qui porte à l'article deux que la maison qu'il a esté déterminé de construire pour le logement de Mrs Olivier et Simonnet sera construite suivant le plan dressé et convenu qui est resté à M. Olivier, et à l'article trois qu'il sera fait marché par les Srs Cugnet et Gamelin avec Créguay à Québec pour la construction de ladite maison, prouve assez que cette construction a esté de son consentement. C'est luy même qui y a fait faire le pavé dont elle est carrelée, les Srs Cugnet et Gamelin n'y auroient pas fait cette dépense.

Non content de charger ses associez seuls de cette construction il a voulu pour grossir la faute qu'il a prétendu leur imputer, persuader qu'elle coustoit 80,000 # Il a même dit en France 90,000 #.

Les Srs. Cugnet et Gamelin en dressant le compte du S. Olivier ont relevé les articles de Dépense concernant toute la maçonnerie qui a esté faite à St. Maurice, parce que le S. Olivier n'a point distingué ce qui doit pour la maison en particulier. Ils ont relevé aussi les Dépenses particulières de la menuiserie, ferrure, charpente et couverture de la maison en faisant faire des toisez de toute la maçonnerie qui a esté faite à St. Maurice pour sçavoir au juste ce qui doit en être porté pour la maison, il sera facile de démontrer par les comptes

mêmes du S. Olivier qu'elle n'a pas coûté 20,000 #. Ce n'est point cette somme qui a ruinée l'entreprise, et elle n'étoit pas à épargner pour mettre les effets de la Compagnie à l'abri des incendies dont elle auroit connu les risques dans une maison de bois qui auroit au moins coûté la moitié de celle de pierre.

Appendice H. Mémoire de Cugnet sur les Forges, 17 octobre 1741<sup>1</sup>

Extrait n° 1

Le Sieur Olivier indisposé principalement contre moy qu'il regardoit comme le premier auteur d'une délibération contraire a ses intérêts a meslé dans les plaintes qu'il a faites sur cette Délibération le reproche d'avoir voulu contre son avis bâtir la maison de Saint Maurice qui n'avoit aucune relation au contenu de la délibération. Il a prétendu que cette maison avoit couté 80,000# il a même dit en france 90,000# pour me charger davantage, et que c'étoit le plus fort objet des dépenses faites pour l'établissement de Saint Maurice. Il est cependant vray qu'il avoit arrêté la Construction de cette maison avec le sieur Gamelin et moi par un acte du 11 février 1737 signé de luy et de nous que cette Résolution a esté prise sur ce qu'il nous dit lui même des avantages d'une carrière qu'il avoit découverte a trois lieues de Saint Maurice qui devoit selon luy nous donner le moiens de faire toutes nos constructions avec peu de Dépense. Il falloit une maison pour loger les maîtres, le missionnaires, le commis et les marchandises une maison de bois auroit coûté 12 à 14,000# nous comptames qu'un Batiment en pierre pourroit couter six mille livres de plus et nous mettoit a l'abry des incendies auxquelles nous étions journellement exposés avec une maison de bois. Si elle avoit couté davantage, ç'auroit esté la faute du Sieur Olivier de s'etre trompé sur cette dépense comme sur toutes les autres. Il est prouvé par ses livres qu'elle n'a couté que 20,000# ou environ.

Extrait n° 2

Sur ce que le Sieur Olivier a répandu que la maison de Saint Maurice a été la plus grande dépense faite dans cet

établissement et qu'elle avoit cousté 90,000#. Il est étably par son livre de dépense que les paiemens faits au Careyeurs pour tirer la pierre aux voituriers pour la transporter aux maçons et aux manœuvres pour toute la maçonnerie faite a Saint Maurice jusqu'au mois d'octobre 1739 en quoi consiste toute la dépense des ouvrages de maçonnerie montent a 28310 # 5 s 1 d il y a a deduire sur cette somme, le fourneau, le mur fait pour le soutenir, la chaussée en pierre les solages et cheminées des forges les cheminées des maisons des forgerons qui font certainement plus de moitié de la maçonnerie qui existe a St Maurice la dépense particuliere de la maison pour la charpente menuiserie ferrure vitres et pavés monte a 7235 # 1 s 6 d quand on y ajouteroit la moitié de la dépense de la maçonnerie elle coûteroit seulement 21500 # on connoitra par le toisé de chaque batiment en particulier que cette maison tant reprochée ne coûte pas 20000 # la résolution de la batir en pierre pour mettre les effets de la Compagnie a l'abry des incendies etoit plus a approuver qu'a blâmer. Quand il seroit vray que j'en aurois moi seul determiné la construction contre l'avis du Sieur Olivier comme il l'a avancé trop légèrement puisque j'ay entre les mains un arreté signé de luy portant qu'elle sera construite suivant le plan convenu qui lui est resté. Il n'a jamais été a présumer que j'eusse pu former le dessein de bâtir inutilement a grands frais une maison pour la seule satisfaction de loger commodement les Sieurs Olivier et Simonnet puisque je ne devois jamais y demeurer qu'en passant et que j'eusse soutenu ce dessein contre l'avis du Sieur Olivier.

Appendice I. Inventaire des Forges du St-Maurice par Estèbe,  
20 octobre 1741<sup>1</sup>

Description  
des Batiments et Maisons.

Maison principale.

Le long pen du coté de la Rivière, de 80 pieds de long, sur 25 pieds  $\frac{1}{2}$  de hauteur, portant 3 pieds d'Epaisseur sur 10 de hauteur, et 15 pieds  $\frac{1}{2}$  sur 2 pieds d'épaisseur.

Celuy de l'autre coté 74 pieds 6 pouces de long, sur la même hauteur et épaisseur.

Deux pignons de 46 pieds de face sur idem.

Un mur de refente d'un pignon à l'autre de 76 pieds de long 20 pieds de hauteur et 2 pieds d'épaisseur.

Trois murs de refente dans les caves sur le travers de la ditte maison, de 41 pied  $\frac{1}{2}$  de long, 10 de haut, sur 2 pieds  $\frac{1}{2}$  d'épaisseur.

Du rés de chaussée au quarré, ces 3 murs sont renduits à 35 pieds 3 pouces de large, sur 15 pieds  $\frac{1}{2}$  de haut, et 2 d'épaisseur.

Deux grands pignons de 50 pieds de large sur 21 pieds de haut au dessus du quarré et 2 pieds d'épaisseur.

Trois pointes de pignon sur les murs de refente de 21 pied de haut, et 22 pieds de haut au quarré, et 1 pied 9 pouces d'épaisseur.

Trois pointes de pignon de 18 pouces de large, 12 pieds  $\frac{1}{2}$  de haut, et 1 pied 9 pouces d'épaisseur.

Cinq cheminées dans les pignons et murs de refente, de 50 pieds de haut de leur fondation à la tête, jambages et plate-

bande en pierre de taille.

Un mur formant la descente de la cave, de 21 pied de long, sur 9 pieds de haut, et 2 d'épaisseur.

Joint à la ditte maison un pavillon contenant les deux long pens, de 24 pieds de face, sur 25  $\frac{1}{2}$  de hauteur, portant 3 pieds d'épaisseur sur 10 de haut, et 15 pieds  $\frac{1}{2}$  de haut sur 2 pieds d'épaisseur.

La face du pavillon 20 pieds de large, portant 3 pieds d'epaisseur sur 10 de hauteur, et 15 pieds  $\frac{1}{2}$  de haut sur 2 pieds d'épaisseur.

Le pignon du dit pavillon portant au dessus du quarré 10 pieds d'éguille.

Dans le pavillon est une cheminée de 39 pieds de hauteur, dont 25 pieds  $\frac{1}{2}$  compris dans une des faces de la muraille du dit pavillon.

Une cuizine joignant le pignon de la maison du coté du Nord Ouest de 16 pieds de face sur 23 pieds  $\frac{1}{2}$  de large, 15 pieds de hauteur, et 2 pieds d'epaisseur.

Un four de brique de 2 minots sur un solage de maçonne de 8 pieds de long sur 4 de large et 8 pieds de haut.

Un pignon à la ditte cuizine, portant 6 pieds d'eguille.

Dans la maison 88 pieds de cloizon de pieux laté dehors et dedans et renduit en mortié, la maison et pavillon plafonnés.

Le pavillon carrelé de carraux de pierre de grais.

La salle, deux chambres, deux cabinets, chambre de l'aumônier, et chapelle pavé en carraux de pierre de grais brute.

Cent soixante quatorze pieds de pierre de taille faisant un cordon à la maison et pavillon.

Trois portes d'entrée en pierre de taille.

21 croizée en pierre de taille.

4 soupireaux en pierre de taille.

Le dessus des plafons du pavillon en pierre de grais brute.

## Charpente de la Maison principale

Le planché d'en bas prenant du mur de refente à un des long pens d'un pignon à l'autre garnis en soliveaux faisant 70 pieds de long sur 22 pieds  $\frac{1}{2}$  de large.

Six chassis de charpente dans les murailles des caves, garnis de 4 portes à deux battans ferrées de leurs pentures, dont une fermant à clef.

Dans les dittes caves, quatre cloizons de pieux debout, contenant ensemble 54 pieds, dans lesquelles cloizons sont 4 portes, avec leurs ferrures fermant à clef.

Un escalier à marche plate pour descendre à la cave.

La charpente de la ditte maison en filiere portant d'un mur à l'autre.

Le second grenier soutenu par des soliveaux de 5 en 5 pieds pris dans les murs de refente.

Le premier et second grenier planchés en madriers enboufetés, et blanchis sur une face.

Dans le premier grenier est une chambre entourée sur 3 faces de cloizons de madriers emboufetés et blanchis, contenant 48 pieds, dans la ditte cloizon sont 2 portes avec leurs ferrures, dont l'une fermant à clef.

Dans le dit grenier est une séparation de cloizon de madriers; de 18 pieds de face, dans laquelle est une porte fermant à clef.

Au dessus du pavillon le grenier est planché en madriers enboufetés, à l'entrée duquel est une porte avec sa ferrure fermant à clef.

Deux escaliers en charpente et menuiserie, pour monter dans les deux greniers.

Dans le plein pied de la maison se trouvent trois portes d'entrée avec leur ferrure, dont une fermant à clef.

Douze portes dans les murs et cloizons avec les chassis et chambranle avec leurs ferrures et laquets, dont dix fermant à

clef.

Treize armoires à deux battans dans les murs avec leurs ferrures et crochets, dont douze avec leurs serrures et clefs.

Vingt une croisée vitrées de carreaux de 8 sur 9 pouces, avec leurs contrevents à deux battans ferrures et crochets.

Dans le premier grenier six croisées dont deux vitrées de carreaux de verre de 7 sur 8, les autres garnies en toile.

La ditte maison couverte en planches chevauchées; et par dessus en bardeaux.

Dans la ditte couverture se trouvent 11 lucarnes avec leur chassis garnis en toile.

Dans la cuisine une porte d'entrée avec sa ferrure.

Deux croisées avec les chassis sans vitres, avec leurs contrevents à deux battans ferrure et crochet.

Dans le pavillon 42 pieds de cloizon en madriers enbouvétés et blanchis, dans lesquelles cloizons sont trois portes avec leurs ferrures et toquets, dont une fermant à clef.

Trois armoires à deux battans avec leur ferrure, dont deux fermant à clef.

5 Plaques de fonte de trois pieds en quarré pour contrefeu attachées aux cheminées avec 4 barres de fer.

Appendice J. Estimation des Forges St Maurice à la requisition de M. Conrad Guky<sup>1</sup>

Maison principale

pour les planchers, platsfonds, Cloisons de la	
Cave à Rétablir.....	221.
D. <sup>o</sup> pour faire et defaire la Cloison du passage	20.10.
D. <sup>o</sup> pour Vingt Six chassis neufs, pour remplacer	
les plus mauvais.....	42.18.
D. <sup>o</sup> pour les chassis du pignon et Lucarnes.....	6. 2.

Appendice K. Inventaire du poste des Forges St.Maurice<sup>1</sup>

11<sup>o</sup> La grande maison Bati en pierre de grais de quatre-vingt pieds de long et quarante de large avec une aile de vingt quatre pieds sur vingt deux, icelles en mauvais état et irréparable, tous les murs extérieurs qui quoique mauvais peuvent être réparés, et la couverture, charpente, plafond, planches de haut & bas et autres ouvrages au dedans sont a etre immédiatement renouvelé, pour en faire usage lesquelles Batiments et Ovrages ci devant décrit étoit avant le Bail fait à Messr Davidson et Lees, Sauf les Réparations et rétablissement fait par Messr. Monro & Bell.

Appendice L. Extrait de Picturesque Canada<sup>1</sup>

The Government carried on the words very successfully, as a report of the Colonial Inspector Tranquet shows, and must have extended them, as appears by the erection of the old Chateau that stands on a flat bluff overlooking the river. On an iron plate in its chimney are the official fleurs de lis and the date 1752. Its walls, some two and a half feet thick, withstood the fire that destroyed its woodwork in 1863. [...] When the English came to take possession, the Chateau was occupied by a Demoiselle Poulin, who threw the keys into the river rather than yield them.

Appendice M. Caron (p. 288, 289, 290, 269, 273)<sup>1</sup>

Nous voici à la Grande Maison: elle aussi est abandonnée, mais son antiquité nous attire; nous la respectons comme on respecte les vieillards, même les plus décrépits.

Du côté sud-ouest elle n'a qu'une seule porte qui se trouve à l'extrémité du mur, et à l'autre extrémité du même mur il y a une aile peu élégante: c'est que la façade principale n'est pas de ce côté, mais bien du côté de la rivière. N'est-ce pas tout raisonnable, après tout? Eh bien! avec nos idées préconçues, quand nous arrivons sur les lieux nous avons de la peine à comprendre cela.

M. Fortin fait tourner la clé dans la serrure, et nous entrons. Dans la première salle nous trouvons un comptoir qui paraît tout moderne: c'était ici, voyez-vous, le magasin des Messieurs McDougall. Nous pénétrons dans les autres parties de la maison: tout est sale et délabré, les divisions nous paraissent singulières, les cheminées massives; mais la maison est bien éclairée, la menuiserie belle, les chambres grandes, le plafond élevé: vous trouvez que c'est un château abandonné. M. Faucher de Saint-Maurice écrivait un jour à ce sujet: "J'arrive des Vieilles-Forges où je suis allé en excursion avec Gérin et Buteau-Turcotte. Le manoir a été endommagé, il y a quelques années, par un incendie, mais il a été restauré par son propriétaire actuel, M. Robert McDougall, avec un goût que tous nos industriels n'ont pas. Il lui a scrupuleusement conservé ses anciennes divisions, ainsi qu'une grande partie des vieilles boiseries françaises.

"Rien de plus pittoresque et de plus antiquaille que ces salles immenses, aux larges âtres flanqués de plaques de fer fleurdelysées, .....que ces corridors ou toute une com-

"pagnie de reîtres et de lansquenets serait à l'aise. C'est à se croire dans la salle d'armes du dernier des Burckards, si l'hospitalité toute écossaise de M. McDougall n'était là pour nous faire songer avec complaisance aux douceurs du temps présent." Il y a deux portes dans la façade, et six grandes fenêtres. Nous ouvrons la porte du nord et sortons sur le perron: Quelle belle vue!

Nous voyons le Saint-Maurice sur une grande étendue: il précipite ses flots noirs avec bruit dans le rapide, il s'élanche, il bouillonne, puis il fait un détour, et, au moment où il paraît s'être adouci, il disparaît entre les arbres. En face, la vue se prolonge dans les champs cultivés ou sur la verdure des grands arbres. Vivent nos pères pour placer agréablement une maison!

Nous revenons à l'intérieur: Deux anciennes cheminées sont là avec leurs crémaillères et leurs chenets. Celle du nord a une grille qui annonce bien qu'on a essayé jadis de chauffer la maison avec un feu de cheminée. Au fond de la seconde cheminée il y a une grande plaque de fonte portant le millésime de 1752. Plusieurs écrivains ont bien voulu parler de cette plaque, et ils sont unanimes à dire qu'elle porte l'année 1732. Un premier s'est trompé en prenant un 5 pour un 3, ce qui peut arriver bien facilement, et les autres ont trouvé convenable de se tromper à sa suite. Mais la vieille plaque reste là, toujours la même, toujours prête à s'offrir aux regards de ceux qui veulent l'examiner attentivement, et elle proteste contre les écrivains qui voudraient faire remonter sa naissance jusqu'à un temps où il n'y avait pas de fonderies dans le Canada. Naître dans de pareilles circonstances, c'eût été, pour le moins, une chose fort incommode.

En arrière, dans l'aile se trouvait la chambre du gouverneur, grande et magnifique salle. Une porte dans le pignon fait arriver facilement à cette chambre.

Nous montons alors dans les mansardes. Nous trouvons une quantité de moules qui servaient aux fonderies, entr'autres

le moule de la croix de la chapelle. Il est bien conservé, à part les lis des extrémités qui sont séparés du reste, et peut-être en partie détruits. En allant du côté sud-est, M. Fortin nous montre au fond de la maison, dans la partie opposée à l'aile, une salle où l'on exposait les corps de ceux qui mouraient aux Forges, avant qu'ils pussent être portés au cimetière. Un prêtre disait de temps en temps la messe dans cette même chambre, lorsque l'ancienne chapelle eut été fermée ou détruite. Mais dans l'aile même, au-dessus de la chambre du gouverneur, était la salle de danse. C'est là que les ouvriers allaient parfois se réjouir au son des violons rustiques. Ces deux salles si différentes se regardent encore avec étonnement, mais la solitude les a rendues semblables.

et il y avait dans la Grande Maison la *Chambre du Gouverneur*, belle salle royalement meublée.

Le peuple avait aussi sa part dans les faveurs de M. Bell: de temps en temps, une grande salle située audessus de la chambre du gouverneur recevait les ouvriers, et le bal s'ouvrait alors pour une partie de la nuit.

Ils installèrent leur magasin dans l'une des salles de la Grande Maison, mais eux-mêmes n'y demeurèrent pas, ils trouvaient que l'intérieur en était trop délâbré.

Appendice N. Miss Fenton<sup>1</sup>

"We came upon it suddenly; as our canoe speeds swiftly about a bend, -a white weather- stained, deserted Chateau, gleaming out from the green on the hill top. With a cleft, strong turn of the paddle Abram brings us into still shore water - and clambering up and up, through long rank grass and straggling fruit bushes, we stand beside it.

It is curious thing to find it here - one realises instinctively that it has a history; else why should this old mansion, so strongly built, so grandly proportioned, find solitary peace-amid the wildness?

See the stone walls, four feet thick, with thar dropping plaster. See the decaying steps, the open doorways and the large french windows.

We enter carefully, for fear of the broken flooring, or bulging ceilings that threaten to drop upon our heads. Ha! a creeping vine has been before us, and wrought a fine tracery of green across this first large room, as though in sorrow for its bareness.

What splendid apartments, so large, so airy. What great Hallway and curious cup board recessed in the deep wall. Why the very partitions are two feet in thickness.

This must have been the dining room, from the amplitude of its hight, and its huge fireplace. Here is a date wrought clear upon the iron plate, 1732, and here, too, is the fleur-de-lys, stamped upon it. Surely this tells of france and the old regime.

This is the kitchen, with its cupboard, where six men could hide its wine cellar and pantry and its fireplace, where

the rusty iron crane still swings. And these are the servant's quarters, and these the offices.

The rain of many seasons has beaten mercilessly in, until the floors and walls are mossy, while the torn, bulging ceilings threaten dangerously. Let us get out; it is hardy sage, and the damp odors depress us.

We pass through the garden, all wildy rank with unprenned fruit trees and stragglng grasses, and beyond it we come to a picturesque ruin - a grey stone chimney with tiny blue bells blossoming in its crevices. A rust-eaten boiler lies choking amid tall grasses near by, and a swift-flowing stream trickless over leaking clam.

Appendice O. Sulte<sup>1</sup>

Dans l'âtre de la cheminée du salon de la "grande maison" des Forges j'ai vu un "contre-coeur" ou plaque de fond de cheminée coulée en fonte ordinaire et portant trois fleurs de lys en relief avec le millésime "1732". L'été de 1732 Hocquart visita la ville, le Cap-de-la-Madeleine et les mines du fief Saint-Maurice. La plaque en question fut probablement coulée en sa présence.

Lorsque les MM. McDougall prirent les Forges en 1862, la "grande maison" venait d'être partiellement endommagée par un incendie; elle fut réparée par Robert McDougall "avec un goût que tous nos industriels n'ont pas" disait Faucher de Saint-Maurice à Joseph Marmette. "Il lui a scrupuleusement conservé ses anciennes divisions, son toit normand, ainsi qu'une grande partie des vieilles boiseries françaises. Rien de plus pittoresque, et de plus antiquaire que ces salles immenses, aux larges âtres flanqués de plaques de fer fleurdelysées et portant le millésime de "1732", que ces corridors où toute une compagnie de reitres et de lansquenots serait à l'aise. C'est à se croire dans la salle d'armes du dernier des Burckhards, si l'hospitalité toute écossaise des MM. McDougall n'était là pour nous faire songer avec complaisance aux douceurs du temps présent."

MM. Sulte, Faucher de Saint-Maurice, Marmette et Alfred Garneau sont d'accord à dire que le millésime en question porte "1732" et non "1752" comme le prétend l'abbé N. Caron dans ses Deux Voyages sur le Saint-Maurice.

Appendice P. Dubé<sup>1</sup>

### La Grand'Maison

C'est ici la demeure du prince de la place. Somptueuse, oui, beaucoup plus somptueuse que son entourage immédiat, mais sans aucune arrogance. Dans le vert sombre des bosquets qui l'encadrent, elle ressemble à une grande dame, —une de ces vieilles nobles qui la visitèrent, jadis, sans doute, mais dont les apparats et toute la tenue n'ont rien de choquant.

Nous disons bien la "grande maison". De fait, comme vous voyez, elle n'a pas usurpé ce nom.

Vous me demandez peut-être pourquoi une aussi grande demeure en un si petit hameau. La réponse est toute simple.

D'abord, c'est la maison du "bourgeois", et celui-ci vaut bien l'honneur d'une grande maison, puis, le bourgeois reçoit des visiteurs, de grands visiteurs, parfois. Voyez-vous, il est loin de la ville; il lui arrive souvent de garder ses gens à coucher. Alors, il faut les loger, et convenablement. Je n'insiste donc pas, vous comprenez.

Mais entrons et, si cela vous intéresse quelque peu, je vais vous faire le détail des lieux.

Cette maison, comme on vous l'a sans doute appris, a été construite en 1737. Ce n'est pas d'hier, comme vous le voyez. Mais elle n'en porte pas plus mal ses 140 ans d'existence. Il faut vous dire que si elle a subi un peu l'affront de l'âge, elle est encore assez solide pour porter 140 autres années.

Eh! oui, dame, regardez-moi ces murs de trois pieds d'épaisseur, et encore droits et solides comme au premier jour.

Je ne vous conterai pas l'histoire de la "grand'maison".

Je me bornerai au temps des débuts de l'exploitation du fourneau par les messieurs McDougall.

Quand monsieur John, le père, acheta les Forges en 1863, un incendie assez considérable venait d'endommager la "Grand'Maison". Monsieur Robert, fils de John, au lieu de faire faire immédiatement les réparations, se construisit non loin, à l'angle nord-ouest, juste à côté du terrain où avait été bâtie la première chapelle en bois, en 1732. Tiens, voyez, là, à gauche, de l'autre côté du chemin qui conduit à la "Pointe à la Hache". Quant à la "Grand'Maison", elle fut réduite au sort mercenaire d'entrepôt de marchandises, de magasin et de bureau.

Au centre, à droite en entrant, c'était le bureau à gauche, les comptoirs du magasin. Au fond, était le grand escalier conduisant au premier étage. Le haut servait d'entrepôt. Le derrière de la "Grand'Maison" était occupé par le gardien, avec sa famille.

Mais cela a bien changé, et heureusement, depuis que monsieur Robert McDougall a fait tout réparer, il y a quelques années. C'est lui qui habite la "Grand'Maison", maintenant. Il n'a pas ménagé ses sous, et ça en valait bien la peine, comme vous le voyez. Il lui a tout conservé de son cachet d'ancienneté: les vieilles divisions, le vieux toit normand, les antiques boiseries françaises...enfin, tout.

Si vous remarquez bien, toutes les divisions intérieures sont en pierre, même celles des garde-robes. La maison est divisée en deux, d'un bout à l'autre. Tous les appartements du rez-de-chaussée ont de larges foyers, ornementés de grilla-ges en fonte ouvrière, ici même, aux Forges. Ne le dites pas haut, mais j'ai longtemps entendu dire qu'il y avait des portes secrètes en plusieurs appartements. La salle à dîner est spacieuse et toute d'une pièce, de même que le salon qui est voisin et encore plus vaste. L'allonge qui donne sur la grande salle comprend quatre divisions. Trois servent, présentement, pour le service de la cuisine. Dans la cuisine, on a installé,

il y a quelques mois, un bel aqueduc en bois. Il paraît que c'est bien commode, du moins à ce que dit la vieille Louise, la servante.

Tout le haut comprend une grande salle et une suite de chambres. On rapporte qu'il y a déjà eu une chapelle en haut, pendant quelques années. C'est ici que se retire Monseigneur Laflèche, quand il vient faire sa visite pastorale.

Mais il me tarde de vous conduire à la cave. Ouvrons l'une des nombreuses trappes, celle de la cuisine, par exemple.

Voyez ce grand corridor qui sépare la cave en son centre. Il aboutit aux extrémités de la maison, à deux larges sorties le coupant diamétralement. Nous sortirons tantôt par l'un de ces débouchés, qui donnent sur la façade extérieure. En attendant, vous pouvez considérer tout à votre aise ces nombreuses divisions de chaque côté du grand corridor. Ici, ce sont les carrés à patates, là, les carrés aux légumes, là encore, le coin des conserves, le carré à bois, etc. Ne cherchez pas de chassis, en avant, la cave est assez spacieuse et la lumière entre assez en grand par les doubles-portes des sorties, que c'était inutile de ce côté. On a mis quelques soupiraux, du côté est, pour ventiler mieux pendant la belle saison.

Et puis, regardez-moi cette hauteur de plafond; ce n'est pas ici que le grand Monferrand plaquerait ses clous de bottes sur les poutres. Neuf pieds: il y a de quoi, dame, manoeuvrer sans gêne une "time" et son conducteur dessus.

## Notes

## Le site

- 1 Terratech, rapport 861-1 expertise de stabilité de Talus, les Forges du Saint-Maurice, Parcs Canada, ministère des Affaires indiennes et du Nord, 28 août 1974, p. 7.
- 2 Terratech, op. cit., p. 11.

## Genèse

- 1 France. Archives nationales (ci-après AN), Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 305 (v), 26 octobre 1735.
- 2 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 148 (v), anonyme, 17 octobre 1735.
- 3 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 55, Estèbe, 9 novembre 1741.
- 4 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 55 (v), Estèbe, 9 novembre 1741.  
AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 250 (v), Vezin, 10 juin 1741.
- 5 Jean Bélisle, L'habitation aux Forges du Saint-Maurice, rapport préliminaire, Parcs Canada, Recherche historique, septembre 1976.
- 6 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 260 (r) à 266 (r), Estèbe, 12 février 1746.  
AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 285 (r) à 292 (v), Estèbe, 1<sup>er</sup> janvier 1748.
- 7 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 265 (v), Estèbe, 12 février 1746.
- 8 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 259 (r), Vezin, 10 juin 1741.

- 9 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 124 (r), Cugnet, ca 4 octobre 1741.
- 10 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 249 (v), Vezin et Simonet, 10 juin 1741.
- 11 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 371 (r), Anonyme, 30 octobre 1737.
- 12 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 77 (v), Cugnet, 17 octobre 1741.
- 13 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 390 (r), Vezin, 28 décembre 1739.
- 14 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 83 (v), Cugnet, 17 octobre 1741.
- 15 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 259 (r), Vezin, 10 juin 1741.
- 16 Pierre-Georges Roy, Inventaire des papiers de Léry, Archives de la province de Québec, Québec, 1939, p. 4, "Lettre de Léry au président du conseil de Marine, octobre 1739".

#### Grande Maison

- 1 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 259 (r), Vezin, 10 juin 1741.
- 2 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 124 (r), Cugnet, ca 4 octobre 1741.
- 3 AN, Section outre-mer, Atlas des Colonies, vol. 3, n<sup>o</sup> 58, Plan du territoire des Forges, Louis Champoux, 14 octobre 1738.  
AN, Section outre-mer, D.F.C. Amérique septentrionale, n<sup>o</sup> 302b, Plan du territoire des Forges, Att. Chaussegros de Léry, ca 1738.
- 4 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 8 (v), Cugnet, 2 septembre 1740.
- 5 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 390 (r), Vezin, 28 décembre 1739.
- 6 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 259 (r), Vezin, 10 juin 1741.

- 7 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 259 (v),  
Vezin, 10 juin 1741.
- 8 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 83 (v),  
fol. 84 (r), Cugnet, 17 octobre 1741.
- 9 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 83 (v),  
Cugnet, 17 octobre 1741.
- 10 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 124 (r),  
Cugnet, ca 4 octobre 1741.
- 11 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 124 (r),  
Cugnet, ca 4 octobre 1741.
- 12 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 124 (r),  
Cugnet, ca 4 octobre 1741.
- 13 Cyprien Tanguay, Dictionnaire généalogique des familles ca-  
nadiennes, Eusèbe Senecal,, Québec, 1871 T 1, p. 2.
- 14 Québec. Archives nationales du Québec (ci-après ANQQ),  
gr. Frs. Genaple, 3 octobre 1688, engagement.
- 15 ANQQ, gr. Jacques Barbel, 8 juin 1725, engagement.
- 16 ANQQ, gr. Jean-Etienne Dubreuil, 11 novembre 1731, engage-  
ment.  
ANQQ, gr. Claude Barolet, 9 septembre 1753, engagement.
- 17 ANQQ, gr. Jacques Pinguet, 16 août 1734, marché.  
ANQQ, gr. Jacques Pinguet, 14 octobre 1740, marché.  
ANQQ, fr. Gilbert Boucault de Godefus, 21 juin 1742, marché.  
ANQQ, gr. Jacques Pinguet, 9 octobre 1744, marché.  
ANQQ, gr. Christophe Hilarion Dulaurent, 30 septembre 1747,  
marché.  
ANQQ, gr. Nicolas Pinguet, 16 avril 1749, marché.  
ANQQ, gr. Nicolas Pinguet, 13 mai 1749, marché.  
ANQQ, gr. Claude Barolet, 10 janvier 1750, marché.  
ANQQ, gr. Simon Sanguinet, 22 janvier 1750, marché.  
ANQQ, gr. Paul-Antoine François Lanouillier des Granges,  
16 février 1750, marché.  
ANQQ, gr. Christophe Hilarion Dulaurent, 23 juin 1754, mar-  
ché.
- 18 ANQQ, gr. Gilbert Boucault de Godefus, 18 septembre 1745,  
marché.

- 19 ANQQ, gr. A.J. Saillant, 19 mai 1772, Titre sacerdotal.
- 20 ANQQ, gr. Christophe Hilarion Dulaurent, 16 décembre 1749, marché.
- 21 ANQQ, gr. Jean-Baptiste Decharnay, 2 juin 1757, marché.
- 22 ANQQ, gr. Jean-Antoine Panet, 19 juin 1777, accord.
- 23 ANQQ, gr. J.R. Pinguet, 4 janvier 1782, inventaire après décès.
- ANQQ, gr. J.R. Pinguet, 16 janvier 1782, vente de meubles.
- 24 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 124 (r), Cugnet, c4 octobre 1741.
- 25 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 8 (v), Cugnet, 25 septembre 1740.
- 26 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 83 (v), Cugnet, 17 octobre 1741.
- 27 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 83 (v), Cugnet, 17 octobre 1741.
- 28 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 124 (r), Cugnet, c4 octobre 1741.
- 29 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 259 (v), Vezin, 10 juin 1741.
- 30 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 371 (r), Vezin, 30 octobre 1737.
- 31 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 390 (r), Cugnet, 28 décembre 1739.
- 32 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 260 (r), Anonyme, 10 juin 1741.
- 33 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 258 (v), Anonyme, 10 juin 1741.
- 34 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 117 (v), Anonyme, 9 avril 1741.
- 35 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 390 (r), 28 décembre 1739.
- 36 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 74, fol. 177 (r) et (v), Vaudreuil, 23 octobre 1739.

- 37 Albert Tessier, Les Forges Saint-Maurice, Les éditions du Boréal Express, Montréal, 1974, p. 78-79
- 38 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 8 (v), Cugnet, 25 septembre 1740.
- 39 Clark, T.H. et Globensky, Y., Région de Trois-Rivières, rapport géologique - 168, ministère des Richesses naturelles, Direction générale des mines, Québec, 1976. Résultat des sondages aux puits caprice n<sup>o</sup> 2 et caprice n<sup>o</sup> 3, Trois-Rivières, p. 81.
- 40 Raoul Blanchard, Le Centre du Canada français, Beauchemin, Montréal, 1948, p. 154.
- 41 Clark, T.H. et Globensky, Y., Région de Trois-Rivières, rapport géologique - 164, ministère des Richesses naturelles, Direction générale des mines, Québec, 1976, p. 7.
- 42 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 9 (r), Cugnet, 25 septembre 1740.
- 43 Raoul Blanchard, Le Canada français, province de Québec, Librairie Arthème fayard (Canada) Ltée, 91 rue Saint-Denis, Montréal, 1960, p. 23.
- 44 Clark, T.H. et Globensky, Y., Région de Trois-Rivières, rapport géologique - 164, ministère des Richesses naturelles, Direction générale des mines, Québec, 1976, p. 51-52.
- 45 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 265 (v), Estèbe, 12 février 1746.  
AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 292 (r), 1<sup>er</sup> janvier 1748.
- 46 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 124 (v), c4 octobre 1741.
- 47 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 83 (v), Cugnet, 17 octobre 1741.
- 48 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 258 (r), Vezin, c 1740.  
AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 258 (v), Vezin, 10 juin 1741.

- 49 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 124 (v),  
Cugnet, c4 octobre 1741.
- 50 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 260 (r),  
Vezin, 10 juin 1741.
- 51 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 124 (v),  
Cugnet, 4 c octobre 1741.  
AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 77 (v),  
Cugnet, 17 octobre 1741.
- 52 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 83 (v),  
Cugnet, 17 octobre 1741.
- 53 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 83 (v),  
Cugnet, 17 octobre 1741.
- 54 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 83 (v),  
Cugnet, 17 octobre 1741.
- 55 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 258 (v),  
Vezin, 10 juin 1741.
- 56 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 265 (v),  
Estèbe, 12 février 1746.  
AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 291 (v),  
Estèbe, 10 février 1748.
- 57 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 28 (r) à  
fol. 59 (v), Estèbe, 9 novembre 1741.
- 58 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 47 (v) et  
48 (r), Estèbe, 9 novembre 1741.
- 59 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 48 (r),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 60 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 48 (r),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 61 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 48 (r),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 62 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 48 (r),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 63 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 48 (r),  
Estèbe, 9 novembre 1741.

- 64 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 48 (r),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 65 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 48 (v),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 66 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 48 (r),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 67 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 48 (v),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 68 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 48 (v),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 69 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 48 (v),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 70 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 48 (v),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 71 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 49 (r),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 72 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 49 (r),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 73 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 49 (v),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 74 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 49 (v),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 75 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 50 (r),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 76 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 50 (r),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 77 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 49 (r),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 78 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 49 (v),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 79 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 50 (r),  
Estèbe, 9 novembre 1741.
- 80 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 49 (r),  
Estèbe, 9 novembre 1741.

- 81 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 49 (r), Estèbe, 9 novembre 1741.
- 82 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 49 (v), Estèbe, 9 novembre 1741.
- 83 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 124 (r), Cugnet, ca 4 octobre 1741.
- 84 Public Record Office Londres (ci-après PRO), W.O.55, vol. 1822, p. 40, John Marr, 28 novembre 1770.
- 85 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 49 (v), Estèbe, 9 novembre 1741.
- 86 Edits, Ordonnances Royales, Déclarations et Arrêts du Conseil d'état du Roi concernant le Canada, Québec, E.R. Fréchette, 1854, Tome 2, p. 292-293, Ordonnance du 19 juin 1721 par Michel Bégon.
- 87 Ibid., p. 314-321, Ordonnance portant Règlement pour la construction des Maison du 7 juin 1727 par Claude Thomas Dupuy.
- 88 Ibid., p. 292, Ordonnance par Bégon.
- 89 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 50 (v), Estèbe, 9 novembre 1741.
- 90 Edits, Ordonnances..... Québec, E.R. Fréchette, 1854, Tome 2, p. 316, Ordonnance par Dupuy.
- 91 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 50 (r), Estèbe, 9 novembre 1741.
- 92 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 49 (v), Estèbe, 9 novembre 1741.
- 93 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 50 (v), Estèbe, 9 novembre 1741.
- 94 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 50 (v), Estèbe, 9 novembre 1741.
- 95 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 49 (v), Estèbe, 9 novembre 1741.
- 96 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 50 (v), Estèbe, 9 novembre 1741.

- 97 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 50 (v), Estèbe, 9 novembre 1741.
- 98 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 84, 31 juillet 1745, fol. 53 et 25 octobre 1745, fol. 78 (v).
- 99 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 50 (v), Estèbe, 9 novembre 1741.
- 100 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 49 (v), Estèbe, 9 novembre 1741.
- 101 Robert Champagne, Richard Desrosiers, Historique des vieilles forges, la grande maison, travail de recherche pour cours 220-304-69, technologie d'architecture, CEGEP des Trois-Rivières, 1969, Fig. B et C. L'étripe chat dont il est question est perdu. Ces dessins à l'échelle des étudiants sont les seules données que nous possédions pour le moment.
- 102 J.P. Cockburn, Iron Foundry at St.Maurice 1829-30, Aquarelle, R.O.M., n<sup>o</sup> 942.48.35, Canadiana department.
- 103 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 48 (v), Estèbe, 9 novembre 1741.
- 104 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 49 (r), Estèbe, 9 novembre 1741.
- 105 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 51 (r), Estèbe, 9 novembre 1741.
- 106 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 83 (r), Cugnet, 18 mars 1740.
- 107 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 80 (v), Cugnet, 18 mars 1740.
- 108 ANQQ, gr. Gilbert Boucault de Godefus, Marché et Devis, Dasilva et Estèbe, Québec, 16 janvier 1751.
- 109 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 49 (r), Estèbe, 9 novembre 1741.
- 110 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 50 (v), Estèbe, 9 novembre 1741.
- 111 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 50 (v), Estèbe, 9 novembre 1741.

- 112 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 49 (v),  
Estêbe, 9 novembre 1741.
- 113 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 50 (r),  
Estêbe, 9 novembre 1741.
- 114 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 50 (r),  
Estêbe, 9 novembre 1741.
- 115 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 49 (v),  
Estêbe, 9 novembre 1741.
- 116 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 49 (r),  
Estêbe, 9 novembre 1741.
- 117 Collaboration, Calixa-Lavallée, Répertoire d'architecture  
traditionnelle, coll. les Cahiers du patrimoine, vol. 4,  
M.A.C.Q., Québec, 1977, p. 76.
- 118 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 154 (r)-  
(v), anonyme, sans date (ca 1740).
- 119 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 50 (v),  
Estêbe, 9 novembre 1741.
- 120 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 50 (r),  
Estêbe, 9 novembre 1741.
- 121 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 50 (r),  
Estêbe, 9 novembre 1741.
- 122 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 49 (r),  
Estêbe, 9 novembre 1741.
- 123 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 265 (v),  
Estêbe, 12 février 1746.  
AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 292 (r),  
Estêbe, 1er janvier 1748.
- 124 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 390 (r),  
Vezin, 28 décembre 1739.  
AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 83 (r),  
Cugnet, 18 mars 1740  
AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 8 (v),  
Cugnet, 25 septembre 1740.  
AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 74, fol. 177 (r),  
Vaudreuil, 23 octobre 1740, et ainsi de suite.

- 125 AN, Section outre-mer, Atlas des Colonies, vol. 3, n<sup>o</sup> 58, Plan du territoire des Forges, Louis Champoux, 14 octobre 1738.  
AN, Section outre-mer, D.F.C., Amérique septentrionale, n<sup>o</sup> 302, plan du territoire des Forges, Att. Chaussegros de Léry, ca 1738.
- 126 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 17 (r), Hocquart, 9 novembre 1741.
- 127 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 220 (v), anonyme, sans date (ca 1742).
- 128 Canada. Archives publiques (ci-après APC), MG21, B21-2 (21681), bobine A613, p. 143.
- 129 Trois-Rivières. Archives nationales du Québec (ci-après ANQTR), gr. Badeaux, Joseph, 2 juin 1785, Estimation des Forges pour Gogy.
- 130 APC, MG21, B76, p. 308-309.
- 131 ANQTR, gr. Badeaux, Joseph, 1<sup>er</sup> avril 1807, inventaire des Forges.
- 132 Journaux de la chambre de l'assemblée législative, 1852-53, appendice CCC.
- 133 APC, MG12B, War Office 44, vol. 613: Engineers 1826-41, microfilm B-3459, publié in APT, vol. V, n<sup>o</sup> 3, 1973, p. 17.
- 134 APC, RG 68, vol. 113, p. 298-302.
- 135 Journaux de la chambre de l'assemblée législative, 1852-53, appendice CCC.
- 136 F.C. Wurtele, Historical Record of the St. Maurice Forges, the Oldest Active Blast-Furnace on the Continent of America, in "Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada for the Year 1886". Dawson Brothers, Montréal, 1887, p. 88.
- 137 ANQTR, gr. Petrus, Hubert, 27 avril 1863, n<sup>o</sup> 4575, vente des FSTM par Héroux à MacDougall.
- 138 ANQTR, gr. Hubert Petrus, 26 avril 1867, n<sup>o</sup> 5063, décharge d'hypothèque.
- 139 George Grand, Picturesque Canada; the Country as it was and is, Belden Brothers, Toronto, 1882, p. 98.

- 140 Abbé Napoléon Caron, Deux voyages sur le Saint-Maurice, Ayotte, Trois-Rivières, vers 1889, p. 289.
- 141 Dollard Dubé, Les Vieilles Forges, il y a 60 ans, dans pages trifluviennes, série A, n<sup>o</sup> 4, les éditions du "Bien public", Trois-Rivières, 1933, p. 175.
- 142 Dubé, op. cit., p. 175.
- 143 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 371 (r), anonyme, 30 octobre 1737.
- 144 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 118 (r), Att Vezin, 9 avril 1741.
- 145 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 55 (v), anonyme, sans date (ca octobre 1740).
- 146 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 118 (r), Att Vezin, 9 avril 1741.
- 147 Louis Franquet, Voyages et mémoires sur le Canada en 1752-1753, Canadiana House, Toronto, 1968, p. 20.
- 148 APC, MG23, GI4, vol. 1, p. 29, Burton, 31 mai 1763.
- 149 APC, MG21, B21-2(21681), bobine A615, p. 143, 1763.
- 150 John Lambert, Travels through Canada and the United States in the years 1806, 1807, 1808. C. Cradock and W. Joy, London, 1814, vol. 1, p. 485.
- 151 APC, MG12B, War Office 44, vol. 613: Engineers 1826-41, microfilm B-3459, publié in APT, vol. V, n<sup>o</sup> 3, 1973, p. 17.
- 152 Bernier, André, Le Vieux-Sillery, ministère des Affaires culturelles du Québec (ci-après MACQ), Cahiers du patrimoine, p. 75.
- 153 Trois-Rivières. Archives judiciaires (ci-après AJTR), Papier de justice, 1830-40, cause vs Hamel déclaration de Henry MacAulay.
- 154 AJTR, op. cit., déclaration de François Pellerin.
- 155 Montréal. Archives nationales du Québec (ci-après ANQM), gr. Papineau, J., 27 mai 1786, n<sup>o</sup> 679, inventaire Guyy.
- 156 Caron, op. cit., p. 290.
- 157 Caron, op. cit., p. 273.
- 158 Dubé, op. cit., p. 175.
- 159 Dubé, op. cit., p. 175.

- 160 ANQTR, gr. Badeaux, Jos, 2 juin 1785.
- 161 ANQTR, gr. Hubert Petrus, 26 avril 1867, n<sup>o</sup> 5063.
- 162 MACQ, Carnet de fouilles, Gaumond-Lafrenière 24a, 27, 67.
- 163 Abbé Napoléon Caron, Deux voyages sur le Saint-Maurice. Ayotte, Trois-Rivières, vers 1889.
- 164 Le Nouvelliste, Trois-Rivières, 17 avril 1939, p. 3, d'après The Empire, Toronto, 4 août 1894, p. 11. Visite de Miss Fenton.
- 165 Fenton, op. cit., p. 11.
- 166 MACQ, F102, c.1935.
- 167 Irving S.L. 1931, Ruins of the Grande Maison n-022.
- 168 Parcs Lieux historiques nationaux (ci-après PLHN), Parcs Canada, région de Québec, anonyme, juillet 1921, FSM-S-004.
- 169 MACQ, Carnet de fouille Gaumond-Lafrenière, 24a.
- 170 PLHN, Parcs Canada, région de Québec, juillet 1921, FSM-A-023.
- 171 Québec. Archives de l'université Laval (ci-après AUL), c1908, FSM-R-002.
- 172 AJTR, Papier de justice, 1830-40, cause vs Hamel.
- 173 ANQTR, gr. Hubert Petrus, 26 avril 1867, n<sup>o</sup> 5063.
- 174 Caron, op. cit., p. 288.
- 175 Caron, op. cit., p. 288.
- 176 Caron, op. cit., p. 289.
- 177 Caron, op. cit., p. 288.
- 178 Caron, op. cit., p. 290.
- 179 Caron, op. cit., p. 290.
- 180 Caron, op. cit., p. 290.
- 181 Anonyme, Les ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours, Ayotte, Trois-Rivières, 1888, t. 1, p. 381.
- 182 Caron, op. cit., p. 288.
- 183 Fenton, op. cit., p. 11.
- 184 AJTR, Papiers Dubé, N3, M41a.

- 185 Anonyme, Trois-Rivières, A guide to the city of Laviolette, the second oldest settlement in Canada, whose romantic history is full of interest for the visitor, Trois-Rivières, S.D. (c 1925), p. 2.
- 186 PLHN, Transcription Pierre Bellemare, 75-16-3-A, p. 203.
- 187 Le Nouvelliste, Trois-Rivières, 11 juin 1938, p. 3, Realiste miniature de la Grand'Maison des Forges.
- 188 Anonyme, Projet de Reconstruction "Les Forges Saint-Maurice 1729-1883", mémoire préparé par la Chambre de Commerce, Trois-Rivières, 1963, 56 p.

## Appendice A.

- 1 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 390 (r), (extrait).

## Appendice B.

- 1 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 8 (v), fol. 9 (r), (extrait).

## Appendice C.

- 1 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 74, fol. 177 (r)-(v), (extrait).

## Appendice D.

- 1 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, fol. 258 (r)-(v), (extrait).

## Appendice E.

- 1 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 118 (r), (extrait).

## Appendice F.

- 1 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 228 (r) à 260 (v), (extrait).

## Appendice G.

- 1 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 111, fol. 124 (r)-(v), (extrait).

## Appendice H.

- 1 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 110, extrait n<sup>o</sup> 1: fol. 77 (r)-(v), extrait n<sup>o</sup> 2: fol. 83 (r)-(v), fol. 84 (r).

## Appendice I.

- 1 AN, Archives des Colonies, C<sup>11</sup>A, vol. 112, fol. 47 (v) à fol. 51 (r).

## Appendice J.

- 1 ANQTR, gr. Badeaux, 2 juin 1785.

## Appendice K.

- 1 ANQTR, gr. Badeaux, 1<sup>er</sup> avril 1807.

## Appendice L.

- 1 Ed. George Monro Grant, Toronto, Belden Bros, vol. 1, 1882, p. 98.

## Appendice M.

- 1 Napoléon Caron, Deux voyages sur le Saint-Maurice, 1887-1888, Trois-Rivières, Ayotte, p. 269, 273, 288, 289, 290.

## Appendice N.

- 1 The Empire Toronto, 7 août 1894. (Women's empire, p. 11 - The old Forges.) trad. français - Le Nouvelliste, 17 avril 1939, p. 3.

## Appendice O.

- 1 Benjamin Sulte, Les Forges Saint-Maurice, Montréal, G. Du-  
charme, 1920, p. 46 et 194.

## Appendice P.

- 1 Dollard Dubé, "Les Forges Saint-Maurice au temps des McDou-  
gall", in Albert Tessier, Les Forges Saint-Maurice 1729-  
1883, Trois-Rivières, édition du Bien Public, 1952, appendi-  
ce p. 174-177.

## Sources des illustrations

- 1 AN, Section outre-mer, D.F.C., Amérique septentrionale, n<sup>o</sup> 302B, plan du territoire des Forges, att. Chaussegros de Léry, c. 1738, (détail).
- 2 Clark, T.H. et Globensky, Y., Région de Trois-Rivières, rapport géologique - 164, ministère des Richesses naturelles, Direction générale des mines, Québec, 1976, fig. 2 -Distribution du grès de La Gabelle.
- 3 PLHN, été 77, photo Jean Bélisle, neg. 77-13-36.
- 4 PLHN, été 77, photo Jean Bélisle, nég. 77-13-29.
- 5 MACQ, fond Gaumond, F-3, FSM-F-098.
- 6 PLHN, isométrique, automne 77, Jean Bélisle.
- 7 PLHN, isométrique, automne 77, Jean Bélisle.
- 8 PLHN, isométrique, automne 77, Jean Bélisle.
- 9 PLHN, isométrique, automne 77, Jean Bélisle.
- 10 PLHN, isométrique, automne 77, Jean Bélisle.
- 11 PLHN, isométrique, automne 77, Jean Bélisle.
- 12 PLHN, isométrique, automne 77, Jean Bélisle.
- 13 PLHN, isométrique, automne 77, Jean Bélisle.
- 14 PLHN, isométrique, automne 77, Jean Bélisle.
- 15 PLHN, isométrique, automne 77, Jean Bélisle.
- 16 PLHN, isométrique, automne 77, Jean Bélisle.
- 17 PLHN, isométrique, automne 77, Jean Bélisle.
- 18 PLHN, isométrique, automne 77, Jean Bélisle.
- 19 PLHN, isométrique, automne 77, Jean Bélisle.
- 20 PLHN, été 77, photo Jean Bélisle, nég. 77-12-7.
- 21 PLHN, isométrique, automne 77, Jean Bélisle.
- 22 MACQ, Fond Gaumond, F-67-13, FSM-F-179.
- 23 PLHN, plan rez-de-chaussée, automne 77, Jean Bélisle.
- 24 PLHN, plan rez-de-chaussée, automne 77, Jean Bélisle.
- 25 PLHN, plan 1<sup>er</sup> grenier, automne 77, Jean Bélisle.
- 26 PLHN, plan couverture, automne 77, Jean Bélisle.
- 27 PLHN, plan cave, automne 77, Jean Bélisle.

- 28 Robert Champagne, Richard Desrosiers, Historique des Vieilles Forges, La Grande Maison, travail de recherche pour cours 220-304-69, Technologie d'architecture, CEGEP des Trois-Rivières, 1969, fig. B et C.
- 29 PLHN, été 76, photo Jean Bélisle, nég. 76-18-30A.
- 30 PLHN, plaque de cheminée, coll. Séminaire des Trois-Rivières, FSM-K-006.
- 31 PLHN, plaque de cheminée, FSM-F-256.
- 32 PLHN, plaque de cheminée, maison Estèbe, nég. 77-3-21A(35).
- 33 PLHN, plan rez-de-chaussée, automne 77, Jean Bélisle.
- 34 PLHN, isométrique, porte de cave, automne 77, Jean Bélisle.
- 35 PLHN, plan rez-de-chaussée, automne 77, Jean Bélisle.
- 36 PLHN, plan cave, automne 77, Jean Bélisle.
- 37 PLHN, plan rez-de-chaussée, automne 77, Jean Bélisle.
- 38 PLHN, isométrique, cloison, automne 77, Jean Bélisle.
- 39 PLHN, plan rez-de-chaussée, automne 77, Jean Bélisle.
- 40 PLHN, plan 1<sup>er</sup> grenier, automne 77, Jean Bélisle.
- 41 PLHN, plan 1<sup>er</sup> grenier, automne 77, Jean Bélisle.
- 42 PLHN, été 77, photo Jean Bélisle, nég. 77-12-18.
- 43 Carte michelin n<sup>o</sup> 62, Chaumont - Strasbourg, 1/200 000 - 1 cm pour 2 km, éd. 1975 (détail).
- 44 Carte michelin n<sup>o</sup> 66, Dijon Mulhouse, 1/200 000 - 1 cm pour 2 km, éd. 1976, (détail).
- 45 PLHN, automne 76, maison Neufchâteau, Jean Bélisle, nég. 76-19-6.
- 46 PLHN, automne 76, maison Neufchâteau, Jean Bélisle, nég. 76-19-10.
- 47 PLHN, automne 76, maison Neufchâteau, Jean Bélisle, nég. 76-19-3.
- 48 PLHN, automne 76, maison Neufchâteau, Jean Bélisle, nég. 76-19-4.
- 49 PLHN, élévation refend type ouest, automne 77, Jean Bélisle.
- 49 AUL, fond Malchelosse, ca 1903, FSM-R-002, (détail).

- 50 AUL, fond Malchelosse, ca 1903, FSM-R-002, (détail).
- 51A MACQ, fond Gaumond, août 1967, vestiges de lambourde, F67-17, FSM-F-183.
- 51B MACQ, fond Gaumond, août 1966, vestiges de plancher, F-72, FSM-F-136.
- 52 MACQ, fond Gaumond, ca 1935, F102, FSM-F-008.
- 53 PHLN, Irving S.L., 1931, ruins of the Grande Maison, FSM-N-022.
- 54 ANQQ, iconothèque, Edgar Gariepy, 1921, FSM-S-004.
- 55 PLHN, N66, n<sup>o</sup> 7080, juillet 1921, FSM-A-023.
- 56 PLHN, été 77, escalier Milot, Jean Bélisle, nég. 77-17-2A.
- 57 Coll. David MacDougall, ca 1895, FSM-B-009, (détail).
- 58 Coll. Eric Sprenger, ca 1883-1900, FSM-M-001, (détail).
- 59A ASTR, "The forges near Three Rivers 1845", Pigott, FSM-A-003, (détail).
- 59B Coll. Eric Sprenger, ca 1880, FSM-M-003, (détail).
- 60A APC, anonyme, 19 septembre 1844, nég. n<sup>o</sup> ca 1241, FSM-C-008, (détail).
- 60B Musée McCord, H. Bunnet, 1887, M737, FSM-B-002, (détail).
- 61A Coll. Eric Sprenger, ca 1883, FSM-M-008, (détail).
- 61B-C-D Musée McCord, H. Bunnet, 1887, M737, FSM-B-002, (détail).
- 62A Coll. David MacDougall, ca 1895, FSM-D-009, (détail).
- 62BC Coll. Eric Sprenger, ca 1883, FSM-M-008, (détail).
- 62D Musée McCord, H. Bunnett, 1887, M737, FSM-B-002, (détail).
- 63A Coll. David MacDougall, ca 1895, FSM-D-009, (détail).
- 63B Coll. Eric Sprenger, ca 1883, FSM-M-008, (détail).
- 64 MACQ, fond Gaumond, juillet 1967, moulure, F-67-9, FSM-F-175.
- 65 Musée McCord, H. Bunnett, 1887, M737, FSM-B-002, (détail).

## Bibliographie

## Sources manuscrites

Angleterre British Museum, Londres,  
Papiers Haldimand.

Canada. Archives publiques.

MG11, C.O.r, vol. 67, Correspondance générale.

MG12, B, War Office 44, vol. 613, Baddeley.

MG21, B21-2 (21681), Bobine A615, Projet de dépenses 1763.

MG23, G14, vol. 1, Projet de dépenses 1763.

RG4, B15, vol. 18, Etienne Parent.

RG8, A6, vol. 14, Correspondance générale.

Canada. Archives publiques. Collection nationale des cartes  
et plans.

P/300-1760-61-62, Cartes de Murray.

Canada. Archives publiques. Section des gravures.

C 820, Chaplin 1842.

C 4356, Anonyme 1844.

France. Archives nationales. Archives des colonies.

C<sup>11</sup>A, vol. 110-111 et 112, correspondance générale Forges du  
Saint-Maurice.

Vol. 63 et vol. 74, section outre-mer, Atlas des Colonies,  
vol. 3, n<sup>o</sup> 58, plan du territoire des forges, Louis Champoux,  
14 octobre 1738, section outre-mer, D.F.C. Amérique septentrionale,

n<sup>o</sup> 302B, plan du territoire des Forges, att. Chaussegros de Léry, c. 1738.

Montréal. Archives nationale du Québec.  
Greffe Joseph Papineau.  
Greffe Joseph Doucet.

Montréal. Musée McCord.  
M 737, Grande-Maison, Bunnet 1887.  
M 739, Haut-Fourneau, Bunnet 1886.

Montréal. Bibliothèque nationale du Québec. Fonds Massicotte, passim. Montréal, Fonds privés.  
Coll. Allan McDougall  
Coll. David McDougall  
Coll. Lawrence McDougall  
Coll. Ruth McDougall  
Coll. Eric Sprenger.

Québec. Archives nationales du Québec.  
Greffe Jacques Pinguet  
Greffe Claude Barolet  
Greffe Gilbert Boucault de Godefus  
Greffe Christophe Hilarion Dulaurent  
Greffe Nicolas Pinguet  
Greffe Simon Sanguinet  
Greffe Paul Antoine François Lanouillier des Granges  
Greffe Antoine-J. Saillant  
Greffe Jean Baptiste Decharnay  
Greffe Jean Antoine Panet  
Greffe Jacques Nicolas Pinguet  
Greffe Jacques Barrec  
Greffe François Genaple  
Greffe Jean Etienne Dubreuil  
Ordonnances des intendants.

Québec. Ministère des Affaires culturelles.  
Carnet de fouilles Gaumont, 1966-1969

Québec. Ministère des Terres et Forêts.  
Carton S36B, 1845, J.P. Bureau.

Québec. Parcs et Lieux historiques nationaux, Recherche historique.  
Rapport d'essais sur les échantillons de pierre des Forges du Saint-Maurice.

Transcription Pierre Bellemare 75-16-3-A.  
Transcription Raoul Ratier 75-15-4-A.  
Transcription Floribert Marchand 75-4-3.

Toronto. Royal Ontario Museum.  
Canadiana department, n<sup>o</sup> 942, 48, 35. Cockburn, 1829, 30.

Trois-Rivières. Archives Nationales du Québec.  
Grefte Joseph Badeaux.  
Grefte Petrus Hubert.

Trois-Rivières. Archives Séminaire de Trois-Rivières.  
Papiers Dollard Dubé, série N3M.  
Illustration Pigott, 1845.

#### Sources imprimées

Anonyme

Edits, Ordonnances royales, Déclarations et Arrêts du Conseil d'état du roi concernant le Canada, Québec, E.R. Fréchette, 1854, t. 2.

Anonyme

Les ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours, Ayotte, Trois-Rivières, 1888, t. 1, p. 381.

Anonyme

Projet de Reconstruction "Les Forges Saint-Maurice 1729-1883", Mémoire préparé par la chambre de commerce, Trois-Rivières, 1963, 56 p.

Anonyme

Trois-Rivières. Album illustré, Histoire Démographie Industrie, s. éd. Trois-Rivières, 1903.

Anonyme

Trois-Rivières. A guide to the city of Laviolette, the second oldest settlement in Canada, whose romantic history is full of interest for the visitor, Trois-Rivières, S.D. (c 1925).

Blanchard, Raoul

Le Canada français, province de Québec, Librairie Arthème Fayard (Canada) Ltée, Montréal.

Caron, abbé Napoléon

Deux voyages sur le Saint-Maurice, Ayotte, Trois-Rivières, vers 1889.

Champagne, Robert et Richard Desrosiers

Historique des vieilles Forges, La Grande Maison, travail de recherche pour cours 220-304-69, technologie d'architecture, CEGEP des Trois-Rivières, 1969.

Clark, T.H. et Globensky, Y.

Région de Trois-Rivières, rapport géologique - 164, ministère des Richesses naturelles, Direction générale des mines, Québec, 1976.

Doyon, Georges et Robert Hubrecht

L'architecture rurale & bourgeoise en France, Fréal, Paris, 1969.

Franquet, Louis

Voyages et mémoires sur le Canada en 1752-1753, Canadiana House, Toronto, 1968.

Grant, George

Picturesque Canada; the Country as it was and is, Belden Brothers, Toronto, 1882.

Collaboration

Vocabulaire de l'Architecture, Inventaire Général des Monuments et Richesses artistiques de la France, ministère des Affaires culturelles, Imprimerie Nationale, Paris, 1972.

Laframboise, Yves

L'architecture traditionnelle au Québec, La maison aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Les Editions de l'Homme, Montréal, 1975.

Landry, Armour

Bribes d'histoire. Pages trifluviennes, série A, éd. du Bien Public, Trois-Rivières, 1932.

Moussette, Marcel

Le chauffage domestique dans le Haut et le Bas-Canada (1759-1867), Parcs Canada, MRS 124, Ottawa, mai 1973.

Nish, Cameron

François-Etienne Cugnet, Entrepreneur et entreprises en Nouvelle-France, Fides, Montréal 1975.

Rempel, John I.

Building with Wood and Other Aspects of Nineteenth Century Building in Ontario, University of Toronto Press, Toronto, 1967.

Robert, Paul

Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Société du Nouveau Littré, Paris, 1973.

Roy, Pierre-Georges

Inventaire des papiers de Léry, Archives de la province de Québec, Québec, 1939.

Vieux Manoirs, Vieilles Maisons, Imprimeur du roi, Québec, 1927.

Sulte, Benjamin

Les Forges du Saint-Maurice, in Mélanges Historiques, vol. VI, Ducharme, Montréal, 1920.

Tessier, Mgr. Albert

Les Forges du Saint-Maurice 1729-1883, éd. du Bien Public, Trois-Rivières, 1952.

Wurtele, F.C.

Historical Record of the St.Maurice Forges, the Oldest Active Blast-Furnace on the Continent of America, in "Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada for the Year 1886". Dawson Brothers, Montréal, 1887.

Journaux

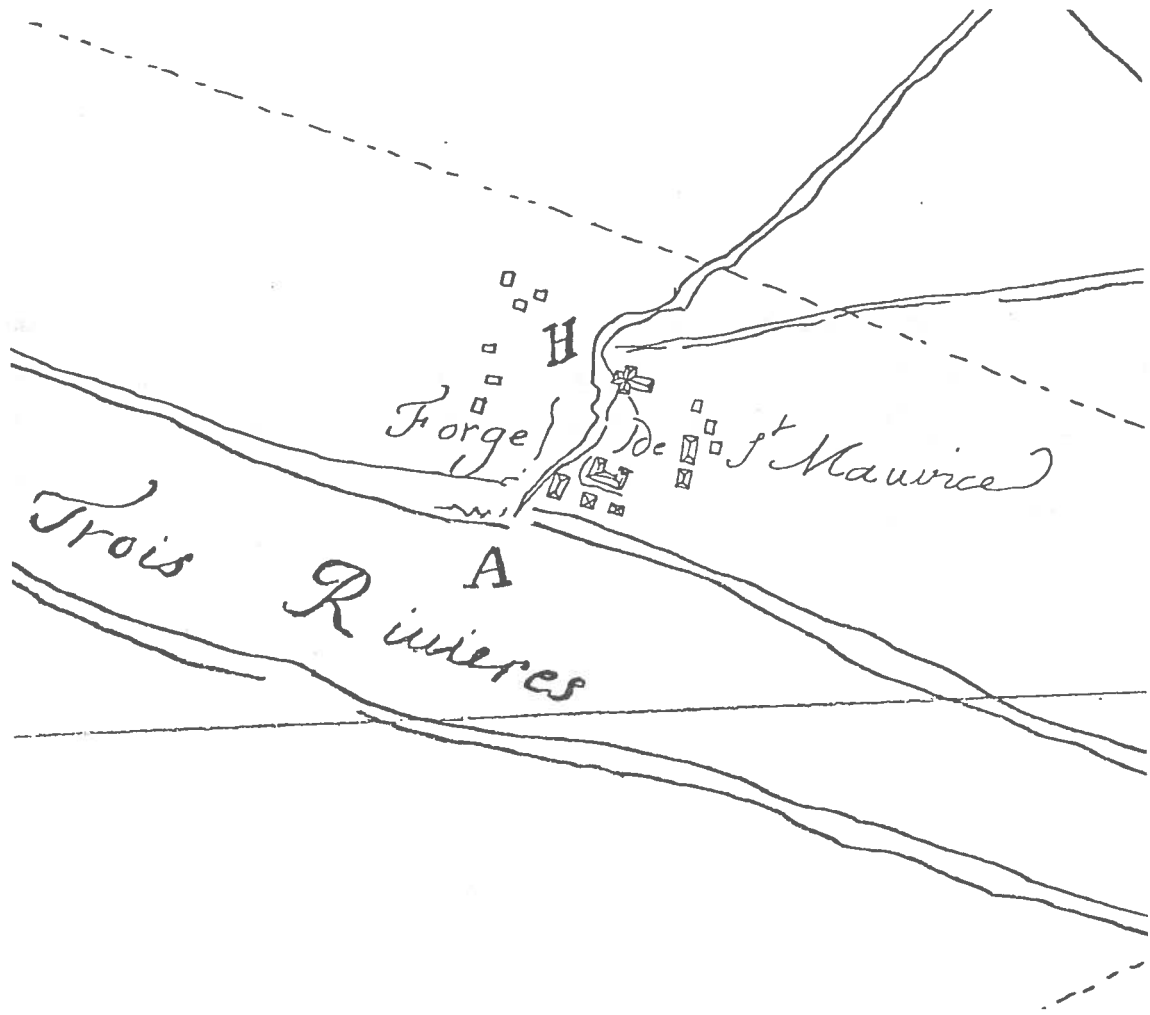
Le Nouvelliste

Trois-Rivières, 11 juin 1938, p. 3, Réaliste miniature de la Grande Maison des Forges.

Trois-Rivières, 17 avril 1939, p. 3, d'après The Empire, Toronto, 4 août 1794, p. 11. Visite de Miss Fenton.

FIGURES

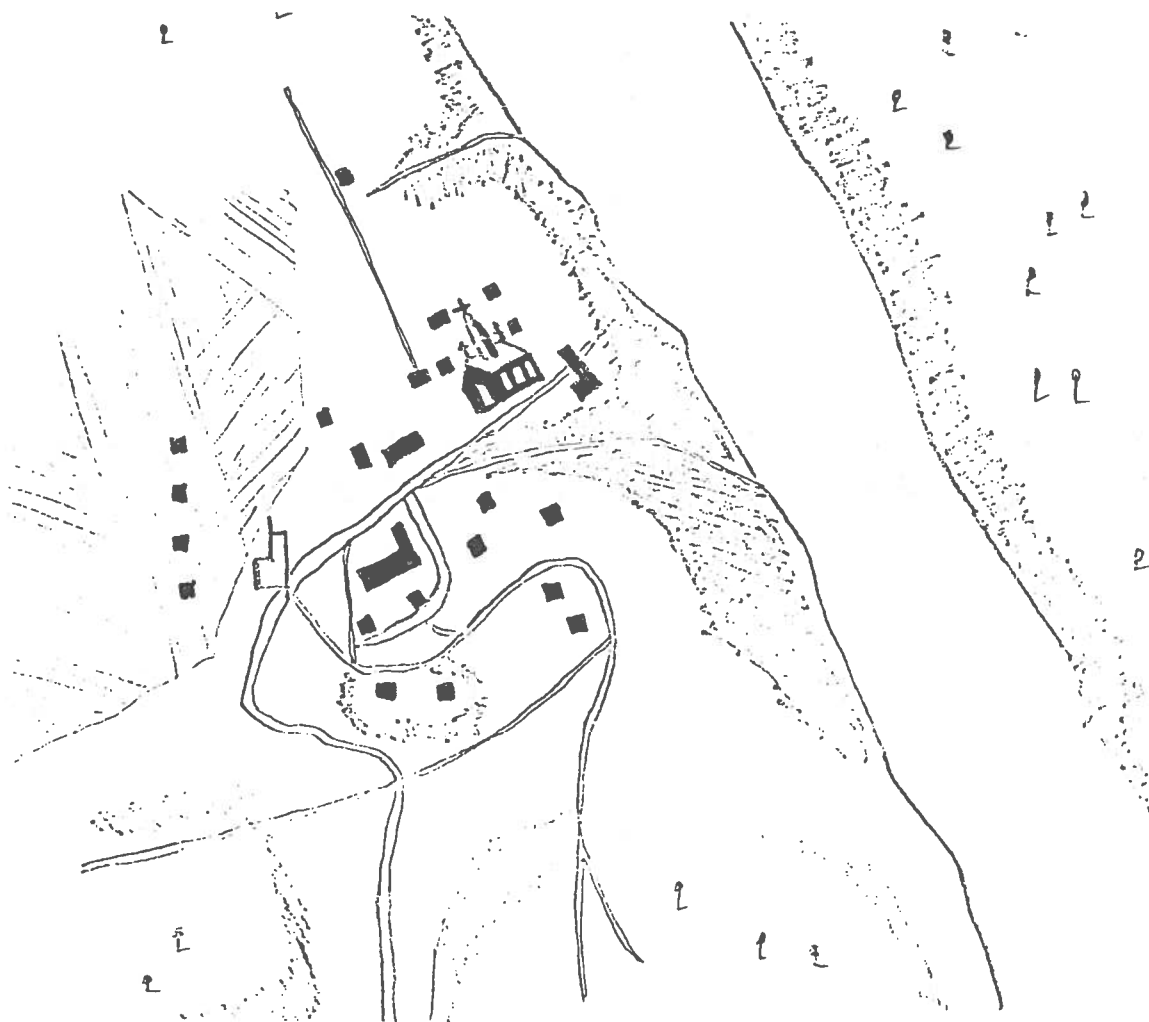
- 1 Plan du village des Forges du Saint-Maurice tel que projeté en 1737. (Archives nationales de France, section outremer, D.F.C., Amérique septentrionale; n<sup>o</sup> 302B, plan du territoire des Forges, att. Chaussegros de Léry, c. 1738, [détail].))



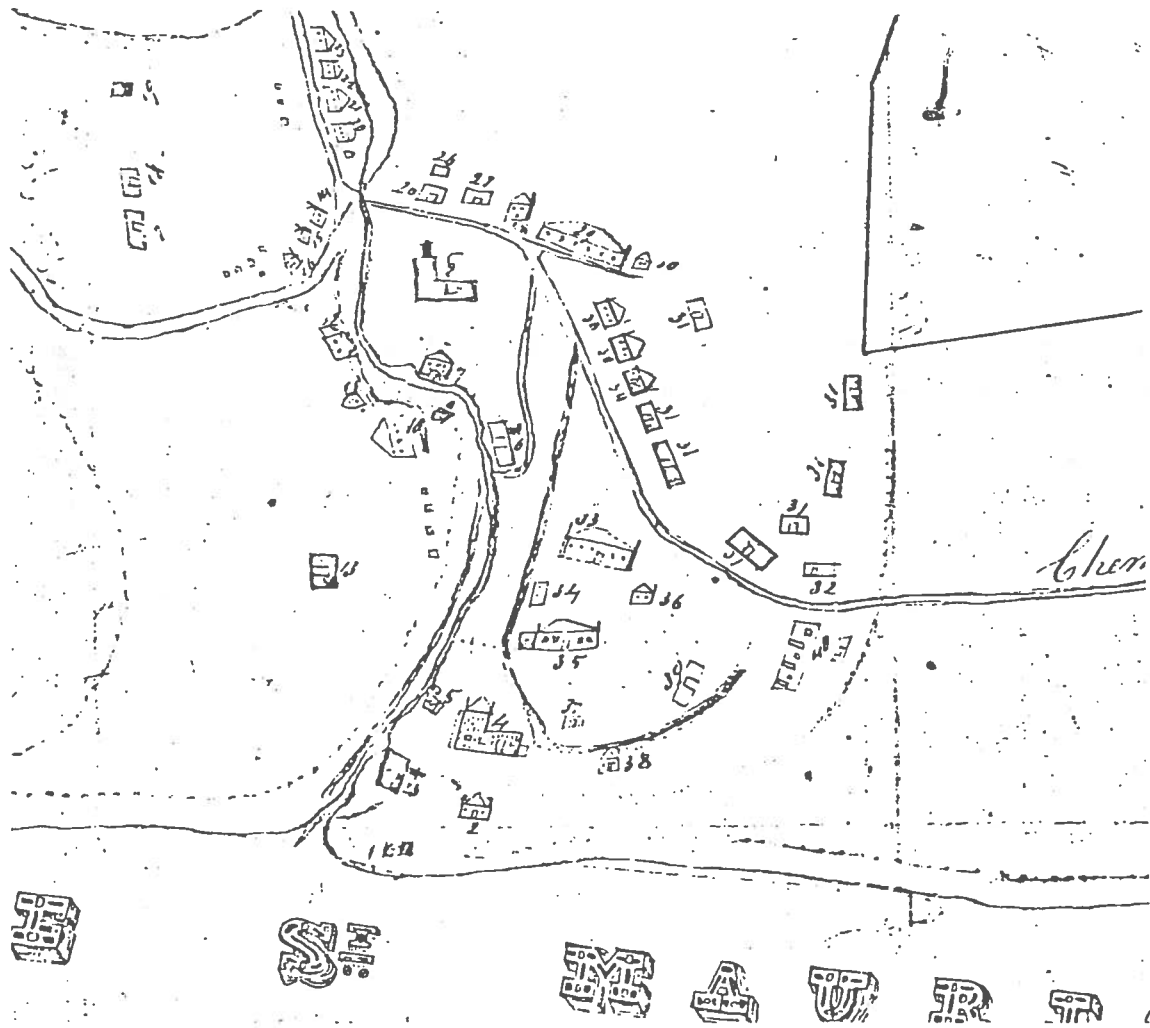
- 2 Plan du village des Forges du Saint-Maurice. . (Archives publiques du Canada, Collection nationale des cartes et plans; P/300, 1760-61-62, cartes de Murray, première version.)



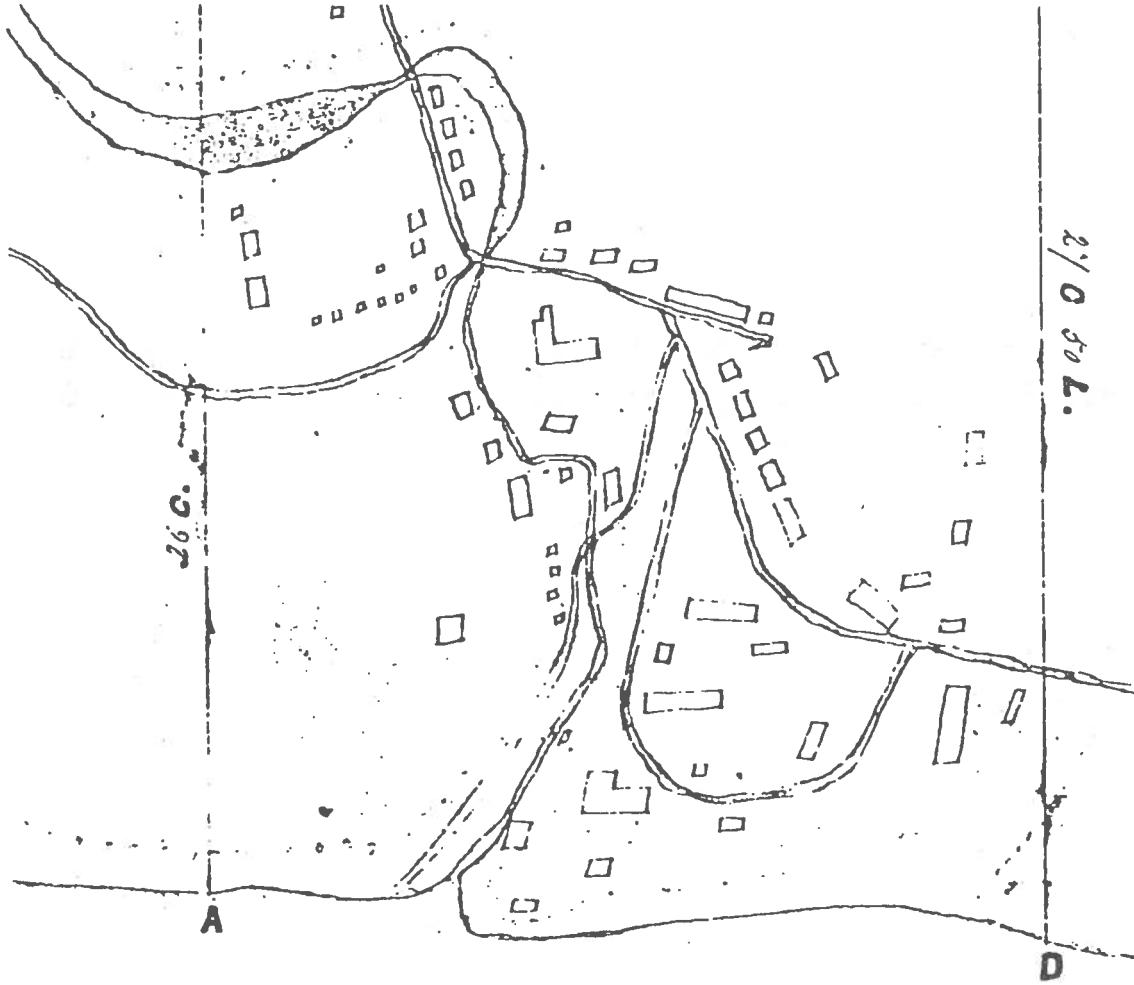
- 3 Plan du village des Forges du Saint-Maurice. (Archives publiques du Canada, Collection nationale des cartes et plans; P/300, 1760-61-62, cartes de Murray, deuxième version.)



- 4 Plan des Forges Saint-Maurice. (Ministère des Terres et Forêts du Québec; canton S36B, 1845, J.-P. Bureau.)



- 5 Plan des Forges Saint-Maurice. (Ministère des Terres et Forêts du Québec; canton S36E, 1846, J.-P. Bureau.)



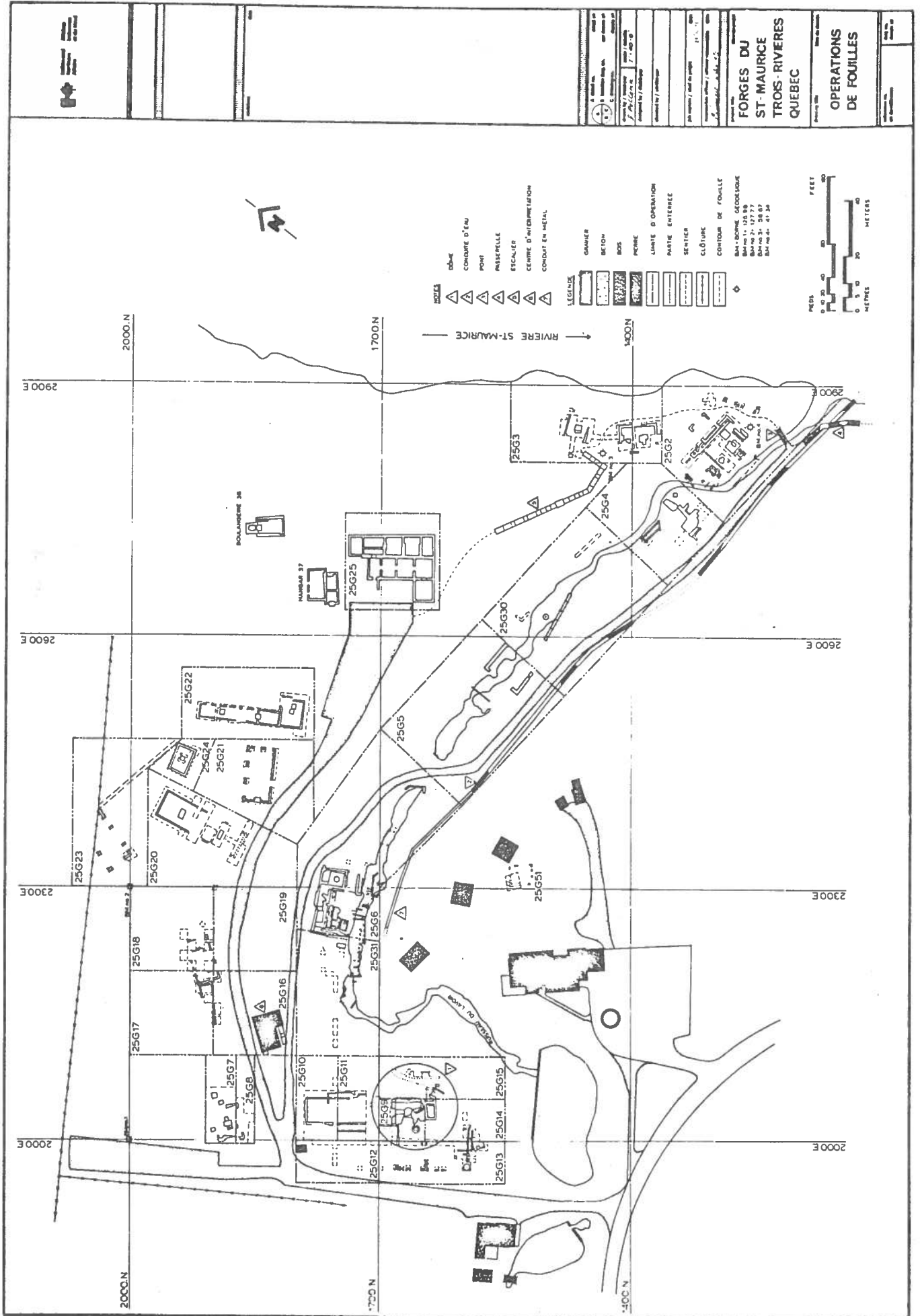
2/0 50 L.

26 C.

A

D

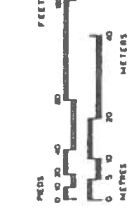
- 6 Plan des opérations de fouille aux Forges du Saint-Maurice.  
(Parcs et Lieux historiques nationaux, région de Québec,  
Recherche historique.)



- COUPE
- CONDUITE D'EAU
- POINT
- PASSERELLE
- ESCALIER
- CENTRE D'ORIENTATION
- CONDUIT EN METAL

- LEGENDE
- GAMME
  - BETON
  - BOIS
  - PIERRE
  - LIMITE D'OPERATION
  - PARTIE ENTERRÉE
  - SERRIER
  - CLÔTURE
  - CONTOUR DE FOUILLE

BUREAU GEODESIQUE  
 1000, rue St-Jacques  
 Québec, Québec G1R 5K2  
 Tél. (514) 399-1277  
 Tél. (514) 399-5887  
 Tél. (514) 399-4734



**FORGES DU ST-MAURICE TROS-RIVIERES QUEBEC**

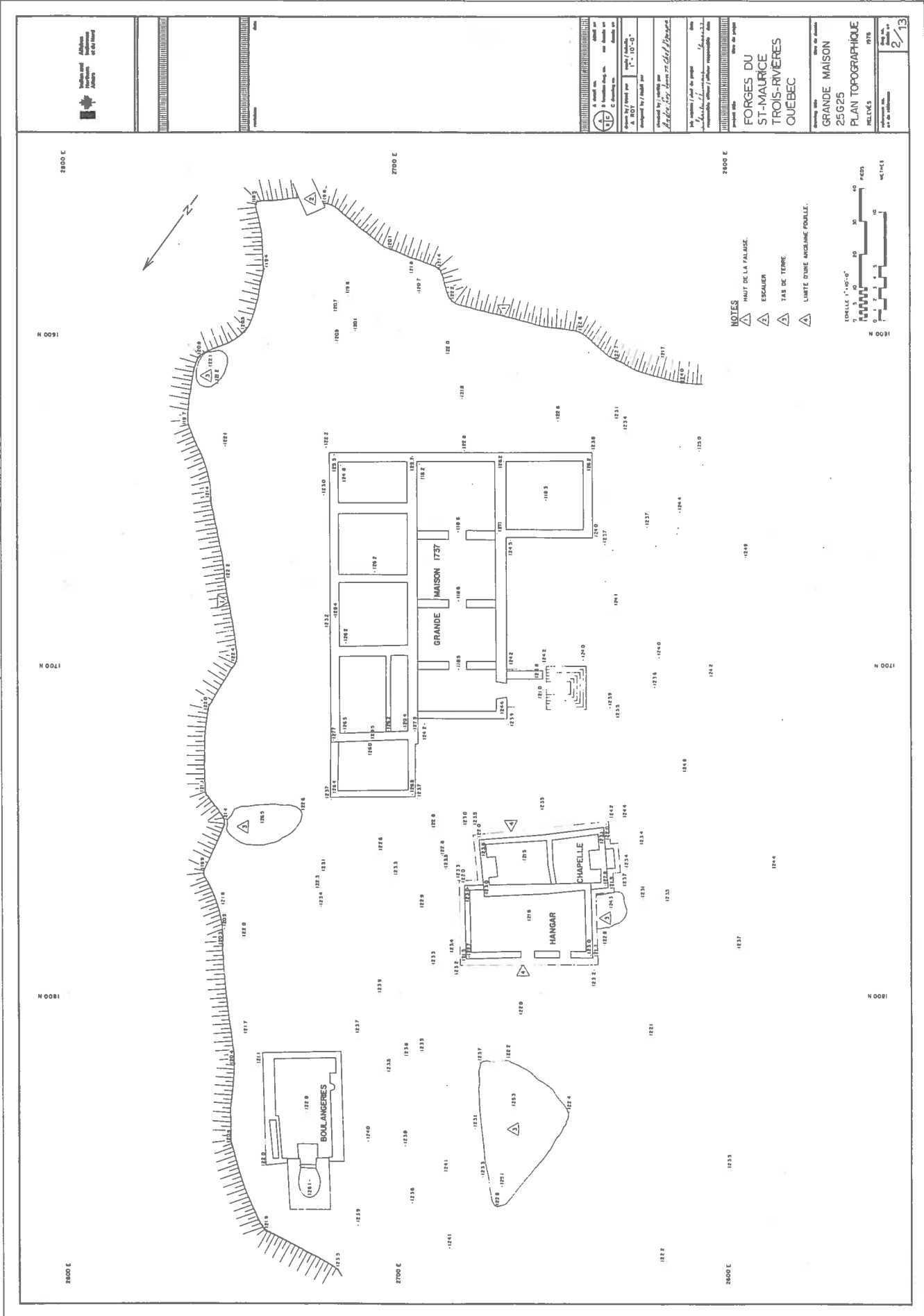
**OPERATIONS DE FOUILLES**

Projet No.	
Date de l'opération	
Projeté par	
Approuvé par	
Échelle	1:100
Projeté le	17-05-01
Approuvé le	
Projeté par	
Approuvé par	

- 7 Planche index des relevés de la Grande Maison des Forges du Saint-Maurice 1976, feuille 1/13 (Parcs et lieux historiques nationaux, région du Québec, service des relevés techniques).



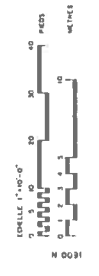
- 8 Plan topographique, 25G25, Grande Maison, feuille 2/13 (Parcs et lieux historiques nationaux, région du Québec, service des relevés techniques).



Service des  
 levés de terrain  
 du Canada

A. Dessiné par  B. Vérifié par  C. Approuvé par 	D. Approuvé par  E. Approuvé par 
Date de l'opération / Date of survey 1978	
Échelle / Scale 1" = 10' 0"	
Approuvé par / Approved by Le Lt. Col. René Trudel, Directeur	
Titre / Title PLAN TOPOGRAPHIQUE	
Numéro de plan / Plan No. 25625	
Lieu de la propriété / Location of the property FORGES DU ST-MAURICE TROIS-RIVIERES QUEBEC	
Date de la levée / Date of the survey 1978	
Feuille No. / Sheet No. 2/13	

- NOTES
- ▲ HAUT DE LA FALAISE.
  - ▲ ESCALIER
  - ▲ TAS DE TERRE
  - ▲ LIMITE D'UNE ANCIENNE FOUILLE.



- 9 Plan au sol, Grande Maison avec dimensions au sol, feuille 3/13 (Parcs et lieux historiques nationaux, région du Québec, service des relevés techniques).



- 10 Plan au sol, Grande Maison avec niveaux, feuille 4/13 (Parcs et lieux historiques nationaux, région du Québec, service des relevés techniques).



- 11 Coupes longitudinales, Grande Maison, feuille 5/13 (Parcs et lieux historiques nationaux, région du Québec, service des relevés techniques).



- 12 Coupes transversales, Grande Maison, feuille 6/13 (Parcs et lieux historiques nationaux, région du Québec, service des relevés techniques).



- 13 Plan au dallage de la cuisine, Grande Maison, feuille 7/13,  
(Parcs et lieux historiques nationaux, région du Québec, ser-  
vice des relevés techniques).



NOTES

- △ BROUILLÉ DU PAVÉ.
- △ LES PARTIES OMBRAGÉES REPRÉSENTENT LES VICES ENTRE LES PIÈRES
- △ MORCEAUX DE PIERRES



1:250 - 1/16" = 1'-0"

1. N° de plan  
2. N° de plan  
3. N° de plan  
4. N° de plan  
5. N° de plan  
6. N° de plan  
7. N° de plan  
8. N° de plan  
9. N° de plan  
10. N° de plan

1878

7/13

GRANDE MAISON  
25 6 25  
PLAN DU  
DALLAGE

FORGES DU  
ST-MAURICE  
TROIS-RIVIÈRES  
QUÉBEC

- 14 Passage 1710N, 2695E, Grande Maison, Feuille 8/13 (Parcs et lieux historiques nationaux, région du Québec, service des relevés techniques).



- 15 Passage 1650N, 2670E , Grande Maison, feuille 9/13 (Parcs et lieux historiques nationaux, région du Québec, service des relevés techniques).



Ministère de  
l'Habitat et de  
la Construction  
du Québec

PROJET	
CLIENT	
DATE	
PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

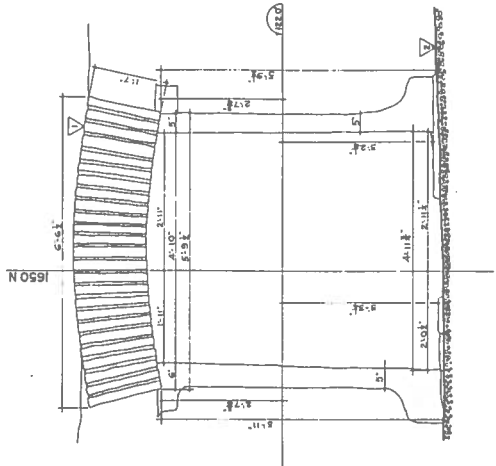
PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

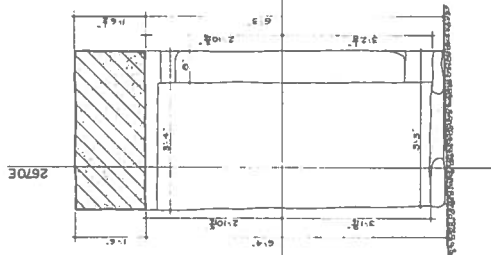
PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

PROFESSEUR	
PROFESSEUR	

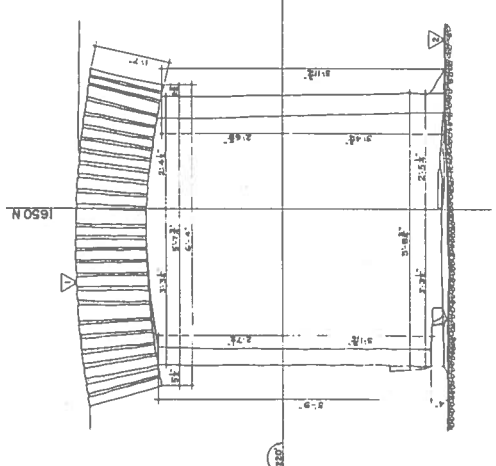
PROFESSEUR	
PROFESSEUR	



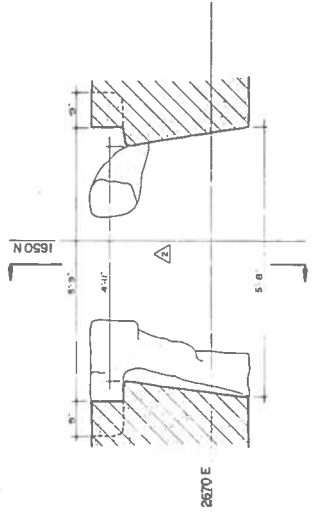
ELEVATION 2665 E — 2670 E



COUPE 16495 N — 1645 N



ELEVATION 2675 E — 2670 E



PLAN, NIVEAU 122.0' (31)

NOTES  
 LES PIERRES DE L'ORDRE ONT DE 1.125" ±.  
 LA MOTIVÉ ÉTAIT DE 2" AVEC DES JOINTS  
 DE 1.34".  
 REPARATION DE PIERRES CONCRÉTES

FORGES DU  
 ST-MAURICE  
 TROIS-RIVIÈRES  
 QUÉBEC

GRANDE MAISON  
 25625  
 PASSAGE (31)  
 L. 1650N, 2670 E  
 1650N

9/13

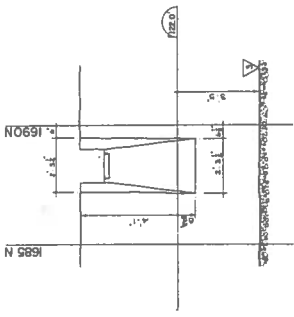
16 Soupirail 2643E, 1650N, Grande Maison, feuille 10/13 (Pards et lieux historique nationaux, région du Québec, service des relevés techniques).



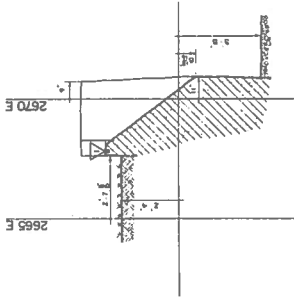
- 17 Soupirail 2670E, 1669N, Grande Maison, feuille 11/13 (Parcs et lieux historiques nationaux, région du Québec, service des relevés techniques).



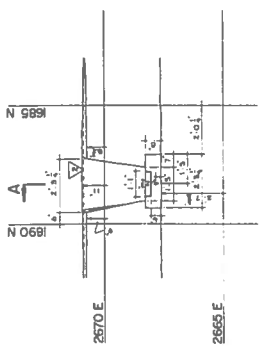
ELEVATION EXTÉRIEURE



ELEVATION INTÉRIEURE

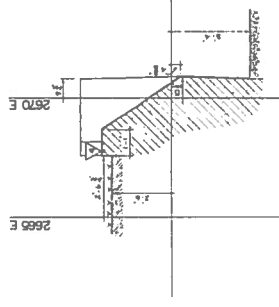


COUPE A

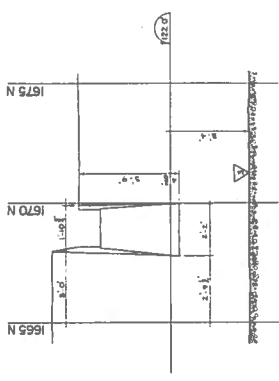


PLAN

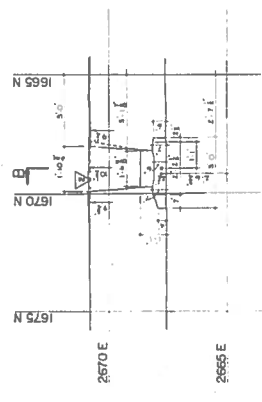
DETAIL SOUPRAIL ± 2670 E, 1687 N



COUPE B



ELEVATION INTÉRIEURE



PLAN

DETAIL SOUPRAIL ± 2670 E, 1669 N

NOTES

- ▲ SEUL DU SOUPRAIL INT D'UNE BELLE PIERRE, TROU AU CENTRE 1/4" x 1/4"
- ▲ LIGNE DU MIR AU NIVEAU DU SOL.
- ▲ NIVEAU APPROXIMATIF DU SOL. PIERRES CONCASSÉES.
- ▲ TROU AU CENTRE DE LA PIERRE 1/4" x 1/4" DE PROFOND.

Échelle graphique  
 1" = 1' 0"  
 pieds  
 1" = 1' 0"  
 mètres

13-1-77

À l'usage de  
 P. GAUTHIER

Approuvé par l'architecte  
 André Desjardins, Architecte

PROJET  
 FORGES DU  
 ST-MAURICE  
 TROIS-RIVIÈRES  
 QUÉBEC

GRANDE MAISON  
 25 625  
 DETAILS

REL. 0245

1/13

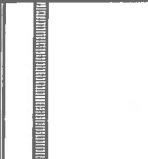
- 18 Plan au sol des photos, Grande Maison, feuille 12/13 (Parcs et lieux historiques nationaux, région du Québec, service des relevés techniques).



- 19 Fond de plan, Grande Maison, feuille 13/13 (Parcs et lieux historiques nationaux, région du Québec, service des relevés techniques).



Institut de la construction de Québec



PROJET

DATE

PROJETANT

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

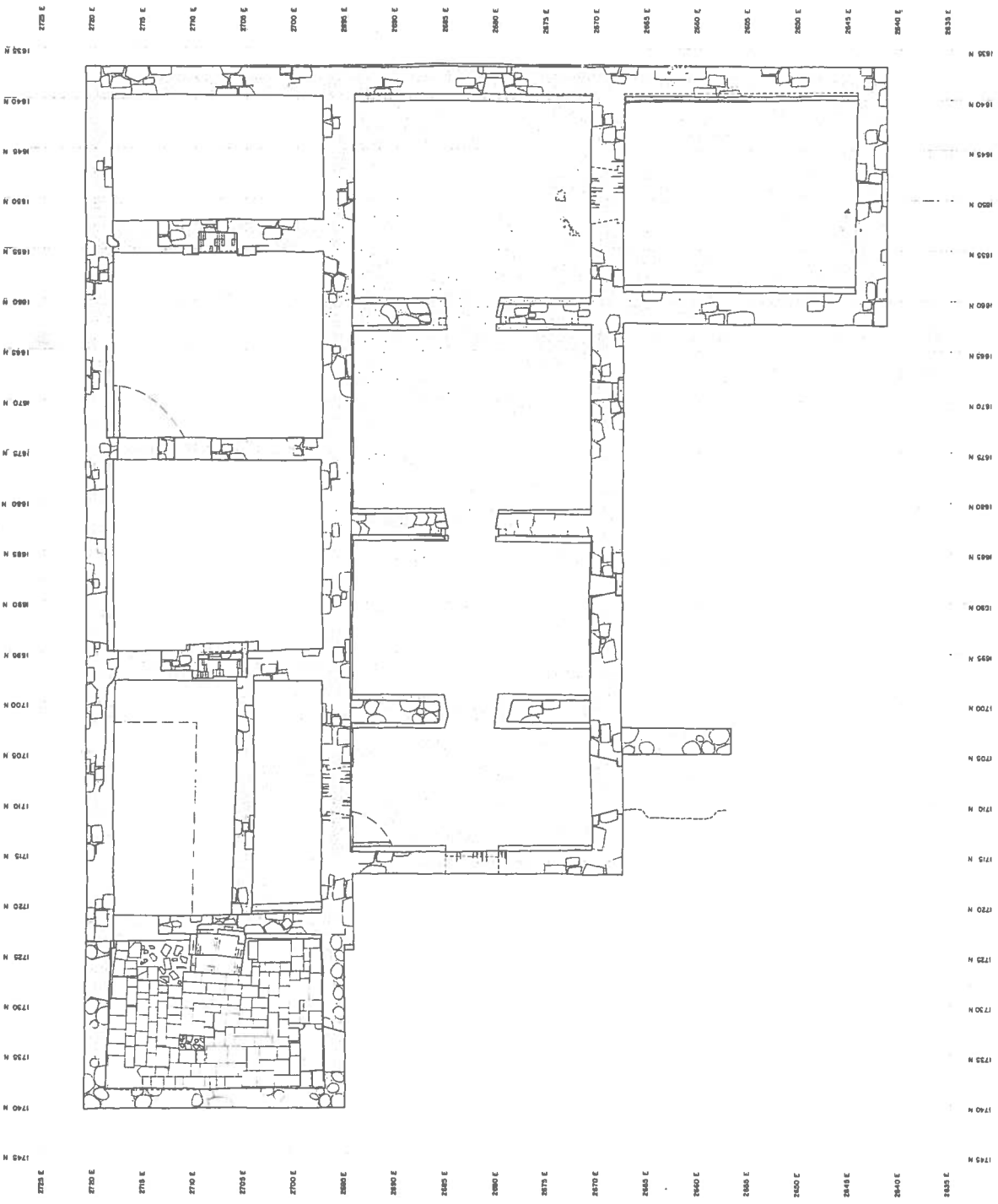
PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ

PROJETÉ



échelle graphique

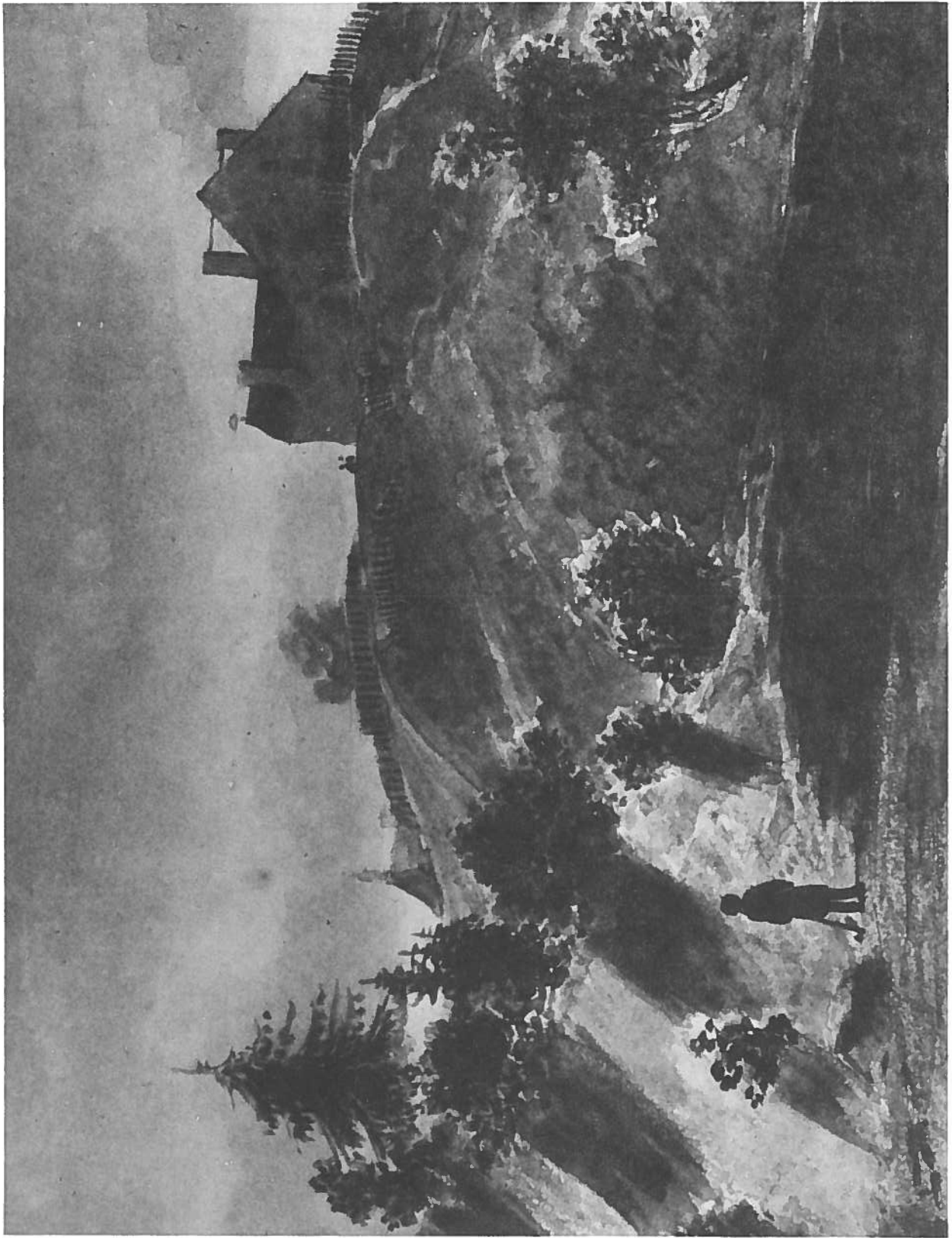


PROJETÉ  
ST-MAURICE  
TROIS-RIVIÈRES  
QUÉBEC.

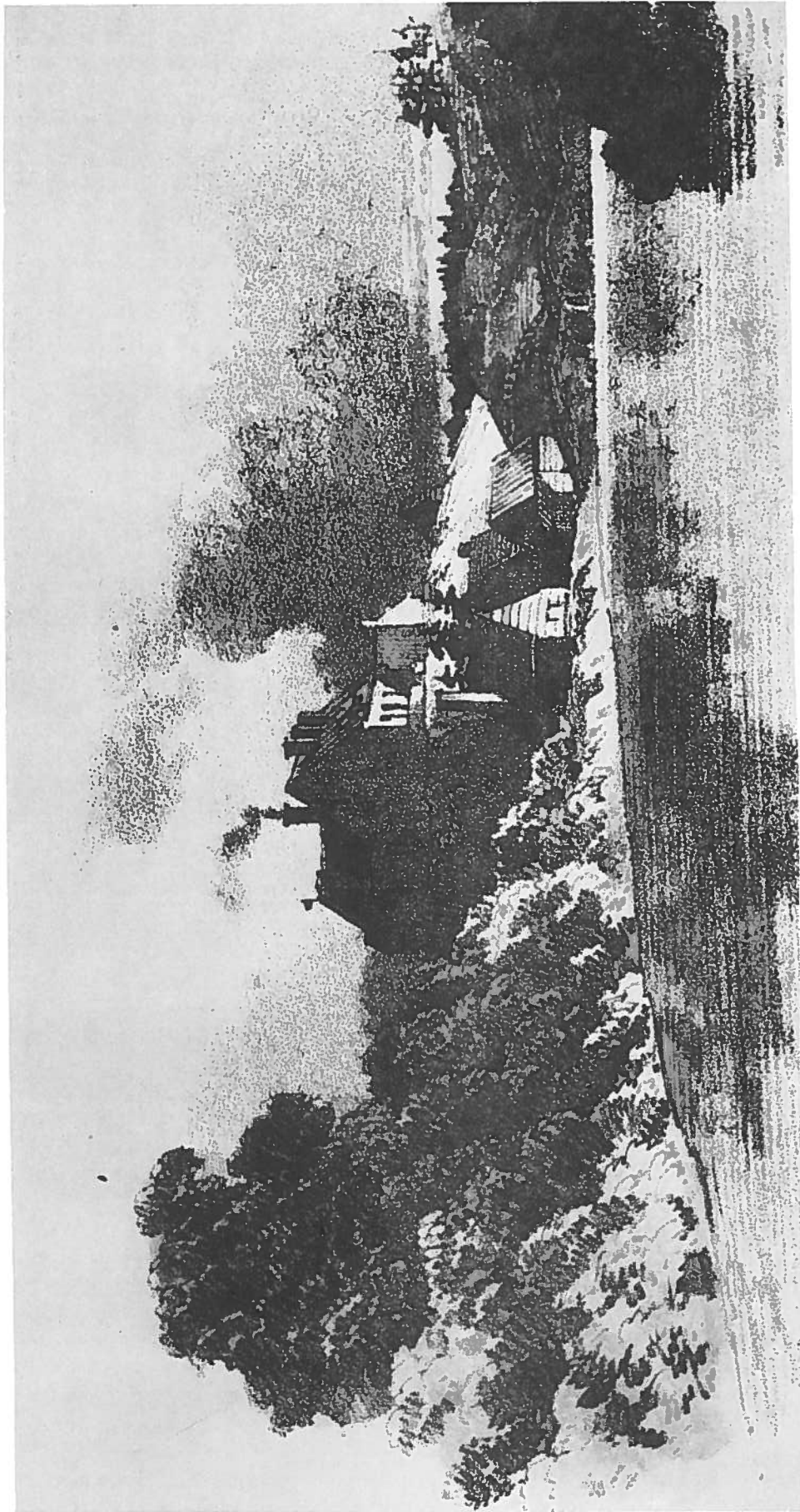
PROJETÉ  
GRANDE MAISON  
25 G 25  
F.C. F.L.N.

PROJETÉ  
1978

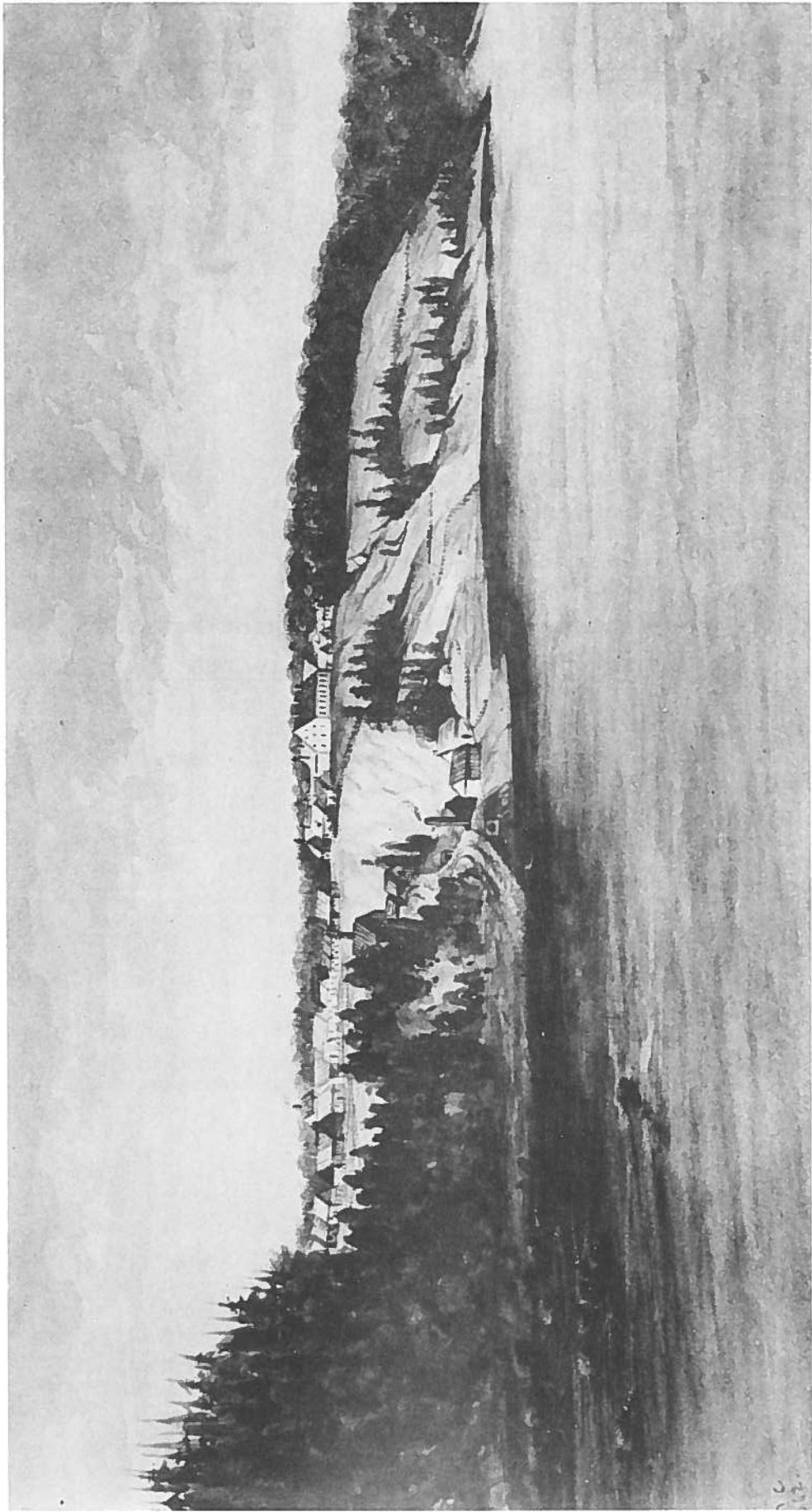
- 20 La Grande Maison vue du sud. (Royal Ontario Museum, Toronto; Canadiana department, n<sup>o</sup> 942, 48, 35. Cockburn, 1829, 30.)



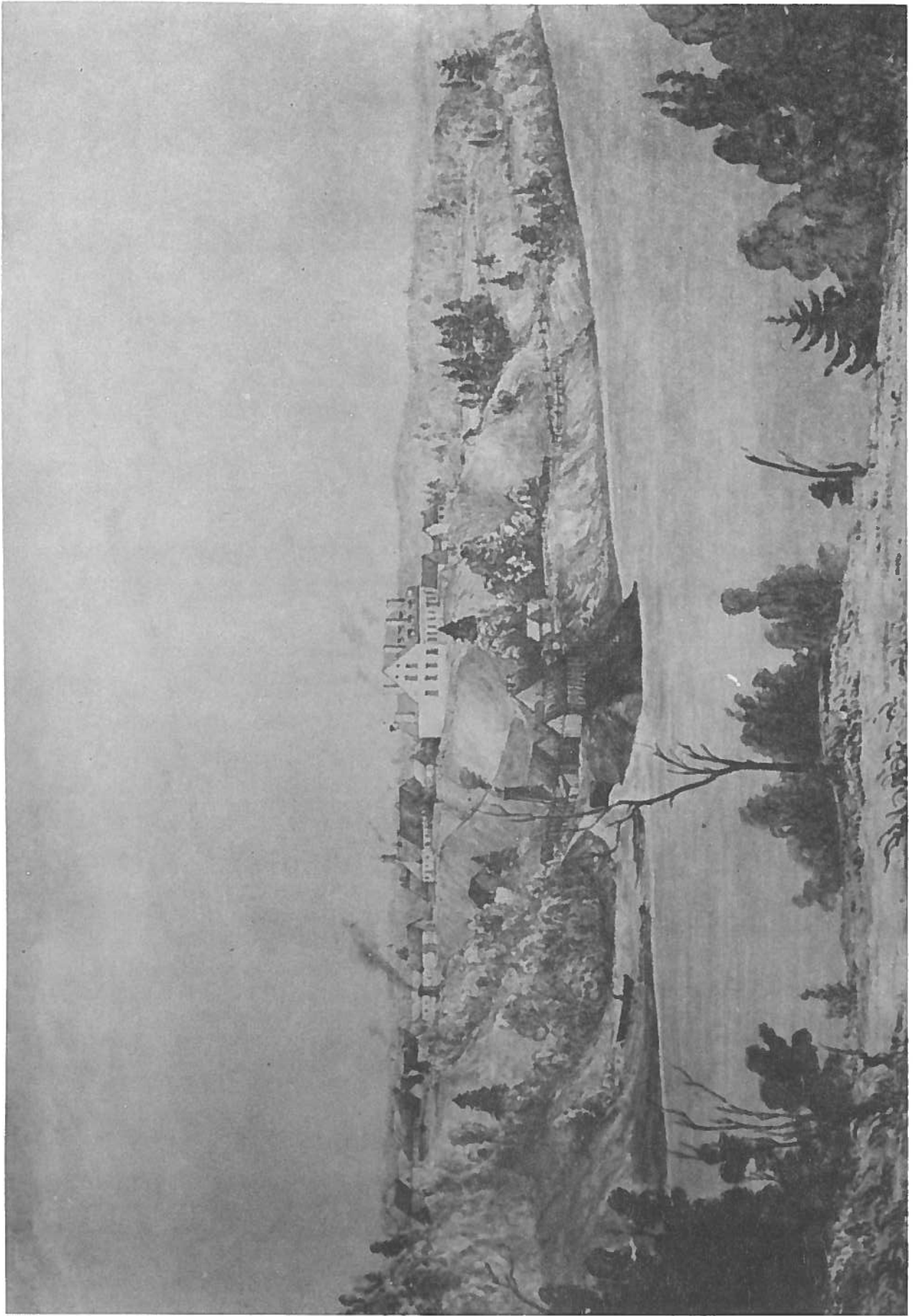
- 21 La Grande Maison vue du Saint-Maurice. Joseph Bouchette.  
(Archives publiques du Canada, nég. C4356, lithographie, 1831.)



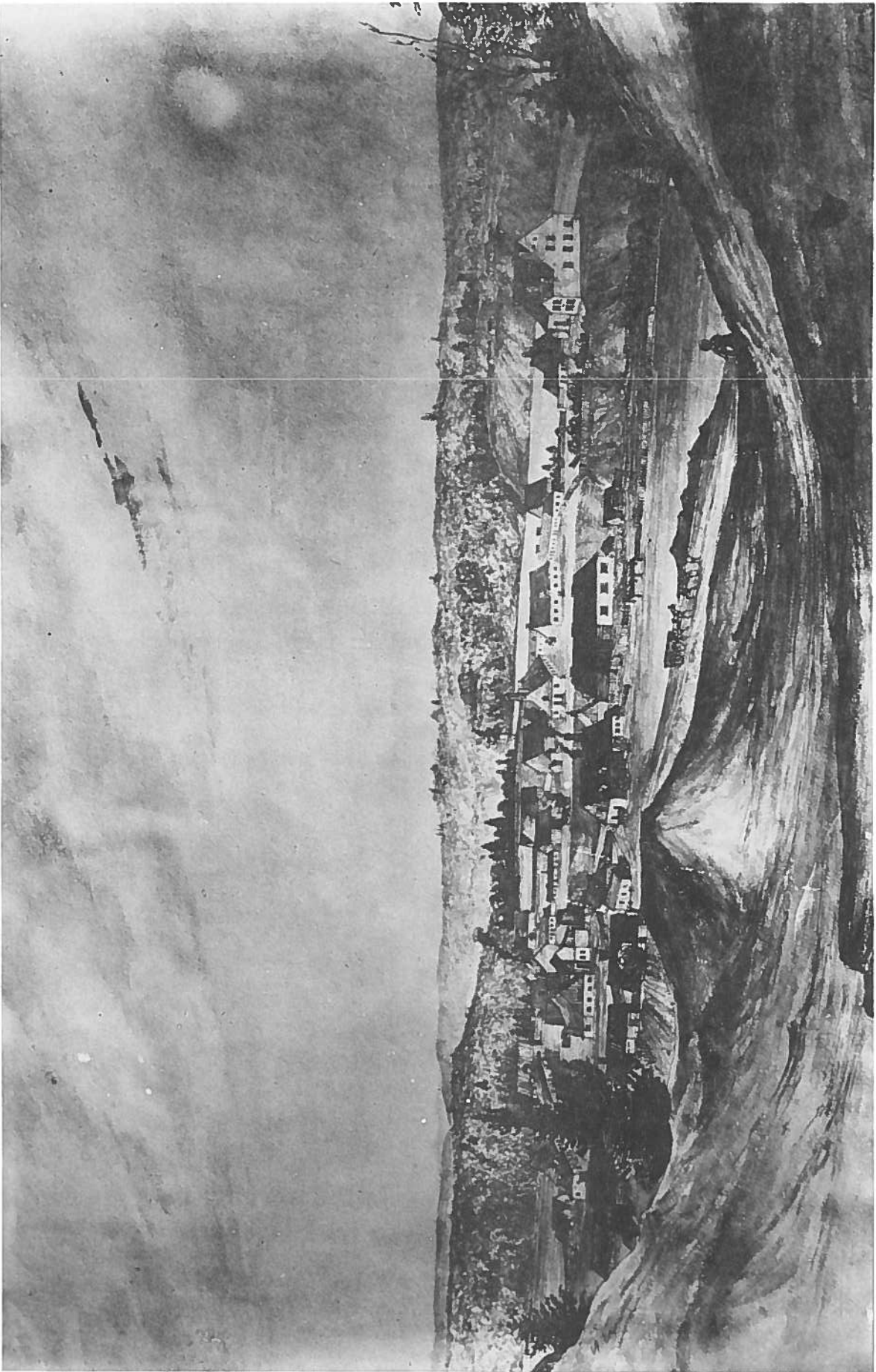
22 Vue des Forges du Saint-Maurice. (Archives publiques du  
Canada; Mary Millicent, Chaplin 1842, nég. C820.)



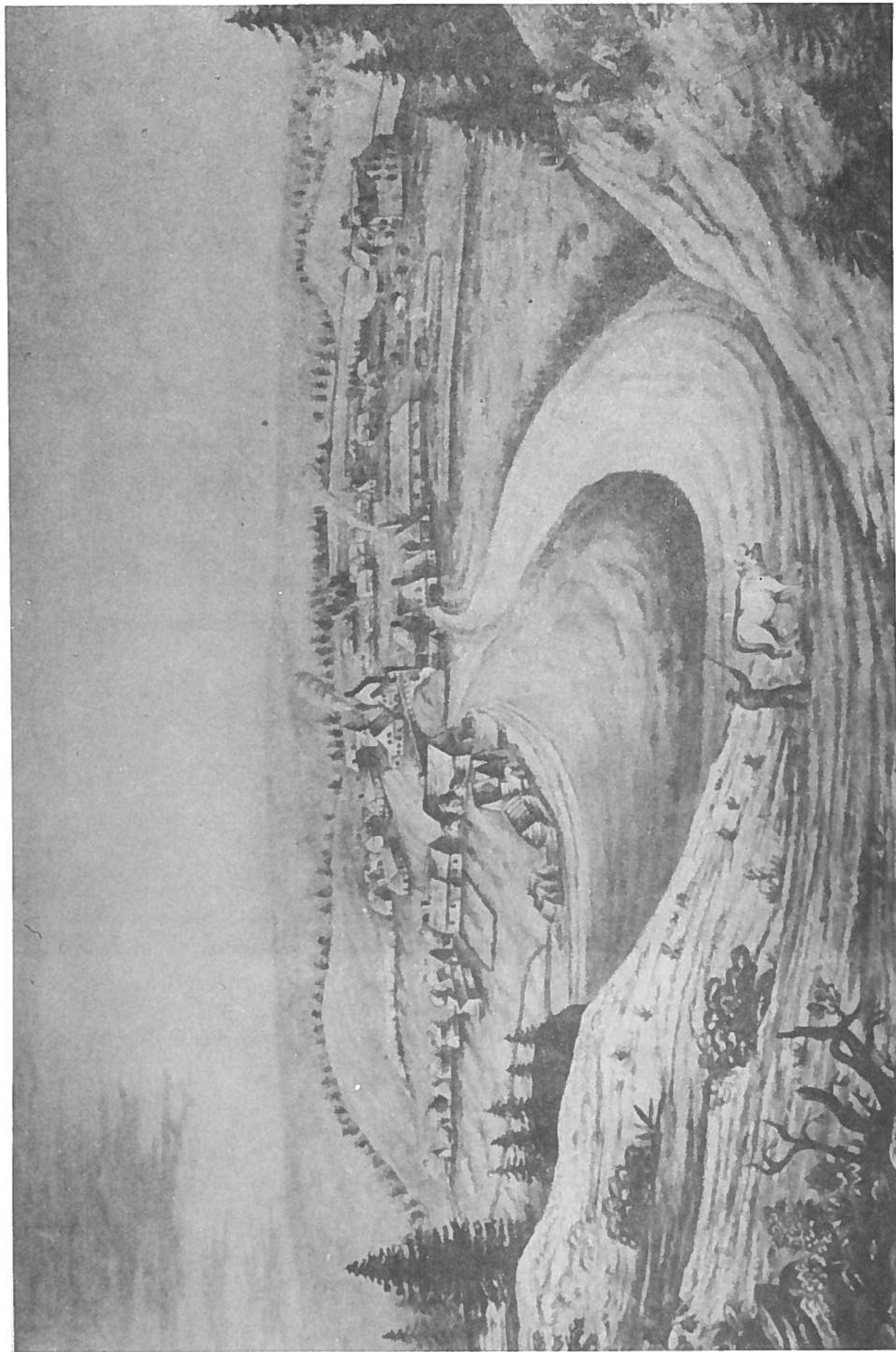
- 23 Les Forges du Saint-Maurice vue du Saint-Maurice. (Archives  
publiques du Canada; Anonyme, 19 septembre 1844, nég. C1241.)



- 24 Les Forges du Saint-Maurice vue du haut de la grande côte.  
(Archives Séminaire de Trois-Rivières; Capitaine Pigott,  
1845.)



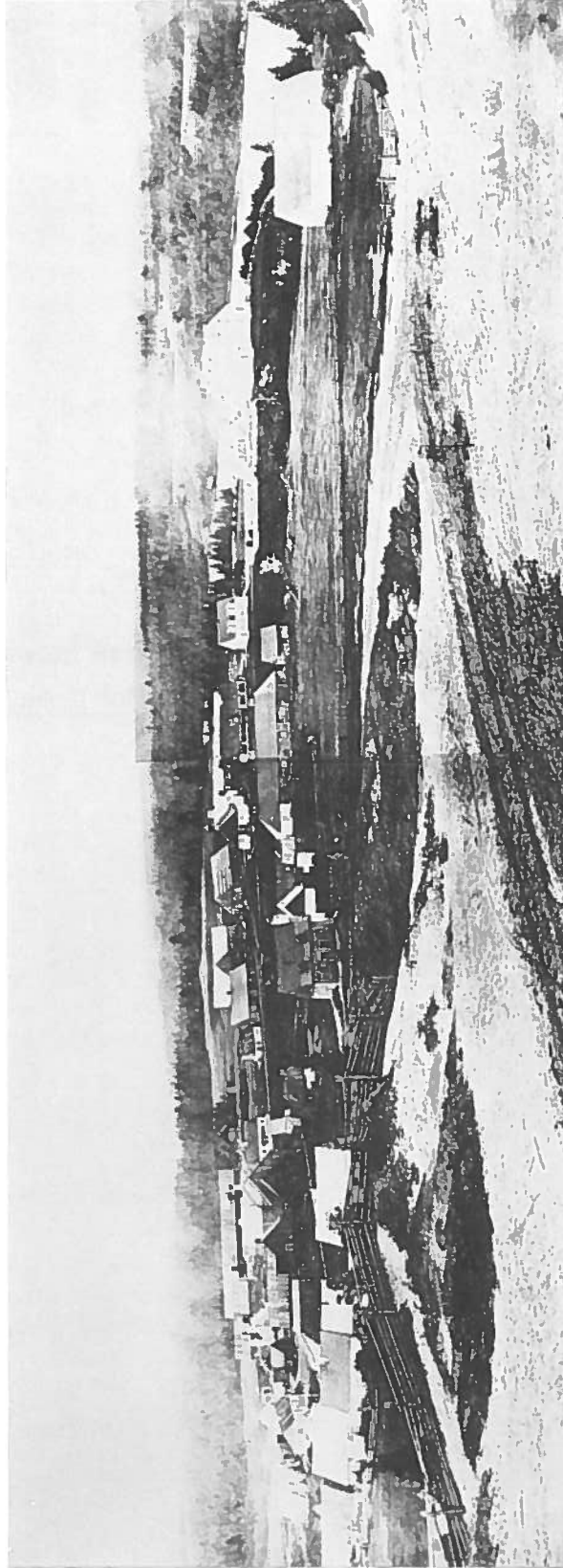
- 25 Les Forges du Saint-Maurice vue du haut de la grande côte.  
(Parcs et Lieux historiques nationaux, région de Québec,  
Recherche historique; Anonyme, c. 1845.)



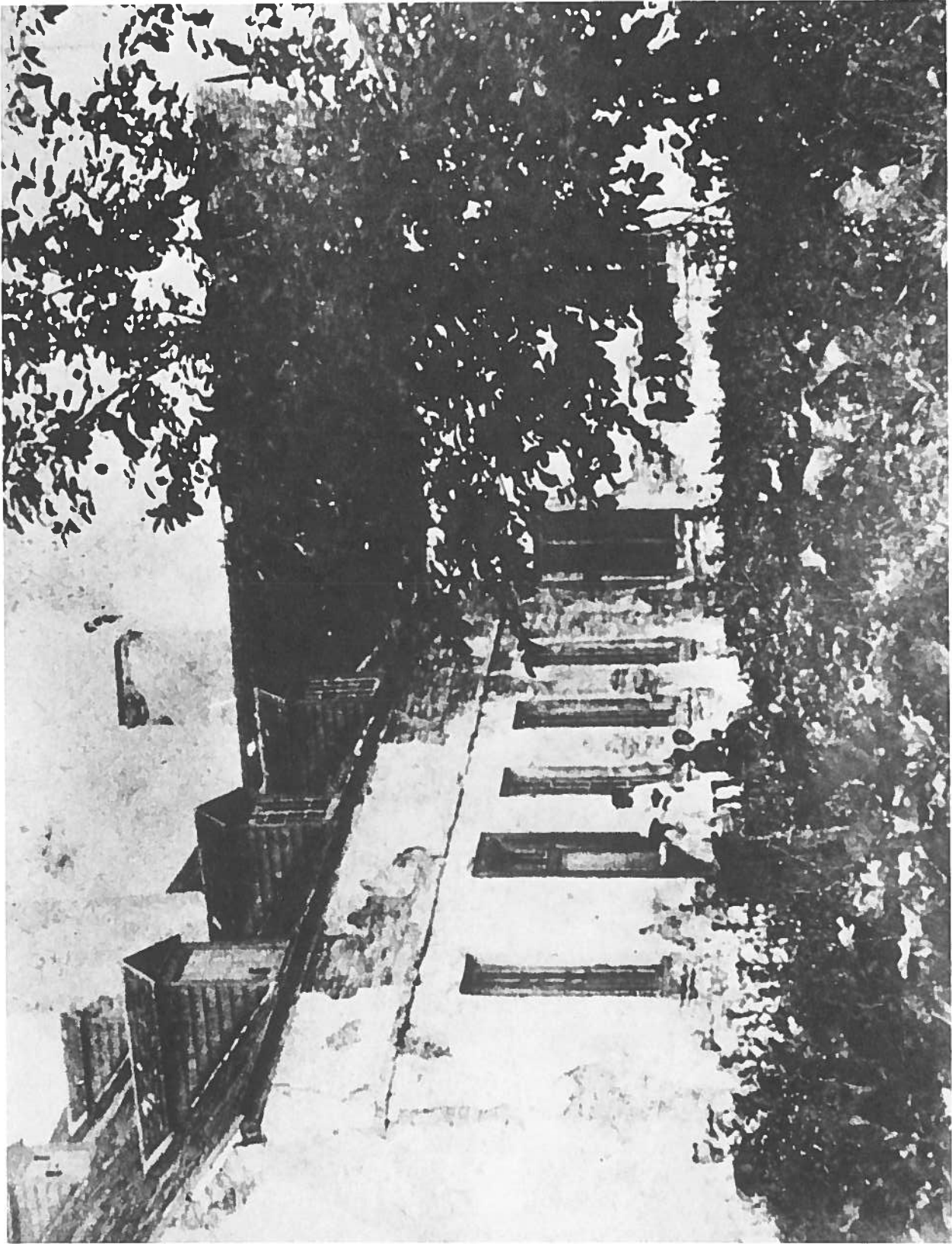
26 Les Forges du Saint-Maurice vue du haut de la grande côte.  
(Coll. Allan MacDougall, oeuvre de M. H.C. Stuwart, c. 1894.)



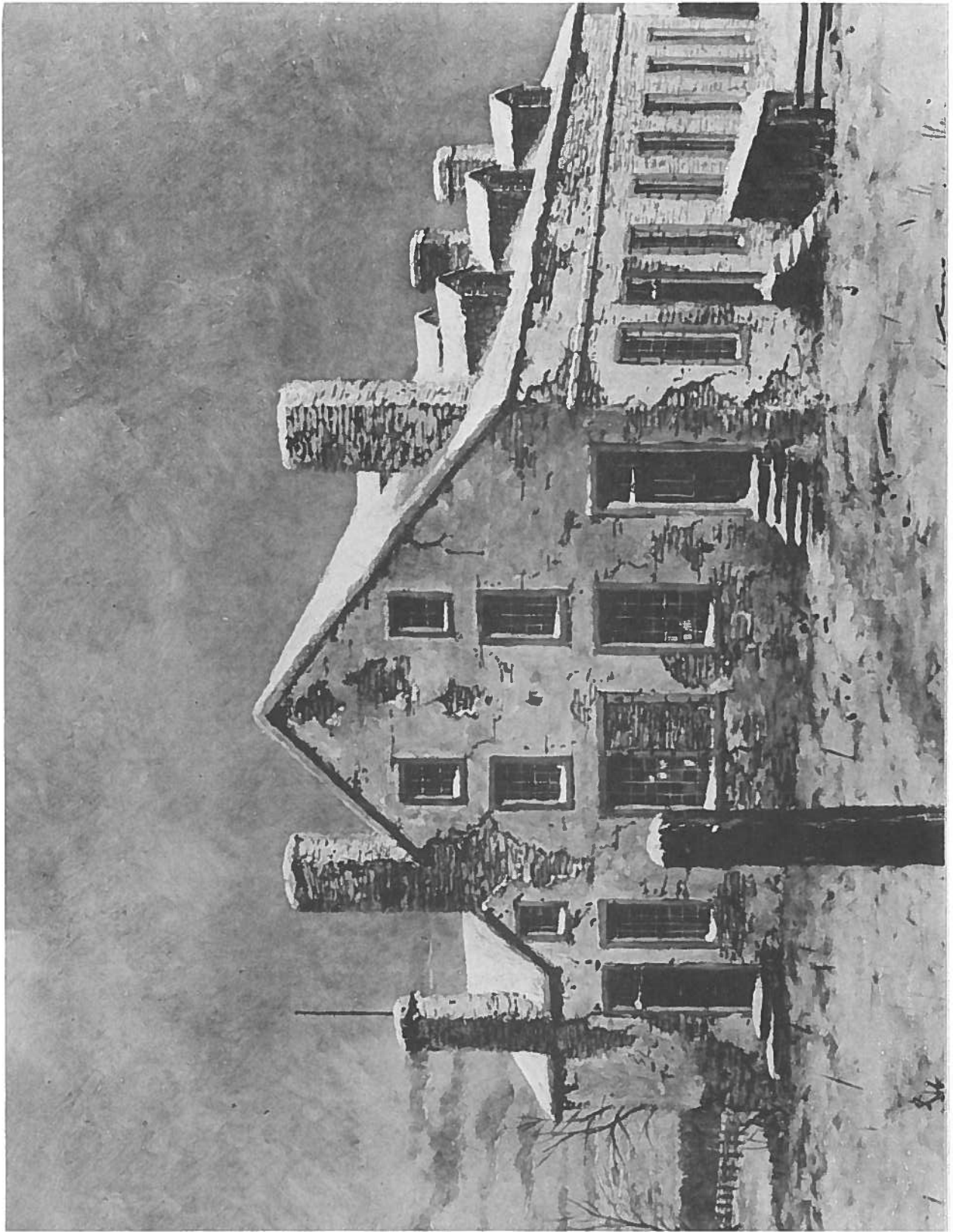
27 Les Forges du Saint-Maurice vue du haut de la grande côte.  
(Eric Spranger, photographie Georges MacDougall, c. 1880.)



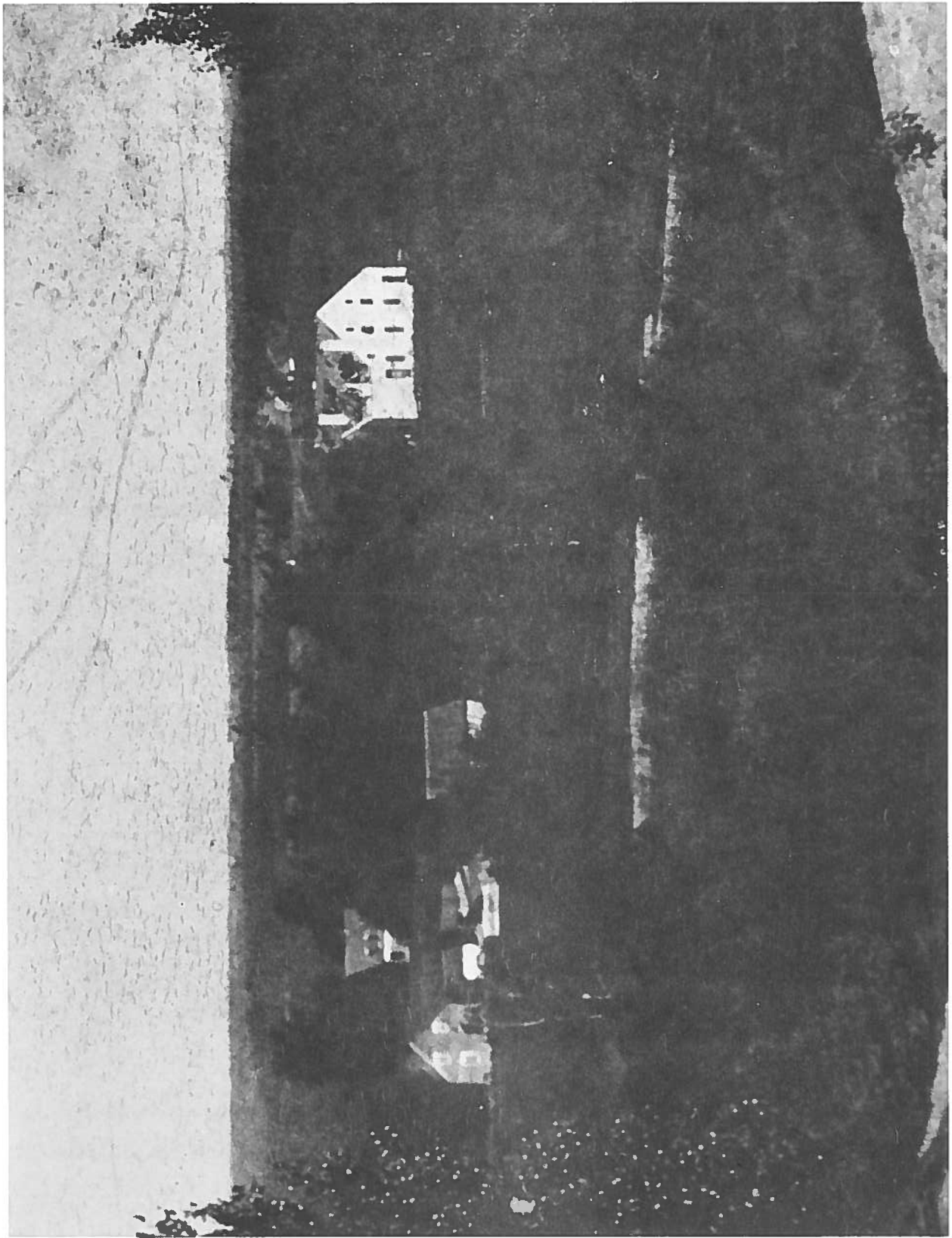
28 Vue de la cour, la Grande Maison - côté nord. (Anonyme,  
c. 1880, Coll. M. David MacDougall, Montréal.)



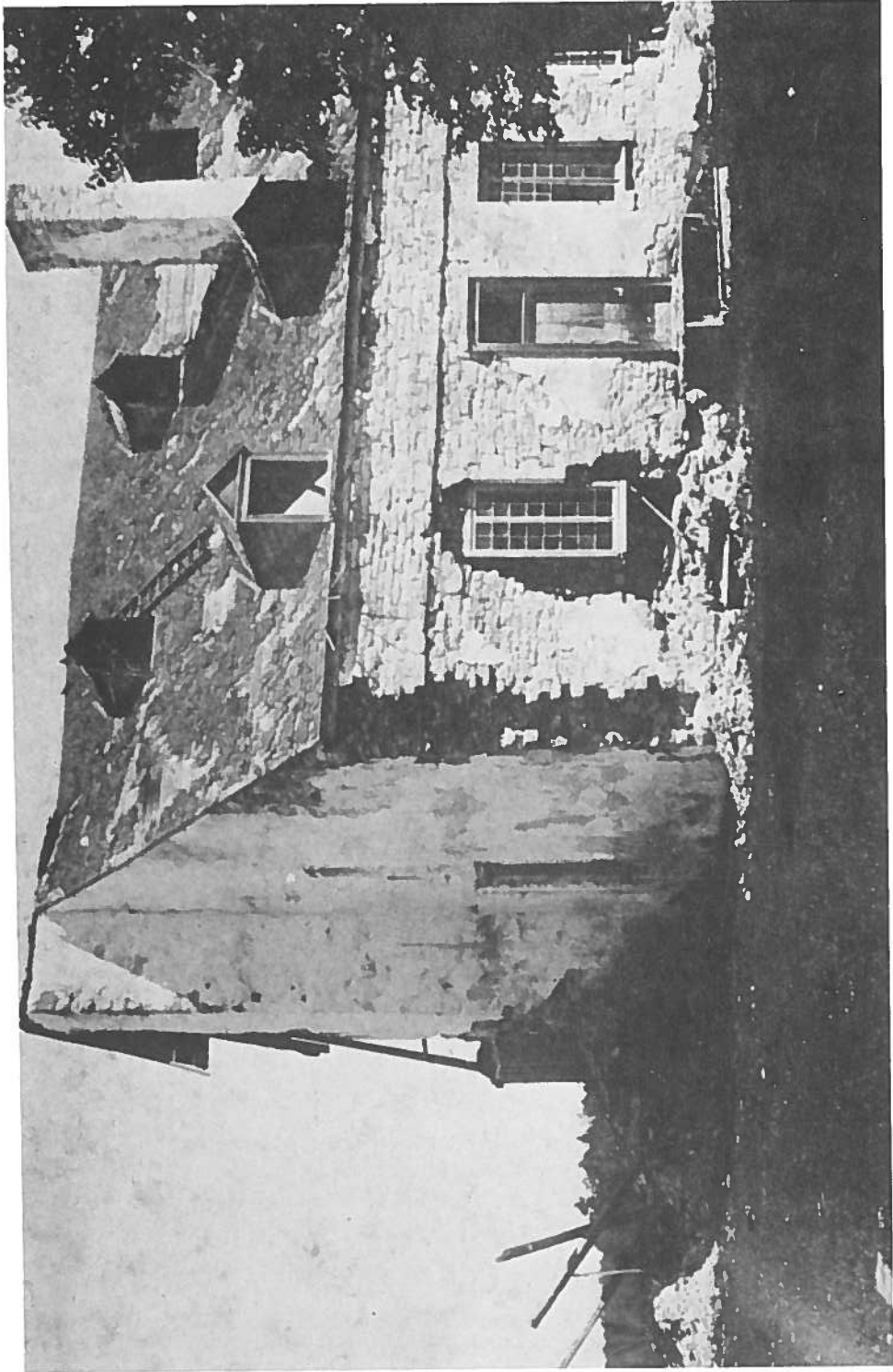
29 La Grande Maison vue du sud. (Musée McCord, Montréal; H. Bunnet, M737.)



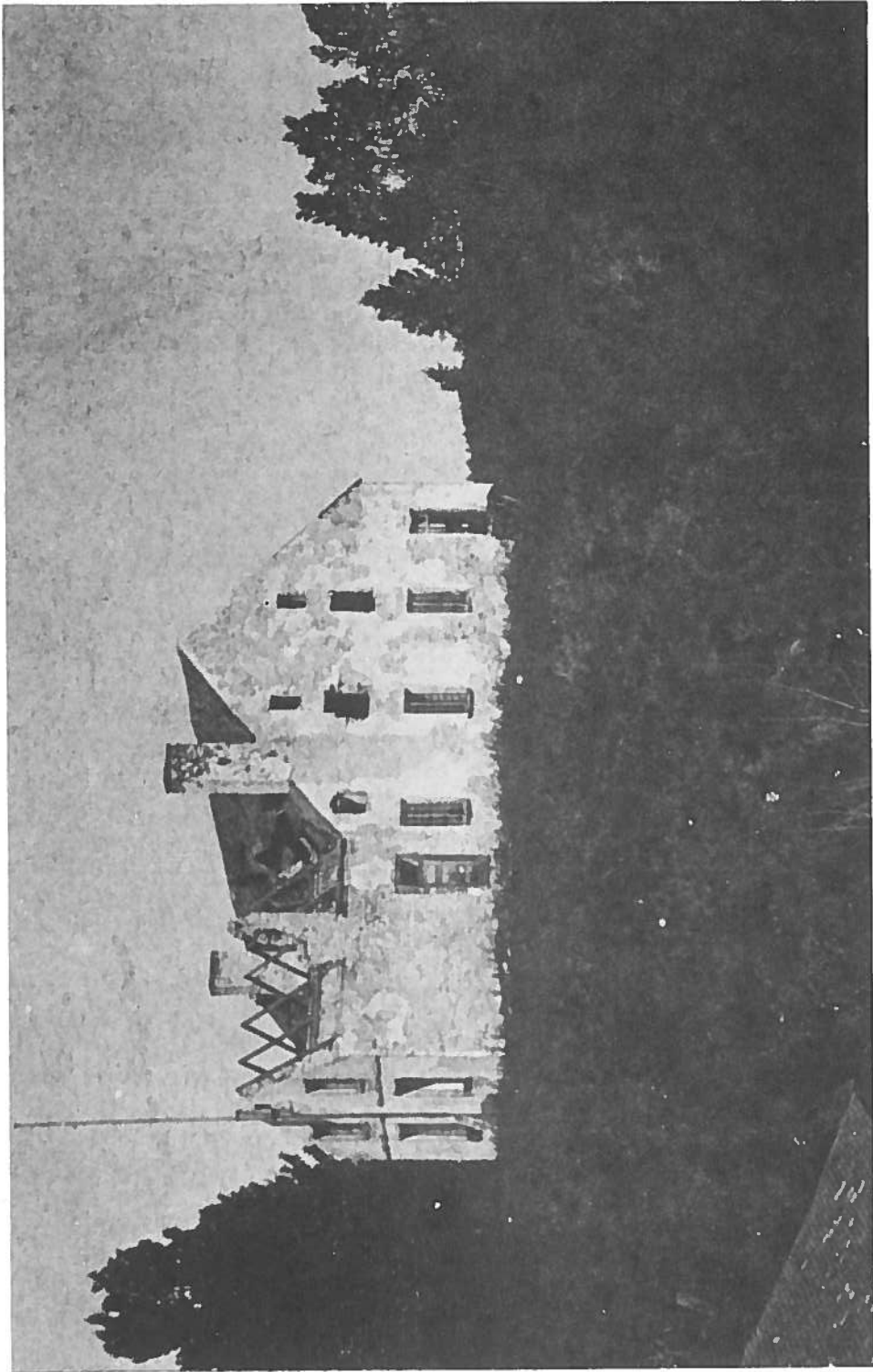
30 La Grande Maison vue du haut de la grande côte. (Coll. Eric Spranger, Montréal; c. 1900.)



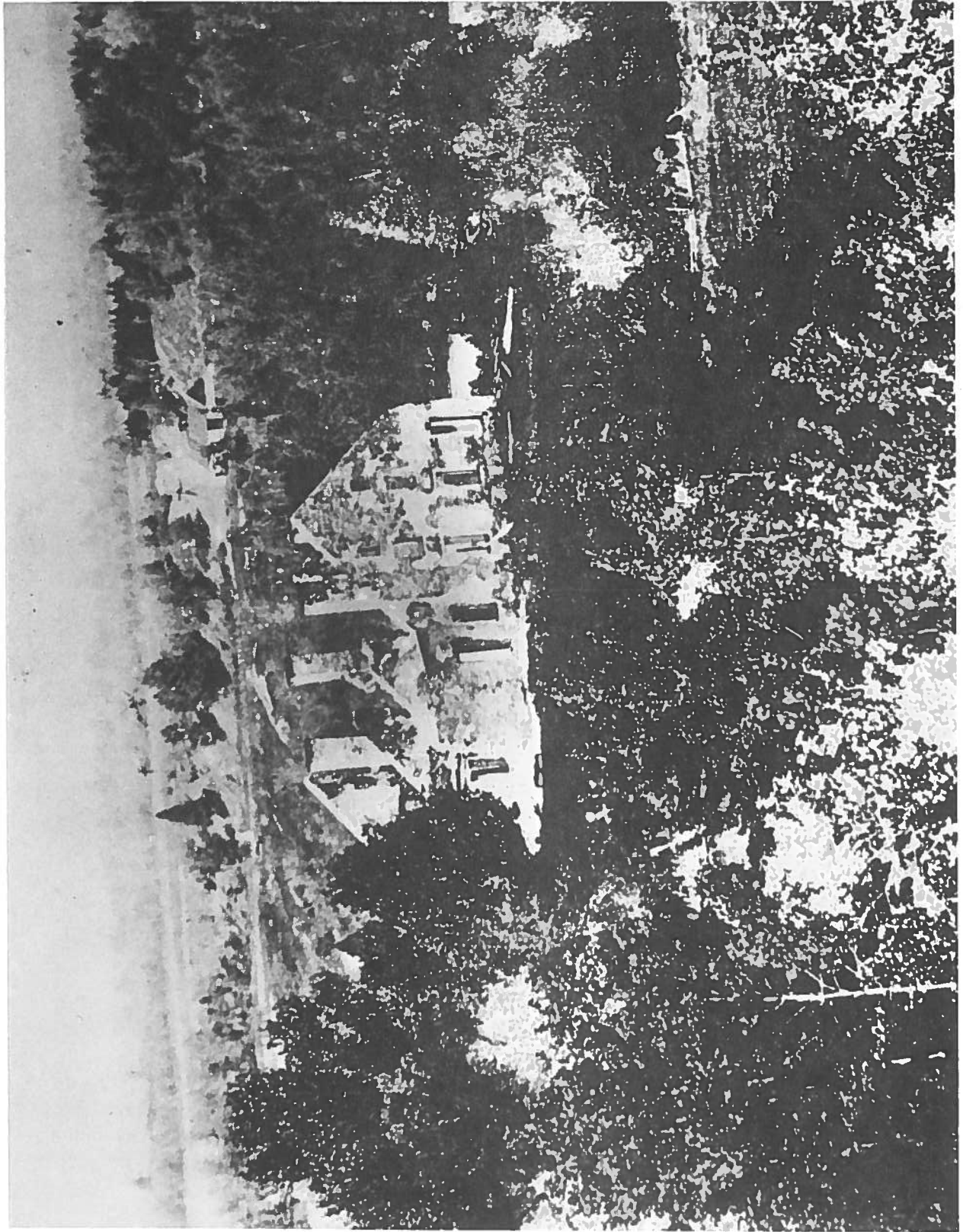
31 Vue du pignon nord de la Grande Maison à l'époque de sa dé-  
molition. (Coll. Eric Springer, Montréal; c. 1900.)



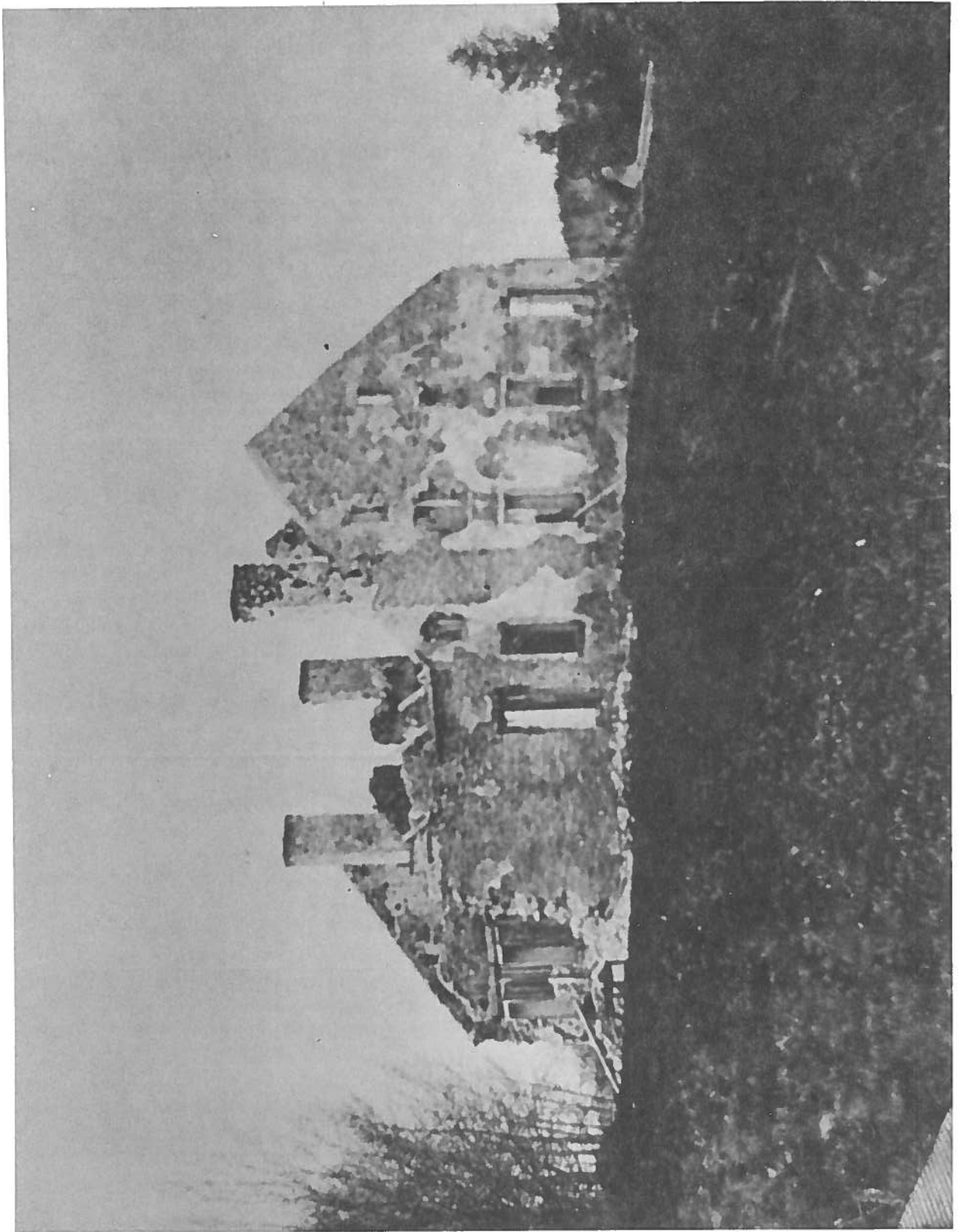
32 Vue de la Grande Maison du côté sud à l'époque de sa démolition. (Coll. Eric Springer, Montréal; c. 1900.)



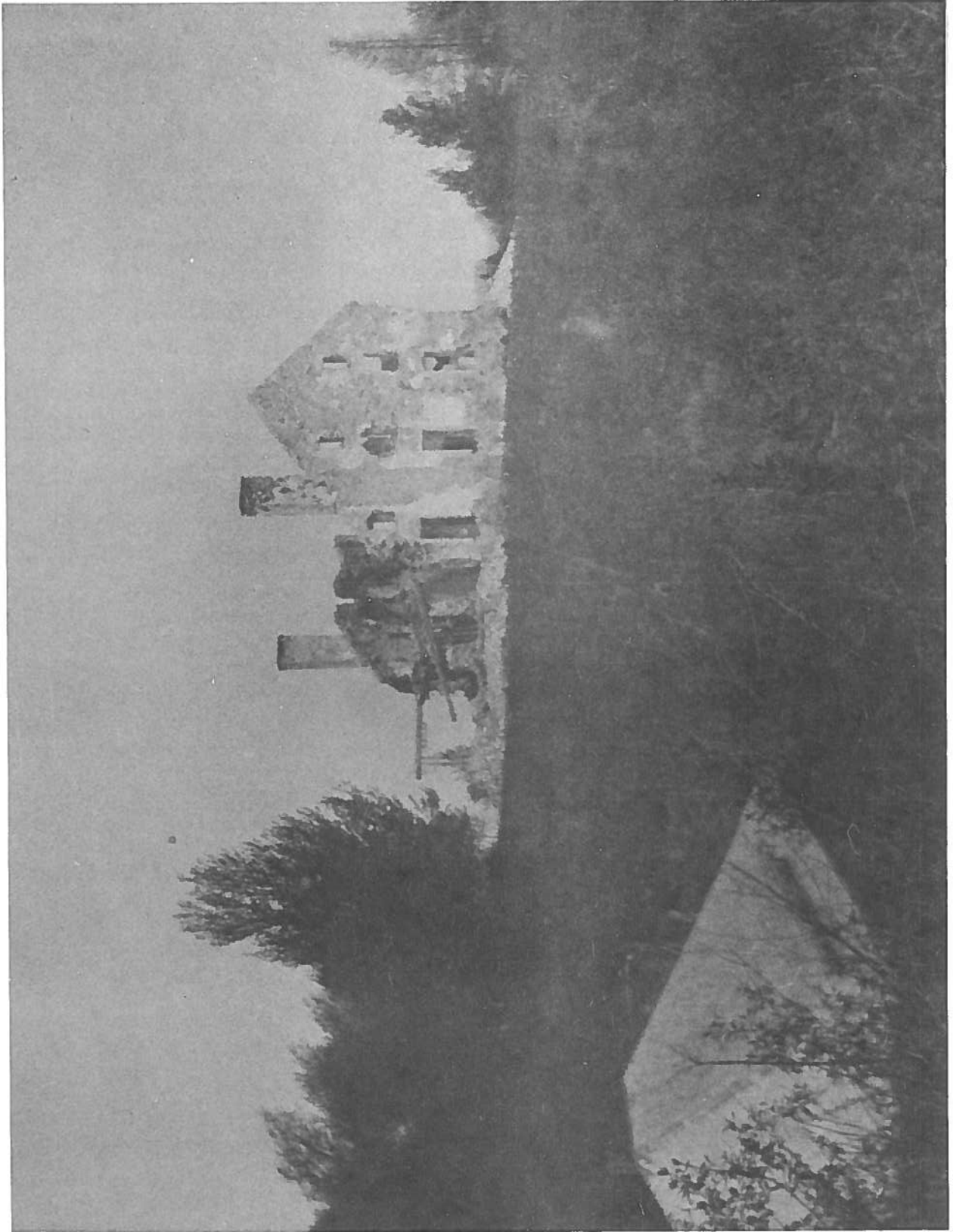
33 La Grande Maison des Forges telle qu'elle apparaissait,  
c. 1900. (Archives publiques du Canada, n<sup>o</sup> C4662.)



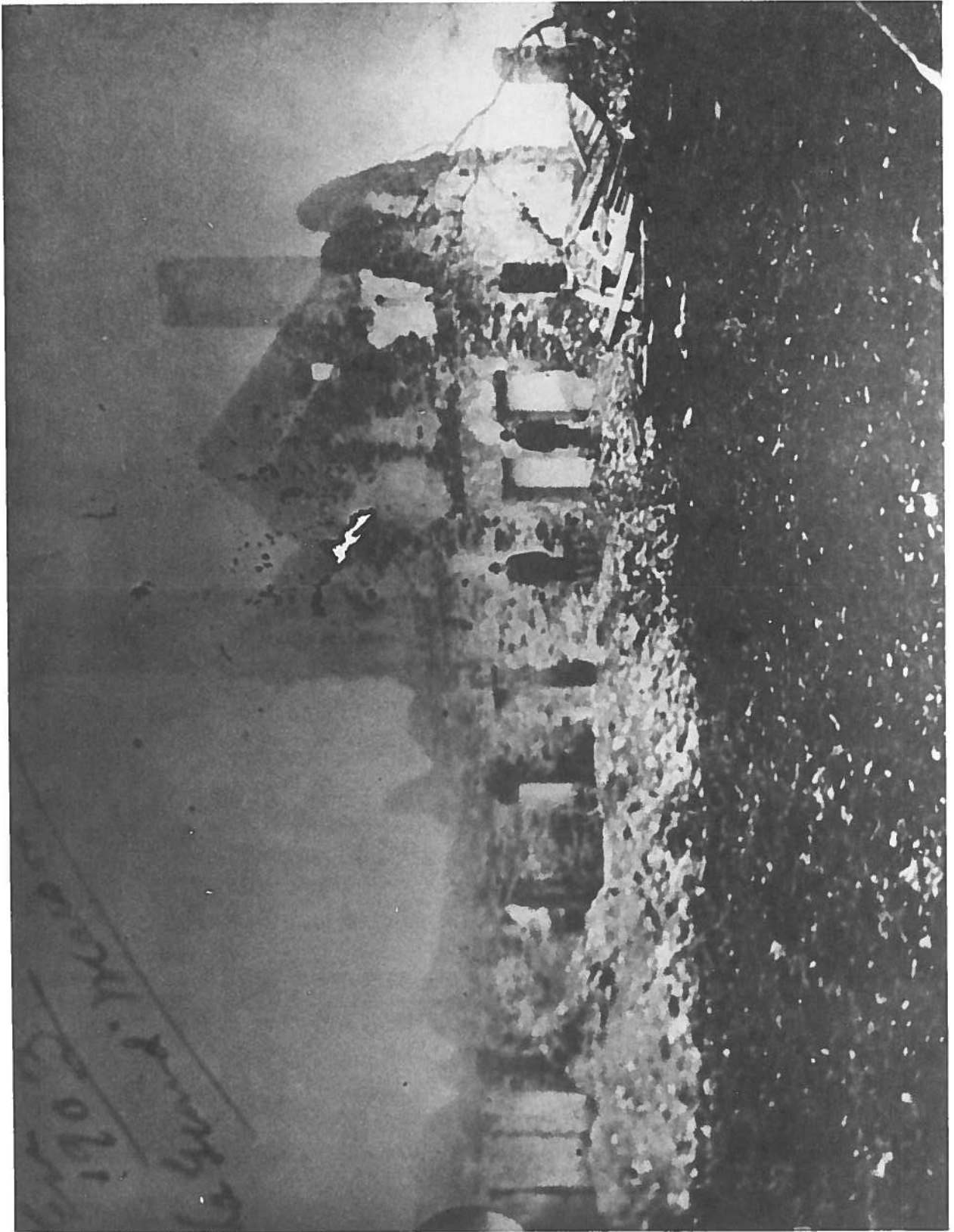
34 La Grande Maison en cours de démolition. (Ministère des Affaires culturelles du Québec, Service archéologie, F-107.)



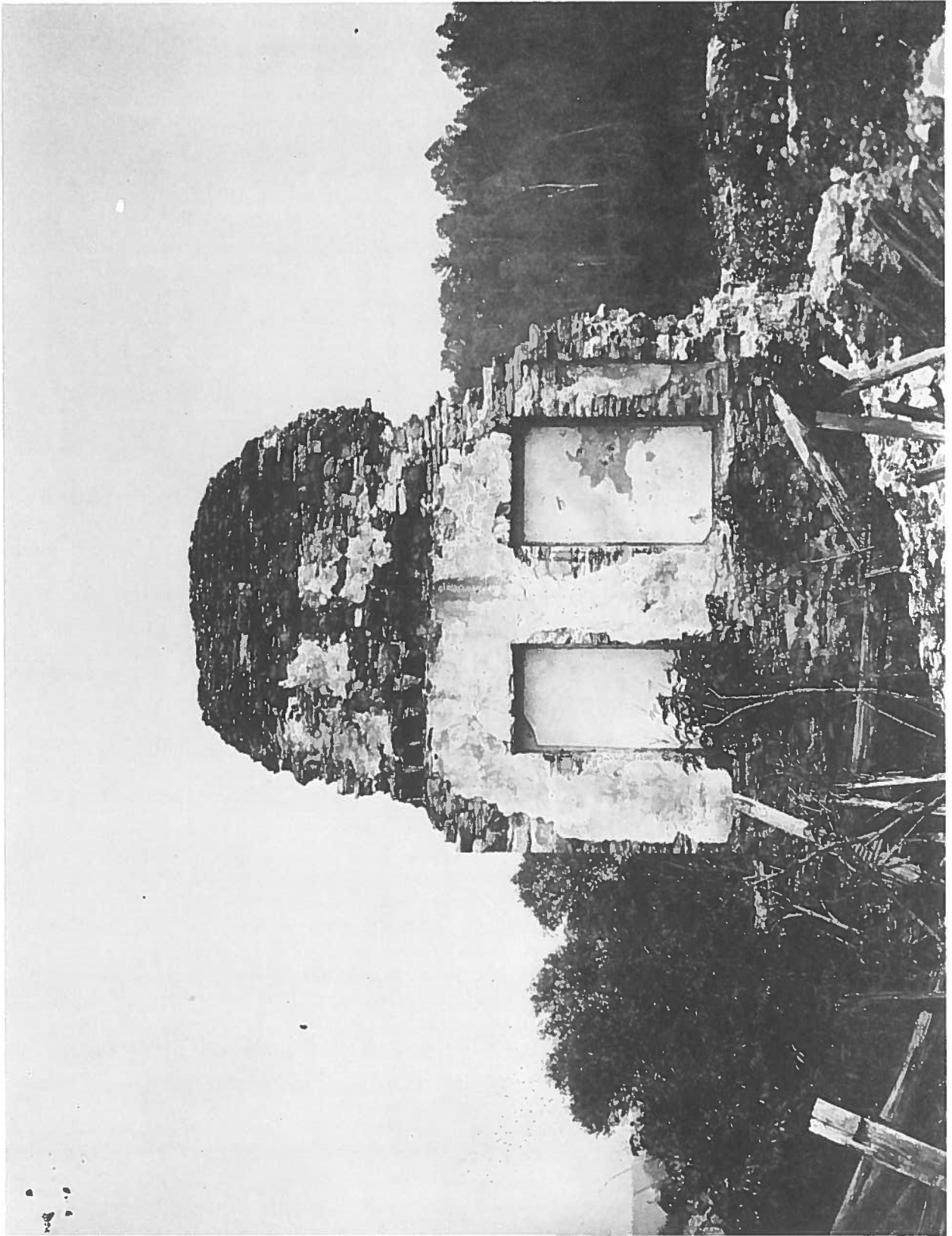
35 Vue de la Grande Maison en cours de démolition, vers 1908.  
(Archives de l'université Laval de Québec, Fonds Malchelosse.)



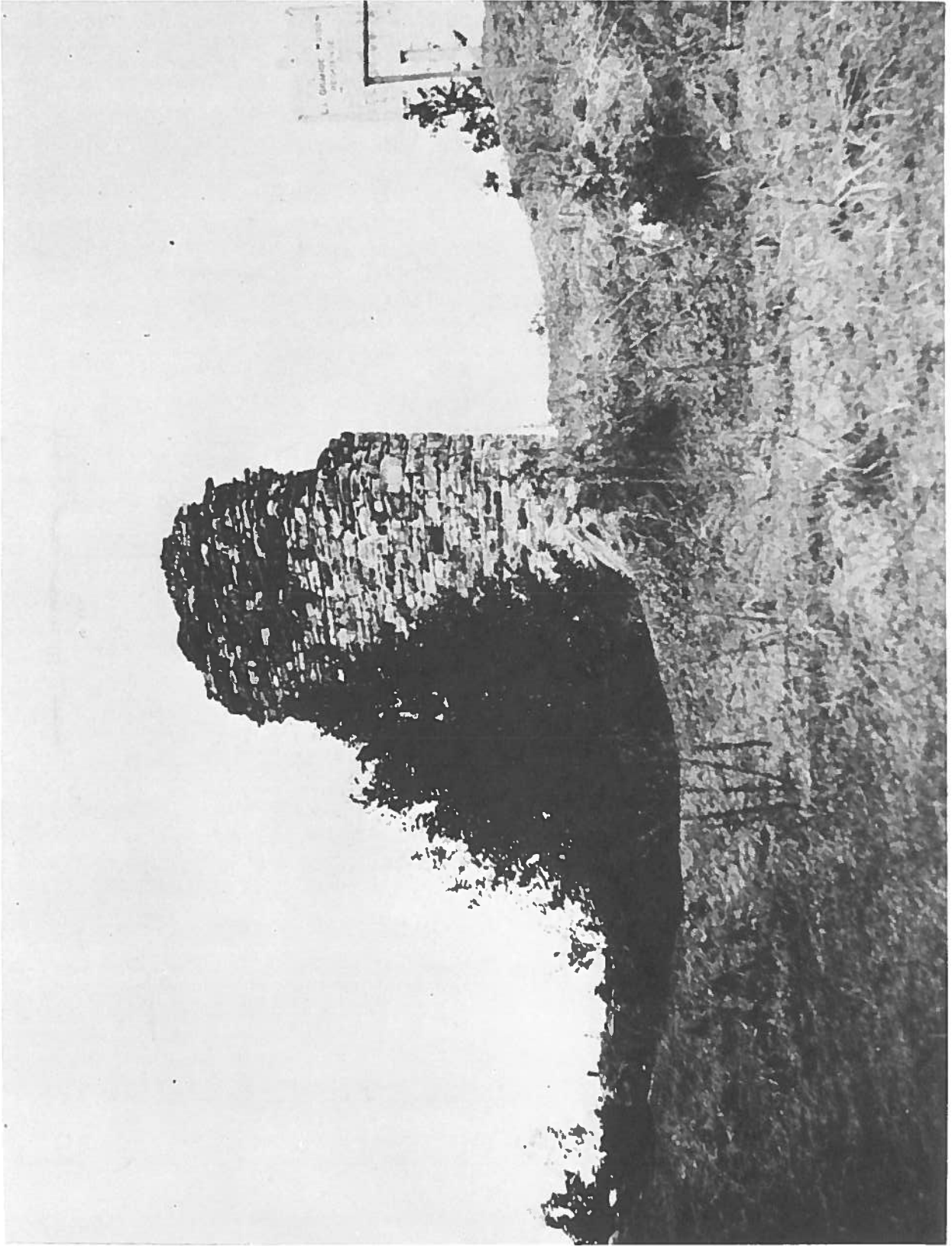
- 36 La Grande Maison en cours de démolition - vue du nord.  
(Archives de l'université Laval de Québec, Fonds Malchelosse, c. 1908.)



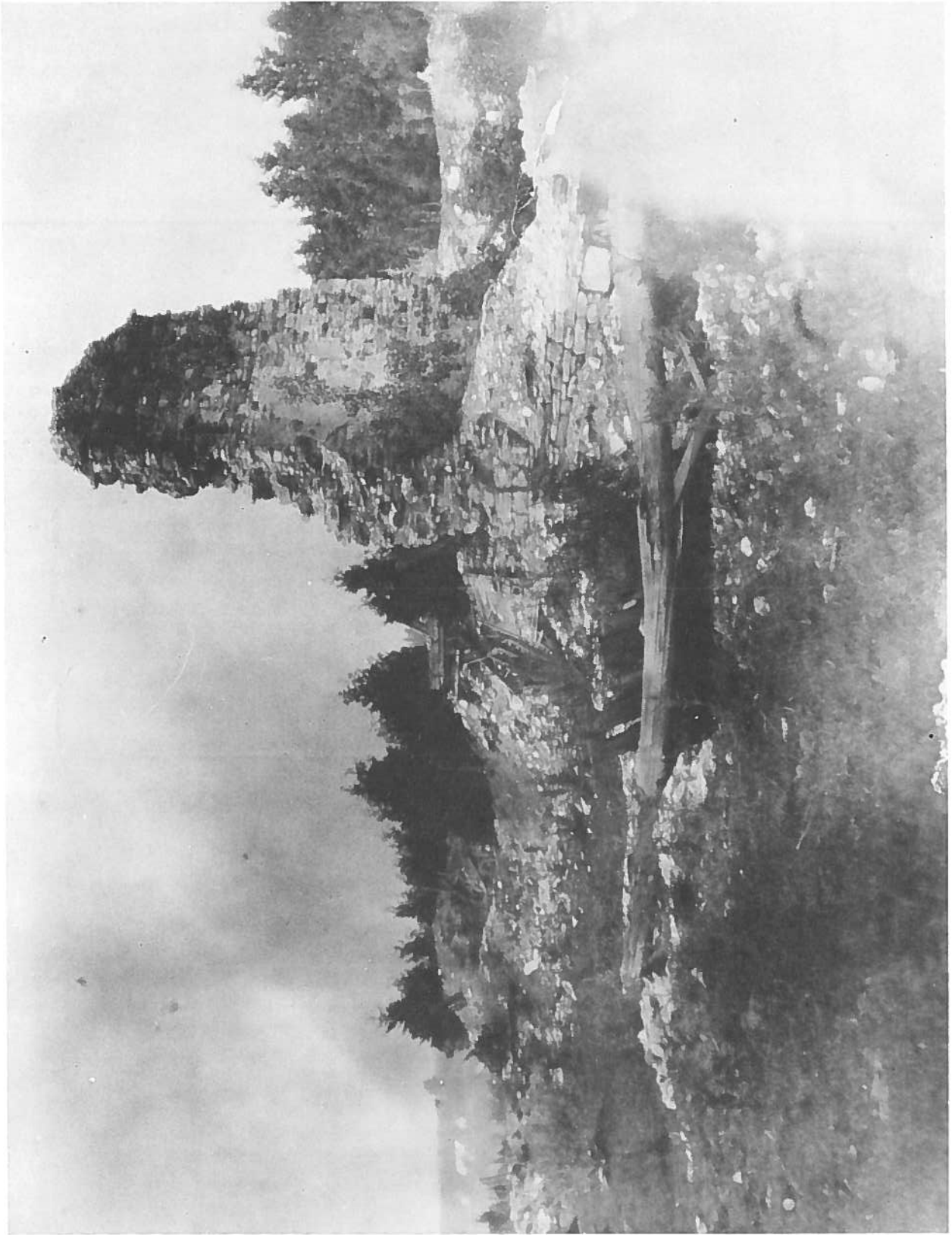
37 Le mur de refend séparant les pièces 18 et 19 - face nord.  
(Parcs et Lieux historiques nationaux; nég. 7080, FSM-A023,  
juillet 1921.)



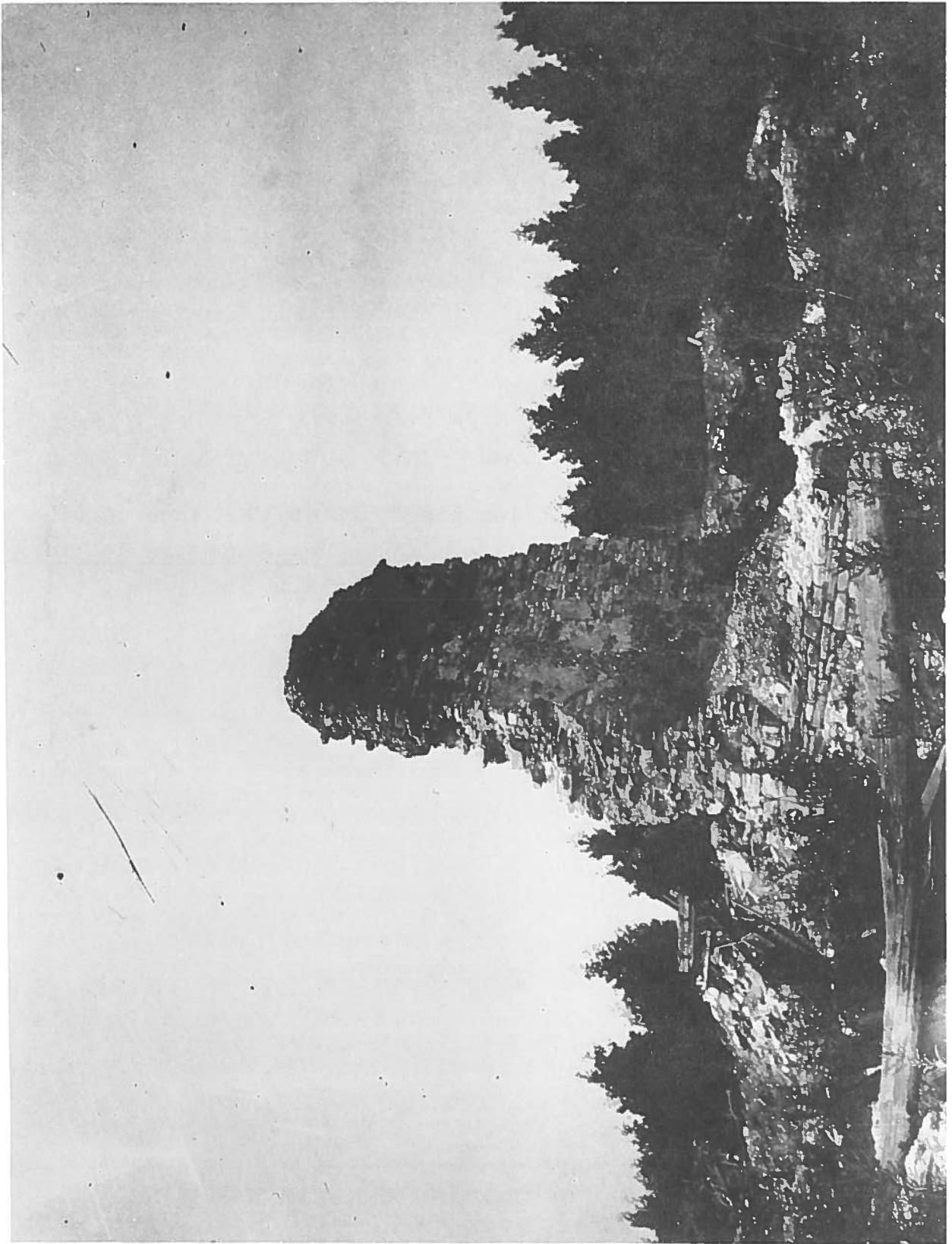
38 Vue du mur de refend séparant les pièces 18 et 19 - face  
sud. (Coll. Eric Springer, Montréal, c. 1930.)



39 Vue du mur de refend séparant les pièces 18 et 19 - face sud. (Parcs et Lieux historiques nationaux; nég. 7089, FSM-A021, juillet 1921.)



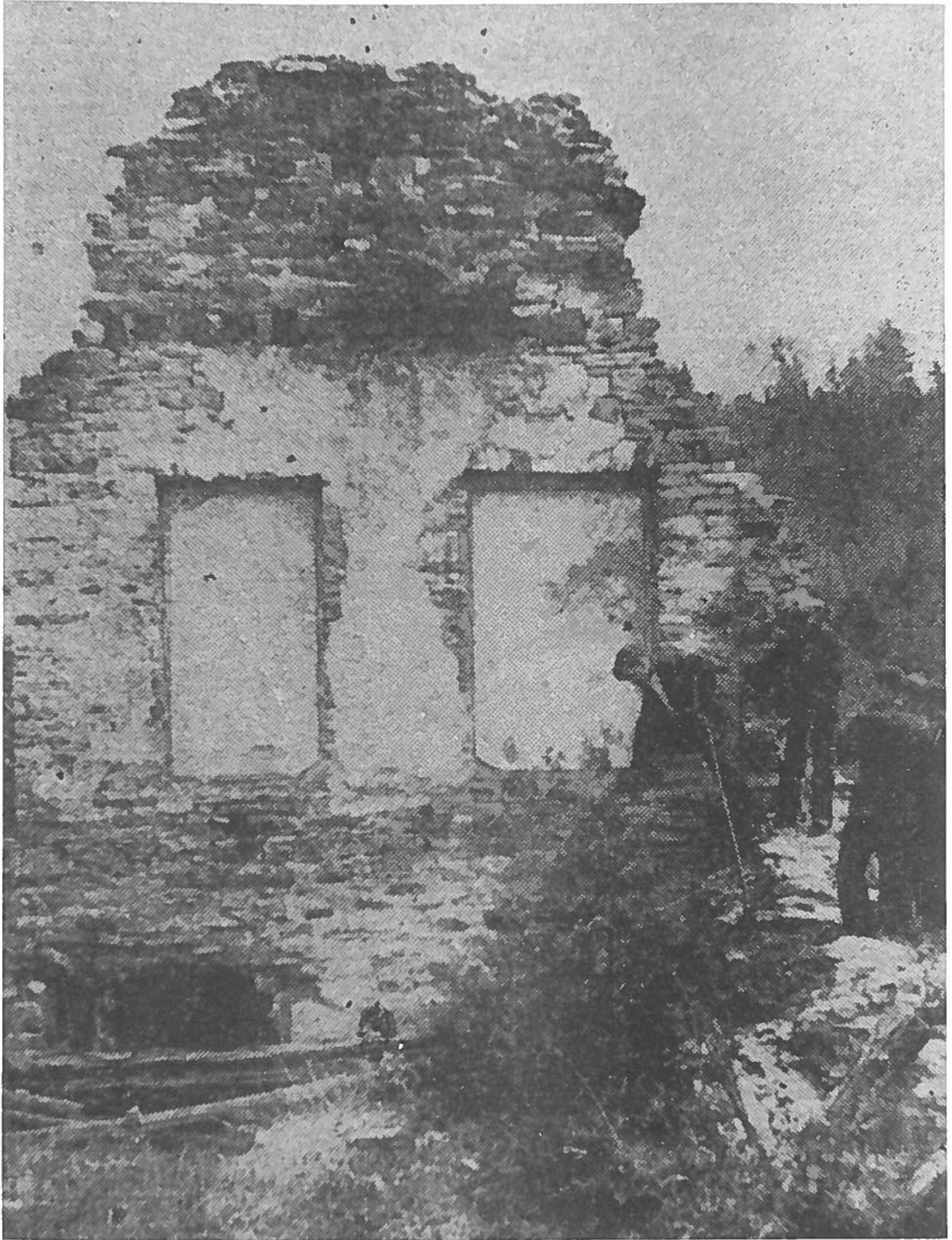
40 Vue du mur de refend séparant les pièces 18 et 19. (Parcs et Lieux historiques nationaux; nég. 7081, FSM-A022, juillet 1921.)



41 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19 - face nord;  
l'enduit est encore visible. (Archives Séminaire de Trois-  
Rivières, fonds Dollard Dubé; FSM-E033.)

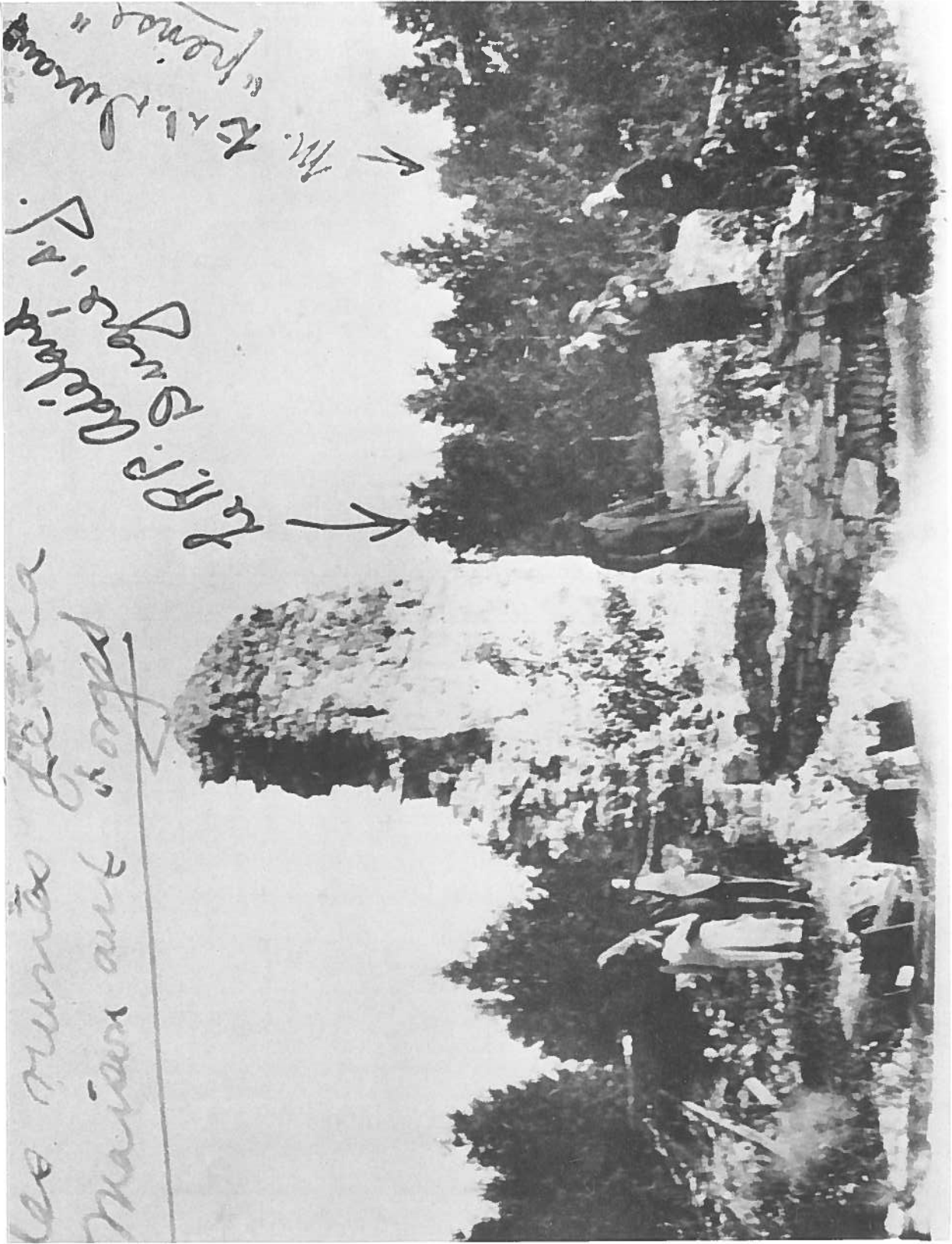


42 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19 - face nord.  
(Irving, S.L. An adventure of Iron men in a world of  
Iron the Romance of the St-Maurice Forges, 1931, FSM-N022.)



43 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19 - face sud.

(Archives Séminaire de Trois-Rivières, fonds Dubé, FSM-E32.)



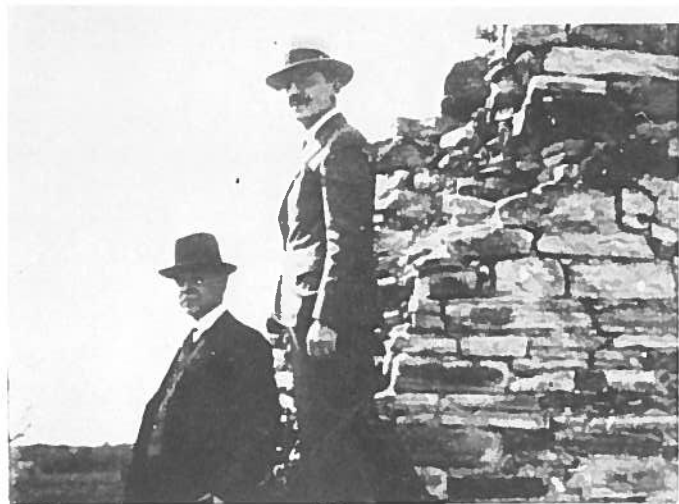
- 44 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19 - face nord;  
l'armoire AR18E est en partie détruite. (Ministère des  
Affaires culturelles du Québec, Service archéologie; F102,  
FSM-F008.)



- 45 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19. (Archives de l'université Laval de Québec, fonds Malchelosse entre 1920 et 1930; FSM-R039.)
- 46 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19. (Archives de l'université Laval de Québec, fonds Malchelosse entre 1920 et 1930; FSM-R041.)
- 47 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19. (Archives de l'université Laval de Québec, fonds Malchelosse entre 1920 et 1930; FSM-R-040.)



- 48 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19. (Archives de l'université Laval de Québec, fonds Malchelosse entre 1920 et 1930; FSM-R037.)
- 49 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19. (Archives de l'université Laval de Québec, fonds Malchelosse entre 1920 et 1930; FSM-R-043.)
- 50 Mur de refend séparant les pièces 18 et 19. (Archives de l'université Laval de Québec, fonds Malchelosse entre 1920 et 1930; FSM-R038.)



- 51 Vue de la Grande Maison prise de l'embouchure du ruisseau du lavoir; au premier plan, manufacture de haches visible. (Gravure de Lucius O'Brian publiée dans "Picturesque Canada: the Country as it was and is, Toronto, Bolden Bros 1882, vol. 1, p. 96. Auteur: George Munro Grant, FSM-RQ-028.))

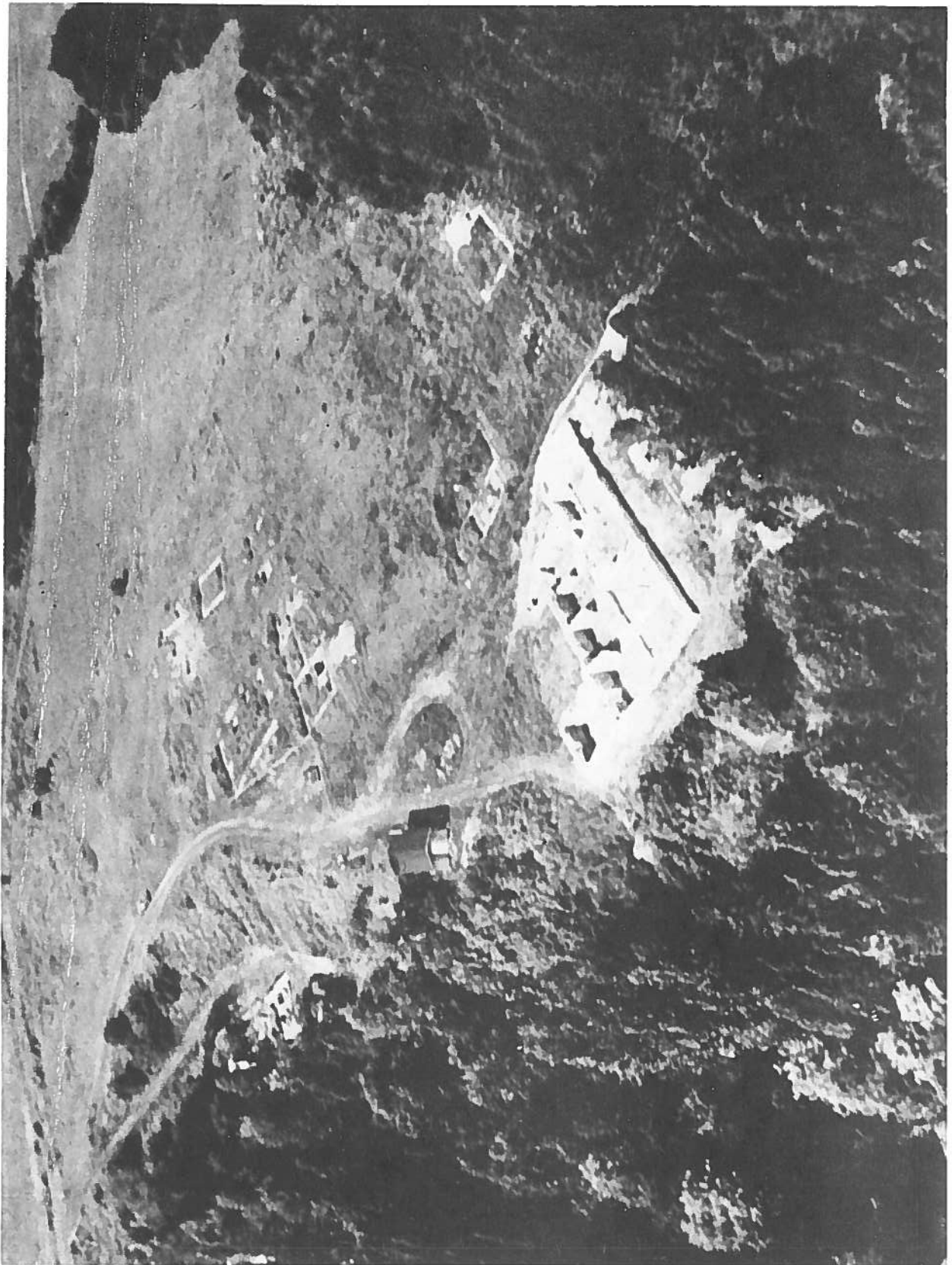


Orrey  
H. H. H. H. H.

- 52 Vue de la Grande Maison prise de l'embouchure du Saint-Maurice; copie de Léonce Curvillier d'après Lucius O'Brian. (Archives nationales du Québec, Iconothèque fonds Léonce Curvilliers, 1943.)



53 Vue aérienne de la Grande Maison vers 1971, lors de la stabilisation des vestiges. (Ministère des Affaires culturelles du Québec, Service archéologie; FSM-RQ-029.)





Yellow envelope with a white grid slip inserted into the top flap.